cahier des arts et lettres

CAJUN MUSIC

naim kattan sur l'étrange phénomène littéraire italo svevo

au spectacle du rideau- vert et à la répétition de "l'orignal"

la météo

Risque de pluie verglaçante se changeant en pluie. Maximum 35. Dimanche: passages nuageux.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

L'épiscopat envisage une relance de l'action catholique

— page 3

S. Françoise Romaine | Vol. LXV - No 56 | Montréal, samedi 9 mars 1974 | 15 CENTS (Côte-Nord, Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

Lueur d'espoir pour les adeptes du Village olympique temporaire

■ *La mise en chantier du projet Cité-Jardin 76 retardée?*

■ *Le cahier des charges n'a pas encore été complété*

par Jean-V. Dufresne

Les soumissions publiques pour la construction du village olympique ne seront pas ouvertes comme prévu le 12 mars pour une raison bien simple: l'appel d'offres ne fut pas lancé le 4 décembre dernier, le cahier des charges définitif n'ayant toujours pas été approuvé par le conseil municipal de Montréal.

Bref, l'appel d'offres ne sera maintenant lancé qu'au lendemain de la séance régulière du conseil du 18 avril prochain. A supposer qu'on accorde au moins un mois aux entrepreneurs pour préparer leurs soumissions, celles-ci ne seront ouvertes qu'à la fin de mai.

Le cahier des charges définitif devait être soumis au conseil à sa réunion du 21 novembre dernier, mais celui-ci n'en fut pas saisi, et tout le dossier est aujourd'hui à l'étude par le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding.

Une réunion régulière du conseil est bien prévue le 18 mars prochain, mais le dépôt du cahier des charges définitif n'est pas au calendrier de la séance, a fait savoir hier un porte-parole officiel de l'hôtel de ville, qui signale au reste que la mise en chantier du village olympique n'a pas le caractère urgent des autres ouvrages olympiques, comme le grand stade et le vélodrome.

Il nous a été impossible, hier, de savoir pourquoi le comité exécutif retarde ainsi à soumettre au conseil le cahier des charges définitif.

On sait seulement que le comité exécutif avait mis à la disposition des entrepreneurs en construction, au début d'octobre dernier, un "avant-projet d'appel d'offres" pour que ceux-ci viennent le rembourrer de suggestions concrètes à la lumière de leur expertise. Les entrepreneurs avaient quatre semaines, jusqu'au 31 octobre à vrai dire, pour soumettre leurs propositions à la Ville de Montréal.

Dans une étape suivante, l'hôtel de ville devait retenir les suggestions les plus pertinentes, et les intégrer au cahier des charges définitif, pour approbation au conseil municipal.

On en conclut que le comité exécutif n'a toujours pas terminé l'examen de toutes les propositions qui lui ont été soumises, perturbant ainsi tout le cheminement du projet.

Connu sous l'appellation "Cité-Jardin '76", le village olympique comporte

Voir page 6: Village olympique

L'affaire des locomotives

La MLW poursuit ses négociations avec Cuba

La compagnie MLW-Worthington Ltée a décidé hier "de poursuivre activement" à Montréal et à La Havane les négociations en vue de la vente de 25 locomotives aux chemins de fer cubains.

Cette transaction représente un contrat de 12 à 14 millions de dollars. Sa conclusion constituerait une violation du "Trading with the Enemy Act" qui interdit aux sociétés américaines ainsi qu'à leurs filiales à l'étranger de commercer avec les "ennemis" des Etats-Unis, en l'occurrence Cuba. La MLW-Worthington est en effet une filiale à 52 pour cent de la Studebaker-Worthington du New Jersey.

Les neuf membres canadiens du conseil d'administration ont pris cette décision à l'unanimité lors d'une réunion qui a été marquée également par l'annonce de la démission du président du conseil de la compagnie, un Américain, M. E.C. Forbes.

Au cours d'un entretien téléphonique, le secrétaire de l'entreprise et membre du conseil d'administration, M. Henri Bourcier, a déclaré que "l'appui et l'encouragement du gouvernement canadien a été le facteur déterminant dans la décision de poursuivre les démarches".

M. Bourcier n'a pas caché également sa satisfaction à l'élection de M. Henry Valle, de Ville Mont-Royal, au poste de président du conseil en remplacement de M. Forbes. "C'est la première fois qu'un Canadien dirige notre compagnie".

A Ottawa, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, a annoncé que le gouvernement présentera un projet de loi en vue de réduire les complications comme celles qui sont survenues dans le projet de vente de locomotives à Cuba.

Le ministre a ajouté que le gouvernement agira rapidement, probablement en apportant sous la forme d'un projet de loi distinct la clause "extraterritoriale" du projet de loi sur la concurrence qui a été laissé sur le tapis lors de la dernière session du Parlement.

M. Gillespie a bien accueilli la décision prise par les administrateurs de la compagnie et la démission de M. Forbes.

Plus tôt cette semaine, il avait exprimé le voeu que la présence de deux citoyens de nationalité américaine sur le conseil d'administration ne soit pas une entrave à la réussite de cette vente. Ces deux derniers "se sont protégés" en

Voir page 2: Les locomotives

Grand écart ou figures en huit, c'est tout comme. Dans les coulisses du Centre national des arts, à Ottawa, la ballerine Karen Kahin, du National Ballet of Canada, fait la connaissance d'une autre grande vedette canadienne, Karen Magnusson, qui fut championne mondiale de patinage en 1973. (Téléphoto CP)

L'embargo serait levé dès demain

LE CAIRE (d'après l'AFP) — Les ministres arabes du pétrole décideront au cours de leur réunion de demain, au Caire, la levée de l'embargo sur la fourniture de pétrole arabe aux Etats-Unis, annonce l'officieux quotidien égyptien Al Ahram dans son édition de ce matin.

Dans une correspondance de Ryad, Al Ahram précise que les ministres arabes du Pétrole prendront cette mesure en conformité avec les décisions arrêtées par le "sommet" arabe restreint qui s'est réuni à Alger le mois dernier et qui groupait les présidents d'Algérie, d'Egypte, de Syrie et le roi d'Arabie séoudite. A la réunion des ministres arabes du Pétrole seront présents les ministres du pétrole d'Arabie séoudite, de l'Algérie, de l'Egypte, du Koweit, de la Libye, de l'Irak et d'Abou-Dhabi.

Cette nouvelle survient alors que la confusion règne quant au lieu et à la date de la conférence qui, la veille encore, devait réunir à Tripoli et non au Caire, et le 13 plutôt que le 10 mars, ces mêmes ministres arabes.

La peine de mort pour dissuader les ravisseurs?

KEY BISCAYNE, Floride, (d'après l'AFP) — Pour mettre un terme à la vague d'enlèvements que connaissent les États-Unis — quatre en un mois — le président Nixon a chargé son ministre de la Justice, M. William Saxbe, d'adopter les mesures nécessaires. C'est ce qu'a fait savoir hier le conseiller du président, M. Alexander Haig, dans l'avion qui emportait M. et Mme Nixon vers la Floride où ils passeront le week-end.

M. Haig revient, au nom de M. Nixon, sur l'importance du rétablissement de la

Voir page 2: La peine de mort

Dimanche

Les Belges vont aux urnes mais sans aucune illusion

BRUXELLES (d'après Reuter et AFP) — La campagne électorale, qui vient de se terminer en Belgique, s'est déroulée dans l'indifférence, et, à défaut de grands thèmes ou de polémiques, on peut dire, comme le journal "De Standaard" qu'elle "sent le pétrole".

Le gouvernement de coalition du premier ministre socialiste, Edmond Leburton, avait en effet "dérapé sur une flaque d'huile", l'échec du projet pétrolier belgo-iranien Ibramco.

Ces derniers jours encore, le gouvernement est aux prises avec les sociétés pétrolières belges. Celles-ci affirment qu'elles travaillent à perte depuis le relèvement des prix mondiaux de pétrole et demandent l'autorisation de se rajuster.

Le gouvernement, en pleine campagne électorale, a décidé de bloquer les prix jusqu'au 30 avril, et la situation se dégrade, les sociétés pétrolières refusant dans certains cas de poursuivre leurs livraisons.

La campagne électorale proprement dite a été une des plus mornes qu'on ait vues en Belgique, où les électeurs, généralement placides, ne s'enflamment que très rarement.

Les partis en présence n'ont, dans leur ensemble, présenté aucune idée nouvelle, aucun grand thème, qui aurait pu mobiliser l'opinion, sauf peut-être une certaine radicalisation des libéraux, défenseurs de l'entreprise privée, et des socialistes, partisans d'un plus grand contrôle de l'Etat sur la vie économique du pays. En réalité, plus qu'un manque d'imagination ou de dynamisme, il faut voir dans cet état de choses une prudence née de la nécessité.

Les diverses formations politiques savent bien en effet qu'aucun parti ne peut espérer obtenir une majorité qui lui permettrait de gouverner seul. Chacun s'abstient alors de tirer à boulets rouges sur des adversaires électoraux qui seront demain des partenaires gouvernementaux.

Pour les 6 millions et demi d'électeurs et d'électrices belges (3.5 millions de Flamands, 2.5 millions de Wallons et un demi-million de Bruxel-

Voir page 6: Les Belges

Le sort de l'évêque de Bilbao est réglé

MADRID (d'après AFP et AP) — Dans un climat "de tristesse et de sérénité", dix-neuf des vingt membres de la commission permanente de la conférence épiscopale espagnole ont examiné hier le cas de l'évêque de Bilbao, Mgr Anoveros, au moment même où au palais du Pardo, sous la présidence du caudillo, le gouvernement Arias Navarro était réuni pour trancher la question.

A ces deux niveaux, l'examen est terminé, et Mgr Anoveros a probablement connu son sort. Mais rien n'avait encore été annoncé hier soir, à l'heure de mettre sous presse. Toutefois, on lais-

Voir page 6: L'évêque de Bilbao

Louis-Philippe Lacroix: la carotte et le bâton

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Attaqué sur tous les fronts, Louis-Philippe Lacroix voit son dernier rêve lui glisser entre les mains. Et pourtant, le fougueux whip du Parti libéral y tenait à ce titre de ministre, pour couronner sa carrière qu'un ensemble de facteurs semble diriger vers une fin prématurée.

Au lendemain du raz de marée libéral du 29 octobre, dont il réclame sa part de crédit, M. Lacroix a supplié le premier ministre de lui accorder un ministère comme faveur tandis qu'il en était encore temps.

En désespoir de cause, il a même tenté de faire coiffer de l'épithète convoitée le poste de président du caucus; source de son pouvoir depuis 1970.

Ni actuaire comme Castonguay, ni ingénieur comme Saint-Pierre, ni psychiatre comme Cloutier, le président du caucus libéral n'est qu'un modeste comptable et, encore là, ce métier il l'a appris, non pas à l'université, mais derrière les comptoirs de la Banque Canadienne Nationale.

Ses longues années de service lui permettaient toutefois d'escompter la récompense ultime de l'officier sorti du rang: 30 ans de militantisme à la cause libérale, quatre élections comme député des Iles-de-la-Madeleine, 12 ans de présence assidue à l'organisation électorale du parti et, surtout, maîtrise magistrale du caucus de 1970 à 1973.

Maniant à la perfection les deux armes du parfait "boss politique", le charme et la menace, et défendant farouchement la primauté du caucus, M. Lacroix s'était assuré, depuis la mort de son grand ami Pierre Laporte en 1970, un contrôle parfait des troupes libérales.

Ironie du sort, M. Bourassa, comme toujours allergique aux affrontements directs mais expert dans l'art de déceler les voies d'évitement, a invoqué les "écarts de langage" (particulièrement

Voir page 6: L.-P. Lacroix

mini-loto

TIRAGE: 49
VENDREDI, 8 mars, 1974
28 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

32737 - 28 GAGNANTS DE $5,000.
2737 - 224 GAGNANTS DE $500.
737 - 2268 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

49e COURSE, 7 mars, 1974

ORDRE: $1,697.60 (80 PRIX)
DÉSORDRE: $71.00 (1,911 PRIX)
VENTES TOTALES: $565,865.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
8	4	7	10

suites de la première page

LES LOCOMOTIVES

marquant leur opposition soit en votant contre le projet (M. M.O'Connell) soit en n'assistant pas à la réunion (M. R. Signorelli).

Pour sa part, le président de la compagnie, M. R.L. Grassby a tenu à préciser que le départ de M. Forbes était "une coïncidence".

Lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion des administrateurs, M. Grassby a fait remarquer que la compagnie-mère de New Jersey, Studebaker-Worthington Ltd (qui détient 52% du capital actions de MLW) n'avait pas manifesté d'opposition au projet de vente.

Il s'est dit conscient de toutes les complications qui peuvent survenir avec le gouvernement américain dans l'application de la Loi sur le commerce avec l'ennemi. "Nous n'ignorons pas que les Américains s'intéressent au fait qu'une firme canadienne développe des relations commerciales avec Cuba".

A Washington, le responsable du bureau émettant les permis d'exportations vers les pays "ennemis", M. Stan Summerfield, n'a pas voulu faire de commentaire mais a insisté sur la complexité du problème. "C'est loin d'être aussi simple que cela puisse paraître".

Par ailleurs, M. Grassby a rappelé lui aussi l'appui du gouvernement canadien dans cette affaire. Il a mentionné, par exemple, que la Corporation pour le développement des exportations a offert de contribuer au financement, une fois le projet accepté par les autorités cubaines.

La valeur des 25 locomotives se situe à environ de $14 millions et peut atteindre $18 millions si on y inclut une quantité importante de pièces de rechange.

Toutefois, M. Bourcier a souligné que la compagnie n'avait pas encore le contrat en poche et que celui-ci était convoité également par des fabricants européens.

C'est la première fois que MLW-Worthington envisage des ventes à Cuba; la compagnie fait déjà des affaires avec la Yougoslavie et espère bien démarrer un jour sur le marché chinois.

Le chiffre de ventes en 1973 de MLW-Worthington Ltée s'est élevé à $59 millions dont le quart provient de ventes à l'exportation dans 56 pays.

LA PEINE DE MORT

peine de mort pour prévenir certains types de crimes.

On est toujours sans nouvelle de Patricia Hearst, fille du propriétaire du San Francisco Examiner, kidnappée le 4 février par l'Armée de libération Simbionèse.

Le journaliste Reg Murphy, enlevé à Atlanta le 20 février, a retrouvé la liberté toutefois, de même que les deux dernières victimes d'enlèvements: un enfant de huit ans, John Calzadilla, de Dix Hills (New York) dont le père a versé une rançon dont le montant n'est pas révélé; la femme d'un homme d'affaires de Roanoke (Virginie) a été détenue 24 heures par des inconnues; M. Van Balen a déboursé $25,000 en guise de rançon.

Ces deux derniers enlèvements se sont produits mercredi.

Dans le même avion de Nixon, le porte-parole du président, M. Ronald Ziegler, a confié à des reporters que le président Nixon aimerait, lors de ses conférences de presse, être interrogé sur la politique étrangère. M. Ziegler croit que les journalistes posent trop de questions sur l'affaire du Watergate. M. Nixon serait toutefois disposé à faire de plus nombreuses conférences de presse que ce ne fut le cas ces derniers temps.

la météo

Un système anticyclonique vaste et élevé qui s'étire du nord de l'Ontario jusqu'aux États de la Nouvelle-Angleterre continue de commander le temps sur tout le Québec. A mesure que de l'air plus froid envahissait la province les températures qui atteignaient jeudi près de 50 degrés dans le sud-ouest du Québec baissaient à près de 15 au cours de la nuit. On a signalé hier matin des températures de près de zéro sur une ligne allant de Val D'Or vers l'est jusqu'à Septîles. La haute pression demeure l'élément principal qui détermine le temps et partout au Québec hier on a connu une journée ensoleillée mais froide. Dans l'est du Québec, il y eut des vents du nord-ouest de 20 à 30 milles. Les effets de l'anticyclone seront de courte durée en effet les nuages deviendront plus abondants et on prévoit de la faible neige dans le nord-ouest du Québec. Il pourrait aussi y avoir un risque de pluie verglaçante dans les régions du sud-ouest samedi.

•

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue: nuageux et quelques chutes de neige éparses. Maximum 20 à 25. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

•

Régions de Chibougamau, du Lac St-Jean, de la haute Mauricie: d'abord ensoleillé puis ennuagement progressif au cours de la journée. Maximum près de 15. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

•

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Laurentides, de Québec/Trois-Rivières, des Cantons de l'Est: Risque de pluie verglaçante se changeant en pluie. Maximum 30 à 35. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

•

Régions, Baie-Comeau, Rimouski, de la Gaspésie, de Sept-Iles: Venteux clair et froid. Vents du nord-ouest de 15 à 25 et parfois de 35 cette nuit s'affaiblissant à 20. Maximum 10 à 15. Aperçu pour dimanche: persistance du temps ensoleillé.

BURNS

Suite de la page 3

des dernières élections provinciales. Il a ajouté que son geste d'appui s'inscrit dans la politique de rapprochement du PQ avec le monde ouvrier, amorcée notamment par la récente apparition de M. René Lévesque dans une assemblée des grévistes de la United Aircraft et suivie quelques jours plus tard de la participation de MM. Burns et Jacques-Yvan Morin à une autre assemblée de solidarité avec les grévistes de la Canadian Gypsum, à Joliette.

Les 250 grévistes de la J & P Coats ont refusé au début du mois les dernières offres salariales de leur employeur mais ils ont accepté les clauses normatives arrêtées à la table des négociations. La compagnie avait offert deux augmentations annuelles de 40 et de 25 cents. Les travailleurs demandent "un peu plus" que les 85 cents répartis sur deux ans, qu'ont obtenus récemment les travailleurs du vêtement pour hommes (FTQ). La J & P Coats, qui produit du fil à coudre, verse actuellement un salaire horaire moyen de $2.72. Le salaire de base est fixé à $2.13.

LA CPQ

Suite de la page 3

claire acquitte un individu d'un crime que sa corporation n'a pas le droit d'examiner sa conduite selon les normes d'éthique établies.

La Cour d'appel a fait siennes ces opinions et a rejeté la motion pour les mêmes motifs de sorte que la Commission de police va pouvoir commencer son enquête sur cette affaire.

HYDRAVIONS

Suite de la page 3

m'ont parlé du problème. L'un m'a confié que la résidence serait merveilleuse s'il n'y avait pas les hydravions."

M. Pierre-Alexis Gagnon, ingénieur à la retraite et président de l'association des locataires de la résidence Rivière-des-Prairies, dit qu'il a recueilli plusieurs plaintes et se propose bientôt d'entreprendre une action concertée.

"Les hydravions passent parfois à quelques pieds seulement du toit de notre maison. En plus du danger d'écrasement, il y a la pollution sonore que cela provoque.

"Ce serait peut-être plus tolérable si le trafic aérien se faisait à des heures raisonnables. Mais ça commence parfois aux toutes premières lueurs du jour, l'été. Et les grandes portes vitrées de la maison contribuent à amplifier le bruit des moteurs."

Ce témoignage a été confirmé par un résident de la maison-mère des Pères des Missions étrangères, située juste à côté.

"Mon premier matin ici, le bruit impossible m'a tellement fait sursauter que je suis tombé en bas de mon lit. Il n'était pas encore six heures, je crois. Ça fait maintenant deux ans que j'habite ici, et je pense que je ne pourrai jamais m'habituer aux hydravions."

Enfin, un riverain montréalais, qui préfère garder l'anonymat, déclare: "Je trouve inconcevable que nos gouvernements tolèrent une telle chose. On nous promet d'améliorer la qualité de la vie aux élections. Mais celles-ci passées, on laisse quelques riches privilégiés nous assommer par le bruit. Ces propriétaires d'hydravions ont tous des chalets dans des endroits exclusifs des Laurentides, et ils s'en servent pour s'y rendre au lieu de prendre la route comme le commun des mortels."

Au club Commodore, M. Archambault dit que des 20 clients réguliers l'an dernier, cinq pilotaient des avions à fins commerciales, les 15 autres s'en servant à des fins récréatives.

L'ÉPISCOPAT

Suite de la page 3

cette position de principe.

Interrogé d'autre part sur les suites de la rencontre qu'ont eue avant-hier quelques évêques avec des grévistes du pavillon Saint-Dominique de Québec, Mgr Bélanger a déclaré qu'un rapport avait été fait au cardinal Roy mais il n'a pas voulu préciser davantage.

Sur la question du salaire minimum, Mgr Bélanger a déclaré que le comité des affaires sociales de l'épiscopat continuait d'étudier sérieusement la question. Quant à donner son appui au GRIP (appui qui avait été sollicité la semaine dernière, l'épiscopat s'y refuse. "Les évêques, a dit Mgr Bélanger à titre personnel, veulent éviter le piège d'une politique partisane. Ils veulent garder leur liberté d'action".

Signalons enfin que les évêques ont émis une déclaration "sur les manifestations sportives pour les jeunes" à l'occasion des jeux d'hiver du Québec qui se terminent à Saint-Georges-de-Beauce et ceux d'été qui auront lieu à Valleyfield.

"Les évêques, lit-on, se réjouissent de l'intérêt que suscitent les manifestations sportives chez les jeunes. A l'âge où se coordonnent les divers éléments de leur être, le sport est un facteur important d'harmonie personnelle. La société dans son ensemble y trouve aussi son compte. Une participation croissante de ses citoyens aux activités sportives crée un climat favorable à l'effort dans un monde de consommation où la passivité demeure une tentation permanente".

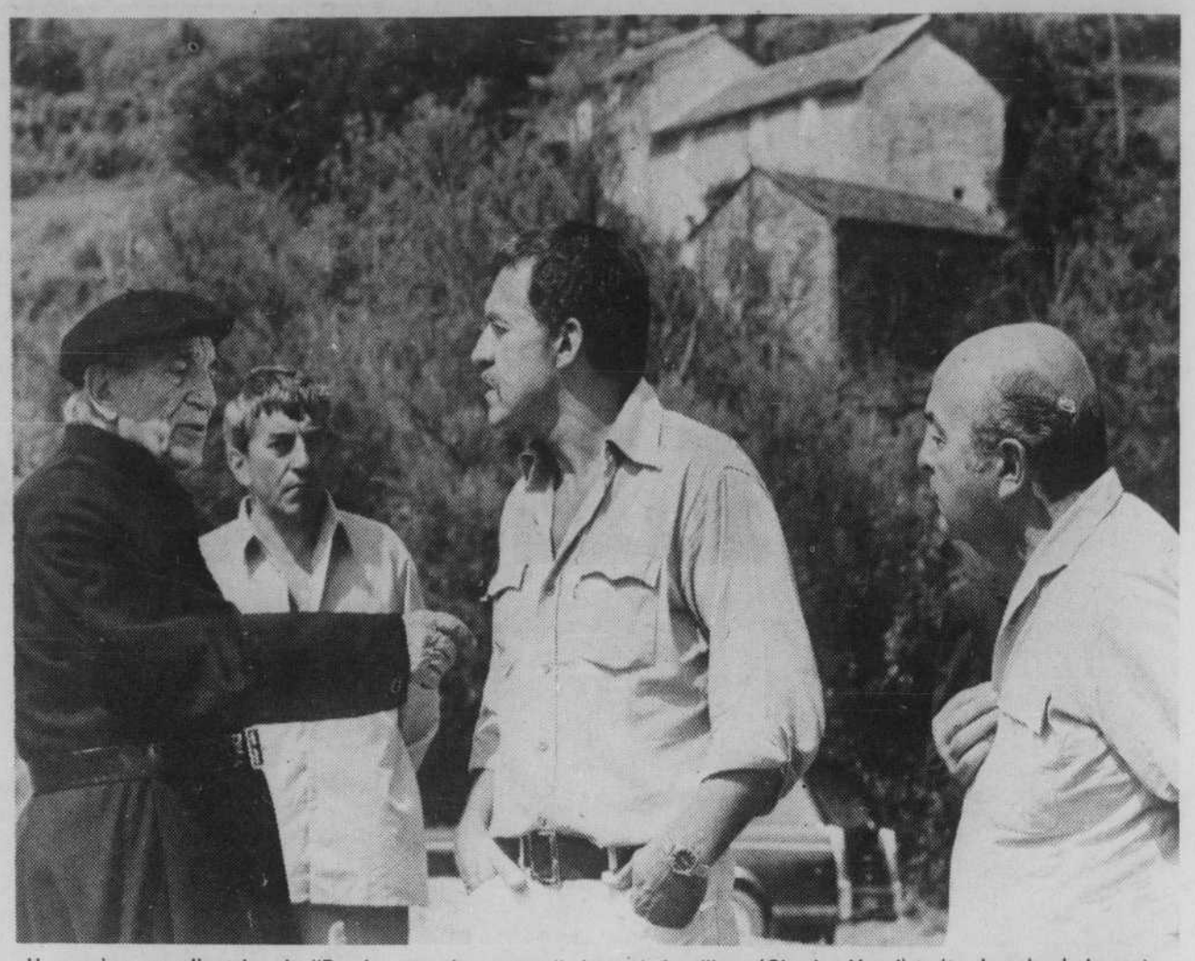

Une scène moralisatrice de "Par le sang des autres". Le curé du village (Charles Vanel) traite de salauds le maire et son frère (Bernard Blier et Jacques Godin) après la mort d'une prostituée réquisitionnée par les autorités pour servir de fromage au maniaque barricadé dans la maison. Celui qui regarde la scène est l'inspecteur de police en charge de l'opération (Georges Geret).

"Par le sang des autres"

La démence, un beau sujet mais parlez-en à Peckinpah

par Pierre Vallières

La démence ne cesse d'envahir les sociétés industrielles d'Occident. Elle renouvelle chaque jour le contenu des faits divers qui alimentent à la fois l'information et la peur des bonnes gens qui, à défaut de la tragédie classique réservée aux rois, trouvent leur ration quotidienne d'horreur dans le sang éparpillé par les fous... sur les trottoirs des grandes villes comme dans les champs des campagnes.

"Par le sang des autres" le plus serein des conformistes atteint aux frissons sublimes de son masochisme inavoué. Le cinéma commercial en tire de plus en plus profit. Mais très souvent ce cinéma est loin d'atteindre à l'absurdité vécue "au boutte" par les "maniaques" qui font à tour de rôle la manchette des journaux. Le cinéma, comme le pouvoir en place, essaie plutôt d'introduire un certain ordre, une certaine mesure, dans la description de cette pagaille effroyable que nous révèle la multiplication accélérée des actes "sans mobile apparent" qui quotidiennement viennent jeter la stupeur, l'horreur et la peur dans l'esprit du citoyen paisible.

En première mondiale, le cinéma Rivoli projetait jeudi soir une co-production franco-italo-canadienne: "Par le sang des autres" de Marc Simenon. Un fou, venu d'on ne sait où, prend deux femmes en otages dans leur maison de campagne et exige, en échange de leur libération, qu'on lui livre la plus belle fille du village, en l'occurrence la fille de monsieur le maire. Les policiers se hâtent d'encercler la demeure des victimes. Le préfet veut éviter que cette affaire imprévue ne le plonge au coeur d'un débat politique. Le maire refuse que sa fille fasse les frais de la libération des prisonnières. Une prostituée, réquisitionnée cyniquement pour répondre aux exigences du maniaque, perd la vie au cours d'une fusillade en règle déclenchée par un ordre intempestif du préfet, qui a hâte de régler l'affaire par l'extermination de celui qui l'a déclenchée. Tout ce beau monde s'engueule impitoyablement et le vieux curé du village traite le maire, le préfet, l'inspecteur de police chargé des opérations, etc., de salauds. Finalement, la fille du maire réussit à obtenir la libération des otages en se livrant au fou dont elle a pitié. Après des scènes de tendresse, le maniaque quitte son repaire pour être abattu par l'ami de la fille. Le suspense est terminé: deux morts. Deux morts qui sont une prostituée et un fou. Le bon monde s'en tire indemne malgré, semble-t-il, un soupçon de culpabilité.

Un film à peu près raté, malgré le jeu solide de Bernard Blier et quelques autres dont Charles Vanel, Jacques Godin, Mariangela Melato. Sans eux, ce film tournerait complètement à la guimauve malgré la violence du sujet. Marc Simenon n'est pas Sam Peckinpah.

Si les relations tendues entre le maire et le préfet touchent d'assez près la vie politique française (suffisamment en tous cas pour faire hurler le pouvoir), l'essentiel du drame est traité à la manière des films psychologiques médiocres qui n'emportent pas l'adhésion du spectateur. A preuve, ces éclats de rire qui ponctuaient la projection du film au Rivoli. "Par le sang des autres" n'est pas un film convaincant. On peut douter que le public fasse la queue pour le voir, même si les problèmes soulevés en France par des politiciens attardés à propos de cette histoire ont reçu ici une certaine publicité.

Parmi les interprètes québécois du film de Simenon, seul Jacques Godin joue avec naturel un rôle à sa mesure, celui du frère du maire. Quant à Denise Filiatrault, un certain accent pincé "à la française" provoque spontanément le sourire (sinon le rire) du spectateur québécois. A côté de sa magistrale interprétation dans "La mort d'un bûcheron", le rôle de victime que lui a fait tenir Simenon n'entre pas beaucoup dans sa peau.

Daniel Pilon "figure" au sens propre du mot. On se demande ce qu'il est venu faire dans ce film. L'air blasé, il nous rappelle une fois de plus qu'il demeure toujours en dehors des personnages qu'il accepte pourtant, par contrat, d'interpréter. Il a besoin d'une quarantaine.

La première de "Par le sang des autres" a eu lieu en toute simplicité devant un public qui, de toute évidence, ne s'attendait à aucune révélation. Qui s'est amusé ouvertement de chaque erreur du film... et de l'opérateur. Qui n'avait pas honte de manger ses chips et sa réglisse un soir de première mondiale. Qui a applaudi chaudement Bernard Blier dont la sincérité communicative est toujours la bienvenue, indépendamment de l'occasion.

Si vous aimez les films de "suspense", oubliez tout de suite celui de Marc Simenon et retournez plutôt voir les films consacrés au mythe de Frankenstein dont la fiction dépasse en vérité la réalité de bien des faits divers relatés au cinéma.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que PLAMONDON TRANSPORT INC 1131 Chemin St-Ours Sorel, Prov. Que. permis no: 2695-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander le droit additionnel aux clauses c) l) m) r) dudit permis lui permettant de faire la manutention des lots brisés (LTL) via la gare de fret de Messier Transport Marieville Inc. à Marieville.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Adrien R. Paquette,
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 18-000232-745 EX PARTE
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT.

DEMANDERESSE

-VS-

MME CHISLAINE GAGNON

AVIS

A:- MME GHISLAINE GAGNON autrefois résidant et domiciliée au 6400 boulevard Matte, appartement 103, Brossard province de Québec.
AVIS VOUS EST DONNE selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal dans le dossier No 18-000232-745 Ex Parte, en date du 4 mars 1974 que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot (716-7-301) (716-1, 716-2-1, 716-3-1, 716-4-1, 716-5-1, 716-6-1, 716-7-1, 716-8-1) Paroisse de Laprairie de la Magdeleine, avec maison y érigée portant le numéro civique 6400 Boulevard Matte, appartement 103, Brossard province de Québec. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des avis en défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné, la SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

JACQUES PERRON
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DE LA COUR SUPERIEURE

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE
ME JEAN-PIERRE THOUIN
2350 CHEMIN MANELLA
VILLE MONT-ROYAL — P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que IRVING SCULNICK & SONS INC., 2289 rue Létourneau, Montréal, Prov. Quebec,s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour exploiter immédiatement par voie de permis spécial le permis no: 1551-V détenu actuellement par HARRY MIGICOVSKY (d/b/a: Speedy Cartage Co.).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur du requérant

Paquette, Paquette, Perreault & Rivet
avocats

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 18-000233-743
EX PARTE
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

DEMANDERESSE

-VS-

M. ROGER ROY,

DEFENDEUR

AVIS

A:- MONSIEUR ROGER ROY autrefois résidant et domicilié au 1700 rue Plante, Brossard, province de Québec.
AVIS VOUS EST DONNE selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal dans le dossier No 18-000233-743 Ex Parte, en date du 4 mars 1974 que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 79-1293 Paroisse de Laprairie de la Magdeleine avec maison y érigée portant le numéro civique 1700 rue Plante, Brossard, province de Québec. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des avis en défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné, la SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

JACQUES PERRON
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DE LA COUR SUPERIEURE.

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE
ME JEAN-PIERRE THOUIN
2350 CHEMIN MANELLA
VILLE P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 05-009815-73
DAME JEANNE PLANTE-CHAMPOUX épouse séparée de biens de Yves Champoux résidante et domiciliée à Montréal, district de Montréal,

demanderesse

-vs-

BEAUDOIN Mario autrefois résidant et domicilié à 8476 St-Denis à Montréal, district de Montréal maintenant de lieux inconnus,

défendeur

ASSIGNATION PAR LES JOURNAUX
C.P.C. 139

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. Le défendeur est informé qu'une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette cour à son intention.

Montréal le 6 mars 1974

ME W. LEFEBVRE

Mtre Emile Pelletier C.R.
4 Notre Dame est ch. 1001
Montréal
procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-038123-745

DIANE ROBILLARD, professeur, domiciliée à 469, rue Catherine, app. 4, Lachute, district de Terrebonne,

Partie requérante

-vs-

RAYMOND THIBAULT, de lieux inconnus,

Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, RAYMOND THIBAULT, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

SAINT-JEROME, le 6 mars 1974

Signé Jacques Perron,
régistraire

MES CHARETTE, SOUMIS ET LUSSIER,
Procureurs de la partie requérante,
Galeries des Laurentides,
Suite 210,
Ville St-Antoine, P. Q.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 19 février 1974, par lequel Pied Piper Casuals Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 22 février 1974, sous le numéro 2495157 Banque de Montréal, 22 février, 1974.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que la garantie créée par l'acte de Fidéicocommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par Meri-Lainit Ltd., et Abe Wronsky comme fidéicocommissionnaire devant le notaire Jules Blond le 5 octobre, 1973 et enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 16 octobre, 1973 sous le numéro 2467566 est devenue exécutoire.

MONTREAL, 5 mars, 1974.

LEON FRIEDMAN
AGENT POUR ABE WRONSKY

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-039338-748

DAME PIERRETTE MARINEAU, ménagère, épouse commune en biens de Armand Labelle, résidant et domiciliée au 995 de la 100e avenue à Chomedey, Ville de Laval, dans le district de Montréal,

Requérante

-vs-

ARMAND LABELLE, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ARMAND LABELLE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 27 février 1974

JEAN-GUY VAUGEOIS
REGISTRAIRE-ADJOINT

SAINT-AUBIN CHARBONNEAU
& LAVIOLETTE
15, boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval
H7G 1B3
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-001660-743
JUNE MCINTOSH

Partie Demanderesse

-contre-

WILLIAM O'DEA

Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse William O'Dea est par les présentes requise de comparaître sans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.

St-Hubert, le 5 mars 1974

REGISTRAIRE
JACQUES PERRON

Lamarre, Lacroix, Tremblay,
Avocats
3258 Grande-Allée,
St-Hubert
678-9936

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-036965-73

ALPHA GEMME, camionneur, résidant et domicilié au numéro civique 2180, de la Route 7, app. 4, dans les ville et district d'Iberville,

requérant,

-vs-

DAME YVONNE BROCHU, d'adresse inconnue,

intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée Yvonne Brochu est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ AVIS DE PLUS qu'à défaut par vous de signifier et déposer à votre comparution ou votre contestation dans les délais sus-dits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce qu'il sollicite contre vous.

Saint-Jean, ce 27 février 1974

Jacques Perron
Registraire.

ME CLAUDE DENAULT,
Avocat,
209, rue Richelieu,
Saint-Jean, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Dvision des Divorces)

NO: 100 12-039754-746

DORA JOP, épouse séparée de biens de Bruno Salata, résidant et domiciliée au 5840 Hautbois, app. 9, St-Léonard, district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

BRUNO SALATA, d'adresse inconnue,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (e) BRUNO SALATA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissées à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 4 mars 1974

ME W. LEFEBVRE

HARGREAVES, MONETTE, TRUDEL, LEDUC
AVOCATS
5125, RUE DU TRIANON, suite 230
MONTREAL H1M 2S5 — Tél.: 354-1520

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-039747-747

DAME MADELEINE GIROUX, épouse contractuellement séparée de biens de Jacques Dubreuil, résidant et domiciliée au 8629, rue Souligny, à Montréal, district de Montréal,

Requérante

-vs-

JACQUES DUBREUIL, d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JACQUES DUBREUIL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 5 mars 1974

(S) JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Johanne Gagnon Trudel
5125, rue du Trianon
suite 230
Montréal H1M 2S5

Voir autres Avis légaux, en page 26

'Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date le 28 février, 1974 à CAMERON FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Creations Patapouf Inc. a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1 mars 1974 sous le numéro 2496781".

Avis est donné par les présentes qu'en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2495275 la Mercantile Bank of Canada ("La Banque") a de nouveau cédé et transporté à TRANSTRADE LTD. tous ses droits, titres et intérêts en vertu d'un acte de transport de dettes de livres consenti par le client en faveur de la Banque, en date du 7 août 1968 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2091135, Montréal, ce sixième jour de mars 1974.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-039841-741

DAME MARIE ROSE ROY, ménagère domiciliée et résidant au 6365 Boyce dans les cités et district de Montréal.

Requérante

-contre-

JOHN CLARENCE KEANY, présentement d'adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JOHN CLARENCE KEANEY est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 7 mars 1974

M. W. Lefebvre
régistraire

Mes Pilon & Lagacé, avocats
3440 est Ontario
suite 410
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que MONTREAL SPEEDY EXPRESS INC. permis no: s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à exploiter le permis 21636-V appartenant à Alain Durivage Inc. Tout intéresse peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les (4) quatre jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

Benoit Groleau
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que ATOMIC TRUCK CARTAGE LTD. 400, rue Norman, Ville St-Pierre, Prov. Québec, permis no: 11217-V laquelle est autorisée en vertu de son permis de desservir:
a) Montréal-Métropolitain
b) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles de cette localité demande le droit additionnel suivant: A l'occasion du service précité, la requérante veut être autorisée à utiliser pour le service et pour le compte de OGILVY FLOUR MILLS CO. LTD., les remorques citernes appartenant à cette dernière expéditrice sur le territoire ci-haut mentionné Ladite Ogilvy Flour Mills Co.
Ltd, 460 Mills, Montréal, demandant en retour le droit de louer les remorques suivantes:
Butler 66, série 3515BPAM, licence RX6629.
Trail 69, série E40430, licence RX6630
Bedard 67, série 671206, licence RX6631
à ATOMIC TRUCK CARTAGE LTD. pour le transport de la farine en vrac lui appartenant sur le territoire plus haut désigné.
Tout intéresse peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.

ADRIEN R. PAQUETTE,
Procureur de (du) requérant(e)
PAQUETTE PAQUETTE PERREAULT & RIVET
AVOCATS-BARRISTERS

On distingue, à gauche, l'un des bâtiments du Commodore Yacht Club au quai duquel viennent s'amarrer des hydravions privés dont le vrombissement des moteurs, source de pollution sonore pour Laval et Montréal, trouble le sommeil et la quiétude des nombreuses personnes âgées occupant des pavillons et des résidences du quartier, sur les deux rives de la rivière des Prairies. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Entre les ponts Viau et Papineau-Leblanc

Comme hirondelles de cauchemar, les hydravions hantent les riverains

par André Tardif

L'arrivée hâtive du printemps annonce un véritable cauchemar pour quelques milliers de Lavallois et de Montréalais établis en bordure de la rivière des Prairies, entre les ponts Viau et Papineau-Leblanc.

Ces riverains appréhendent la fonte prochaine des glace qui permettra aux hydravions de recommencer à fréquenter la base du Commodore Yacht Club, située dans le secteur Pont-Viau.

Des rumeurs circulent depuis quelque temps selon lesquelles le ministère fédéral des Transports, à la suite de nombreuses plaintes, songerait à retirer le permis aéronautique au Commodore, l'un des clubs privés d'embarcations hors-bord les plus importants de la région métropolitaine et base de ravitaillement pour hydravions.

"C'est à un vacarme intolérable que nous soumettent ces avions-là", de dire une citoyenne octogénaire de la résidence Rivière-des-Prairies, l'un des immeubles les plus vulnérables parmi ceux que l'on retrouve des deux côtés du plan d'eau constitué par un barrage de l'Hydro-Québec en aval et suffisamment étendu pour permettre à de petits hydravions d'y décoller ou d'y amerrir.

"Un bon jour, déclare une riveraine montréalaise, un de ces appareils-là s'abattra sur un pont à une heure de pointe, et ce sera le désastre. Les autorités agiront mais il sera trop tard."

Une rapide enquête révèle que les hydravions pourront encore fréquenter, pour l'instant du moins, leur base du Commodore.

M. Jean-Louis Bibeau, préposé aux affaires publiques pour le compte du ministère des Transports à Montréal, reconnaît qu'il a reçu certaines plaintes à ce sujet l'an dernier. Mais pas en nombre suffisant pour justifier la révocation du permis du Commodore.

Au service de l'urbanisme de Laval, on s'étonne d'apprendre que les hydravions suscitent des plaintes et provoquent des rumeurs de toutes sortes. Le club ne déroge pas aux lois municipales du zonage et il peut même connaître une certaine expansion sur l'eau.

Le Commodore a d'autre part indiqué qu'un nouveau quai pour hydravions sera ajouté cette année afin de recevoir un nombre accru d'appareils. Une vingtaine y avaient élu domicile l'an dernier et plusieurs autres venaient s'y ravitailler.

M. Armand Archambault, président-administrateur et l'un des trois actionnaires du Commodore, affirme que le club n'est pas en danger de perdre son permis fédéral.

Il avoue avoir eu vent de certaines plaintes de riverains.

"Vous savez, dit-il, tout le monde conteste et proteste de nos jours, mais il ne faut pas s'en faire avec ça."

M. Archambault précise que sa base accueille des hydravions en provenance d'un peu partout, "plusieurs Américains", pour fins de ravitaillement.

Qui sont les deux autres actionnaires du Commodore?

"Ah là, vous me demandez quelque chose que je ne peux pas vous dire."

Sur la rive montréalaise, M. André Bergeron, directeur du service de l'animation sociale à la résidence Berthiaume-du-Tremblay, une autre maison pour l'âge d'or, déclare:

"Il est vrai que je ne suis en fonctions que depuis trois semaines, ajoute-t-il, mais je peux quand même vous dire qu'une couple de résidents

Voir page 2: Hydravions

La CPQ peut enquêter sur la conduite de 4 policiers acquittés

La Cour d'appel du Québec a refusé hier d'émettre un bref d'évocation visant à empêcher la Commission de police du Québec de faire enquête sur la conduite de quatre policiers, dont deux membres de la Sûreté du Québec, relativement à des incidents survenus dans la nuit du 14 au 15 septembre 1969 à Ville Mercier.

Les quatre policiers avaient été accusés d'assaut et finalement acquittés par un juge des sessions.

Plus tard la Commission de police les avisait de son intention d'instituer une enquête sur leur conduite et les policiers s'adressaient à la Cour supérieure pour demander l'émission d'un bref d'évocation pour empêcher l'instruction d'une telle enquête.

Les requérants avaient allégué notamment que la Commission de police n'avait pas juridiction pour faire enquête relativement à des faits déjà soumis à un tribunal judiciaire et au sujet de policiers déjà acquittés par le tribunal judiciaire.

La Cour supérieure avait refusé d'émettre le bref demandé en statuant que la Commission de police n'ayant pas commencé son enquête on ne pouvait préjuger du fait qu'elle allait outrepasser ses compétences.

Au surplus, la Cour supérieure établissait une différence entre un acte criminel jugé devant les tribunaux judicaires et la conduite d'individus membres d'une corporation professionnelle au chapitre de l'éthique. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un tribunal judi-

Voir page 2: La CPQ

week-end

AUJOURD'HUI

A 9h, à l'Université du Québec à Montréal, 355, rue Sainte-Catherine ouest, colloque organisé par le module économique sur l'énergie: "Une crise au visage multiforme".

●

A 9h30, à la Polyvalente Jeanne-Mance, 4240, rue Bordeaux, entrée Marie-Anne, le Conseil central de Montréal (CSN) organise une séance d'information sur les élections à Montréal.

●

A 10h, à l'hôtel Bonaventure, salle Westmount, l'Association des chirurgiens-dentistes étudiera les offres gouvernementales relativement aux soins dentaires pour enfants.

●

A 10h, au 350, rue Boucher est, colloque organisé par les étudiants-adultes du Centre de la Main-d'oeuvre du Canada ayant pour thème les relations entre les étudiants et l'organisme fédéral. Une assemblée générale sera tenue dimanche après-midi.

●

A 14h, au 555, rue Crémazie est, colloque organisé par la Caisse populaire Saint-Alphonse sur le rôle social des caisses populaires et des associations coopératives d'économie familiale.

●

A 19h30, au sous-sol de l'église Sainte-Bernadette, 6900, 16e avenue Rosemont, bal musette au profit des scouts de la paroisse.

●

A 20h, au sous-sol de l'église Saint-Mathias, 1500 A Orléans, M. Marcel Masse assistera à une rencontre amicale avec des militants progressistes-conservateurs du comté d'Hochelaga.

●

A 20h, à la salle "le théâtre" du Centre culturel Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, fête populaire pour célébrer le premier anniversaire du syndicat national des chauffeurs de taxi de Montréal.

●

A 21h, au 452, rue Notre-Dame est, l'Union nationale belge de Montréal organise un bal folklorique Wallon.

●

Les comités de défense du docteur Morgentaler organisent un tribunal populaire sur les lois concernant l'avortement et une manifestation sur la colline parlementaire à Ottawa.

DEMAIN

A 9h30, au salon Maisonneuve de l'hôtel LaSalle, le président de la CSN, M. Marcel Pepin donnera une conférence sur le système d'enseignement devant le Conseil fédéral de la Fédération nationale des enseignants québécois.

●

A 14h, au 3429 avenue Laval, manifestation populaire contre un projet de développement immobilier menaçant le Carré Saint-Louis.

●

A 14h30, à l'Oratoire Saint-Joseph, début des grandes manifestations préparatoires à la fête de Saint-Joseph. Le prédicateur sera le père François Sailler, O.M.I. qui a choisi le thème "Vivre avec l'Esprit-Saint".

●

A 19h, au Centre culturel d'Outremont, 1857, Van Horne, causerie pour célibataires "seulement". Le conférencier, Me Ralph Cohen, spécialiste des causes de divorce, a choisi de développer le thème suivant: "Le mariage devrait-il être aboli".

●

A 20h, au Centre Immaculée-Conception, 1855, Rachel, les Services récréatifs et culturels organisent une danse pour personnes âgées.

tribunaux

par Guy Deshaies

Un ancien policier est jugé coupable de conspiration et vol par effraction

Un policier de la Ville de Montréal, M. Richard Léveillée, a été déclaré coupable de conspiration et de vol par effraction, hier par le juge Maurice Rousseau qui a ordonné son incarcération jusqu'à la date des représentations sur sentence le 12 mars prochain.

Le juge Rousseau fixera alors les dates de procès des co-accusés dans cette affaire dont un autre policier, M. Yves Lalonde, qui aurait accompagné le policier Léveillée lors de la perpétration des crimes reprochés.

Cette affaire remonte au mois de décembre 1969. Léveillée et Lalonde travaillaient de nuit sur une ambulance de la police dans le secteur du poste 19.

Selon le témoignage d'un co-conspirateur, les deux policiers assistaient à la perpétration de vols par effraction commis par les autres accusés, ils escortaient les voleurs chargés de leur butin jusqu'au boulevard Métropolitain où le camion des voleurs se dirigeait vers les Laurentides.

En échange de leur silence et de leur protection les voleurs récompensaient les deux policiers par des sommes d'argent.

Les accusations portaient sur trois vols, deux par effraction et un vol simple, commis dans le secteur des rues Jean-Talon et Saint-Laurent entre le 8 et le 11 décembre 1969.

Le juge Rousseau résume les faits en se basant sur le témoignage d'un complice.

Dans son jugement de 42 pages le juge Rousseau examine la jurisprudence et les règles de droit en matière de crédibilité des complices. Il en vient à la conclusion que lorsqu'un complice est corroboré par les faits et par d'autres témoins et qu'il est avéré qu'il dit la vérité, son témoignage a le même poids qu'un autre et il ne peut être écarté.

Comme il y avait preuve de la perpétration des vols, de la participation des conspirateurs en présence des policiers et de la non-intervention de ces derniers qui escortaient même les voleurs, le juge Rousseau en arrive à la conclusion que le policier Léveillée s'est rendu coupable de conspiration dans les trois vols et coupable des vols. Il rejette les chefs de complicité après le fait portés contre Léveillée.

Le juge ajoute que le policier porte une responsabilité spéciale qui va de pair avec les pouvoirs qui lui sont octroyés pour empêcher les violations à la loi et à la paix publique.

Les cinq autres accusés dans cette affaire demeurent en liberté sous cautionnement mais les deux policiers ont déjà été expulsés de la police de la CUM.

Au moment de la perpétration des délits, vols dans des manufactures, Léveillée comptait 15 années de service au sein de la police de Montréal.

Un importateur de monnaie rare attendra en prison

Kosta Barlas, 45 ans, vice-président d'une compagnie de peinture à Chicago, a pris le chemin de la prison, hier, après avoir admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir importé au Canada une collection de pièces de monaies rares volées au Dr Hewitt Judd, de Omaha, Nebraska, en 1965.

Le 25 mars 1973, Barlas arrivait à Montréal à bord d'un DC-8 de Swiss Air, venant de Zurich.

Il n'avait eu aucune difficulté à passer les douanes mais son voisin de siège, numismate amateur, avait alerté la police relativement aux révélations que lui avait faites Barlas durant le voyage.

Selon ce témoin, M. Barlas avait pris plusieurs cocktails et lui avait confié qu'il avait sur lui une collection de pièces de monnaies grecques et romaines qui dataient de 600 ans avant Jésus-Christ.

Barlas avait alors exhibé des photos et son voisin avait cru reconnaître des pièces appartenant à la célèbre collection du Dr Judd, volée quelques années plus tôt aux Etats-Unis.

Barlas comptait vendre cette collection à Montréal pour le prix de $65,000 bien que la collection fût évaluée à $700,000.

Témoin à l'enquête, le Dr Judd avait reconnu ses précieuses pièces mais il avait révélé que sa police d'assurance ne couvrait que la valeur nominale des pièces achetées une à une depuis 25 ans au prix global de $86,000.

Le célèbre numismate avait déclaré que la compagnie d'assurance avait payé les $86,000 mais qu'elle était désormais en droit de garder les pièces retrouvées.

Quant à Barlas, son avocat, Me Harvey Yarofsky, a fait valoir qu'il attendait une sentence dans le district judiciaire de Chicago pour la même affaire, à savoir d'avoir transporté la collection volée et qu'il serait puni deux fois pour la même offense.

Le juge Bernard Bilodeau a fixé la sentence à mercredi prochain mais a ordonné l'incarcération de Barlas en attendant.

Martin à Caracas

OTTAWA (PC) — Le sénateur Paul Martin, leader du gouvernement au Sénat, représentera le gouvernement canadien lors des cérémonies d'investiture du nouveau président élu du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, qui auront lieu du 11 au 16 mars prochain.

Robert Burns

La CSD devra inévitablement se politiser

par Gilles Francoeur

Selon le député péquiste Robert Burns, la Centrale des syndicats démocratiques "devra inévitablement se politiser de plus en plus comme le reste du mouvement ouvrier". Je crois, a ajouté le leader parlementaire du PQ, qu'il est inévitable qu'une centrale comme la CSD soit amenée "à prendre position sur toutes les lois qui concernent l'action syndicale, le Code du travail et les problèmes économiques qui touchent les travailleurs".

M. Burns a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse qui a suivi sa visite des lignes de piquetage dressées par les grévistes de J & P Coats, sur le boulevard Pie IX. Ces travailleurs, en grève depuis le 12 janvier, sont affiliés à la CSD. C'était la première rencontre officielle entre un représentant du Parti québécois et la CSD, représentée par son vice-président, M. Jean-Paul Hétu.

Il serait toutefois inexact de parler de lune de miel PQ-CSD car, comme devait le préciser M. Hétu, la CSD entend éviter "les pièges de la politique partisane". La rencontre devait cependant dans son esprit "servir à dissiper les malentendus et les accusations sans fondement" qui avaient fait suite à la scission des trois "D" de la CSN. M. Burns a tenu lui-même à préciser à ce sujet qu'il n'avait jamais accusé à cette occasion la CSD de "collusion" avec le Parti libéral, qui aurait ainsi tenté en coulisse de faire une brèche dans le front commun des employés de la fonction publique, alors en pleine bataille.

Le député péquiste a souligné qu'il apportait son appui personnel aux grévistes parce que la plupart habitent son comté et que certains ont milité à titre individuel dans son organisation lors

Voir page 2: Burns

L'épiscopat québécois envisage une relance de l'action catholique

par Jean-Pierre Proulx

Estimant qu'il "est urgent d'opérer une relance de l'action catholique", les évêques du Québec, réunis cette semaine à Valleyfield, ont décidé de confier à leur secrétaire général adjoint, M. Fabien Leboeuf, "le soin de reprendre l'analyse du rapport Dumont dans ce domaine, d'en faire ressortir les principales lignes d'orientation, de favoriser des expériences-pilotes et de faire rapport à l'assemblée plénière".

On sait que M. Leboeuf a été engagé il y a quelques mois par l'épiscopat précisément pour s'occuper des laïcs. Il a, au cours de la réunion de l'épiscopat, présenté un rapport d'étape de ses activités dont on n'a malheureusement pas eu copie. L'évêque de Valleyfield, Mgr Bélanger, a toutefois précisé hier, au cours de la conférence de presse que l'action catholique demeurait encore vivante en milieu ouvrier. La JOC et le MTC y sont encore très actifs. Mais sur l'ensemble de la situation, les évêques connaissent peu de choses et ce sera précisément une tâche de M. Leboeuf de faire le point là-dessus.

Cette préoccupation des évêques du Québec pour l'action catholique s'inscrit d'autre part dans une perspective plus large qui englobe toute l'éducation permanente de la foi, sujet qui a fait l'objet de toute une journée de délibération. On sait que l'automne dernier, les évêques avaient consacré une large partie de leur assemblée à ce sujet. Il s'agissait de donner des suites à cette session d'étude.

Concrètement, les évêques ont recommandé que l'expérience des "Chantiers", qui devait se terminer cette année (après trois ans), se poursuive encore en 1975.

Ils souhaitent en outre que les équipes de "Chantier deviennent de plus en plus des lieux où échangent et s'engagent pasteurs, théologiens et membres du Peuple de Dieu", pour que les premiers puissent se confronter avec "le monde ordinaire".

Les évêques veulent aussi que l'on favorise le lien entre la paroisse et l'enseignement religieux scolaire et que l'on voit en particulier à ce que les messes pour les jeunes s'inspirent de l'esprit et du style de la catéchèse en utilisant les avenues ouvertes par le Directoire romain pour les messes d'enfants.

"Les évêques souhaitent aussi que la paroisse, en continuant de se renouveler, favorise l'éducation permanente de la foi et qu'elle tende de tous les dynamismes qui la composent, à devenir une communauté confessante". Interrogé sur le sens de cette nouvelle expression qui vient d'entrer dans le vocabulaire ecclésial, l'archevêque de Rimouski, Mgr Gilles Ouellet, a répondu: "Pour dire les choses simplement, cela veut dire qu'il faut qu'il apparaisse que les gens vivent de l'Evangile".

On a aussi précisé par des exmples: dans une paroisse de Valleyfield, des gens pauvres considérés comme marginaux ont commencé à se regrouper dans une communauté de cheminement. "Ils s'intégreront à la paroisse, a dit Mgr Bélanger, dans la mesure où ils le voudront".

Les évêques, collectivement, déclarent en outre qu'ils "voient avec espérance se créer de multiples formes de communautés confessantes dans les écoles, les hôpitaux, chez les jeunes et dans les autres milieux."

Enfin, toujours dans le contexte de l'éducation permanente de la foi, les évêques ont adopté une position de principe concernant la liturgie: "Nous croyons, déclarent-ils, que nos célébrations doivent refléter l'expérience chrétienne vécue par les baptisés; qu'elles doivent exprimer en conséquence tant la condition humaine concrète des chrétiens que la dimension globale de la vie de foi; qu'elles doivent aussi trouver dans la Parole de Dieu leur motivation profonde et leur sens plénier". L'épiscopat estime en effet "que le langage liturgique doit être très proche du vécu des chrétiens et exprimer leur expérience mais qu'il doit aussi transcender le langage ordinaire, sans quoi il se confond avec la vie et ne peut lui donner un sens véritable".

Les évêques présents à la conférence de presse n'ont pas pu toutefois dire jusqu'où ils étaient prêts à aller dans les aménagements concrets en regard de

Voir page 2: L'épiscopat

COURS DE TISSAGE LECLERC
Débutant le 1er avril
10 leçons de 2 heures
$60.00
Cours de Tapisserie Gobelin
Débutant le 1er avril
10 leçons de 3 heures
$85.00
(Permis du Min. de l'Éducation #749535)
Inscription dès maintenant
381-5782 ou 384-9500
CENTRE DE TISSAGE LECLERC WEAVING CENTER
FILIALE DE LECLERC INDUSTRIES
9210, RUE LAJEUNESSE MONTREAL, 354/384-9500

FLEURS PERLÉES
Faites vous-mêmes de beaux bouquets et arrangements de fleurs perlées.
Des cours s'organisent actuellement.
Pauline Polsky
482-5408

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet
IMMEUBLES GOULET REALTIES
(Consultez)

M. Goulet
(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE
Tél.: 526-6655

éditorial

L'expérience linguistique des autres

Pendant qu'à un océan de distance, M. François Cloutier tente de ne pas trop se contredire sur des projets qui ne semblent guère arrêtés, le Centre international de recherches sur le bilinguisme, rattaché à l'université Laval, publie une étude qui ne manque pas d'intérêt dans le contexte actuel. (1)

Sur les lèvres de porte-parole de ceci et de cela dont l'intransigeance n'a souvent d'égale que l'ignorance, on entend parfois affirmer que rien n'est plus simple, pour une majorité qui le veut, que d'établir par voie législative sa souveraineté linguistique. Or, le professeur Jean Falch a procédé, sous les auspices du Centre de recherches sur le bilinguisme, à un examen embrassant l'expérience de quelque 30 pays européens sous ce rapport. Les conclusions qu'il en tire ne justifient aucun globalisme. Elles induisent, au contraire, à penser que les textes de loi, dans une majorité des pays étudiés, vont plutôt dans le sens du respect des droits des minorités que dans le sens d'un monolithisme commandé par les droits de la majorité.

•

Les textes législatifs ne suffisent certes pas à rendre compte de manière absolument fiable de l'expérience réelle de chaque pays. Les pays socialistes, par exemple, affirment très fortement dans leurs textes constitutionnels et législatifs leur respect des langues minoritaires, par opposition aux pays "libéraux" dont les constitutions sont souvent muettes à ce sujet. "La protection dans les pays de l'est, note vite Jean Falch, quoique toujours présente, est toutefois fictive, puisqu'elle n'empêche ni l'immigration, ni l'assimilation". Comme, d'autre part, "les droits de l'homme ne sont guère respectés dans ces pays", les droits linguistiques, même lorsqu'ils sont définis dans des lois, ne sont pas pour autant assurés en pratique.

Cette réserve étant faite, des pays comme la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie sont peut-être ceux qui vont le plus loin, en matière de droits linguistiques, dans la voie de l'ouverture. La Tchécoslovaquie se définit depuis la réforme constitutionnelle de 1968 comme un Etat fédéral composé "de deux peuples frères égaux en droits". A l'article 6 de sa constitution, on lit même ces phrases étonnantes: "Les langues tchèque et slovaque sont utilisées avec la même valeur juridique, dans l'adoption des lois et des autres actes juridiques obligatoires généraux. Les deux langues sont utilisées avec la même valeur juridique dans les actes de tous les organes d'Etat de la République socialiste tchécoslovaque et des deux Républiques dans la procédure devant eux et dans toutes les autres relations avec les citoyens".

En plus de deux nations constituantes, la constitution tchécoslovaque reconnaît quatre nationalités, avec, pour chacune, le droit à l'instruction dans sa langue, le droit au plein épanouissement culturel et le droit d'utiliser sa langue au cours des procédures devant les organes d'Etat dans les régions habitées par chacune. Cela existe dans un pays où la nation tchèque forme environ les deux tiers de la population totale.

La constitution de la Yougoslavie, adoptée en 1963, parle un langage analogue. Elle proclame tous les citoyens "égaux en droits et en devoirs, sans distinction de nationalité, de race, de religion, de sexe, de langue, d'instruction et de condition sociale". Les "langues et écritures des peuples de Yougoslavie" sont proclamées "égales en droits". Sur le territoire d'une république, "les nationaux de la Yougoslavie ont le droit de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle". Seules les forces armées, où la langue serbocroate est de rigueur, font exception à la règle générale.

Autre cas intéressant: celui de la Finlande, qu'étudia naguère la commission Laurendeau-Dunton. Avec une population comprenant 92% de Finnois et seulement 7.4% de parlant suédois, ce pays proclame dans sa constitution le finnois et le suédois comme "langues nationales de la République". Il enjoint dans le même texte constitutionnel au législateur de faire en sorte que soit garanti "le droit des citoyens finlandais d'employer devant les tribunaux et devant les autorités administratives, dans leurs propres affaires aussi, leur langue maternelle, le finnois ou le suédois". Il fait enfin à l'Etat une obligation de "subvenir selon des principes identiques aux besoins intellectuels et économiques" des deux communautés linguistiques.

Maints autres pays, sans aller aussi loin, traitent tantôt dans leur constitution, tantôt dans des textes solennels, des droits de leurs minorités linguistiques. C'est presque toujours pour garantir qu'en matière scolaire, en particulier, ces minorités pourront disposer d'institutions répondant à leurs besoins propres. L'Etat qui s'occupe, en définissant sa politique linguistique, de sauvegarder les droits des minorités existant sur son territoire, n'est pas une exception, du moins dans ce continent de vieille tradition civilisée qu'est l'Europe. Il obéit, au contraire, à une pratique fortement répandue et à une nécessité qu'il n'est pas seul, loin de là, à reconnaître.

•

On serait tenté de penser, en entendant certains plaidoyers, que le nombre, en cette affaire, est tout. En réalité, le contraire est plutôt vrai. La Finlande, avec une population à 92% finnoise, reconnaît officiellement la langue de sa minorité suédoise. Il en va de même de la Suisse: avec une population qui parle l'allemand à 73%, ce pays compte trois langues officielles, dont une (moins employée dans les organes de l'Etat fédéral, il est vrai) qui n'est parlée que par 4% des citoyens.

A partir de là, les choses se compliquent singulièrement. Certains Etats confèrent un statut d'égalité à deux ou plusieurs langues. D'aucuns le font toutefois sur la base du principe territorial, c'est-à-dire que le statut accordé à telle ou telle langue est délimité en fonction du territoire où se retrouvent surtout ceux qui la parlent. D'autres le font sur la base du principe de personnalité, c'est-à-dire que l'égalité accordée à une langue s'applique à tous les citoyens qui la parlent, dans quelque partie du territoire national qu'ils habitent.

Dans une seconde famille d'Etats, une langue prédomine juridiquement, mais d'autres langues se voient accorder une reconnaissance limitée: c'est le cas, entre autres, de la France, des Pays-Bas, de l'Autriche, du Danemark, de l'Italie, tous Etats unilingues, mais qui ont été amenés par l'histoire à reconnaître des droits précis à des groupes minoritaires vivant sur leur territoire.

Le professeur Falch range les pays étudiés en deux catégories: les Etats "bi ou plurilingues égaux", dans lesquels l'Etat reconnaît officiellement le bi ou le plurilinguisme à l'ensemble ou à une partie du territoire, et les Etats "bi ou plurilingues inégaux", dans lesquels l'Etat ne reconnaît qu'une langue officielle à l'ensemble de son territoire mais protège par des mesures législatives ou constitutionnelles l'existence d'une seconde langue sur l'ensemble ou une partie du territoire.

On sera enclin à ranger le Québec dans la seconde catégorie, vu qu'il s'apprêterait, selon maintes indications, à proclamer bientôt le français seule langue officielle sur son territoire. Si l'on examine cependant l'expérience et la situation des pays que Falch range dans chaque catégorie, c'est nettement à la première famille, plutôt qu'à la seconde, qu'il convient de rattacher le Québec. La France, avec ses récentes mesures oppressives à l'endroit de ses minorités bretonne et autres, vient de donner, en matière linguistique, un exemple que le Québec n'a aucun intérêt à suivre. C'est nettement du côté de pays comme la Suisse, la Belgique, la Finlande, la Tchécoslovaquie, que nous pouvons puiser des inspirations utiles.

Le Québec aura intérêt, par ailleurs, à ne pas verser dans le travers de certains pays qui ont cru pouvoir tout réglementer en matière linguistique et qui constatent, quarante ans plus tard, que leurs problèmes sont demeurés intacts. Qu'il retienne de l'expérience des autres certaines règles civilisées comme celles qui prévalent dans plusieurs pays en matière de législation scolaire, de rapports entre citoyens et gouvernants, entre supérieurs et inférieurs. Qu'il s'inspire, pour le reste, en particulier pour la question complexe des immigrants, de sa propre réalité et de sa propre sagesse. Il ajoutera ainsi un chapitre nouveau à un droit encore très embrouillé dont on ne saurait attendre de règles toutes faites.

Claude RYAN

(1) Falch, Jean — Contribution à l'étude du statut des langues en Europe — Les Presses de l'université Laval, Québec, 1973.

Le mot du silencieux

Jeunesse singulière

par ALBERT BRIE

La jeunesse, on le sait, commence avec la puberté au moment où l'esprit dépérit au profit du corps qui enfle. Cette impasse n'est pas gaie. Certes! ce ne le fut jamais si peu que de nos jours. Avoir 16 ans en 1974 n'a rien de réjouissant. Ceux qui parlent de la chance des adolescents sont des farceurs.

Des éducateurs répandent que la jeunesse actuelle est grave. Ils ont raison. Si j'étais de la fournée, je ne trouverais pas le compliment flatteur. La gravité est moche, elle n'est pas respectable. Et les adultes traitent leurs héritiers avec trop de solennité. Ne nous étonnons pas si ces derniers aiment le fracas, cultivent le mauvais goût et affectent des moues de blasé.

De quelle façon blasons-nous nos enfants? L'homme est un animal social, a-t-on dit. Mais nous avons mal compris: c'est "animal sociable" que nous avons entendu. Notre grande affaire est de civiliser nos petits barbares. Nous ne tolérons plus de les voir sauvages et naturels. Les faire grandir vite en sagesse et en grâce, telle est notre intention. Le résultat fait qu'ils grossissent plutôt en morosité et en singerie.

Les pédagogues ont trouvé que plus l'enfance est tendre, plus elle est réceptive. Ils prêchent donc qu'on lui bourre le crâne au seuil de la vie. Comme le marmot accueille bien les microbes, pourquoi ne serait-il pas aussi le parfait gobeur d'instruction?

Que les enfants prodiges pullulent, rien n'est moins étonnant. Tel parle à deux ans comme s'il en avait quatre; tel autre à trois ans connaît par coeur toutes les simagrées du monde; un troisième à quatre ans discutera comme un casuiste sur la liberté qu'il a de porter son couteau à sa bouche. Leur génie consiste à entrer dans nos conformismes.

Nous autres, parents, nous savons pourtant à notre corps défendant que la résistance du garçonnet et de la fillette au dressage est féroce. Cela se comprend aisément: ils défendent leur liberté avec toute l'âpreté de leurs instincts. Les mettre à notre main le plus tôt possible est une grande astuce.

Aujourd'hui encore, des gens de mon âge reprochent à leurs vieux parents de ne pas les avoir instruits des réalités de la vie. Pour éviter que leur descendance ne connaisse un même désarroi, ils la renseignent avant même qu'elle n'entende quelque chose à ces révélations. Hier, on disait: "il sera toujours temps de savoir". Aujourd'hui, on clame: "il faut aller au-devant des questions." Nous avions des retards à rattraper; nos enfants ont des avances à perdre.

Il n'est plus possible que les jeunes se mettent à l'heure. Leur difficulté à vivre tient beaucoup au fait qu'ils sont incapables de faire coïncider ce qu'ils absorbent avec leur faculté d'assimilation. La vue qu'on leur fait prendre du monde actuel les fait trop vieux trop jeunes. S'il est désolant de constater que les gens de mon âge n'ont pas joui de leur adolescence, n'est-il pas plus tragique que nos suivants ne retiennent rien de leur enfance? Mes contemporains ont blâmé leurs parents de ne pas leur avoir ouvert les yeux. Voyez si nos successeurs ne nous accusent pas d'avoir braqué dans les leurs la lumière trop crue de la "vérité".

Les "vérités" de la vie qui arrivent à la connaissance de nos enfants, il ne dépend presque plus des éducateurs de les en informer. Tout conspire à les "instruire" prématurément. Voyez, par exemple, comme la télévision à l'échelle planétaire écornifle partout; dans les ambassades et dans les galetas, sur les champs de haine et dans les maisons d'amour. L'éducateur arrive après le spectacle, débordé, pour expliquer, ordonner et rationaliser une matière trop vaste, confondante, absurde. Dans ces conditions, l'éducateur improvise, bâcle. Les maîtres doivent d'abord apprendre à maîtriser leur propre panique.

C'est sans ironie que je dis que la jeunesse est morne. D'ailleurs, je pourrais dire de ma génération que quand elle n'est pas énervée, elle est hébétée. Tous, nous ne sommes pas loin de nous ressembler, n'est-ce pas?

Nous ne savons trop ce que nous voulons que nos rejetons soient. (Rejeton, quel curieux mot!) Un instant, nous les aimerions avertis et virils; l'instant d'après, nous les souhaiterions naïfs et étonnés. Qu'ils aient l'air homme et enfant dans le même temps, voilà notre chimère. Or, ils ont choisi la formule médiane: ni fille ni garçon, ni ange, ni bête.

Le troupeau que forme la jeunesse est ennuyeux à regarder. Oui! mais il se peut que celle-ci ne veuille justement pas qu'on le regarde, qu'on en tienne compte. Pour ma part, je crois que les jeunes, ensemble, sont partis à la quête de leur Saint-Graal, cet idiot petit bout de bois que nous leur avons arraché des mains pour le remplacer par des jouets "éducatifs".

bloc-notes

A la remorque d'une locomotive cubaine

Cuba aura bientôt ses locomotives. Les ouvriers montréalais de la MLW-Worthington Ltd conserveront leurs emplois. Deux gars bien de chez nous accéderont enfin à la tête de cette compagnie bien canadienne. La société mère aux Etats-Unis touchera quand même ses profits à même la vente de ces terribles engins à l'ennemi. Et le financier de la transaction, le gouvernement d'Ottawa, l'ineffable gardien de la souveraineté nationale, en aura été quitte pour une courbette à Washington. Dans sa barbe à La Havane, Fidel Castro peut bien rire.

Pendant en effet que l'ancien administrateur de la Brascan, et toujours secrétaire d'Etat à ce qu'il nous reste d'Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, demandait à Washington la permission de vendre ces locomotives à l'île socialiste des Antilles, le conseil d'administration de la filiale procédait à Montréal à une ingénieuse pirouette juridique.

Les administrateurs américains quitteraient leurs postes de direction, et leurs collègues canadiens adopteraient à l'unanimité la résolution fatidique. Ainsi nul citoyen américain n'aurait enfreint une loi de son pays, les négociations se poursuivraient avec Cuba, la filiale resterait propriété majoritaire de la Studebaker-Worthington Inc du New Jersey, Ottawa n'aurait pas à affirmer une souveraineté qu'il n'a pas, et Washington n'aurait plus à humilier publiquement un si fidèle allié. Il suffisait d'y penser. Après l'oeuf de Colomb, les locomotives de Cuba.

Saluons ce beau coup de la diplomatie cubaine. La Havane aurait sans doute pu acheter des locomotives ailleurs. Mais il fallait faire une nouvelle brèche, au moins psychologique et politique, dans le blocus que les Etats-Unis, contre toute raison, maintiennent depuis quinze ans autour de la seule république socialiste des Amériques. La loi américaine qui défend de commercer avec l'ennemi cubain n'en sera pas du coup retirée. Mais les sociétés américaines y verront, à moins qu'elles préfèrent conserver pour elles les "permissions" que leurs filiales étrangères doivent mendier au State Department.

Pendant des années le Canada s'est abstenu d'exporter dans certains pays "communistes" par crainte de déplaire à son puissant voisin du sud, dont le seul tort, en l'occurrence, était de ne même plus voir son propre intérêt commercial. De la sorte, Ottawa a limité les marchés extérieurs de nos entreprises et donc leur expansion et leur capacité d'exportation. Maintenant qu'il est permis de faire commerce avec l'ennemi, c'est encore les sociétés mères qui prendront la plus grosse part du gateau.

Gallup publiait cette semaine, au sujet du contrôle canadien des investissements étrangers, d'intéressants résultats de sondage. Dans toutes les provinces du pays et dans les trois partis politiques du Canada une forte majorité des citoyens est favorable à une loi qui restreindrait et contrôlerait désormais les investissements étrangers. Seulement 18% des gens s'y opposent. Et significativement, c'est le Québec qui fournit le plus fort contingent de citoyens "ouverts" à l'emprise étrangère. Faut-il croire que le gouvernement Bourassa devrait voyager plus à Cuba et moins en Haïti? Souhaitons qu'Ottawa lui apprenne par l'exemple à prendre un peu de graine... cubaine!

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

Le prix des rêves

par JEAN MARTUCCI

Le vocabulaire d'un siècle raconte son histoire. Le nôtre a fixé le sien depuis quelques décennies: évolution, changement, révolution, bouleversement, mutation, renversement... Et tout cela se fait si vite qu'on est tenté de le croire facile. Si, au-delà d'une imagerie mièvre et figée, on analyse un peu le récit évangélique de la Transfiguration, en particulier celui de Luc 9,28-36, on s'aperçoit qu'il rappelle une loi élémentaire de la vie: toute transformation coûte cher et les rêves qui se réalisent se paient à leur prix fort.

Jésus se retire un jour dans la montagne. La tradition parle du Tabor. En bas, dans les villes et les villages, on célèbre la fête des Tentes. C'est l'heure des manifestation populaires et des enthousiasmes collectifs. Chaque parti a son messie et croit pouvoir changer le pays en un rien de temps. Jésus, pendant ce temps, prie et réfléchit. La Loi et les Prophètes, symbolisés par Moïse et Elie, lui apprennent encore une fois que la libération des hommes dont il rêve ne peut être qu'un "exode", c'est-à-dire un départ, un sacrifice et un risque. Déjà illuminé par l'accomplissement de son rêve, il est quand même entouré de disciples "accablés de sommeil", comme il le sera bientôt à l'heure de son agonie. Sa révolution changera l'aspect du visage du monde, comme elle transfigure déjà le sien, mais il faudra y mettre le prix.

Pierre, Jean et Jacques restent pourtant accrochés au monde ancien et ne comprennent pas encore les exigences du passage à un ordre nouveau. Pierre voudrait garder tout ensemble Jésus, Moïse et Elie. Il se sent à l'aise dans ce statu quo: "Il fait bon d'être ici. Dressons-y trois tentes". Mais, "il ne sait pas ce qu'il dit". La révolution qui s'annonce impose aux disciples de renoncer à leurs confortables conceptions d'hier. C'est une perspective dont "ils sont effrayés". Jésus est Fils, Serviteur et Prophète, ce qui implique que certains conspireront contre lui (Psaume 2,2), qu'il n'usera pas de violence contre eux (Isaïe 42, 1-4) et que des hommes pourront ne pas écouter ses paroles (Deutéronome 18,18-19). Et, pourtant, c'est ce "Jésus seul" qu'ils sont invités à suivre. S'ils veulent participer à la réalisation de son rêve, ils devront, comme lui et avec lui, y mettre le prix.

Individus et nations ne peuvent survivre que par le rêve et l'utopie. Ils ont besoin d'une impulsion créatrice qui les projette en avant, au-delà de ce qu'ils pensent immédiatement possible. Mais cet élan vers l'avenir ne doit pas cacher la voie difficile qui y conduit. Les naissances ne surviennent pas sans accouchement et sans qu'on renonce au cordon ombilical. Le liberté ne s'acquiert pas sans d'inévitables renoncements qui révèlent la véritable échelle des valeurs de celui qui se libère. La vie ne croît que par morts successives. S'il veut être autre chose qu'un contemplateur de nuages, l'individu qui rêve doit être prêt à payer ce qu'il en coûtera pour réaliser son rêve; et il lui en coûtera sûrement quelque chose puisque la sagesse populaire dit déjà qu'on n'a rien pour rien. Les collectivités n'échappent pas davantage à la règle: si elles ne sont pas prêtes aux renoncements, elles ne pourront jamais faire avancer leur histoire. Leurs chimères ne seront qu'une "dernière ressource de malheureux", comme disait Rousseau, et leur malheur sera d'autant plus grand qu'elles auront rêvé en vain. Les prophètes d'aujourd'hui ne seraient que des marchands d'illusions s'ils ne rappelaient sans cesse à ceux qu'ils font rêver qu'"étroite est la porte et resserré le chemin" (Matthieu 7,14).

la parole du jour

"Ne vous réjouissez pas de mon malheur... Si je suis tombé, je me relèverai et, au milieu de mes ténèbres, le Seigneur est ma lumière." — Michée 7.8 (huitième siècle avant JC).

lettres au DEVOIR

La SSVP et les retards de l'aide sociale

M. Claude Forget,
ministre des Affaires sociales

L'objet de la présente concerne une situation difficile qui existe à Montréal, depuis le 1er janvier 1974, et ne cadre pas du tout avec un objectif fort louable énoncé dans votre conférence de presse du 5 février dernier. En effet les journaux nous ont rapporté votre préoccupation de mettre l'accent "sur la qualité et l'humanisation des services". Elle vise donc les bénéficiaires mêmes de l'aide sociale, et veut "les considérer comme des citoyens à part entière, et faire en sorte que cesse toute discrimination à leur endroit". Depuis toujours la Société de St-Vincent de Paul prône ce principe et elle y souscrit d'emblée.

Or depuis janvier les bureaux d'aide sociale sur le territoire de la ville de Montréal n'ont aucune latitude quant à l'avance de fonds, lors d'une demande initiale (sauf dans cinq catégories bien spécifiques: ex-détenus, sinistre, etc.), ni lors de retards dans l'arrivée des chèques mensuels pour les clients déjà acceptés. Cette mesure existait pour les clients desservis par les bureaux du ministère des Affaires sociales et l'on a voulu l'étendre à l'ensemble des cas (y compris ceux de Montréal), sous prétexte de diminuer le taux de fraudes, et de chercher une plus grande efficacité administrative que donnerait la centralisation.

Nous sommes entièrement d'accord quant à l'exercice d'un meilleur contrôle; la Société de St-Vincent de Paul s'élève contre toutes les formes de fraudes dans quelque domaine que ce soit (gouvernemental, social, etc.), de la pratique trop courante hélas des pots-de-vin, jusqu'à celle de la fraude fiscale. Cependant nous doutons de l'efficacité de la centralisation, quand nos quelque 1,500 bénévoles, répartis dans 172 paroisses du diocèse de Montréal constatent et doivent combler tous les jours des retards de cinq (5) à dix (10) jours pour les nouvelles demandes, et de 4,5 et 7 jours pour les chèques mensuels de secours. Nous doutons de l'humanisation des services quand nous constatons les effets néfastes, angoissants, de telles attentes. Les gens doivent continuer à vivre durant ce laps de temps. Qui supplée?... en 1974?... encore la St-Vincent de Paul. Ce n'est plus acceptable aujourd'hui comme ce l'était dans la première moitié du XXe siècle, alors que les services de bien-être étaient tout à fait inexistants, à quelque niveau que ce fut.

Nous ne croyons pas que la situation était si urgente pour opter si vite pour cette centralisation, sans consultation préalable avec les bénéficiaires et les agents de la loi d'aide sociale, et sur les modalités d'application, et sur les rebondissements possibles sur la clientèle plus nombreuse d'une grande ville. La ville de Montréal n'est pas un village éloigné en province, où tous les gens se connaissent, où le client pourra facilement obtenir crédit chez un marchand.

Dans ces circonstances, et si le M.A.S. ne veut et ne peut faire marche arrière, nous croyons que la situation pourrait s'améliorer si:

1— une émission quotidienne de chèque était élaborée;

2— les chèques non réclamés étaient retournés au bureau des Affaires Sociales de Montréal, rue St-Denis ou Champ-de-Mars;

3— un bureau central (de préférence le même que celui des chèques non réclamés) était autorisé à consentir une avance aux nouvelles demandes débordant les cadres des cinq catégories permises, avances allant de $20. à $50. de préférence en argent;

4— cette dernière mesure pouvait aussi s'appliquer dans les cas de retards dans la réception des chèques, d'erreurs de l'informatique, de retards de courrier, etc.

Pour la Société de St-Vincent de Paul, Conseil central de Montréal,
André BOYER, c.s.,
président.

Montréal, le 4 mars 1974.

Pour un regroupement francophone à l'échelle du continent

Une idée m'est venue en lisant dans Le Devoir du 27 février l'article de Gilles Lesage sur l'intervention du ministre L'Allier relative à la souveraineté culturelle de Québec. Le ministre L'Allier prétend qu'"Ottawa veut faire de Québec une espèce de Louisiane." Ne serait-il pas plus rationnel et de meilleure stratégie de retourner la question et de se demander pourquoi ne pas faire de la Louisiane une espèce de Québec, au niveau de la francophonie culturelle? Ce serait comme une revanche de l'histoire, une forme originale de rapatriement sur les ailes des ondes des déportés acadiens.

Nous sommes certains que le gouvernement fédéral des Etats-Unis verrait d'un oeil favorable un accord de la province de Québec et de l'Etat de la Louisiane dans le domaine de la radiodiffusion en langue française. D'un autre côté, Ottawa aurait mauvaise grâce à s'y opposer.

Un tel leadership ne pourrait être assuré que par Radio-Québec rénové et contribuerait à affirmer de façon tangible la souveraineté culturelle du plus grand état francophone de l'Amérique, qui se doit d'occuper une place de choix dans l'alliance des civilisations anglo-saxonne et latine dont s'honore le Nouveau-Monde.

Entre le français et l'anglais, il y a plus d'affinités, plus de contact biologique, historique et culturel qu'on voudrait le laisser croire.

Dans "Le hasard et la nécessité", remarquable essai sur la biologie moderne", Jacques Monod approuve la thèse du linguiste américain Chomsky, le célèbre théoricien de la grammaire transformationnelle applicable à la cybernétique, à savoir que "sous l'extrême diversité des langues humaines, l'analyse linguistique en profondeur révèle une forme commune à toutes ces langues."

Gustave Cohen, dans "La Grande Clarté du Moyen-Age" nous apprend qu'à partir de 1066, date de la conquête de l'Angleterre par les Normands, l'histoire de la littérature anglaise pendant trois siècles sera comme un chapitre de l'histoire littéraire de la France.

Beaudelaire et Mallarme, les deux plus grands explorateurs du XIXème siècle dans le domaine de la linguistique appliquée à la poétique, ont été des traducteurs du poète américain Edgar Poe de qui ils ont emprunté leurs théories les plus exhaustives sur la littérature moderne.

A Nashville, dans l'Etat du Tennessee, au sud des Etats-Unis, est publié deux fois par an, par l'Université Vanderbilt, un Bulletin Baudelairien, unique en son genre, dans le monde international des lettres. L'éminent baudelairiste français Claude Pichois fait partie du comité de rédaction.

A l'heure des grands ensembles, pourquoi ne pas rassembler en une vaste association de radiodiffusion francophone le Québec, la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre, les minorités francophones des Maritimes et de l'Ouest canadien, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et Haïti, pôle avancé de la francité dans la Méditerranée américaine — autant de jalons phosphorescents, rayonnant à travers la masse compacte des millions d'anglophones du continent nord-américain.

C'est peut-être une utopie. Cependant ce sont les utopies d'hier qui deviennent les grandes réalités d'aujourd'hui.

Hébert MAGLOIRE

Saint-Léonard, le 5 mars 1974.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy

Directeur de l'information:
Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Réponse au président des omnipraticiens

Quand les citoyens s'occupent de santé

par le Comité administratif du CLSC "SOC" de Sherbrooke

• *Ce texte répond à des affirmations faites récemment dans les journaux par le docteur Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Il porte la signature de Paul Royer, Luc Péladeau, Yvon Bachand et Victoria Couture, tous membres du Comité administratif du CLSC "SOC" de Sherbrooke.*

Depuis quelque temps, les mass media parlent abondamment des C.L.S.C., et il va sans dire, très rarement en termes positifs. La F.M.O.Q. (Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec) est présentement l'ennemi le plus acharné de cette nouvelle institution pour deux raisons: d'abord parce que ces boîtes ne sont pas sous la férule **des médecins**; ensuite parce qu'elles prônent leur salariat.

Le porte-voix de ce syndicat le docteur Hamel, se permet déjà d'affirmer globalement que les C.L.S.C. font patate; de plus, selon lui un acte médical posé à l'intérieur de ce genre d'institution coûte entre $50.00 et $100.00. Nous jugeons tout à fait gratuite cette affirmation, du moins dans le cas du C.L.S.C. "SOC" de Sherbrooke.

Le docteur Hamel considère qu'il est inconcevable que la santé soit administrée par du monde ordinaire, au sein des C.L.S.C.... Et pour empêcher les C.L.S.C. de s'implanter, il a développé trois stratégies. La première consiste à ouvrir des cliniques privées aux endroits où des C.L.S.C. s'implantent. Malheureusement pour lui, le ministère des Affaires sociales semble aller trop vite dans son programme d'implantation. Perdant au niveau de l'implantation de ses cliniques privées, le docteur Hamel exerce des pressions auprès de ses membres pour les empêcher de signer des contrats avec les C.L.S.C. (cf. **Farnham, Asbestos**).

Encore là, certains médecins, nouvellement moulus, croient en cette forme de médecine intégrée, et trahissent leurs pairs, en acceptant le salariat au sein des C.L.S.C. Déjà les quatre médecins du C.L.S.C. Lac Etchemin ont fait couler beaucoup d'encre. On compte présentement onze médecins salariés dans les différents C.L.S.C. de la province, et plusieurs autres signeront des contrats à la fin de leurs études en juin. La course est donc intéressante à suivre.

Une dernière façon de gagner la partie pour le docteur Hamel consiste à discréditer indûment les citoyens qui s'occupent de la santé des gens, en les accusant d'être de mauvais administrateurs, et c'est le point qui nous intéresse davantage. En effet, la situation de la santé au Québec n'est pas des plus brillante. Dans un texte qui se veut un résumé des principales dimensions du rapport "Pour une politique de recherche en affaires sociales", présenté aux autorités du ministère des Affaires sociales à l'automne 1973, voici la priorité que le Comité ministériel ad hoc recommande:

"Premier objectif: prévention et promotion"

a) Les études épidémiologiques et médico-sociales.

L'épidémiologie, étudiant les conditions sociales de la santé, est qualifiée de secteur hautement prioritaire. A l'intérieur de ce secteur, les actions prioritaires sont de deux ordres: actions de développement scientifique et recherches appliquées (études générales sur les maladies, leur répartition, coordination des recherches axées sur un plan régional, analyse des grandes catégories d'affection.)

Comme besoins particuliers dans les disciplines médico-sociales, on identifie les secteurs suivants:

— médecine du travail
— santé et environnement
— santé mentale et psychiatrie communautaire
— protection maternelle et infantile
— gérontologie et gériatrie.

De plus, les mass média nous informent que le Québécois moyen de trente ans à la forme physique d'un Suédois de soixante ans.

Devant cet état de fait, nous croyons qu'il est urgent que des citoyens, sensibles au vécu des gens, s'occupent de développer ces nouveaux secteurs de la santé. Selon nous, les médecins, grâce à leur pratique médicale, détiennent beaucoup d'informations sur la santé de la population. Ils auraient pu faire en sorte que ces secteurs de recherches se développent depuis longtemps. La F.M.O.Q. sait aussi depuis longtemps que certaines régions manquent de médecins, alors que d'autres en ont abondamment. De plus lorsque le ministre Lalonde parle de quotas de médecins par région, le docteur Gosselin rétorque que le gouvernement devra penser plutôt à d'autres mesures incitatives pour amener des médecins dans les régions éloignées. Serait-ce encore de l'argent?

De telles situations nous invitent à nous demander si certains médecins méritent qu'on leur confie la préoccupation et la responsabilité de la santé d'une population.

Des réalisations "populaires" à Sherbrooke

A Sherbrooke, plusieurs projets ont été mis sur pied par des groupes populaires pour tenter de maintenir les gens en santé sans qu'il en coûte des millions au gouvernement, et cela avec la collaboration de professionnels de la santé qui travaillent bénévolement, parce qu'ils croient dans la valeur de ces projets.

L'Odyssée, corporation sans but lucratif, de la ville de Sherbrooke, a organisé des cliniques populaires pour les adolescents avec la collaboration assidue de médecins spécialistes du C.H.U.S., d'internes, de résidents, de psychologues, infirmières et travailleurs sociaux bénévoles. Aujourd'hui cette même clinique a été cédée au C.L.S.C. et les mêmes individus continuent de travailler bénévolement. De plus, l'Odyssée offre des cours d'éducation sexuelle, dans le cadre d'un projet pilote, à des étudiants du secondaire V. Le même organisme tente de convaincre la C.S.R. de généraliser ce programme à l'ensemble des étudiants du secondaire IV de cette régionale.

L'ACCENTS, corporation sans but lucratif, du centre sud de Sherbrooke, a ouvert une Maison du quartier afin de regrouper des citoyens autour de programmes de prévention, de vivre à deux, de développement personnel ou de leadership. Combien d'individus n'ont pas connu leurs petites dépressions annuelles qui rapportent beaucoup aux médecins à l'acte et aux pharmaciens! Et pourtant, ces programmes n'ont pas coûté une fortune au gouvernement.

L'ACEF, grâce à ses programmes de consultation budgétaire, incite les citoyens qui ont de la difficulté à rejoindre les deux bouts, à satisfaire prioritairement leurs besoins fondamentaux, en les libérant des besoins artificiels créés par notre société de consommation qui convient très bien à ceux qui ont de l'argent. Bien sûr, un enfant qui mange bien, a plus de chance **d'être en santé.**

Dans le contexte actuel, les citoyens et les groupes populaires ont un rôle fondamental à jouer dans l'amélioration des conditions de vie de leurs milieux. C'est pourquoi, à Sherbrooke, nous avons contrecarré un projet de C.L.S.C. de médecins à l'acte, pour implanter un C.L.S.C. populaire. Dans la ligne des projets que nous avons réalisés avant même l'avènement du bill 65, nous avons donné au C.L.S.C. une orientation axée davantage sur la prévention, l'éducation et l'action communautaire, sans pour autant minimiser le service curatif de première ligne, pour les clientèles qui ont été jugées prioritaires. De façon concrète, dans une ville telle Sherbrooke, où les institutions de santé pullulent, il est fondamental que le C.L.S.C. s'interroge sur les causes d'une maladie et qu'il intervienne en conséquence. En d'autres termes, si plusieurs mères présentent des symptômes de dépression, notre rôle consiste bien sûr à les dépanner dans l'immédiat, mais il consiste surtout à les aider à se donner des conditions de vie qui leur éviteront ce genre d'ennuis. De même si nous constatons que des enfants présentent des problèmes de croissance ou de développement, notre travail visera à créer des situations stimulantes pour ces enfants, à rencontrer les parents pour les aider à développer entre autre, de nouvelles habitudes alimentaires ou des attitudes positives face à l'éducation de leurs enfants.

Une affirmation fausse du Dr Hamel

Enfin le docteur Hamel affirme qu'il en coûte entre $50.00 et $100.00 pour poser un acte médical dans un C.L.S.C. Ici à Sherbrooke, plusieurs examens médicaux ont été donnés gratuitement à des enfants, par des médecins et des infirmières, afin de permettre à des enfants de milieux populaires, d'aller dans des camps de vacances.

Une expérience pilote a aussi été réalisée durant deux mois, à raison de deux jours par semaine. Cette équipe expérimentale comptait deux représentants de groupes populaires, trois médecins bénévoles, deux infirmières bénévoles, un travailleur social bénévole, une conseillère sociale bénévole ainsi qu'une éducatrice familiale bénévole. Plusieurs familles ont été vues, et on ne leur a pas demandé d'apporter leur carte de la Régie.

Sur quoi peut donc se fonder M. Hamel pour avancer ses chiffres astronomiques?

Nous croyons fondamental que les groupes populaires et les citoyens ordinaires prennent le contrôle des C.L.S.C. au niveau de leur développement, parce que cette nouvelle approche de la santé est incompatible avec la forme de rémunération des médecins à l'acte. En effet, quand quelqu'un est payé pour soigner des symptômes, il est très peu motivé à éliminer la maladie. D'ailleurs la santé des Québécois en est une preuve flagrante.

Nous, citoyens administrateurs du C.L.S.C. de Sherbrooke, croyons que la formule du salariat n'est qu'une demi-mesure pour motiver les médecins à attaquer les causes. La meilleure mesure incitative consisterait à donner aux médecins des C.L.S.C. un salaire de base raisonnable équivalent à celui des autres professionnels, en ajoutant un boni en fonction du degré de santé de la population qu'ils desservent. Ainsi quand la population serait en santé, le médecin gagnerait un salaire élevé, et quand la population serait malade, son salaire diminuerait.

Enfin de façon plus globale, pour nous citoyens, les médecins du style du docteur Hamel ont perdu toute forme de crédibilité dans nos milieux de vie, parce que les arguments qu'ils avancent portent davantage la marque du prestige et du revenu à sauvegarder que celle de la préoccupation de la santé d'une population. Dans ce contexte, il revient donc aux citoyens de prendre directement la responsabilité de leur santé, en replaçant le professionnel dans une fonction de consultant, et non de messie et pour ce faire, ils devront lutter pour avoir la majorité absolue au sein du conseil d'administration.

Les sciences juridiques à l'UQAM

Pourquoi nous restons

par ROBERT D. BUREAU, RENÉ LAPERRIÈRE, GEORGES LeBEL et PIERRE MACKAY

• *Les auteurs de cette libre opinion sont professeurs en sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal.*

L'Université du Québec à Montréal a récemment déclaré par l'entremise de son vice-recteur à l'enseignement qu'en autant qu'elle était concernée, le programme des sciences juridiques devrait commencer en septembre 1974, qu'il n'y avait pas de problème en sciences juridiques, et qu'il manquait encore quelques données... (LA PRESSE, 15 février 1974)

Voyons maintenant ce qu'il en est pour autant que les professeurs soussignés sont concernés. Tout d'abord, nous tenons à faire savoir que nous sommes toujours disposés à réaliser le programme des sciences juridiques même si les conditions matérielles et administratives nécessaires à son implantation n'existent pas encore aujourd'hui, et si elles se détérioront au fur et à mesure que les échéances se font de plus en plus rapprochées. Nous croyons que le moment est venu d'expliquer clairement la situation faute de quoi notre silence aurait pour effet de trahir les objectifs de ce programme, d'induire en erreur les étudiants et, en définitive, de cautionner la politique et les pratiques d'une université qui a troqué son indépendance et la qualité de ses services au profit de la plus vile soumission et au détriment des exigences les plus élémentaires de l'enseignement et de la recherche.

Nous sommes venus à l'UQAM parce que nous croyions qu'il était possible d'y implanter un programme destiné à répondre aux besoins de ceux qu'exaspère quotidiennement une justice conçue et administrée par une minorité oppressive. Nous avons conçu un programme dont les objectifs visaient essentiellement à former des juristes capables d'intervenir techniquement et politiquement dans le sens des intérêts de ceux à qui il était destiné. En cela, il rompait avec l'enseignement "établi" d'où sont sortis un grand nombre des dirigeants politiques de ce pays et leurs comparses de la "justice". En cela, il suscita par contre l'enthousiasme et l'appui d'un aussi grand nombre d'organismes et d'individus qui luttent quotidiennement contre l'exploitation et l'oppression dont le droit constitue un instrument privilégié.

Le conflit

La clarté de nos objectifs et la "concrétude" de ce projet dans le cadre d'une université qui se présente comme "démocratique", critique et ouverte au milieu" prirent le pouvoir par surprise. Il lui fallut agir de vitesse mais il ne réussit pas à freiner les instances universitaires qui s'étaient librement convaincues de la qualité et de la pertinence du dossier. Nous avions opté pour une ligne claire et audacieuse. Par certains, notre attitude fut qualifiée de naïve; pour d'autres elle faisait preuve d'un sens peu développé de la tactique.

Il se peut qu'il y ait eu un peu des deux. Avec le recul du temps, nous constatons que nos universités et l'UQAM en particulier sont remplies de "critiques" qui ont développé un sens peu ordinaire du réalisme et de la tactique, à cette différence près que leur présence à l'université a de moins en moins de prise sur la réalité et, qu'en définitive, très peu d'entre eux ont accepté de livrer bataille sur un terrain aussi compromettant. Quoi qu'il en soit, nous étions conscients des choix que nous posions et en avons assumé toute la responsabilité.

Le prétexte trouvé, les dirigeants de l'UQAM n'hésitèrent pas à se plier aux manoeuvres du pouvoir. On connaît la suite des événements!

La lutte que nous avons menée avait pour principaux objectifs d'éliminer l'ingérence politique de l'extérieur et de créer les conditions nécessaires à l'ouverture du programme reportée à septembre 1974.

Grâce à l'engagement constant d'un groupe d'ex-futurs étudiants et aux appuis de certains groupes, nous croyions avoir réussi à écarter le Comité de tutelle politique, composé de hauts fonctionnaires et de membres influents du Barreau, chargés par-dessus la tête de toutes les instances universitaires, de défendre les intérêts qu'ils représentent dans l'implantation du programme des sciences juridiques, et dont la présence confirmait l'ingérence que nous avions dénoncée et refusé d'accréditer. Le 1er décembre 1973, après plusieurs mois de lutte nous obtenions le renouvellement des contrats de 4 professeurs sur 5. Restaient les conditions de l'ouverture que nous entendions préparer en prévision de la réception des demandes d'admission prévue pour le 1er mars 1974.

La situation actuelle

A la demande des autorités de l'UQAM qui se déclaraient prêtes à ouvrir le programme en septembre 1974, il fut convenu de préparer une série de dossiers sur les conditions d'ouverture. Conscients de la nécessité d'être impeccables sur le plan technique et soucieux de prévenir tout "accident de parcours" susceptible d'inciter l'UQAM à récidiver (voir l'annulation des admissions le 29 mai 1973), nous avons soumis aux différentes instances décisionnelles des rapports complets sur la bibliothèque, l'admission des étudiants, l'accréditation auprès du Barreau, l'engagement des professeurs et la départementalisation.

A ce jour, aucun geste concret n'a été posé par l'UQAM et aucune garantie positive n'a été donnée quant à la mise sur pied d'une bibliothèque adéquate. Le processus des admissions a été engagé par l'UQAM sans garantie de sa validité éventuelle. Le Barreau, après 9 mois de gestation n'a pas encore accouché de son accréditation. Le département n'est toujours pas créé; et, pour couronner le tout, le tuteur politique, M. Fernand Morin, porte-parole du Barreau et du gouvernement et à la solde de l'université, vient d'être promu au rang de professeur, sans l'accord des sous-signés, cela en violation des plus élémentaires pratiques observées dans toutes les universités.

Au point où en sont les choses, il convient de dire clairement que la direction de l'UQAM n'a pas tenu compte des recommandations minimales formulées dans nos rapports et qui représentaient intégralement les données et les devis approuvés par le Conseil des Universités et jugés indispensables pour l'ouverture du programme. Est-il besoin d'insister sur le fait que de tels agissements risquent, une fois de plus, de compromettre la réalisation d'un programme offrant toutes les garanties de qualité, de pénaliser des centaines d'étudiants et de miner irrémédiablement la crédibilité de cette "université"?

Par ailleurs, la population et la communauté universitaire doivent savoir que l'UQAM perpétue et consolide dans les faits l'ingérence politique directe du gouvernement et des corporations professionnelles dans la conduite des programmes et de l'enseignement universitaires en violation flagrante des libertés indispensables au maintien de l'autonomie de l'université.

Quant à nous, il se peut que nous ayons, par la force des choses, suscité de vives inquiétudes dans certains milieux et que nous ayons outrepassé les limites de ce qu'il est convenu d'appeler "les règles du jeu". Soit. Mais, nous avons décidé malgré tout de rester à l'UQAM tant et aussi longtemps qu'il sera possible de le faire parce que nous croyons toujours que le programme des sciences juridiques est le résultat d'une réflexion collective que nous avons amorcée et que nous entendons poursuivre dans le but d'alimenter la critique nécessaire de nos institutions "démocratiques", espérant ainsi contribuer à la difficile mais nécessaire entreprise de libération des travailleurs québécois.

lettres au DEVOIR

Un scrupule mal placé

Dans Le Devoir du 4 mars, M. Albert Fredette de Granby s'insurge contre la tentation de l'Etat de légiférer sur le port des ceintures de sécurité dans les voitures, sur l'abus du tabac et, d'une façon générale "à faire des lois pour forcer les individus à protéger leur vie et leur santé". Il ajoute: "... vous vous aventurez dans des législations qui ne concernent pas VRAIMENT le bien public".

Je serais tenté d'abonder dans le même sens que M. Fredette... si tous s'entendaient pour bien achever les humains accidentés ou malades, tout comme "On achève bien les chevaux".

Mais, puisque l'on exige que l'Etat se charge de réparer nos os brisés, il me semble que l'on devrait reconnaître à celui-ci le droit de légiférer pour nous protéger contre nous-mêmes.

J'irais plus loin encore. L'Etat a le devoir (vu que tous doivent présentement payer pour les accidentés et pour les santés délabrées) de faire en sorte que ceux qui exposent leur vie et celle des autres soient forcés de payer des droits d'assurance suffisants pour couvrir les risques encourus: par exemple, un dollar pour chaque gallon d'essence, dix cents pour chaque cigarette, dix dollars pour chaque quarante onces d'alcool, etc.

Le "droit" de s'écraser la figure dans le pare-brise ou d'altérer sa santé par des abus (donc le "droit" d'imposer aux autres la réparation de sa carcasse) deviendrait si onéreux que nous serions condamnés, bien malgré nous, à nous conserver intacts.

Roger BOURGAULT

Montréal, le 5 mars 1974

AUTO-ÉCOLE?
De préférence
LAUZON

VOYEZ
LA VIERGE NOIRE
DE
POLOGNE

11 Mars	MASKA (St. Hyacinthe)
12 Mars	CARREFOUR de L'ESTRIE (Sherbrooke)
15 Mars	CAPITOL (Drummondville)
19 Mars	RIVOLI (Montréal)
20 Mars	VERSAILLES (Montréal)
21 Mars	LES RIVIÈRES (Trois-Rivières)

A DÉCOUPER ET A CONSERVER - A DÉCOUPER ET A CONSERVER

SERVICES CULTURELS
SOPHIE-BARAT

Programme printemps 1974

CONNAISSANCE DE L'HOMME
(psychologie)

Avec la collaboration de professeurs de l'université de Montréal, du Québec et de Sherbrooke.

Jeudi 14 mars — Attitudes et conflits — Yves Saint-Arnaud
21 mars — L'influence et les théories de Carl Rogers — Claude Vermette
28 mars — La santé mentale, défi de tous les âges. — René Bernèche
4 avril — L'agressivité, un instinct de vie selon Conrad Lorenz — Émile Rabichaud
11 avril — Relation, communication, épanouissement (parents-enfants) — François Belpaire
18 avril — La créativité dans notre vie quotidienne — René Bernèche
25 avril — Les recherches d'Erickson et le bonheur encore possible! — Claude Vermette

Renseignements: 331-1349, 744-6078 ou 387-1420 (le soir)

CONNAISSANCE DE L'HOMME
(philosophie)

Évolution vers une plus grande conscience de ce que nous sommes et de ce qui nous entoure

Merc. 17 avril — Philosophie chinoise — Robert Garry
24 avril — Testament poétique d'un peuple et valeurs universelles (Indes) — Robert Garry
1er mai — L'âge d'or de la philosophie: la sagesse grecque — Jean-Guy Saint-Arnaud s.j.
8 mai — La personne humaine chez les penseurs du Moyen-Age — Pierre Boglioni o.p.
15 mai — Modifications profondes de la pensée et début de la psychologie et de la sociologie — Yvon Blanchard
22 mai — Les philosophies modernes et leurs influences — Bertrand Rioux
29 mai — L'humanité à la veille d'un nouvel essor (Teilhard de Chardin) — Jean Langlois s.j.

Renseignements: 334-0344, 744-6078, 331-1349

POLITIQUE INTERNATIONALE

En collaboration avec des professeurs du Département Science Politique de l'Université de Montréal.

Lundi 6 mai — Évolution du pouvoir et de la liberté — Maurice Torrelli
13 mai — Les systèmes politiques — Edmond Orban
20 mai — Les organisations internationales et le monde de demain — Maurice Torrelli
27 mai — Prise de conscience du développement économique — Bernard Charles

Renseignements: 744-6078, 331-1349, 334-3927

Toutes ces conférences seront données à:
L'AUDITORIUM NOTRE-DAME DE LA MERCI
555 ouest, boul. Gouin
Inscription le soir de la première conférence de chacune des séries à 7.30

A DÉCOUPER ET A CONSERVER - A DÉCOUPER ET A CONSERVER

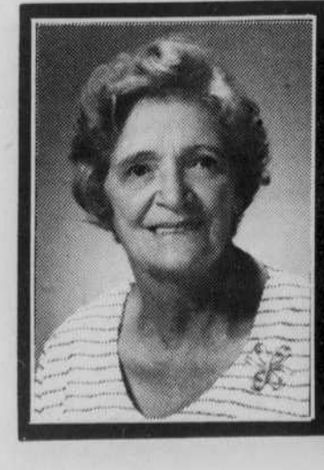

VIENT DE PARAÎTRE . . .

UNE VILLE NAQUIT (Tome I)

de Germaine Cornez

La petite histoire de Saint-Jérôme de 1821 à 1880

En vente aux Éditions de l'ÉCHO DU NORD, 304, rue Labelle, Saint-Jérôme, Qué. J7Z 5L1

Téls: St-Jérôme: 436-5381 - Montréal: 435-2038
Prix: $4.00 (frais d'envoi compris)

Un livre qui raconte la naissance de Saint-Jérôme

Le développement régional

L'accord Ottawa-Québec est complété à quelques virgules près

par Claude Lemelin

OTTAWA — L'accord général de développement entre Ottawa et Québec sera vraisemblablement signé en matinée, mardi prochain, dans la vieille capitale.

C'est ce qu'on indiquait hier dans l'entourage du ministre fédéral de l'expansion économique régionale, après que M. Don Jamieson eut indiqué jeudi aux Communes, que ses négociations avec son répondant québécois, le ministre des Affaires inter-gouvernementales Gérard D. Lévesque, étaient complétées à quelques virgules près. Quatre de ces accords fédéraux-provinciaux, qui renouvellent avec des modifications importantes et dans un cadre plus souple celles négociées il y a quelques années avec certaines provinces: les accords concernant Terre-Neuve, l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan; et après le Québec, M. Jamieson espère compléter d'ici un mois sa renégociation du développement régional avec les autres provinces.

"Je suis très heureux que les provinces aient réservé unanimement un bon accueil à notre nouvelle méthode, déclarait jeudi aux Communes le ministre Jamieson. Il y a eu des consultations sérieuses et, je le crois, satisfaisantes pour les deux parties sur un grand nombre de sujets, et pas seulement sur le programme des stimulants industriels. Nous avons notamment discuté avec chaque province la question de son ordre de priorités en vue d'atténuer progressivement les disparités régionales et d'améliorer les secteurs à croissance lente".

"Cette initiative, a repris le ministre, m'a permis de constater ou plutôt de confirmer qu'un régime uniforme, qui a un poids égal dans toutes les régions, n'est certes pas la solution la plus raisonnable à nos problèmes de développement régional. Chaque gouvernement établit son ordre de priorités et constate que sa province évolue d'une façon particulière. Si ce n'était que pour cette raison, nous nous devions de changer notre méthode; mais il fallait aussi tenir compte de ce que, dans un pays aussi vaste que le nôtre, les occasions de développement varient grandement d'une région à l'autre quant à leur envergure, leur disponibilité et leur genre."

Rappelons que, lors de son intervention de jeudi dans le débat sur le discours du Trône, le ministre fédéral a annoncé une série de modifications importantes au programme fédéral de subventions et de prêts garantis qui vise à favoriser l'implantation de nouvelles installations manufacturières dans les régions à croissance lente, ainsi que l'expansion des installations qui s'y trouvent déjà. Ces modifications tiennent compte des nombreuses critiques formulées par les responsables provinciaux et les spécialistes du développement régional à l'endroit de la première version du programme. Parmi ces modifications, mentionnons:

- La possibilité, pour Ottawa et une province, de s'entendre pour subventionner un projet industriel même lorsqu'il n'est pas situé dans une zone désignée "s'ils sont convaincus qu'il s'agira là d'une contribution valable au développement et à la croissance économique de cette région".
- La définition d'une deuxième catégorie de subventions à l'expansion industrielle, que l'entreprise les recevant devra rembourser si son projet dépasse un certain seuil de rentabilité et que d'autres conditions quant au rendement seront remplies. (Toutes les subventions, sous l'ancien régime, étaient versées à fonds perdus.)
- Le remboursement de cette nouvelle catégorie de subventions, comme des prêts garantis, pourra désormais s'effectuer sous forme d'intéressement de la trésorerie fédérale au capital-actions de l'entreprise.
- Le pourcentage admissible de dépassement des coûts d'un projet industriel subventionné est porté de 15 à 25 pour cent, afin de tenir compte de la hausse du taux d'inflation et de l'escalade des coûts énergétiques.
- Les frais de garantie de prêts industriels sont réduits et la mise de fonds préalable exigée sous l'empire du programme est réduite de $252,000 à $100,000, modification qui favorise surtout le commerce et les services, comme l'industrie du tourisme.
- La définition de "transformation", dans les règlements s'appliquant aux subventions de projets industriels, est quelque peu élargie pour inclure certaines activités dont le degré de manufacturisation est relativement faible: mixage du béton et de l'asphalte, broyage et mixage d'engrais et de provendes, séchage des peaux, transport et commercialisation, a cité M. Jamieson à titre d'exemple.
- Ces règlements permettront désormais de tenir compte des frais de location de certains biens d'équipement; et la liste de l'actif recevable est élargie pour comprendre les biens détachés de l'emplacement de la nouvelle usine — par exemple, une flotte de camions.
- Le coût minimal d'équipement des projets industriels admissibles aux subventions est réduit de $60,000 à $25,000 dans le cas d'un nouvel investissement et de $30,000 à $25,000 dans le cas d'un projet d'expansion.
- Enfin, les règlements du ministère ont été resserrés de manière à rendre encore moins probable que les subventions fédérales servent à financer la réimplantation en zone désignée d'une usine déjà installée ailleurs.

Enfin, M. Jamieson a expliqué qu'au lieu d'utiliser une formule générale et uniforme dans toutes les régions, pour le calcul des subventions à l'industrialisation régionale, son ministère utilisera à l'avenir une formule-type, qui variera selon la région et le type de projet. Il a cité en exemple le cas des provinces de l'Atlantique, où la proportion des frais fixes d'immobilisation subventionnée par Ottawa sera de 25 pour cent, mais où au surplus la trésorerie fédérale assumera 30 pour cent de la moyenne des frais salariaux pendant les deuxième et troisième années d'activité de l'usine, plutôt que de verser un montant fixe par emploi créé, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. Cette modification, a-t-il souligné, permettra au programme de tenir compte à l'avenir du niveau des salaires payés par l'entreprise, et non plus seulement du nombre des emplois créés par elle.

Toujours aux Communes, le ministre fédéral a ensuite fourni des précisions sur la décentralisation administrative qu'il a amorcée il y a un an.

Tous ces programmes de développement régional, y compris celui des stimulants industriels, seront désormais administrés par dix bureaux provinciaux et quatre bureaux régionaux, plutôt que par l'administration centrale du ministère. "La délégation des pouvoirs tendra à maximiser la responsabilité des bureaux provinciaux dans la gestion des programmes, a promis M. Jamieson, tandis que les bureaux régionaux et ceux de l'administration centrale aideront à évaluer les cas d'envergure, ou les cas difficiles."

Enfin, le ministre a confirmé que les cas très importants et ceux qui comportent des aspects techniques ou complexes seront référés à un "conseil consultatif, des stimulants industriels", mais que ce conseil sera composé exclusivement de haut-fonctionnaires d'un large éventail de ministères fédéraux — dont le MEER, bien sûr.

"Après avoir étudié la question, nous avons décidé de ne pas faire siéger au conseil des représentants du monde des affaires, si respectables soient-ils, puisqu'il évaluera des demandes de subventions émanant du monde des affaires, a précisé M. Jamieson. Cette évaluation se fera à l'intérieur de l'administration fédérale, avec la collaboration des divers ministères."

suites de la première page

VILLAGE OLYMPIQUE

la mise en chantier de 1,800 unités d'habitations à caractère commercial et communautaire pour héberger temporairement les athlètes olympiques aux Jeux de 1976.

La décision de construire le village olympique sur l'emplacement du parc Viau devait susciter une controverse passionnée à Montréal et provoquer des répercussions jusque dans les couloirs du Parlement de Québec.

En effet, le parc compte 85 acres, dont une cinquantaine sera requise pour l'implantation des immeubles et des aménagements paysagers, le reliquat, précise l'avant-projet, devant demeurer dans le domaine public en guise de parc.

Lorsque M. Niding divulgua l'avant-projet en octobre, il se défendit d'avoir opté à l'avance pour la construction d'un village olympique permanent. En effet, pour sauvegarder le patrimoine vert de Montréal, on ne compte plus le nombre des associations qui proposent, aujourd'hui encore, la construction d'un village temporaire pour la seule durée des jeux.

"L'avant-projet n'exclut pas les propositions à caractère éphémère ou temporaire sur l'emplacement", précise du reste le document d'octobre.

Mais à la première lecture, il était manifeste que tout le dossier était conçu de manière à exclure une solution temporaire. Citons seulement un passage: "Ces constructions devront servir à héberger temporairement les athlètes pour ensuite être mises à la disposition des Montréalais qui pourront en devenir locataires ou propriétaires comme groupes ou individus. Ainsi le réservoir de bons logements dans l'est de Montréal s'en trouvera augmenté d'autant."

Signalons ici que le chef du service de l'habitation et de l'urbanisme de Montréal, M. Guy-R. Legault, s'est formellement opposé à la construction d'un village permanent. Sa prise de position ne devait susciter aucun commentaire de la part de M. Drapeau.

Quant à l'allusion au village temporaire, qui tient en moins de deux lignes, rappelons que le président du comité exécutif avait confié au rédacteur du Devoir, lorsque le document fut publié: "M. Goldbloom ne pourra pas dire que nous lui avons fermé la porte".

Le ministre québécois des Affaires municipales devait d'ailleurs, peu après, soumettre un document de son crû à l'appui du village temporaire, et sa témérité lui valut un soufflet, sinon une gifle épistolaire comme le maire de Montréal en est capable lorsqu'il a recours à l'insolence calculée.

Déjà battu en brèche à la commission parlementaire qui avait accueilli sans protester le projet du parc Viau, M. Goldbloom s'est depuis retiré dans l'antre où les lions trop fiers lèchent leurs blessures, et on croit savoir qu'il a abandonné toute velléité de revenir à la charge. Pour lui, le dossier est clos et seule une noble initiative, mais hardie et compétente, pourrait maintenant faire échec au village permanent.

Mais tous les atouts ne sont pas du côté du maire Drapeau, dont les plus beaux rêves, comme les pensions de vieillesse, sont sérieusement rognées par l'effarante augmentation du coût des matériaux.

On croit trouver ici une explication au retard du comité exécutif: déjà le stade olympique et le vélodrome coûteraient beaucoup plus cher que prévu, et malgré le succès du programme de financement des Jeux, il n'est peut-être pas impossible que M. Drapeau se range enfin à la solution plus économique du village temporaire.

Mais M. Drapeau a déjà repoussé cette sorte d'argument. Il soutient en effet qu'un village olympique permanent ne coûterait pas un sou à la ville, précisément parce qu'il serait entièrement financé par ses promoteurs, avec l'appui de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Inversement, soutient-il, la ville n'aurait d'autre alternative que prendre à sa charge la construction d'un village temporaire, puisqu'il s'agirait là en quelque sorte d'un investissement à fonds perdus, même si son implantation était moins coûteuse.

Ici, les adeptes de la solution temporaire répliquent qu'il est parfaitement possible, techniquement, de concevoir des habitations temporaires démontables et transportables, dont on pourrait ensuite amortir le coût en les utilisant pour toutes sortes de manifestations de masse. Peut-être aussi pourraient-elles être utilisées par les pays qui prendront le relai de la torche olympique en 1980, car on présume que les Jeux devraient avoir lieu dans l'avenir dans des pays en voie de développement, incapables de se payer le luxe d'installations aussi coûteuses qu'au Canada.

Il appert, enfin, qu'un groupe d'architectes et d'ingénieurs québécois est à mettre au point un projet de village semblable, et dans une forme qui interdirait à M. Drapeau de prétendre, comme il l'a fait à plusieurs reprises, que jamais il n'a été saisi d'un "véritable projet de village temporaire".

L.-P. LACROIX

à l'endroit du leader péquiste René Lévesque), qui avaient fait la force du député des Iles, pour lui refuser l'accès à de plus hauts sommets. Tout semble d'ailleurs devenir boomerang pour M. Lacroix.

Lors d'une entrevue accordée au DEVOIR dans ses spacieux bureaux de président du caucus, M. Lacroix n'a pas, bien entendu, confirmé ces informations obtenues d'autres sources. Mais il ne les a pas niées non plus, ce qui équivaut à un aveu quand on connaît son habileté à contourner ce genre de question.

"Est-il exact que vos écarts de langage vous ont coûté un ministère?" "Il faudrait le demander à M. Bourassa", s'est contenté de répondre M. Lacroix, après un moment d'hésitation. Il devait par la suite glisser dans la conversation qu'il n'était pas prêt à accepter n'importe quel ministère.

Ce refus du chef de lui accorder cette faveur ferait plus mal au whip que les nombreux avatars survenus depuis un an. Elles sont pourtant nombreuses, les tuiles qui sont venues gâter de toutes parts la situation pour le petit comptable de Saint-Charles de Bellechasse.

Tout a commencé avec la détérioration de sa santé de fer. Un léger infarctus et cinq interventions chirurgicales, dont la dernière au début de décembre 1973, ont en effet réduit considérablement la capacité "de frapper et d'encaisser" dont il aimait se vanter et qui faisait sa force.

"Quand il nous manque un morceau d'estomac et une bonne partie du pancréas, on ne travaille plus 18 heures par jour", affirmait-il dans son entrevue au DEVOIR.

Il dément les informations alarmistes sur son état de santé mais il admet avoir reçu des mises en garde sévères contre les abus du boire, du manger et du travail.

M. Lacroix s'impatiente parfois devant les conseils de ses proches, soucieux de sa santé. "Je n'ai plus que quelques mois à vivre, vous n'allez pas me dicter ce que je ferai", lance-t-il à ses amis.

Avec une capacité de résistance amoindrie, le député des Iles n'a pas su encaisser comme par le passé les autres coups survenus ces derniers mois. Ses écarts de langage à l'endroit de René Lévesque et des policiers des Iles-de-la-Madeleine, lui ont valu la perte de l'appui de certains membres du caucus, particulièrement chez les nouveaux venus, et la réprimande de dirigeants policiers.

"Je trouve les propos de cet individu, pardon Louis-Philippe Lacroix, malheureux, insensés et révoltants", a même dit le commandant Fafard de Rimouski, en commentant la sortie de M. Lacroix, qui s'était plaint que son comté était devenu "le dépotoir des services gouvernementaux".

Toute cette affaire d'un faux enlèvement lors des dernières élections aux Iles-de-la-Madeleine, pour laquelle M. Lacroix vient d'intenter une poursuite contre Québec-Presse, rejaillira au début d'avril alors que s'ouvrira le procès de Jim Patton.

A toutes ces causes de mécontentement, il faut ajouter la nouvelle situation du caucus libéral depuis le 29 octobre dernier. Il n'est pas facile de contenter un caucus de 102 députés surtout quand la santé du whip ne lui permet pas d'assister à toutes les rencontres.

En conséquence, M. Lacroix n'a plus du tout la même poigne que durant les années 1970-73. D'autant plus qu'il n'a pas tenu sa promesse d'occuper les députés auxquels l'écrasante majorité laisse beaucoup de loisirs.

Le Journal de Québec faisait même état, le 22 février, des plaintes adressées au premier ministre par le porte-parole d'un groupe de députés, désireux de se débarrasser de l'actuel whip à la main de fer.

Le petit comptable de Saint-Charles trouve la soupe de plus en plus chaude. Si les coups des adversaires l'aiguillonnent, ceux de sa famille, le Parti libéral bien entendu, le frappent directement au coeur d'un corps éprouvé par la maladie.

Il devient de plus en plus évident que la carrière de ce "phénomène" de la politique québécoise tire à sa fin.

Qualifié de polisson par un dirigeant policier, de "fou de bassan" et de "vilain de la politique" par les journalistes, Louis-Philippe Lacroix demeurera ce curieux mélange de grossièreté et de charme, de générosité et de mesquinerie, qui l'a projeté à l'avant-scène politique depuis le début des années '60.

L'ÉVÊQUE DE BILBAO

sait entendre que la vivacité de la première réaction du gouvernement de Madrid n'a pas été partagée par l'ensemble du cabinet et la décision finale, sans écarter tout à fait l'éventualité de la rupture unilatérale du concordat de 1953, pourrait être moins dure que ce que les menaces précédentes laissaient supposer.

On rappelle que dimanche dernier l'évêque de Bilbao et son vicaire avaient reçu l'ordre de s'embarquer à bord d'un Mystère 20 du gouvernement pour gagner Rome. Devant le refus du prélat, la police l'avait assigné à résidence et on semblait s'acheminer vers la dénonciation du concordat qui aurait permis au gouvernement espagnol d'inculper Mgr Anoveros pour atteinte grave à l'unité nationale par son homélie du 4 février en faveur des Basques.

A l'évêché de Bilbao, on croit savoir que Mgr Anoveros ne tardera pas à regagner son domicile.

La commission permanente de l'épiscopat espagnol a été convoquée par le cardinal Enrique y Tarancon, archevêque de Madrid. La totalité des membres qui la composent ont assisté à la réunion, à l'exception de l'archevêque de Saragosse, Mgr. Pedro Cantero. Mgr. Antonio Anoveros y a assisté également car il est membre de la commission à titre de président de la Commission des activités pastorales. Y assistait également le nonce apostolique, Mgr. Dadaglio.

LES BELGES

lois en âge de voter), c'est le devoir civique et l'amende de 300 francs en cas d'abstention qui feront qu'ils iront renouveler les Chambres et les conseils provinciaux.

L'électeur moyen n'a pas très bien compris pourquoi on l'appelait aux urnes un peu plus d'un an avant la fin normale de la législature (mai 1975).

Ce sont les socialistes qui ont pris le 18 janvier dernier la responsabilité d'une crise gouvernementale. Leurs ministres (le chef du gouvernement, le socialiste wallon, M. Edmond Leburton, en tête) ont quitté délibérément le cabinet qu'ils avaient constitué un peu moins d'un an plus tôt avec les sociaux-chrétiens et les libéraux, et ce, sans avoir été mis en difficulté devant le Parlement.

Ce gouvernement disposait d'une large majorité (142 députés sur 212). Il était censé donner un nouveau visage à la Belgique. Pour assurer un minimum d'harmonie entre les Flamands néerlandophones, les Wallons francophones et les Bruxellois plus ou moins bilingues, le gouvernement Leburton devait mettre en pratique une régionalisation assurant une relative autonomie aux différentes communautés sans mettre en danger l'unité de la Belgique.

Sur ce sujet crucial, le gouvernement Leburton n'a cependant fait aucun progrès, à la grande joie des extrémistes flamands ("Volksunie") et wallons ("Rassemblement wallon" et "Front des francophones de Bruxelles"). Ceux-ci ne voient de salut que dans un fédéralisme qui mettrait fin à la centralisation et à l'unitarisme qui ont présidé en 1830 à la création de la Belgique.

Les professeurs feront enquête sur l'ingérence dans les affaires universitaires

par Clément Trudel

Les cas d'ingérence dans les affaires universitaires, même si pour l'instant ils ne sont pas tous aussi connus que celui des "affaires juridiques" à l'UQAM, sont suffisamment nombreux et significatifs pour que la CEQ, la FNEQ (Fédération nationale des enseignants du Québec), la FAPUQ (Fédération des associations de professeurs d'université du Québec) et l'ACPU (Association canadienne des professeurs d'université) soient invités à former une commission d'enquête là-dessus.

Le colloque qui s'est tenu hier et jeudi à l'UQAM sur les "libertés académiques et l'autonomie universitaire" débouche en effet sur un souci de recueillir des faits auprès des administrations, des syndicats, organisations et individus. Ensuite, si un consensus se dégage chez les professeurs d'université, on passerait à l'action pour contrer ce siège que divers pouvoirs (patronat, épiscopat, hommes politiques) ont entrepris contre l'institution universitaire suivant plusieurs interventions entendues à ce colloque. Le souhait du colloque sera transmis aux organismes concernés; un "comité d'organisation" est d'ailleurs prévu.

Tout récemment, la Corporation des évaluateurs fonciers avisait le département d'économie, à l'UQAM, de son rejet d'un chargé de cours. L'université continua de dispenser les cours aux 35 inscrits mais un soir, le délégué de la Corporation fit irruption dans la salle de cours et avertit les élèves que ce cours ne serait pas reconnu par sa corporation. Résultat: le chargé de cours continue à dispenser son savoir à cinq auditeurs libres.

On connaît les démêlés du Barreau avec diverses facultés de droit — et vice-versa. A l'UQAM, un groupe de juristes désirait, suivant une clientèle et des besoins bien particuliers (axés sur les groupes populaires et syndicats) établir un programme spécial. L'administration imagina alors un comité d'implantation qui constituait une mise en tutelle de ce module, a rappelé Me G. LeBel.

On vient d'apprendre que le "tuteur", M. Fernand Morin, vient d'obtenir un poste de professeur au même module de sciences juridiques. Geste "politique" juste avant l'admission des futurs élèves, disent 4 professeurs.

Le théologien Guy Bourgeault rappelait, jeudi soir, que le "modérateur" de la faculté de théologie, en l'occurrence l'archevêque de Montréal, avait fait fi de la consultation déjà faite pour la désignation d'un doyen de la faculté de théologie de l'U de M. M. Bourgeault estime que "le statut spécial des facultés de théologie fait intervenir dans l'université une autorité et un pouvoir sur lesquels les membres de la communauté universitaire n'exercent aucun contrôle et qui peut intervenir sans avoir à en rendre compte aux instances universitaires normales". Ce "statut particulier" étayé par des garanties inscrites dans la charte met en péril la liberté académique et mène, dira Bourgeault à des refus d'engagement de professeurs, à des contrats non renouvelés, à des professeurs que "l'autorité" n'accepte pas... à un droit de veto en somme.

L'atelier qui a siégé hier n'a pas fait l'unanimité sur ce qu'il fallait protéger avant tout: le droit de parole, il va de soi, mais on ne reproche pas à un professeur telle partie de cours. C'est plutôt lorsque la "déviance" dérangerait certains pouvoirs — identifiés au fil des interventions — et déboucherait sur des programmes vraiment menaçants pour ces "establishments" que l'opposition deviendrait tenace en haut lieu, ce qui inclut le ministre de l'Education et certains membres des administrations universitaires.

Qui a oublié le chantage de l'administration Duplessis à l'endroit de l'université Laval qui persistait à conserver le père Georges-Henri Lévesque à la tête de la faculté des Sciences sociales? Le point de vue des étudiants ramène à un postulat politique tout affrontement du genre et ne se surprend pas de l'insistance du pouvoir contemporain. Demandez-vous à qui et à quoi sert l'enseignement?

Un représentant de l'ACPU, parlant au nom de Donald C. Savage, a révélé que son association recevait une centaine de plaintes par année sur des problèmes d'ingérence dans les universités.

Un autre participant laisse entendre que la Conférence des recteurs et principaux avait aussi de nombreux dossiers là-dessus mais que, faute d'accord unanime parmi les membres de la conférence, on n'en faisait pas connaître le contenu.

L'ACPU parle toutefois de diverses formes d'autocratisme: ce peut être le cas d'un recteur, d'un doyen, d'un directeur de département qui frustre toutes les aspirations exprimées; ou d'une administration qui veut transposer la règle de l'efficacité à tout prix au niveau de décisions universitaires; ou de gouvernements qui s'infiltrent dans la construction de programmes (système dit ACAP en Ontario ou "patronage" gouvernemental direct à l'université Brandon, au Manitoba). Selon le délégué de l'ACPU, le syndicalisme doit "protéger, ne pas emprisonner la liberté de nos membres"; il refère à ce qui pourrait devenir un "dogmatisme de gauche".

Ceux qui se situent à gauche, eux, n'entendent pas avaliser de tels propos et décrient les mécanismes par lesquels le patronat industriel tente d'isoler d'une université "subversive" (l'UQAM) l'émission d'un baccalauréat en technologie. C'est ainsi que le SPUQ interprète une lettre où les six "patrons" en puissance d'un tel baccalauréat à l'UQ éloignent un tel programme, parce que "ce serait une erreur grave de greffer une école de technologie supérieure sur une faculté d'ingénieurs ou de l'organiser à l'UQAM sous forme de module". Parmi eux se retrouvent un vice-président de Dupont of Canada, un vice-président du CN, le président de Microsystems International Ltd, un sous-ministre de l'Expansion économique régionale et le directeur de la recherche à l'Hydro-Québec.

A l'entrée de la salle où se tenait le colloque, on pouvait apercevoir une affiche offrant des subventions pour des études avancées en énergie. L'Hydro-Québec (à Varennes), les constituantes de Trois-Rivières et de Chicoutimi et l'INRS annoncent que leurs sources de financement pour un tel programme d'études avancées sont le Conseil des arts du Canada, le Conseil national de la Recherche, l'ACDI, le Commonwealth et l'OTAN (sic).

C'est l'un des points qui font dire aux militants du SPUQ que la communauté universitaire a besoin de voir clair dans les liens qui la lient à divers intérêts, ces mêmes intérêts qui réagissent aussi brutalement lorsque dans une université ils sentent menacée leur conception de l'ordre établi ou le rôle qu'ils assignent à la fonction de recherche.

L'une des cibles préférées des participants qui devaient entendre en plénière hier soir M. Michel Van Schendel, vice-président du SPUQ, et M. Jean-Guy Frenette, directeur de la recherche à la FTQ a été le Barreau. Jeudi soir, Me André Poupart, de l'U de M., avait dit douter de la justesse des visées du Barreau sur un "profil obligatoire" qui équivaudrait à fixer le rôle d'un avocat à régler des différends entre particuliers au moment où doit naître et se développer un droit social et un droit de l'environnement. Le Barreau devrait plutôt tenir à une méthode de pensée chez ses futurs membres au lieu de vouloir maintenir les facultés de droit dans un carcan, selon M. Poupart.

La Cour d'appel:

L'intérêt de l'enfant passe avant la puissance paternelle

par Guy Deshaies

Le tribunal de la famille doit faire passer l'intérêt des enfants avant les considérations relatives à la confession religieuse du conjoint à qui la garde de l'enfant est confiée durant et après l'instance de séparation et de divorce.

Lorsque c'est la mère qui obtient la garde de l'enfant et qu'elle change la religion dans laquelle l'enfant a été baptisé, c'est encore l'intérêt de l'enfant qui doit primer malgré la "puissance paternelle" qui est toujours reconnue par le code.

Il s'agit là d'une tendance relativement nouvelle et qui a été confirmée une fois de plus hier par la Cour d'appel du Québec qui a refusé d'annuler un jugement de la Cour supérieure (division de la famille) accordant la garde d'une fillette de six ans à sa mère, même si cette dernière avait fait baptiser l'enfant dans la religion catholique alors que le père est de religion juive, que le mariage a été célébré à la synagogue et que l'enfant avait été d'abord admis dans la religion juive.

Le père explique que son épouse ne pouvait pas changer la religion de l'enfant et il invoque sa puissance paternelle pour demander que la garde de l'enfant lui soit désormais confiée.

Le juge Gagnon écrit: "La puissance paternelle vise à assurer l'unité de la société familiale; mais lorsque cette société se désagrège, que l'unité est rompue, remplacée par la discorde et, bien souvent, par l'animosité des parents, le juge n'a plus les contraintes d'autrefois lorsqu'il s'agit pour lui de décider de la garde des enfants et c'est l'intérêt des enfants qui doit être plus que jamais son souci primordial sinon son seul guide."

Ici le tribunal trouve que c'est encore la mère dans les circonstances du cas qui est la plus apte à donner les meilleurs soins à l'enfant qu'elle soit catholique ou pas et il conserve la garde de l'enfant à la mère.

DÉCÈS

BEAUMIER Sr. Gabrielle. A Pierrefonds, le 7 mars 1974 à l'âge de 74 ans, est décédée Soeur Gabrielle Beaumier, de la Communauté des Petites Filles de St-Joseph, fille de feu Joseph Beaumier et de feu Mary Caron. La dépouille mortelle est exposée à la Communauté, 17,225 Boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu lundi le 11 mars, en la Chapelle de ladite Communauté où le service sera célébré à 10:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE Rosanna. A Montréal, le 7 mars 1974 à l'âge de 87 ans, est décédée, Mme Rosanna Berger, épouse d'Alfred St-Pierre, décédé. Elle laisse dans le deuil ses 4 enfants: M. Maurice St-Pierre, ex-directeur de la Sûreté du Québec, M. Roméo St-Pierre, contracteur, Mme Honoré Parisella (Jeannette) et Mme Edgar Gariépy (Juliette). Les funérailles auront lieu lundi le 11 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 4955 rue Adam, coin Viau pour se rendre à l'église Très Saint-Nom de Jésus où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

le point

Balancier français

Mardi et mercredi, sur les bords de la Mer Noire, MM. Leonid Brejnev et Georges Pompidou tiennent un nouveau "sommet" franco-soviétique, le cinquième d'une série mais surtout le plus intéressant.

Ce superlatif s'explique par le contexte dans lequel Paris et Moscou, après un froid passager dans leurs relations — qui n'a rien à voir avec le refroidissement présidentiel —, reprennent un processus d'échanges qui font que ces rapports sont "exemplaires".

Pompidou se rend à un moment où la gauche française n'est pas d'accord sur l'expulsion de Soljenitsyne, approuvée par les communistes et dénoncée par les socialistes.

De même, Pompidou précède en Union soviétique celui qui fait figure déjà de candidat de l'union de la gauche aux élections de 1976: François Mitterrand.

Du particulier au général: ce voyage coincide également avec la crise de l'Europe, une Europe malmenée par Kissinger et qui subit avec une intensité nouvelle l'attirance washingtonienne et risque la désintégration en se satellisant.

Bien sûr, il est question de crise de l'énergie et il se trouvera des exégètes pour monter en épingle cet aspect du dossier que MM. Pompidou et Brejnev auront à étudier mardi et mercredi. Mais faut-il préciser que l'URSS est le dixième client de la France et ne songe pas à Paris pour la mise en valeur de ses richesses naturelles de Sibérie mais bien à l'Amérique de Kissinger, au Japon et à l'Allemagne.

Cette parenthèse refermée, c'est un mouvement de balancier diplomatique qui amène le chef d'Etat français à revenir goûter aux délices des bords de la Mer Noire. En doute-t-on? A trois jours du voyage présidentiel, et alors que le département d'Etat américain décoche à longueur de conférences de presse, des flèches empoisonnées contre une France qu'il juge d'un anti-américanisme militant, le ministre franc'ais des Affaires étrangères, M. Michel Jobert, a pris la peine de déclarer à une radio périphérique: "le maintien des troupes américaines en Europe n'est pas pour nous une affaire fondamentale".

Et voilà, le mot est lâché. C'est comme une grosse pierre qui tombe dans une mare.

Mais, lui dit-on, Paris tenait précisément au maintien des troupes américaines et au "parapluie américain" en Europe. A quoi M. Jobert répond par une nouvelle rafale: "Tous les Français souhaitent l'indépendance de la France. Je parlerai moins d'indépendance que de dignité". Et bien sûr, entre maintenir des troupes étrangères en Europe et vivre digne, le choix est clair.

Auparavant, Washington avait demandé le renvoi de la réunion qui devait se tenir mercredi à Bonn et porter sur la déclaration de principes sur l'avenir des relations euro-américaines. Et ce, précisément, parce que les Neuf avaient décidé, sans consultation, de convoquer une conférence euro-arabe sur le pétrole.

Et comme par hasard, le même jour, le premier ministre, M. Messmer, accordait au journal Le Monde une interview destinée à montrer la France sous un jour très européen où souveraineté ne s'opposait pas nécessairement à "européanité".

Après avoir donné petits et grands canons, le chef de l'Elysée peut maintenant se rendre à Moscou comme le porte-parole d'une diplomatie forte d'indépendance et de dignité, pour poursuivre un dialogue commencé il y a déjà quatre ans.

Prenant ses distances vis-à-vis du "partnership" de Washington, — M. Pompidou sait que son mouvement à gauche ne risque pas de le mener jusqu'à l'aliénation comme c'est le cas avec les Américains — Paris veut se réintroduire dans tous ces circuits diplomatiques que les supergrands se sont réservés à l'exclusion de leurs alliés.

Est-ce aussi une façon de mettre à l'épreuve la solidité du condominium soviéto-américain?

Georges VIGNY

M. Jobert réplique: le maintien des troupes américaines en Europe n'est pas fondamental

PARIS (par l'AFP) — "Le maintien des troupes américaines en Europe n'est pas, pour nous, une affaire fondamentale", estime M. Michel Jobert, ministre français des Affaires étrangères, dans une interview diffusée sur les ondes d'une radio périphérique.

Le ministre français a précisé que "tous les Français souhaitent l'indépendance de la France. Je parlerai moins d'indépendance que de dignité. Il n'y a pas d'incompatibilité entre les exigences d'indépendance et de dignité. Mais, si vous essayez d'opposer le maintien des troupes américaines à la dignité, je vous dirais que ce maintien n'est pas pour nous une affaire fondamentale".

La politique de la France à l'égard des Etats-Unis, selon M. Jobert, consiste à montrer que la France est une alliée très fidèle mais pas complaisante, donc très sûre car elle dit ce qu'elle pense. C'est ainsi que la France avait critiqué la guerre d'Indochine. La France avait également demandé une concertation à quatre sur le Proche-Orient qui n'a pas abouti car, selon le ministre, les Etats-Unis ne voulaient pas s'en occuper. "Aujourd'hui nous disons, attention... La France, et c'est une position qui remonte à 1967, considère qu'un règlement au Proche-Orient ne peut intervenir que dans une concertation internationale aussi complète que possible. M. Kissinger pense le contraire. Ce n'est pas une raison suffisante".

"Lorsque j'ai été à Washington le mois dernier, a ajouté M. Jobert, j'ai dit à M. Kissinger: vous critiquez des accords bilatéraux d'Etat à Etat. Savez-vous que nos sociétés ont demandé à l'ARAMCO (société américaine concessionnaire du pétrole en Arabie séoudite) de nous garantir un approvisionnement régulier en pétrole. Nous n'avons reçu aucune réponse. Comment dans ces conditions, ne pas demander directement à l'Arabie séoudite? La première démarche remonte à 1972. ELF-ERAP a donc conclu en décembre 1973 avec la société séoudite Pétromine un accord triennal portant sur 27 millions de tonnes de pétrole. Le prix pour la première période est fixé à 11 dollars 70 le baril. Pour la période suivante, le prix est fixé à 93% du prix posté. Au moment où nous passions cet accord, des sociétés américaines achetaient le pétrole à 16 et même à 20 dollars. Où est donc la mauvaise affaire?"

En ce qui concerne les problèmes européens, M. Jobert n'est pas pessimiste au sujet du dialogue qui s'est engagé entre les partenaires de l'Europe. Je ne crois pas que ces partenaires lui tiennent un langage et qu'ils tiennent un langage différent aux Américains. "Ils ont, dit-il, leurs soucis nationaux, leurs difficultés et cherchent leur voie par des méthodes différentes".

Le problème de la défense de l'Europe se pose, selon lui, car le parapluie américain ne la protégera pas toujours. M. Arthur Hartmann, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les Affaires européennes, rappelle M. Jobert, déclarait à la commission des forces armées de la Chambre des représentants: "Nous ne sommes pas en Europe pour assurer la sécurité des Européens mais celle des Etats-Unis. Nous maintenons le niveau de nos forces non par un acte charitable, mais par calcul national".

Cordoba sous contrôle fédéral

BUENOS AIRES (par l'AFP) — La chambre des députés argentine a approuvé hier un projet de loi autorisant les autorités fédérales à prendre en mains l'exécutif de la province de Cordoba.

Le Sénat argentin avait déjà donné son accord.

La veille, le gouverneur de la province de Cordoba, M. Ricardo Obregon Cano, et le vice-gouverneur, M. Atilio Lopez, avaient remis leur démission au président du bloc du Front justicialiste de libération de la chambre des députés, M. Ferdinando Pedrini.

Le gouverneur et le vice-gouverneur péronistes avaient été destitués de leur fonction le mercredi 27 février par le chef de la police de Cordoba, le lieutenant-colonel Antonio Navarro, qui les accusait d'avoir distribué des armes à des groupes marxistes du parti justicialiste.

Le président de la chambre des députés de Cordoba, M. Mario Dante Agodino, a été désigné comme gouverneur intérimaire. Il a annoncé que l'élection des nouveaux titulaires aurait lieu le 1er septembre prochain.

D'autre part, un porte-parole de la police fédérale a annoncé qu'un grand nombre d'extrémistes avaient été arrêtés à Cordoba et dans d'autres villes de la province et qu'une grande quantité d'armes et de matériel de propagande avaient été saisis.

Commerce et émigration ne sont pas liés

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine semble fermement décidée à ne pas lier l'octroi de concessions commerciales à l'URSS à une révision de la politique d'émigration soviétique: M. Kissinger l'a rappelé aux sénateurs américains en précisant qu'il recommanderait au président Nixon d'opposer son veto à une loi commerciale comprenant une telle stipulation.

Venant, à la suite des principaux responsables américains témoigner cette semaine devant la commission des Finances du sénat, M. Kissinger a précisé qu'il jugeait inacceptable et "contre-productif" un amendement de ce genre, déjà adopté par la Chambre.

Un tel amendement, a-t-il ajouté, "n'augmentera pas l'émigration, mais risque de la tarir complètement."

M. Kissinger s'est déclaré prêt à tenter d'atteindre un compromis à ce sujet avec les parlementaires américains. Un certain nombre de sénateurs seraient prêts à soutenir les efforts du secrétaire d'Etat mais sont soumis à de fortes pressions intérieures.

WASHINGTON — On confirme au département d'Etat que M. Hartman et M. Sonnenfeldt se rendront à Bruxelles comme prévu pour la réunion du 14 mars. Quant à la réunion de Bonn, a dit un porte-parole, une nouvelle date sera fixée en accord avec le gouvernement allemand dès que les Etats-Unis auront eu le temps d'étudier le nouveau projet européen de déclaration.

Londres: la prise de contact européenne commence à Bonn

LONDRES (par l'AFP) — Le Foreign Office a annoncé que le nouveau chef de la diplomatie britannique, M. James Callaghan, avait accepté une invitation de M. Walter Scheel, à se rendre en visite officielle à Bonn. Dans l'entourage du secrétaire au Foreign Office, on s'attend que la visite aura lieu dans la semaine commençant le 18 mars.

M. Scheel a lancé cette invitation en sa qualité de ministre ouest-allemand des Affaires étrangères et non pas en tant que président en exercice du conseil des ministres de la Communauté européenne.

Sur le plan interne, le gouvernement de M. Wilson attend que la république d'Irlande clarifie sa position à l'égard du statut de l'Ulster. C'est le message verbal transmis par le nouveau secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord, M. Merly Rees à M. Garret Fitzgerald, ministre des Affaires étrangères de l'Eire, au cours d'un entretien de 90 minutes à Londres.

La ratification de l'accord tripartite signé en décembre dernier à Sunningdale apparaît malaisée après l'élection triomphale de onze protestants extrémistes par les électeurs de la province. Aussi, le gouvernement de Dublin doit-il donner des assurances fermes.

Quant au nouveau chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, qui a préconisé au cours de la campagne électorale une sévère action déflationniste, il se voit recommander par deux influentes organisations de doter d'une "action neutre" le budget annuel qu'il présentera aux Communes vraisemblablement le 26 mars.

Ce conseil lui est donné par la Confédération de l'Industrie britannique (le patronat de Grande-Bretagne) et par l'Institut national de la recherche économique et sociale. Tous deux estiment que la demande intérieure est déjà en régression et qu'il serait dangereux de la réduire davantage à ce stade. Selon la confédération patronale, il devrait simplement se préparer à agir ultérieurement à la lumière de l'évolution de la situation.

Enfin, l'appartement de fonction réservé au premier ministre au dix, Downing Street, restera vide sous le nouveau "règne" de M. Harold Wilson. Les Wilson ont en effet décidé de continuer d'habiter leur appartement de North Street, à deux minutes en voiture de Downing Street.

M. Wilson ne veut plus "habiter au-dessus du magasin" comme il l'avait fait de 1964 à 1970 et veut profiter pleinement du peu de vie de famille que lui laisseront ses fonctions officielles.

Université du Québec

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE et L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL annoncent l'ouverture du concours d'admission au programme de

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

(étudiants à temps partiel)

À qui s'adresse le programme ?

Le programme est conçu spécialement à l'intention des fonctionnaires professionnels gouvernementaux et de cadres et employés professionnels d'organismes publics et para-publics (corporations municipales, scolaires, hospitalières et de bien-être et autres).

Seront aussi considérées les candidatures des personnes employées dans le secteur privé et qui ont soit l'occasion d'entrer régulièrement en contact avec le secteur public, soit l'intention d'oeuvrer dans un organisme public ou para-public.

Qui est admissible ?

Les candidats plus spécifiquement visés sont ceux qui:
- détiennent un diplôme de premier cycle universitaire;
- sont âgés d'au moins 25 ans et d'au plus 40 ans;
- possèdent une expérience administrative d'au moins 2 ans;
- occupent un poste de niveau intermédiaire dans une organisation.

À titre exceptionnel, cependant, pourra aussi être considéré le candidat qui ne satisfait pas à l'une ou l'autre de ces conditions mais qui, à cause de sa compétence reconnue, occupe des fonctions administratives importantes.

Durée:

La durée du programme est de trois ans, ou sept sessions.

Renseignements et admission:

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ainsi que les formulaires de demande d'admission, s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal H3C 3P8.
Tél.: 876-3161

ou au: Secrétariat général
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
31, rue Mont-Carmel
Québec G1R 4A6
Tél.: 657-2476 ou 657-2485

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: 1er mai 1974.

ÉTÉ ÉTUDIANT 74

Directeurs d'entreprises, administrateurs municipaux, agriculteurs, vous pouvez sans doute bénéficier de subventions qui vous permettront d'embaucher du personnel étudiant.

Un tiers du salaire des étudiants embauchés pour une période minimale de huit semaines peut vous être remboursé directement. Une entreprise peut toucher jusqu'à **$12,000.00.**

Faites votre demande dès aujourd'hui en retournant le coupon-réponse au **Service de Placement Étudiant, 2700 Boulevard Laurier, Place Laurier, Québec G1V 2L8.**

Pour de plus amples renseignements, frais virés acceptés

Québec
2700 Boulevard Laurier
3e étage
Téléphone: (418) 643-7474

Montréal
310 ouest, rue Ste-Catherine
2e étage
Téléphone: (514) 873-1974

Le Placement Étudiant, c'est un bon placement, profitez-en dès maintenant.

Le Gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du Service de Placement Étudiant, a mis en branle, pour la saison des vacances 1974, plusieurs programmes d'incitation à la création d'emplois pour les étudiants.

Ces programmes sont regroupés sous quatre grandes rubriques:

1 - entreprises privées
2 - municipalités
3 - agriculteurs
4 - cueillette

COUPON RÉPONSE

Je désire participer à votre programme
Je me propose d'embaucher _____ étudiants _____ étudiantes
N.B. Veuillez me faire parvenir le formulaire nécessaire dans les plus brefs délais.
Indiquez s.v.p. combien d'étudiants vous avez embauché en:
1971 1972 1973

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE PLACEMENT ÉTUDIANT

Écrire en lettres moulées

Nom _____
Adresse _____
Responsable _____
Tél.: _____
Fonctions _____

Incidents sur le front du Golan

Syriens et Israéliens sont prêts à faire face à toute éventualité

DAMAS (pour l'AFP) — Deux accrochages se sont déroulés hier dans le secteur central du front syro-israélien. Selon Damas, trois batteries d'artillerie israéliennes ont été réduites au silence, deux autres ont été détruites. Une concentration de véhicules a été atteinte et une unité de génie israélienne a été anéantie, selon la même source.

Le premier incident s'est produit à 10h10 et a duré une heure et demie, a indiqué le porte-parole syrien. Une position avancée syrienne a été accrochée par des patrouilles blindées israéliennes. Des tirs d'artillerie et de blindés se sont prolongés "jusqu'à ce que l'artillerie syrienne ait réduit au silence les tirs ennemis".

"L'artillerie ennemie a de nouveau ouvert le feu à 12h20 sur nos positions situées dans le secteur central du front, a ajouté le porte-parole. Notre artillerie a riposté et l'incident a pris fin à 12h45.

La tension israélo-syrienne est considérée comme d'autant plus sérieuse que le gouvernement israélien a été convoqué en séance extraordinaire, à la veille du sabbat. Il s'agit d'un événement extrêmement rare qui n'a de précédent récent que pendant la guerre d'Octobre. Mme Golda Meir poursuit sans interruption ses consultations en vue de compléter la liste du gouvernement qu'elle doit présenter demain à la Knesseth.

Le Parti national religieux, qui s'était rallié mercredi aux propositions de Mme Meir, n'a pas encore fait connaître les noms de ses quatre représentants au sein de la nouvelle formation. Une fois le gouvernement complètement formé, il semble que Mme Meir soit décidée à relancer les efforts diplomatiques de ces dernières semaines et qu'elle confiera à M. Ebba Eban, ministre des Affaires étrangères, une nouvelle mission à Washington.

C'est dans ce climat tendu que le général Assad a déclaré hier soir:

"Pour nous, la guerre n'est pas terminée tant que tous les territoires arabes n'auront pas été libérés et que tous les droits du peuple arabe de Palestine ne seront pas reconnus".

Le chef de l'Etat syrien prenait la parole au cours d'un meeting organisé à l'amphithéâtre de l'université de Damas à l'occasion du onzième anniversaire de la révolution du 8 mars 1963 qui amena le parti Baas au pouvoir.

"Nous prouverons, comme nous l'avons fait dans le passé, que nous sommes capables d'arracher nos droits quels que soient les sacrifices", a ajouté le président Assad.

Le président Assad a ensuite dénoncé le "marchandage de l'ennemi" et ses "tentatives tendant à maintenir les territoires arabes sous son occupation". "Tout cela, a-t-il dit, nous impose de redoubler de vigilance".

Evoquant la politique de la Syrie dans l'étape actuelle, le président Assad a affirmé: "nous n'avons pas accepté et nous n'admettrons pas qu'une attitude ou une décision nous soit imposée, car nous prenons en considération les intérêts de la patrie et ceux de la nation arabe chaque fois que nous prenons une décision ou adoptons une attitude".

Le chef de l'Etat a conclu son discours en adressant ses "chaleureuses salutations" à l'armée égyptienne, "notre principale alliée dans la bataille de l'honneur et du destin" ainsi qu'à tous les soldats arabes qui ont participé à la guerre d'octobre.

Comme en réponse, le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir, a déclaré hier soir à la télévision que "les forces armées israéliennes avaient pris toutes les mesures nécessaires pour repousser une éventuelle attaque syrienne". "Nous espérons néanmoins, a ajouté Mme Meir, que ces précautions se révèleront inutiles".

Le premier ministre a révélé que, le 5 mars, Israël avait reçu "d'une source très sérieuse et qui à maintes reprises s'était révélée comme étant fort bien informée", l'indication que le gouvernement syrien avait décidé de déclencher des opérations militaires en vue de libérer les territoires perdus durant la guerre d'Octobre. "Nous avons également été informés, a précisé Mme Meir, que l'armée syrienne se trouvait en état d'alerte maximum".

Mme Meir a ajouté: "le communiqué conjoint soviéto-syrien publié à l'issue de la visite de M. Andrei Gromyko à Damas, notait que la Syrie avait le droit d'utiliser tous les moyens pour reprendre les territoires perdus. Ce communiqué parlait également, a encore indiqué Mme Meir, d'une éventuelle explosion au Proche-Orient, et tout cela nous a paru fort inquiétant".

"Dans ces conditions, nous avons fait deux choses", a souligné Mme Meir:

"1) Nous avons demandé à des puissances amies de faire le maximum pour prévenir la réouverture des hostilités;

2) Nous avons pris nous-mêmes toutes les mesures nécessaires pour que l'armée israélienne soit prête à repousser l'ennemi;

"Je puis assurer les citoyens d'Israël que tel est bien le cas aujourd'hui. J'espère que tout ira bien, a conclu le premier ministre. Mais il est clair que nous devons être prêts, et nous le sommes".

La nouvelle constitution chilienne interdira les partis ayant des "ramifications extérieures"

SANTIAGO (par l'AFP) — Le ministre chilien de la Justice a réaffirmé hier que la nouvelle constitution ne permettrait pas la formation de partis politiques ayant des "ramifications extérieures" ou obéissant à des "consignes internationales".

La nouvelle charte fondamentale du Chili, a déclaré le ministre, qui donnait une interview au journal de Santiago La Tercera, doit s'opposer à tout groupe "totalitaire" qu'il "soit vert, rouge ou bleu".

Confiée à un groupe d'avocats centristes ou conservateurs, la nouvelle constitution devrait, selon des milieux informés, être terminée avant la fin de cette année. On ignore toutefois à quelle date elle entrera en vigueur.

Les grandes lignes de cette charte avaient été définies en novembre dernier lors de la publication d'un avant-projet de constitution. Celui-ci garantissait notamment le pluralisme des opinions politiques et l'existence des partis pour autant qu'ils agissent en "conformité avec les principes démocratiques".

Actuellement, les trois partis qui étaient dans l'opposition sous le gouvernement Allende et notamment la démocratie-chrétienne sons suspendus. Les six partis qui formaient l'unité populaire ont été, eux, mis hors-la-loi.

On a appris par ailleurs que le père Luis Salazar, secrétaire du vicaire général de Santiago, a été trouvé, jeudi, assassiné dans des circonstances mystérieuses, à l'intérieur du vicariat situé dans le centre de la capitale chilienne.

"Le père Salazar a été trouvé mort avec trois trous dans la tête. C'est pour cela que je crois qu'il s'agit d'un assassinat", a déclaré Mgr Francisco Javier Gillmore, le vicaire général de Santiago.

"Il avait reçu des menaces par téléphone", a encore précisé le vicaire général.

Enfin, la presse chilienne observe le silence le plus complet sur le conseil de guerre, qui se réunira le 2 avril prochain à Santiago pour juger 61 personnes, dont de nombreux officiers et sous-officiers des forces armées chiliennes.

Ce conseil de guerre, au cours duquel seront requises, selon des informations recueillies dans les milieux du barreau, six peines de mort, se tiendra à l'académie de guerre de Las Condes, un des faubourgs résidentiels de la capitale. Il devrait durer, selon les mêmes sources, plusieurs semaines. L'un des principaux accusés de ce conseil de guerre sera le général Bachelet, un ami personnel du président Allende, chargé dans les derniers mois de l'Unité populaire de lutter contre le marché noir en assurant la distribution de certains produits de première nécessité aux prix officiels. Le général Bachelet, contre qui sera requise une peine de 5 ans de prison, est actuellement incarcéré à Santiago.

Les syndicats et le cabinet éthiopiens parviennent à un accord mettant fin à la grève

ADDIS ABEBA (par l'AFP — Les représentants des syndicats et le gouvernement éthiopien sont parvenus, hier soir, à un accord de principe pour mettre fin à la grève générale qui a paralysé une partie de l'empire deux jours avant.

A la suite d'une longue négociation qui s'est poursuivie pendant toute la journée, les représentants de la confédération générale des travailleurs réunis en un comité spécial de six membres sont parvenus à un accord général de principe avec le lieutenant Michael Amede, vice-ministre des Communautés et des Affaires sociales.

L'accord couvre non seulement les revendications salariales des ouvriers sur un minimum vital de trois dollars éthiopiens par jour (1,5 dollar US) mais également sur les demandes concernant la révision de la législation du travail.

Pour être valable, l'accord doit être maintenant ratifié par le premier ministre du cabinet éthiopien, M. Endalkatchew Makonnen et par le conseil de la confédération générale des travailleurs.

L'intervention du parlement a été, estime-t-on, un élément important qui a permis à la négociation de se débloquer.

Tandis que les travaux, qui ont abouti à l'accord réalisé se poursuivaient encore hier soir, quinze membres du parlement représentant la capitale et les quatorze provinces de l'empire ont rencontré les vingt membres du conseil de la confédération. Ils ont donné l'assurance qu'avec l'accord du premier ministre, ils allaient examiner en toute priorité les projets de loi soumis à leur assemblée, dans les délais les plus brefs, par le gouvernement.

Ils ont également pris l'engagement de prolonger éventuellement leur session qui devrait être ajournée en juin prochain afin de terminer leurs travaux et doter l'Ethiopie d'une nouvelle législation du travail.

Si l'accord définitif entre le gouvernement éthiopien et les syndicats pouvait être ratifié rapidement, les services publics les plus importants tels que les compagnies de transports aériens, ferroviaires et routiers pourraient reprendre le travail dès aujourd'hui. Il faudrait un délai plus long pour donner l'ordre de reprise à toutes les provinces.

Dans la matinée, l'empereur Hailé Sélassié avait reçu au palais Menelik de nombreux représentants de la communauté nationale venus exprimer leur mécontentement devant l'évolution de la situation dans la capitale éthiopienne. Les visiteurs, qui représentaient des associations professionnelles, des communautés de citoyens, des commerçants et divers groupes organisés, avaient exprimé devant l'empereur leur souhait "de voir la grève s'arrêter car elle est ruineuse pour l'économie du pays". Ils avaient également demandé à l'empereur que des mesures soient prises pour mettre fin à l'agitation estudiantine qui, depuis trois semaines," oblige les parents à une surveillance constante de leurs enfants et nuit profondément à la formation des jeunes."

A ce propos, les étudiants de l'université de la capitale éthiopienne ont essayé de relancer, sans succès, les manifestations de la veille hostiles au nouveau premier ministre, le Lidj Endalkatchew Makonnen. Evoluant seulement par petits groupes dans les rues ou contenus par d'importantes forces de police à l'intérieur des jardins universitaires, les étudiants n'ont pas réussi à mobiliser la foule.

Enquête en Italie sur deux anciens ministres

ROME (par l'AFP) — Une enquête a été ouverte hier contre deux anciens ministres italiens dans le cadre du scandale du pétrole.

Cette décision prise par la commission parlementaire d'enquête concerne MM. Mauro Ferri (social-démocrate), ministre de l'Industrie en 1972-73, et Athos Valsechi (sénateur démocrate-chrétien), ministre des Finances pendant la même période.

La commission parlementaire chargée d'enquêter sur les développements politiques du scandale du pétrole avait commencé jeudi l'audition des ministres qui se sont succédé à la tête des ministères des Finances et de l'Industrie de 1967 à 1973.

Selon les magistrats chargés de l'enquête judiciaire, ils auraient proposé des lois et pris des décrets qui favorisaient les sociétés pétrolières par des dégrèvements et le paiement différé de l'impôt sur le chiffre d'affaire.

Le président de la commission parlementaire devra à présent émettre l'ordonnance en vue de l'ouverture de l'instruction.

SARAGUAY-la-FORÊT
(près Cartierville)
SITE
RÉSIDENTIEL / EXCLUSIF
NOUS CONSTRUISONS SUR COMMANDE
La résidence de votre
À l'endroit de votre
Magnifiques terrains
(Prêts à construire)
CHOIX
CHOIX
BOISÉS
IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

AVIS DE FERMETURE

La librairie des jeunes la librairie Oncle Antoine fermera bientôt ses portes, après 18 mois d'activités; c'était une première nord américaine dans le domaine de la librairie francophone.

Les jeunes trouveront donc, pour un temps limité, tous leurs livres, jeux et disques au prix de gros.

À bientôt au

521, BÉLANGER

(Métro Jean-Talon)

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA
VENTE PAR SOUMISSION
Equipement usagé de télé diffusion

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné pour la vente de l'équipement suivant selon la conditions "tel quel — sur place", jusqu'à 3 heures p.m. heure locale, le 9 avril 1974. Supplément de taxe de vente au détail de l'Ontario.

2 Enregistreuses bande-vidéo, deux pouces, Ampex Vr 1000C sans image ou moniteurs forme d'ondes Les unités, mécaniquement opérables, peuvent être converties pour les enregistreuses audio à multi-canaux ou utilisées dans les cours d'entrainement pour entretien, au niveau professionnel.

Heures d'inspection: 9:00 a.m. à 4:00 p.m.
Date d'inspection: 1er mars au 29 mars inclusivement
Lieu d'inspection: Media Centre, 2e étage, 605 Bronson avenue, Ottawa.
Pour de plus amples renseignements, communiquer avec M. Michael Sproule, Code régional (613) 563-2371

Les enveloppes de soumission doivent indiquer clairement "Soumission pour équipement usagé ETV" et adressées au département de l'Acheteur, chambre 101, 330 Gilmour, Ottawa, Ontario K2P OP9.
Ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues ne sera nécessairement acceptée.

H. B. McGregor,
Surveillant des Affaires
et Finance.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Laval, une université de pointe en amérique

L'admission à certains programmes de cours dispensés par l'Université Laval nécessite un examen obligatoire. Les candidats inscrits à ces programmes devront se présenter à l'examen à l'une des dates et à l'un des centres mentionnés dans le calendrier suivant.

Les candidats doivent communiquer le plus tôt possible avec le responsable de l'examen afin de lui faire connaître leur intention de s'y présenter. Le candidat qui a fait une demande d'admission à plus d'un programme de cours doit subir les examens propres à chacun de ces programmes.

PROGRAMMES
Droit (Bacc. en)
Enfance inadaptée (Bacc. et diplôme en)
Information professionnelle (Certificat en)
Orientation (Bacc. en)
Service social (Bacc. en)
DATE
16 mars, de 8h00 à 17h00
LIEU
Sous-centres*
COÛT: $11.00
RESPONSABLE
M. E. Slater
tél.: 418/656-2087

PROGRAMME
Éducation physique (Bacc. d'enseignement)
DATE
Majeure seulement
24 mars de 8h30 à 17h00
Majeure ou mineure
12 avril de 8h30 à 17h00
Mineure seulement
21 avril de 8h30 à 17h00
LIEU
Secrétariat P.E.P.S.
Université Laval
COÛT: $10.00
RESPONSABLE
M. Gilles Bérubé
tél.: 418/656-7834

PROGRAMME
Psychologie (Bacc. en)
DATE
8 juin, de 8h30 à 17h00
LIEU
Pavillon De Koninck
Salle 2B à 2F
Université Laval
COÛT: $12.00
RESPONSABLE
J.M. Lessard
tél.: 418/656-5383

PROGRAMME
Traduction (B.A. spécialisé en)
DATE
15 mars, de 13h30 à 16h30
LIEU
Sous-centres*
COÛT: $5.00
RESPONSABLE
Mme S. Vouvé
tél.: 418/656-4000

*** Nous publions ci-après une liste partielle des sous-centres où seront tenus les examens. Au total, des examens seront tenus dans 17 sous-centres à travers la province et 1 au Nouveau-Brunswick.**

Collège d'Ahuntsic
9155, St-Hubert
Montréal 353
(M. M. Millette, 389-5921)

Collège de Shawinigan
5105, Boul. Alfred
Shawinigan
(M. André Brulé, 537-9351)

Collège de Victoriaville
475, Notre-Dame est
Victoriaville
(M. C. Picard, 758-1571)

Collège de Trois-Rivières
3500, de Courval
Trois-Rivières
(M. P. Provencher, 378-9171)

Collège de Drummondville
415, Des Écoles
Drummondville
(M. Y. Bibeau, 478-4671)

Collège de St-Hyacinthe
2200, rue Pratte
St-Hyacinthe
(M. G. Dupuis, 773-6691)

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer: Service de l'admission, Bureau du Régistraire, Pavillon de la Bibliothèque, Université Laval, Québec.
(418) 656-3703

Examens d'admission aux trimestres d'été et d'automne 1974.

Assainir les moeurs politiques

Nixon propose un mandat présidentiel unique de six ans

WASHINGTON (Reuter) — Dans un message au Congrès, le président Nixon suggère que l'on étudie la possibilité d'un amendement constitutionnel visant à instaurer un mandat présidentiel unique de six ans, au lieu du mandat de quatre ans renouvelable une fois.

En même temps, le mandat des membres de la Chambre des représentants serait porté à quatre ans, au lieu de deux ans actuellement.

Dans son message, traitant essentiellement des moyens d'assainir les moeurs politiques lors des campagnes électorales, le président Nixon propose également que les campagnes présidentielles soient raccourcies.

Un tel objectif serait atteint en retardant, de début mars à mai, les "primaires" et en ajournant, de juillet à septembre, deux mois avant la date des élections, les conventions des partis au cours desquelles sont désignés les candidats.

En ce qui concerne le financement des campagnes électorales, le président Nixon propose:

- Un comité politique unique pour chaque candidat, qui recueillerait dans une seule banque toutes les contributions;
- que l'origine de toutes les contributions, sauf celles des organisations nationales des partis, soit clairement identifiée;
- que les contributions d'une seule source soient limitées à $15,000 pour un candidat à la présidence et à $3,000 pour un candidat à la Chambre ou au Sénat.

Il demande au Congrès d'interdire trois types de pratiques:

- les activités affectant le bon déroulement d'une campagne tels que sondages d'opinion volontairement tendancieux, publicité mensongère dans les journaux, campagnes de diffamation;
- activités avec utilisation de la force ou recours non justifié devant les tribunaux pour influer sur une campagne;
- activités frauduleuses électorales concernant le déroulement même du scrutin, actuellement réprimées par les lois des Etats.

M. Nixon s'oppose au financement des élections avec les deniers publics, estimant que les citoyens américains ne devraient pas avoir à financer le coût des activités politiques d'un parti ou d'un individu dont ils ne partagent pas les idées.

La DST serait dissoute

PARIS (AFP) — De nombreux commentateurs politiques français se demandent si la direction de la surveillance du territoire (DST), qui est chargée des opérations de contre-espionnage et de surveillance sur le territoire français, sera dissoute.

Toutefois, cette éventualité, soulevée par le quotidien L'Aurore a reçu un démenti du ministre de l'Intérieur, M. Jacques Chirac.

La DST est l'une des quatre directions de la police sur laquelle s'exerce l'autorité du ministre de l'Intérieur. L'affaire de la tentative d'installation d'un système d'écoute dans les locaux du journal Le Canard enchaîné a provoqué des remous considérables au sein de la DST dont certains des agents ont été soupçonnés et ont vu leur identité ou même leur photo publiée dans la presse.
publiée dans La Presse.

Si la DST devait être dissoute en dépit du démenti du ministre, il faudrait reconsidérer complètement le fonctionnement et les relations de l'ensemble des services d'espionnage et de contre-espionnage français.

Echauffourées à Beyrouth entre étudiants et policiers

BEYROUTH (par l'AFP) — La plupart des étudiants libanais sont en grève à la suite des violents incidents qui ont éclaté jeudi dans le centre de Beyrouth entre manifestants estudiantins et forces de sécurité.

D'autres manifestations de rue sont prévues.

M. Bahige Takieddine, ministre de l'Intérieur, a déclaré hier que la responsabilité des heurts revenait aux manifestants. "Ce sont les étudiants qui ont commencé à lancer des pierres en direction des forces de sécurité intérieure (FSI) qui ont été obligées de les repousser avec les crosses de leurs fusils" a-t-il dit.

Le ministre a ajouté que les FSI étaient intervenues "après avoir entendu six coups de feu". "Des saboteurs ont cherché à aggraver la situation, et cela est ignoré des étudiants", a-t-il affirmé sans toutefois préciser de quels saboteurs il s'agissait. M. Takieddine a assuré que "le fait que certains militaires aient été blessés pendant les heurts est le fait du hasard. Ils se trouvaient là au moment des incidents".

La presse libanaise consacre ses gros titres aux manifestations estudiantines. An Nahar (indépendant) écrit en manchette: "mini-guerre dans les rues de Beyrouth".

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, cinq membres de forces de sécurité ont été blessés et vingt-neuf personnes arrêtées "pour incitation au désordre". Selon la presse libanaise le nombre des blessés s'élève, de part et d'autre, à une trentaine.

Les manifestants dont le nombre serait de cinq mille, réclament la création de facultés techniques, l'arabisation des programmes, et des débouchés pour les étudiants diplômés.

Par ailleurs, le gouvernement libanais a décidé de faire procéder à nouveau à des exécutions de condamnés à mort afin d'enrayer la vague de criminalité.

Plusieurs dizaines de condamnations à mort ont été prononcées au cours des dernières années mais aucune exécution n'a eu lieu depuis février 1971.

M. Kazem Khalil, ministre de la Justice, a précisé que la potence sera dressée à nouveau dans la nuit du 13 au 14 mars. Le condamné à mort qui sera exécuté est un ouvrier syrien âgé de vingt ans qui a assassiné à Tripoli une syrienne âgée de cinquante ans. Le crime avait le vol pour mobile.

Ce retour à l'application rigoureuse de la loi fait suite notamment à l'assassinat, mercredi, en plein tribunal à Zahlé, (chef lieu de la province orientale du Liban) d'un homme jugé pour meurtre par le fils de sa victime, déguisé en avocat.

Occupation d'ambassades iraniennes

BRUXELLES (par l'AFP) — Quelques dizaines d'étudiants iraniens ont occupé hier matin les locaux de l'ambassade d'Iran à Bruxelles.

Ils se sont présentés en masse à la porte et ont envahi les lieux, tout en se rendant maîtres du central téléphonique.

Des forces de police ont immédiatement pris place autour de l'ambassade. Il n'y a pas eu d'incidents, l'ambassadeur était présent.

Les étudiants, qui avaient l'intention d'occuper l'ambassade pendant plusieurs heures et même d'y tenir une conférence de presse, ont entamé des discussions avec l'ambassadeur. Entre-temps, une dizaine de policiers sont parvenus à investir les lieux et ont procédé à des vérifications d'identité.

De même, seize étudiants masqués ont occupé pacifiquement l'ambassade d'Iran à Stockholm. Ils ont placé à l'entrée du bâtiment diplomatique un drapeau rouge couvert de slogans protestant contre les arrestations et les exécutions capitales en Iran.

Un autre groupe d'étudiants iraniens, restés à l'extérieur de l'ambassade, scandaient "chah assassin".

La police a rapidement dispersé les manifestants et arrêté les 16 jeunes gens qui s'étaient introduits dans l'ambassade.

Les manifestants ont remis aux représentants diplomatiques iraniens une résolution dans laquelle ils exigent que la commission des Nations unies sur les droits de l'homme ouvre une enquête sur la condition des prisonniers politiques dans les prisons d'Iran.

Psychologue

pour enfants et adolescents

ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

APPRENEZ L'ANGLAIS
Au Vermont
Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.
Écrivez à:
International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

centre des arts visuels
NOUVEAUX COURS DE TISSAGE
Tissage avec Maria Svatina
Broderie expérimentale
N. Stephenson
Tissage pour débutants
G. Schmidt
Ateliers pour étudiants avancés
DÉBUTANT EN MARS
Dans notre nouvel immeuble
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
488-9559
328, Victoria

CONSERVATOIRE LASSALLE
fondé en 1908
INSTITUTION PRIVÉE
Reconnue d'intérêt public
COURS COLLÉGIAL
PRÉ-UNIVERSITAIRE
SCIENCE de la PAROLE
— FRANÇAIS
— HISTOIRE
— PHILOSOPHIE
— TECHNIQUE ORALE
— TECHNIQUE de SCÈNE
RENSEIGNEMENTS
Bureau des Admissions
Cours collégial
1290 rue St-Denis, H2X 3J7
861-4453

COLLÈGE STANISLAS
780, Boulevard Dollard, Outremont
Montréal H2V 3G5 - Québec
INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1974-1975
- Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement Français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et a été déclaré d'Intérêt Public par le Ministère de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise, pour le Secondaire et le Collégial.
- Il est habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation Nationale.
- Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes de France, séries Classique et Moderne, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
- Les élèves sont reçus dès la classe de 12ème: enfants nés avant le 1er octobre 1969. Les classes de 12ème, 11ème, 10ème et 9ème sont mixtes (filles et garçons).
- Le Collège a une cafétéria.
- Les demandes d'inscriptions devront être faites dans les plus brefs délais.
- Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier dès maintenant.

Classes Élémentaires
Secondaire et Collégial | 273-9521

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SESSION MAI-JUIN
Date limite d'admission: 1er avril
Date limite de réinscription: 15 avril
PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS
Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire (30 cr.)
Perfectionnement des maîtres en musique à l'élémentaire (30 cr.)
Sciences familiales (30 cr.)
Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire) (90 cr.)
L'étudiant qui a complété trois (3) certificats de trente (30) crédits chacun obtient un baccalauréat.
Pour plus de renseignements
service d'éducation permanente
3333, chemin de la Reine-Marie, C.P. 6128, Montréal 101

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SESSION MAI-JUIN
Date limite d'inscription: 1er avril
Date limite de réinscription: 15 avril
PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL
Communication (30 cr.)
Information et journalisme (30 cr.)
Loisir (30 cr.)
Nursing communautaire (30 cr.)
Publicité (30 cr.)
Relations industrielles (2 certificats de 30 cr.)
Relations publiques (30 cr.)
L'étudiant qui a complété trois (3) certificats trente (30) crédits chacun obtient un baccalauréat.
Pour plus de renseignements
service d'éducation permanente
3333, chemin de la Reine-Marie, C.P. 6128, Montréal 101

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les demandes d'admission aux grades supérieurs: certificat, diplôme, maîtrise, doctorat

doivent être envoyées au SECRÉTARIAT
BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 101

AVANT LE 1er AVRIL

Les formules de demande d'admission peuvent être obtenues, en ce qui concerne la Faculté des arts et des sciences, au secrétariat du département où l'étudiant désire s'inscrire et, pour les autres facultés, dans les secrétariats respectifs.

Aménagement (Faculté) Architecture	343-6019	Mathématiques (Département)	343-6743
Urbanisme	343-6865	Médecine (Faculté)	343-6300
Anthropologie (Département)	343-7329	Médecine dentaire (Faculté)	343-6076
Bibliothéconomie (École)	343-6044	Médecine vétérinaire (École)	773-8521
Chimie (Département)	343-7602	Musique (Faculté)	343-7764
Communication (Section)	343-6039	Nursing (Faculté de)	343-7486
Criminologie (École)	343-6523	Optométrie (École)	343-6083
Démographie (Département)	343-6610	Pharmacie (Faculté)	343-6445
Droit (Faculté)	343-7731	Philosophie (Département)	343-6464
Éducation physique (Département)	343-6151	Physique (Département)	343-6670
Études africaines (Programme)	343-6957	Psychologie (Département)	343-6489
Études anciennes et modernes (Département)	343-6222	Psycho-éducation (École)	382-2972
Études anglaises (Département)	343-6236	Réadaptation (École)	343-6416
Études françaises (Département)	343-6213	Relations industrielles (École)	343-6627
Études médiévales (Institut)	343-7609	Santé publique (École)	343-6135
Géographie (Département)	343-6208	Sciences biologiques (Département)	343-6581
Géologie (Département)	343-6820	Sciences économiques (Département)	343-6540
Histoire (Département)	343-6238	Sciences de l'éducation (Faculté)	343-7622
Histoire de l'art (Section)	343-6182	Science politique (Département)	343-6579
Histoire et sociopolitique des sciences (Institut)	343-7351	Service social (École)	343-6597
Informatique (Département)	343-6780	Sociologie (Département)	343-6620
Linguistique et philologie (Département)	343-6221	Théologie (Faculté)	343-7080
Littérature comparée (Programme)	343-6609	Traduction (École)	343-6221
		ÉCOLES AFFILIÉES	
		École Polytechnique	344-4966
		École des Hautes Études Commerciales	343-4336

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

FEMME D'INITIATIVE
Doit prendre responsabilités de 4 enfants. Maison centre-ville. Salaire au-dessus de la moyenne.
Mme Olivier, 276-1632
11-3-74

A ST-LAMBERT: aide familiale demandée française ou haitienne de préférence. Références exigées. Tél. 672-0940 après 7 p.m. 12-3-74

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITÉS À VENDRE

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin du XVIIIe et XIXe siècle, avec leurs couleurs d'origine. R. Coutu, 38, Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69, Transcanadienne. Tél.: 584-2361. 11-3-74.

MEUBLES LOUIS XV; sofa, fauteuil et tabouret, brocart blanc et or, bois chêne, rembourrage duvet de plume; fauteuil velours pourpre, table de marbre de Carrare, lampe de style. Valeur $1,500. — laisserais pour $700. Tél.: 739-0526. 11-3-74.

AMEUBLEMENT À VENDRE

ENSEMBLE de chambre à coucher en noyer tendre naturel, comme neuf, valeur de $1,500 pour $600. Tél.: 738-8277 11-3-74.

MOBILIER salle à manger orme massif, 4 chaises, table, vaisselier sur roulettes. Set de chambre même style comprenant 9 morceaux et lustre espagnol. Tél. 323-5568. 13-3-74

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

RIDGEWOOD: 4½ pièces, meublées, à sous-louer du 1er mai au 1er novembre. Tél.: 737-3940. 11-3-74.

APPARTEMENT chauffé, 2½, Sherbrooke et Guy. $110. Disponible immédiatement. Tél.: 932-1171 11-3-74

SOUS—LOUER: 1½ pièce, rue Bedford, Côte-des-Neiges, $110. Avril jusqu'en juin 1975. Mlle Goulet 670-9550 ou 843-4770 11-3-74.

VAN HORNE, grand 4½ ensoleillé, près centre d'achats, chauffé, garage, libre 1er juin. Tél.: 731-0619 11-3-74.

BROSSARD: 3½ et 6½ chauffés, neufs avec stationnement, $122, à $162. par mois, 5505 Platon, Tél.: 678-1417 ou 671-3691 11-3-74.

ILE—DES—SOEURS: sous-location, 1 an, du 1er mai. 4½, Phase 3, $208. garage compris. Dwelling Location, courtier 844-3941 113-11-3-74.

OUTREMONT: 5½ pièces, chauffées, $150. Libre immédiatement. Tél. 272-3749. 11-3-74

BELLERIVE
(Chomedey, Laval)
BEAU 6½ , 3 salles de bains, très propre, à sous-louer. Occupation: 1er mai ou avant. Prix: $275. par mois.
Rél.: 271-2516, jour 688-8735, soir (lundi seulement)
11-3-74

AUTOS À VENDRE

FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly vous offre les voitures "Volvo et Fiat". Un service après vente. Un prix compétitif. Consultez-nous: 658-6623 ou 467-0461. 1-5-74.

BUREAUX À LOUER

MÉDECINS . . .
Bureau à louer dans
Clinique médicale et esthétique à Québec.
Écrire à: **CASE 168 LE DEVOIR**
11-3-74

BUREAUX À LOUER

VILLE ST-LAURENT
720 Boul. Décarie
Espace de bureaux, 600 à 3,500 p.c. Édifice de choix, air climatisé. 2e étage, façade, entretien complet.
Robert Lavigne 747-6892
Jean G. Gagnon 849-1223
14-3-74

BUREAUX
Idéal pour professionnels
- rez-de-chaussée -
2228 EST, SHERBROOKE
À partir du 1er mai.
Tél.: 527-8949
1-4-74

CHALETS À VENDRE

ILE PERROT, bord de l'eau, 100' x 225', lac St-Louis, chalet 30' x 30', 3 chambres, quai à bateaux, $15,000. Tél. après 18 heures 352-5845. 11-3-74

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, face pente, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaines, vacances, hiver, été. Tél. 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-4-74

BORD DU FLEUVE: Lac St-Pierre, Pointe du Lac grand terrain privé, plage de sable, piscine, 2 foyers, 6½ pièces meublées, 3 chambres, toutes commodités. 75 milles de Montréal. $1,200. saison, mai-octobre. Références exigées Tél.: 733-3708 11-3-74.

COURS PRIVÉS

LANGUE CHINOISE: Cours de langue et traduction par professeur chinois avec discipline linguistique et expérience en Chine et au Canada. Tél. 725-9481, M. Yu. 11-3-74

PROFESSEUR BRESILIEN donne chez lui ou à domicile cours de Portugais par la méthode situationnelle. Tél. 524-5654 après 5 p.m. 15-3-74

COURS PRIVÉS

SI VOUS ETES INTERESSE A APPRENDRE l'espagnol par professeur d'expérience, téléphoner à 931-5631 14-3-74

POUR CHANTEURS, instituteurs, conférenciers et toutes les personnes qui ont des troubles vocaux dûs à une gorge faible et mauvaise respiration. Obtenez une voix riche, forte et qui ne se fatiguera plus. Audition gratuite. Tél. 334-4981 soir. 12-3-74

COMMERCES À VENDRE

LONGUEUIL: Petit commerce de laine bien situé, possibilités de belles affaires, rentabilité assurée dans un important centre d'achat. Idéal pour jeune femme d'affaires. $15,500. (M.L.S.) A. Barabé, 678-8060 ou 678-6501. Immeubles Carbonneau, courtiers. 11-3-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outremer. Emballage. Entreposage. 725-2421 11-3-74.

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél: 642-4077. J.N.O.

ÉDUCATION

PROFESSEURS
avec expérience à l'élémentaire pour école indépendante. Programme imaginatif et flexible pour classe à multi-niveaux.
Endroit: Ottawa
Écrire à: **CASE 169, LE DEVOIR** 11-3-74

LE MENSUEL "Les Enseignants" offre des articles sur l'éducation et des procédés didactiques. L'abonnement ne coûte que $3.50. 3375 est, rue Prieur, Montréal-Nord. Tél. 323-5410. 11-3-74

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

ERNEST AUCLAIR
PAYSAGISTE
Service d'entretien au mois.
- Terrain de toutes sortes: gazon, plantation de fleurs, arbustes, tourbe, semence, etc . . .

Spécialité pour terrains d'hôpitaux, communautés, édifices publics, etc . . .
- Estimation gratuite
- Service rapide.

Tél: 667-8674
15-3-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE
Sténo-dactylo bilingue
avec expérience pour travail de secrétariat au service de la direction des ventes.
Lieu de travail:
6125, CÔTE-DE-LIESSE
Pour informations:
M. Grondin 735-6271
11-3-74

COMPTABILITÉ
recherchons une
Commis-comptable
avec expérience, âgée d'environ 25 à 30 ans.
L'emploi: pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, à Montréal.
S.V.P. communiquer avec:
M. R. Smith 878-4311
12-3-74

SECRÉTAIRES
Bilingues, possédant expérience légale ou l'équivalent.
L'emploi: pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria à Montréal.
S.V.P. Communiquer avec:
M. R. Smith 878-4311
12-3-74

FEMMES DEMANDÉES

PLACE VILLE MARIE
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
Nous recherchons une secrétaire exécutive ayant un minimum de trois années d'expérience, de préférence dans le domaine légal, parfaitement bilingue.
Le salaire sera en fonction du dynamisme et de l'expérience de la candidate.
Faire parvenir votre demande d'emploi au:
Service des ressources humaines
TRUST GÉNÉRAL
909 ouest, boul. Dorchester, Montréal 113
12-3-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE
TRAVAIL:
- Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
- Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
- Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:
"Livraison à Domicile" Case postale 6033, Montréal 101, P.Q.
Nous communiquerons avec chaque correspondant
J.N.O.

RADIO·QUÉBEC
recherche
3 agents de bureau I

Comptes à recevoir — Auxiliaires des agences de voyage
Fonctions: Tient à jour le registre des revenus; concilie mensuellement chacune des catégories des comptes à recevoir. Voit à la collection des comptes non payés.

Prix de revient
Fonctions: Vérifie les cartes de temps des employés; prépare les rapports analytiques de productivité, compile les frais directs extérieurs et les sorties de stock.

Comptes à payer
Fonctions: Vérifie l'exactitude des factures des fournisseurs. Fait préparer les chèques aux fournisseurs.
Qualifications requises:
Secondaire V et 4 années d'expérience en comptabilité.
Traitement:
$6,070 à $7,900.

Veuillez adresser votre curriculum vitae au:
Service du personnel Radio-Québec 800, rue Fullum Montréal H2K 3L7 Tél.: 873-4611 poste 156
11-3-74

COURS

La formation, c'est... VOUS bon pour

La formation peut vous aider à trouver et à garder un bon emploi et à obtenir ainsi un meilleur salaire.
La formation peut vous être utile également si vous êtes chômeur ou en sous-emploi, ou lorsque votre métier devient désuet.
Consultez le Centre de Main-d'oeuvre du Canada; un conseiller vous aidera à mieux voir ce que peut vous apporter le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada.

COURS	DÉBUT	FIN	VILLES
Secondaire I (8e année)	18-3-74	21-6-74	

Les cours suivants sont offerts aux endroits indiqués seulement.

COURS	DÉBUT	FIN	VILLES
Réceptionniste (perfectionnement)	25-3-74	31-5-74	Hull
Mécanicien de petit moteur à essence (perfectionnement)	18-3-74	9-8-74	Montréal C.-N.
Soudure machine automatique (perfectionnement)	18-3-74	11-4-74	Montréal C.-N.
Oxycoupeur (perfectionnement)	18-3-74	26-4-74	Montréal C.-N.
Agent de commercialisation (débutant)	18-3-74	6-9-74	Montréal C.-N.
Vendeur, techniques de vente (perfectionnement)	18-3-74	3-5-74	Montréal C.-N.
Opérateur de machine à bois (perfectionnement)	18-3-74	2-8-74	Montréal Ouest
Commis aux pièces d'auto (débutants)	18-3-74	28-6-74	Hull
Mécanicien de machines de mines (débutants)	18-3-74	21-6-74	Val d'Or
Foreur de diamants (débutants)	18-3-74	7-6-74	Val d'Or
Techniques commerciales	Inscriptions continues		Beauharnois Chateauguay

VOTRE EMPLOI, C'EST NOTRE AFFAIRE
Centre de Main-d'œuvre du Canada — Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre — Manpower and Immigration
11-3-74

FERMES À VENDRE

RIVE-SUD: à 35 milles de Montréal, ferme appartenant à un particulier, avec bons bâtiments et maison en stucco, 8 pièces, très propre. 40 arpents — $28,000. 80 arpents — $35,000 120 arpents — $40,000. tous défrichés. La moitié comptant est exigée. Tél.: 1-787-3166 ou 1-787-3198. 11-3-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

VENDEUR—VENDEUSE: pour notre magasin de meubles scandinaves et décoration intérieure. Guy près Sherbrooke. Bilingue avec expérience préférable. 22 à 40 ans. Emploi permanent. Salaire et commission. M. Robak, 932-2342 12-3-74.

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

PROFESSEURS DEMANDÉS
- Minimum BA, études en linguistique, stage VIF
- Travail temps partiel ou temps plein.

Écrire à: CASE 167 LE DEVOIR
11-3-74

HOMMES DEMANDÉS

UNE COMPAGNIE PÉTROLIFÈRE offre un revenu largement intéressant plus boni, avec entraînement chez-soi, à un homme sérieux, bilingue, pour la région de Montréal. Expérience non nécessaire. Écrire par avion à: T.D. Read, Prés. American Lubricants Co., Dayton, Ohio 45401. U.S.A. 11-3-74

STÉRÉO
Représentants
Temps plein ou partiel. Devenez conseiller en système de son - entièrement gratuit.
MTL Electronique, 2332 Bélanger est, 721-1106 11-3-74

3 INGÉNIEURS
diplômés
Qualifiés dans le D.C. 3, pour travailler dans le Nord du Québec.
Laurentian Air Services Ltd. Ottawa
Tél.: 613-321-4871
14-3-74

A VOTRE PORTEE: Agence de distribution opérée sur une base de temps partiel. Aucun capital requis. Faire parvenir son curriculum vitae à Case Postale 102 Repentigny, Québec 11-3-74

INSTRUMENTS - MUSIQUE

VIOLONCELLE, en excellente condition. $150. Tél. 522-9886. 11-3-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

DESIRE LOUER logis de 7 à 8 pièces, aussi près de l'Université de Montréal que possible ou du Collège Brébeuf. Tél: 637-8781. 1-4-74

COUPLE UNIVERSITAIRE, sans enfant, recherche logement, poêle-réfrigérateur, avec accès au jardin, 5½ pièces ou plus, libre 1er mai ou avant. Entre $190 et $230. chauffé. Préférence Quartier Côte-des-Neiges, Outremont ou tout quartier tranquille. Tél.: 735-4846 11-3-74.

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT: grand haut-duplex confortable, 7 pièces, avec foyer, 4 chambres, salle à manger, garage chauffé. Tél. 279-6391. 15-3-74

SOUS-LOCATION: logement 6½ pièces, meublé, mai à septembre, $90. Coin Laurier-Chabot. Tél. 522-9154. 11-3-74

CHAMBLY: bord de l'eau, bas, 7 pièces, toutes commodités, vue panoramique exceptionnelle, complètement redécoré, terrain paysagé 100' x 300', écoles, église, golf, équitation, marina. Site idéal pour vivre agréablement. $300. plus chauffage. Tél. après 5:30 hres 279-2217. 13-3-74

MONTREAL—NORD: Rue Lamoureux, près Henri-Bourassa, dans triplex, beau grand 3½ pièces, fermées, bien éclairées, fournaise fournie. $75.00 par mois. Libre immédiatement. Idéal pour personne seule ou couple. Tél.: 376-8618 15-3-74.

LONGUEUIL: "Domaine Normandie", idéal pour professionnel, bas-duplex, 5 grandes pièces, chauffé, planchers bois franc, salon et passage tapis fournis, poêle et four encastrés, laveuse-vaisselle incluse. Sous-sol et salle de lavage finis. Garage chauffé et grande cour. $300. Tél.: 674-6514 11-3-74.

COIN MARQUETTE et Lafontaine: 4½ pièce, neuf, rez-de-chaussée, chauffé, éclairé. $150. par mois. Tél.: 849-1966 ou 849-1854. 1-4-74.

SOISSONS: Darlington, près Université Montréal, grand duplex confortablement meublé, chauffé, eau chaude, ensoleillé, 3 chambres coucher, ustensiles, service, literie. Références rences demandées. $295. Occupation mai. Tél.: 737-4425 12-3-74.

LOCAUX DEMANDÉS

RECHERCHE ATELIER d'artiste, bien éclairé, dans Outremont de préférence, environ 1,000 pieds carrés. $100. maximum chauffé. Tél. 272-9211. 11-3-74

MAISONS À LOUER

ST-LAMBERT: maison unifamiliale, 7 pièces, sous-sol fini, central, libre immédiatement. Bail 17 mois. $300. plus utilités. Pas d'animaux. Tél. 672-7903. 11-3-74

BOUCHERVILLE: bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol semi-fini, près autobus, écoles, centre d'achats. Terrain paysagé. Occupation immédiate $290. par mois. Tél. 655-4817. 16-3-74

ACAPULCO: 3 chambres à coucher, salle à manger, magnifique jardin avec piscine, 3 salles de bains, cuisine et air climatisé. Pour $80. par jour avec service de lingerie. Pour autres renseignements téléphoner à Mexico 589-1279 de 8 a.m. à 10 a.m. ou 589-1250 ou écrire à Mme Clara Dultzin, Fuente de Baco 28, Tecamachanco, Mexico 10, Mexique. 13-3-74.

N.D.G. Autobus direct pour l'Université, complètement meublé, cottage, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, jardin clôturé. Garage. Idéal pour professionnel. Mi-juin à août 1975. $350. Dwelling Location, courtier 844-3941. 11-3-74

CANDIAC: bungalow, 7 grandes pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle familiale, foyer et bar, garage chauffé, patio, rideaux inclus. Tél. 659-2568. 11-3-74

MONNAIES-TIMBRES

BOURSE FINALE de timbres et monnaies qui aura lieu mensuellement au 6705 Côte de Liesse, au Fort De Liesse Motor Hotel Première bourse: dimamche 7 mars de 10 a.m. à 6 p.m. 653-0728. 11-3-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. b. a., b.péd.b.ph.1. ès lettres Tél: 524-3852. (J.N.O.).

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAVAL-SUR-LE-LAC: Maison luxueuse pour professionnel seulement. 17 pièces spacieuses, piscine intérieure, terrain 35,000 pieds carrés avec possibilité de 3,300 pieds carrés de plus. Sur rendez-vous seulement E. Serrentino 334-5330 Immeubles Westgate, courtiers 11-3-74

VIEILLE MAISON: solide et pas cher — 8 pièces, près de la rivière, sur grande route, petit comptant. Consultez R. Arsenault, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 11-3-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS
Ville de Mont-Royal
Dimanche de 2 - 4 p.m.
73 LOCKHART
* Charmant cottage semi-détaché sur une rue tranquille, près de la gare * salon et salle à diner combinés * grande cuisine très ensoleillée * 3 chambres à coucher * salle de bain complète plus un "powder-room" à l'étage * magnifique salle de jeux * tuyauterie en cuivre * un garage. Occupation: 1er mai. **Vous n'avez qu'à placer vos meubles.** Prix demandé: $60,000. En exclusivité avec **Micheline Coderre, 731-6815 ou 731-5970**
TOWN OF MOUNT ROYAL REAL ESTATE CO.
11-3-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G.
Cottage luxueux
Près écoles, 4 chambres, 3 salles de bains. Garage. $49,500.
Paul-André Langelier, IMMEUBLES PAL ENRG.
courtiers
489-1260
11-3-74

VILLE DE LAVAL
Duvernay-est
BUNGALOW NEUF, véritable aubaine, 5 pièces, près écoles, piscine, etc. Hypothèque 8¾ %. Comptant et possession à discuter.
Tél.: 661-1728
12-3-74

SILLERY cottage brique, détaché, terrain boisé — 10,000 pieds carrés, à proximité Université Laval et Collège Jésus-Marie, 9 pièces plus sous-sol, foyer, den, 4 chambres, 2½ salles de bain. Garage détaché. $52,000. Pas d'agent. Tél.: 1-418-681-2898 11-3-74

LONGUEUIL: Très grand cottage semi-détaché, grandes pièces, terrain boisé, résidentiel (M.L.S.) Nicole Gauthier, 678-8060 ou 676-0906. Immeubles Carbonneau, courtiers. 11-3-74

ST-VINCENT-DE-PAUL: duplex avec bachelor, brique et pierre, 1968, comme neuf. Bas occupé par propriétaire; plusieurs extras sont inclus. Vraie aubaine à $52,800. Ghisline Dubois, 687-1342 ou 627-0977. Immeubles Westgate, courtiers. 11-3-74

BOUCHERVILLE: Vous êtes à la recherche d'un cottage canadien? Voilà votre chance. Magnifique cottage, 9 pièces, pierre-brique. Salle familiale avec foyer. Piscine creusée. Très grand terrain. M.L.S. Jocelyne Laurier, 655-7611 ou 655-5338. Immeubles Westgate, courtiers. 11-3-74

REMBOURRAGE

A PRIX RAISONNABLE. Rembourrage général, estimation gratuite. Tél.: 467-6386 11-3-74.

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE GENERAL, réparation sets de salon, sofa-lits, davenports, chaises de cuisine. Spécialiste en capitonnage et meubles antiques. Estimation gratuite. Ouvrage garanti. Tél: 521-5484. 1-4-74.

REMORQUES-ROULOTTES

ROULOTTE "Grand Prix", toute équipée, 25½, 1969, prix à discuter. Particulier. Tél. soir seulement 467-7050. 21-3-74

TAPIS-PRÉLARTS

DEUX TAPIS orientaux: Baccara 9' x 12', valeur $800. laisserait $400. 4' x 6' valeur $650. laisserait $325. Tél. 271-9419 après 6 p.m. 16-3-74

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot, tél. 388-2532. 11-3-74

TERRAINS À VENDRE

VINGT ACRES de terrain, longeant rivière, route nationale, entrée village, endroit paisible. Ecrire: L. Cyr, Boite postale 827, Maria, Cté Bonaventure, Qué. 11-3-74.

TRAVAIL DEMANDÉ

BONNES VACANCES: jeune femme distinguée, bilingue, mère de deux fillettes de 6 et 9 ans, accepterait travail d'été à la campagne à titre d'hôtesse, collaboratrice, préposée à la réception dans un établissement de villégiature de bonne réputation: auberge, pension familiale, ferme, maison d'accueil. Conditions et salaire à discuter. Tél. 489-6313. 11-3-74

VILLÉGIATURES

FRANCE: Cherche Villa ou appartement, région de Provence ou Côte d'Azur pour juillet. Tél.: 671-6662 11-3-74.

les MOTS CROISÉS du Devoir

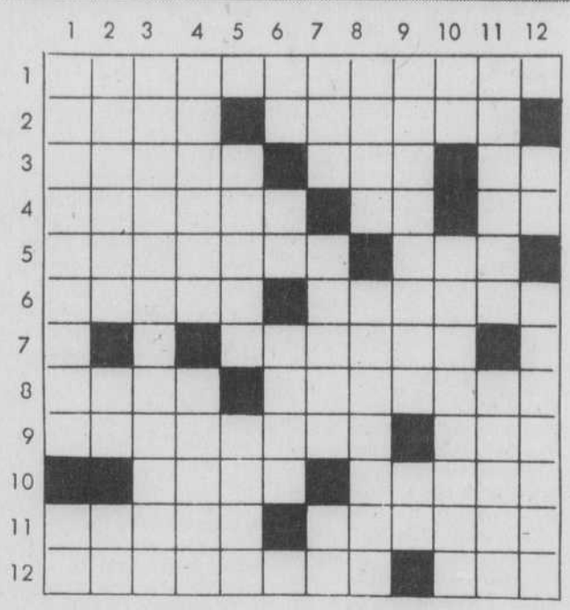

Horizontalement
1—Personne qui fait des spéculations commerciales ou financières.
2—Première lueur du jour. — Se dit d'un cristal biréfringent qui ne possède qu'un seul axe optique.
3—Toute figure dans laquelle on emploie les mots avec un sens différent de leur sens habituel. — Fait quelque chose. — Rubidium.
4—Epier (être aux...). — Enles. — Nickel.
5—Ver marin. — Tenta avec audace.
6—Fait apparaître l'irisation. — Munir.
7—Membrane sensible de l'oeil.
8—Ville de Turquie. — Pestant.
9—Outil pour ébarber les métaux. — Rayon.
10—Dis qu'une chose n'est pas vraie. — Objet abandonné en mer ou rejeté sur le rivage.
11—Pièce vocale religieuse, en marge de l'ordinaire de la Messe. — Entourer de terre exhaussée.
12—Marquer de petits points très rapprochés un papier, une peau, etc. — Saison.

Verticalement
1—Diabolique. — Magnésium.
2—Purifier par l'élimination des matières étrangères. — Rubidium. — Métal précieux.
3—Extraordinaire (f[illegible]n).
4—Taillis de un à deux ans (plur). — Partisan de l'arianisme.
5—Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants. — Tout animal autre que l'homme.
6—Parcouru des yeux. — Saint-Denis. — Dieu de l'amour.
7—Recueil de bons mots. — Greffai. — Béryllium.
8—Axe d'une plante qui porte les feuilles. — Etat de ce qui est aigre.
9—Fondé sur le raisonnement. — Platine.
10—Neuf. — Sel ou ester de l'acide stéarique.
11—Entourai. — Plante potagère.
12—Bismuth. — Piège pour prendre des rats.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	U	S	P	I	D	E	■	S	A	N	S
2	A	L	C	O	V	E	■	S	A	V	O	N
3	T	C	H	E	R	N	O	Z	I	O	M	■
4	H	E	L	L	E	N	E	■	S	R	■	O
5	E	R	I	E	■	E	R	M	I	T	E	S
6	D	O	T	■	E	R	S	E	■	A	X	E
7	R	I	T	E	■	Y	T	T	R	I	A	■
8	A	D	A	G	E	■	I	R	A	■	S	B
9	L	E	G	A	L	I	T	E	■	O	P	E
10	E	■	E	L	I	R	E	■	U	S	E	R
11	■	X	E	T	E	■	M	■	E	R	E	■
12	H	E	U	R	E	■	T	O	U	R	E	T

AVEC LE PETIT ROBERT . . . PAS DE PROBLÈME

Cette murale en feutre, qui reproduit les principaux symboles de la signalisation routière en usage au Québec, est l'oeuvre de Mme Rose-Aimée Provencher-Rheault, de Nicolet, que l'on voit ici, flanquée de MM. André Boulanger et Louis Houde, directeur et agent d'information au ministère des Transports du Québec. Madame Rheault a mis un mois à réaliser sa murale qui mesure 96 pouces sur 70 et qui a été utilisée lors d'une cérémonie à laquelle participait le ministre d'Etat aux transports, M. Paul Berthiaume, pour inaugurer la mise en oeuvre graduelle du système métrique sur les routes du Québec.

Epargnez 7 à 9 cents sur le pain

par Renée Rowan

Quand le coût des tablettes de chocolat augmente de 2 cents, c'est ennuyeux, mais on peut toujours s'en passer. Quand le prix du pain augmente de 3 cents, ça devient tragique pour les familles aux prises avec leur budget.

Jocelyne Gauvin, diététiste, professeur d'alimentation au Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Sainte-Charles, constate que pour plusieurs familles avec qui elle travaille, le pain est un produit de base de leur alimentation.

Elle cite en particulier le cas d'une famille de 5 enfants et d'un adulte qui achète chaque semaine de 17 à 18 pains blancs tranchés. Cela représente une augmentation de 54 cents sur le panier de provisions: c'est énorme quand déjà on avait peine à joindre les deux bouts.

"Ce qui est d'autant plus pénible pour ces familles, explique Jocelyne, c'est qu'il n'y a pas de supermarchés genre Steinberg ou Dominion, ni de Cooprix dans ce secteur de la ville. Les gens de la Pointe doivent, quand ils n.ont pas d'automobile (c'est le cas pour un grand nombre) faire leurs achats au petit magasin du coin. Chez Steinberg, aujourd'hui, le pain de marque Québec (produit par l'entreprise) se vendait encore 29 cents tandis que cette femme avec ses cinq enfants se voit forcée par les circonstances d'acheter du pain portant une marque nationale à 41 cents".

Une tranche de pain blanc enrichi d'une once contient 83 calories, 2.5 gm de protéines, .02 gm de calcium, 0.5 mg de fer, .07 mg de thiamine, .05 mg de riboflavine et .7 mg de niacine.

La consommation moyenne de pain au Canada fournit 38% des besoins de thiamine, 33% des besoins de fer, 28% des besoins de niacine et 24% des besoins de protéines.

Quand des familles se voient forcées de se "rabattre" sur le pain au point qu'il devienne la base de l'alimentation, ce n'est pas pour les vitamines qu'elles y trouvent, souligne Jocelyne Gauvin; c'est pour assouvir leur faim et avoir assez de calories pour maintenir leur poids. Le pain demeure encore la source de calories à peu près la plus économique; il est également valable sur le plan de la valeur nutritive, surtout lorsqu'on parle de pain blanc enrichi.

Au niveau des protéines, le pain est aussi intéressant. Elles n'ont pas la valeur de celles de la viande ou du poisson, mais si on boit un verre de lait avec une tartine de beurre d'arachide, par exemple, on obtient des protéines complètes.

Par quoi remplacer le pain? Les substituts coûtent encore plus cher, répond Jocelyne Gauvin.

Une tranche de pain d'une once (calculée à partir d'un pain blanc tranché de 24 onces à 31 cents) coûte un cent et un tiers; 1 once de spaghetti cru, 2 cents; 1 once de macaroni, 2 cents et un tiers; 1 once de riz cru, 2 cents; 1 once de gruau rapide, presque 2 cents.

La meilleure façon d'économiser est encore celle de faire soi-même son pain. Encore faut-il en avoir le temps. La recette que nous vous suggérons revient à 22 cents pour un pain d'environ 24 onces ou un peu moins. Cela devient avantageux comparativement à 29 cents pour le pain le meilleur marché chez Steinberg cette semaine et qui se vendra, dès lundi prochain, 31 cents.

Pain blanc maison

2 sachets de levure active sèche
2 c. à thé de sucre
½ tasse d'eau tiède
2 tasses de lait
2 tasses d'eau tiède
¼ tasse de sucre
5 c. à thé de sel
¼ tasse de shortening
12 à 13 tasses de farine tout usage enrichie

Dissoudre 2 c. à thé de sucre dans ½ tasse d'eau tiède (110°). Saupoudrer la levure et laisser reposer 10 minutes, remuer. Faire frémir le lait. Dans un grand bol, mesurer le sucre, le sel et le shortening. Ajouter le lait et brasser jusqu'à ce que le shortening soit fondu. Ajouter l'eau. Laisser tiédir. Ajouter la levure. Ajouter 6 tasses de farine. Battre vigoureusement. Ajouter graduellement de 6 à 7 tasses de farine de plus tout en mélangeant parfaitement. Pétrir sur une planche légèrement enfarinée jusqu'à consistance lisse et satinée, 8 à 10 minutes, environ (il faut payer de ses bras pour économiser). Mettre dans un bol graissé; rouler pour graisser la surface de la pâte. Couvrir. Laisser doubler de volume (environ 1 heure) dans un endroit chaud et humide (85°). Rompre d'un coup de poing. Diviser en quatre parties égales; couvrir et laisser reposer 10 minutes. Façonner en pâtons (c'est-à-dire en forme de pain); mettre dans des moules graissés de 8½" X 4½" X 2½". Couvrir, laisser doubler de volume 1 heure environ. Cuire à 400°F de 30 à 40 minutes. Donne 4 pains de 22 cents chacun.

Mystère et boule...de sucre

Grâce aux magnifiques journées de printemps que nous avons connues cette semaine, les érables ont commencé à couler dans les Cantons de l'Est et dans la région de Saint-Eustache. Mais hier, au Marché central, il n'y avait encore ni sirop, ni tire d'érable. Cela ne devrait toutefois pas tarder, nous dit M. Bienvenu, du Service de mise en marché du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Il est encore trop tôt pour prévoir ce que sera la saison des sucres, dit-il, mais les premiers "essais" permettent d'espérer une récolte de qualité. Quant à l'abondance, tout est question de température. Rappelons que 1973 avait été une année exceptionnelle.

Et les prix? Mystère et boule... de sucre.

La protection du consommateur

L'IPIC veut une loi 45 avec des dents aiguisées

Répondant à l'invitation du ministre des Institutions financières, compagnies et coopérative, M. William Tetley, qui a annoncé son intention de remanier la loi de protection du consommateur (loi 45), l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), dans un mémoire remis récemment au Conseil de la protection du consommateur, recommande une série de modifications.

Il propose en premier lieu l'abolition totale de la publicité destinée aux enfants en remplacement du règlement actuel qui ne fait que défendre certaines pratiques dans la publicité aux enfants (ex. l'utilisation de vedettes). L'Institut propose aussi que la loi 45 s'applique à toutes les ventes au comptant plutôt que de restreindre son application aux seules ventes à crédit.

Dans le domaine de l'automobile, l'IPIC recommande un contrôle sévère de la vente de véhicules usagés, l'inspection annuelle obligatoire des voitures, l'interdiction de modifier les odomètres des voitures et l'obligation de porter des ceintures de sécurité. Il demande en outre de réglementer toute la question des pneus au Québec, notamment la question des pneus rechappés.

L'organisme estime aussi que les taux d'intérêts devraient être plafonnés et que tous les contrats, même ceux de moins de $50 et de $25 devraient être couverts par la loi. De même, la loi devrait réglementer tous les contrats d'abonnement à des disques, livres, cassettes, etc.

L'IPIC recommande encore que le Bureau de normalisation fasse subir, sur une base obligatoire, des essais de qualité et de sécurité à tous les produits vendus au Québec.

Qu'un Bureau de surveillance de la publicité oblige à une publicité corrective tout manufacturier reconnu coupable de fausse publicité.

Enfin, l'Institut propose une réglementation serrée de la garantie, la nomination d'un "ombudsman" à la consommation et la reconnaissance par le gouvernement de "l'action collective" qui permettrait aux associations de consommateurs de prendre action au nom de plusieurs consommateurs lésés sur la même question.

Un "backsplasher"? Mais c'est un dosseret, voyons!

Un dosseret, c'est quoi? Il aura certes mérité un premier prix de français celui qui saura identifier par ce mot bien français le "backsplasher" du tableau de commande de sa cuisinière.

Et comment traduisez-vous l'expression "manual defrost" en parlant de votre réfrigérateur? Dégivrage à commande manuelle, bien sûr. Et vous savez sans doute qu'un "gasket"est un joint, un "removable door shelf", un balconnet amovible et un "door stop", une butée de porte.

Dans le lave-vaisselle, le "detergent dispenser" devient un distributeur de produits lessiviels et le "push-button control board", un clavier à boutons-poussoirs.

Si on poursuit ce contrôle de vos connaissances du français, saurez-vous de quoi on parle si on vous dit d'appuyer sur l'interrupteur de sécurité antibalourd "(unbalance swich)" de votre machine à laver et de sélectionner le cycle d'action bouffante pour le séchage de vos serviette de bain?

Toutes ces expressions qui nous sont bien peu familières, et pour cause, vous les trouverez dans le Lexique anglais-français de l'électroménager (1-gros appareils) qui sera publié par l'Office de la langue française dans les derniers jours de mars.

"Ce lexique de l'électroménager, explique son auteur, Henriette Dupuis, est destiné aussi bien au grand public qu'aux publicitaires. Il a pour objet le vocabulaire courant plutôt que technique.

"Certains des termes retenus pourront, de prime abord surprendre mais ils ont été retenus par un comité dit "de référence", composé des représentants de différentes sociétés commerciales et sont les termes acceptés.

Il va sans dire que le lexique de l'électroménager peut servir non seulement aux consommateurs et aux publicitaires mais encore au personnel des entreprises qui fabriquent ces objets. Souhaitons qu'il contribue à l'implantation chez nous du français comme langue de travail.

Signalons en terminant que cette première brochure sera complétée, d'ici la fin de l'été, par la parution d'un second lexique sur la terminologie des petits appareils: grille-pains, aspirateurs, etc.

Les personnes intéressées à se procurer le lexique sur les gros appareils pourront le recevoir gratuitement en s'adressant à l'Office de la langue française, 555, rue Dorchester ouest, Montréal H2Z 1B1.

Etude de la politique du logement à Hull

Le Conseil canadien de recherches urbaines et régionales vient d'octroyer une subvention de $21,950 à une équipe de recherche de l'Université d'Ottawa pour une étude de la politique du logement à Hull. Cette équipe, dirigée par deux politicologues de l'Université d'Ottawa, Caroline Andrew et André Blais, étudiera les facteurs qui influencent les décisions relatives au logement à Hull. La recherche portera, en particulier, sur les relations entre les différents organismes privés et publics qui s'intéressent au logement. La subvention s'étend sur une période de douze mois, à la fin de laquelle un rapport final sera remis.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

VISITEZ LA RIVIERA RUSSE EN CRIMÉE

11 Mars	MASKA (St. Hyacinthe)
12 Mars	CARREFOUR de l'ESTRIE (Sherbrooke)
15 Mars	CAPITOL (Drummondville)
19 Mars	RIVOLI (Montréal)
20 Mars	VERSAILLES (Montréal)
21 Mars	LES RIVIÈRES (Trois-Rivières)

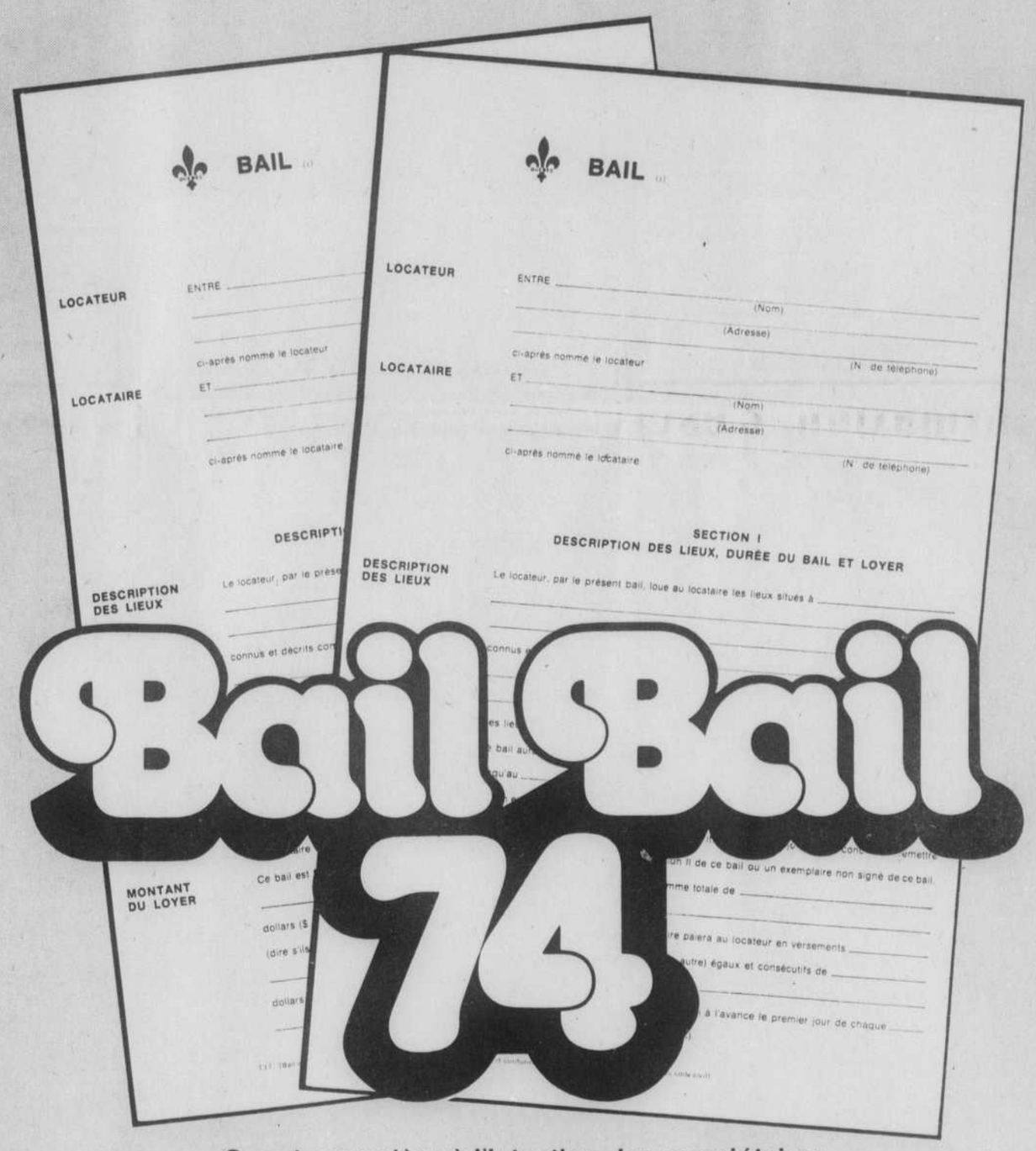

Grande première à l'intention des propriétaires et locataires du Québec.

La nouvelle législation des loyers oblige aussi bien les propriétaires que les locataires à utiliser un bail unique actuellement distribué **gratuitement** par le gouvernement du Québec. Ce bail s'applique à **tous les logements, à la grandeur du Québec.**

Prenez le temps de le lire...

Il contient trois sections:

1° la description du logement;
2° les 43 clauses obligatoires;
3° les clauses additionnelles (chauffage, enlèvement de la neige, stationnement, etc...).

Depuis le 1er janvier 1974, tous les baux **conclus, renouvelés ou prolongés** doivent être absolument conformes au bail illustré.

Procurez-vous le **gratuitement** dans sa version française ou anglaise (au choix du locataire) dans tous les établissements bancaires et caisses populaires, aux bureaux de la Régie des Loyers, dans un grand nombre de kiosques à journaux ou en écrivant au ministère de la Justice du Québec, C.P. 100, Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau de la Régie des Loyers le plus rapproché.

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

toronto

L'or instable

Les cours ont fléchi au début de la séance vendredi à la Bourse de Toronto, mais par la suite il y a eu reprise sur ce marché et c'est ainsi qu'à la clôture l'allure était à la hausse. Le virement a été modéré.

L'indice industriel est passé d'une baisse de .65 au début de la séance à une hausse de .46 à la clôture, ce qui le place au niveau de 225.96. L'indice de l'or recule de 14.6 et tombe à 510.25, ce qui reflète une baisse du prix de l'or en barres.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	26783	$14½	14⅜	14½	
Acklands	5100	$13	12½	13	+ ⅜
Acklnd 2p	100	$14	14	14	— ½
Acme Gas	1050	14	14	14	
Acres Ltd	2925	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Adanac M	2000	45	45	45	+ 2
Advocate	3500	160	150	150	
Afton Min	400	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
A.G.F.M	272	310	300	300	
Agnic E	18587	$10¼	9¾	9⅞	+ ½
Agra I	15980	$9	8⅜	9	+ ½
Akaitcho	4400	225	215	220	— 5
Albany	3100	65	65	65	+ 2
Alt East G	1900	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Alta Gas A	6753	$13⅜	13⅜	13⅜	
Alta G C p	z45	$63	63	63	
Alta G D p	12	$155	155	155	+18
Alta Nat	300	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅜
Alcan	5330	$34⅛	33⅝	33¾	— ⅛
Algo Cent	1276	$14¼	13¾	14⅛	+ ⅛
Algoma St	5290	$25¼	25⅜	25⅝	+ ⅛
Allarco Dv	500	$8⅞	8¾	8⅞	
Alliance B	1100	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Alum 4½ p	200	$33½	33½	33½	
Am Larder	2500	80	78	78	— 2
Am Eagle	1000	100	100	100	— 2
Andres W	520	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅜
Anglo-cn	6605	$21	20	20⅜	— ⅜
Ang CT 4½	100	$28	28	28	+ ½
Ang CT 265	100	$31½	31½	31½	
Ang CT 290	100	$35½	35½	35½	
Ang U Dev	7600	144	135	135	— 5
Aquitin	13448	$30	29¾	30	+ ¼
Args 250 p	z25	$31	31	31	
Argus C pr	3325	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Asamera	2900	$12¼	12⅛	12¼	
Asbestos	2924	$20¾	20¼	20¾	+ ½
Ashland C	700	$11⅛	11	11	— ½
Ashland pr	z47	$24¾	24¾	24¾	
Asoc Porc	5079	210	190	190	—15
Atco A	2450	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅜
At Yk	12000	18	17	17	+ 1
Auto El	260	$6	6	6	— ¼
Avoca M	1500	71	66	66	— 5
Bad Boy	400	$6⅜	6½	6⅜	+ ¼
Ballndery	400	135	135	135	+ 4
Banister C	1150	$15½	14¼	15½	+ ¾
Bankeno	1400	495	480	490	— 5
Bank Mtl	9218	$20⅞	20⅝	20¾	+ ⅛
Bank N S	1303	$40⅜	40	40⅜	+ ¼
B Cdn Nat	545	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Barbr-Ell	100	$32	32	32	+ 2
Barex	6000	10½	10	10	— ½
Bartaco	700	105	100	100	—15
Bary Expl	2000	73	73	73	— 2
Bathst p	1000	$13½	13½	13½	— ⅛
Baton B	14825	$5½	5⅛	5⅜	+ ⅜
Beavr Eng	z25	415	415	415	
Becker B p	760	395	390	390	—10
Bell Canad	7109	$44⅜	44¼	44⅜	+ ⅛
Bell A pr	z86	$45⅝	45	45⅛	
Bell B pr	z130	$47⅛	46⅝	46⅝	
Beth Cop	7625	$14½	14¼	14¼	+ ⅛
Big Nama	6000	27	25	27	+ 1
Bl Hawk	2300	60	60	60	
Black P A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Blkwod A	300	485	485	485	— 5
Block Bros	2000	370	365	370	+ 5
Bombrder	1300	215	210	210	+ 5
Bonanza I	1000	220	220	220	— 5
Bovis Cor	1600	198	195	198	— 2
Bow Valy	5245	$29¼	28½	29¼	+ ⅜
BP Can	13250	$17¼	16⅜	17	+ ½
Bralor Res	1300	215	210	215	+ 9
Brama	17150	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Brameda	2200	58	58	58	+ 1
Brascan A	9323	$17½	17⅛	17⅜	+ ⅛
Brenda M	1400	$7¼	7	7¼	+ ¼
Bright A	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Brinco	1865	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Br Am Bnk	150	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
BC Forest	565	$19⅜	19⅜	19⅜	
BC Pack B	200	$45½	45½	45½	—1½
BC Sugar A	300	$22¼	22¼	22¼	
BC Sugar p	z25	$13¼	13¼	13¼	
BC Phone	3200	$56¾	56¾	56¾	+ ½
BCPh 4⅜ p	z10	$54¼	54¼	54¼	
BCPh 4½ p	z5	$53¾	53¾	53¾	
BCPh 4.84	990	$14⅜	14⅜	14⅜	
BCPh 5.15	100	$63	63	63	+ 1
BCPh 6.80	z20	$21½	21½	21½	
BCP 7.04 p	200	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Broul R	8000	72	70	70	+ 2
Brunsk	11240	$5½	5⅜	5½	
Budd Auto	300	$9	9	9	— ¼
Budd A w	915	410	390	400	—10
Bulora Cor	5700	265	240	240	—20
Burns Fds	1175	$14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
Cad Dev	1030	$17⅞	17½	17½	
Cad Dev b p	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
CAE Ind	1397	$11	11	11	
Cal Pow	700	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
Cal P 4 p	z59	$54	51¾	51¾	
Cal P 5.40 p	z50	$83	83	83	
Cal P 7 p	z10	$92½	92½	92½	
Calvrt Dis	4400	185	170	175	—15
Calvert	80000	29	25	28	+ 4
C Mine	12000	21	20	20½	— ½
Camfi	15048	$19¾	18½	18¾	— ⅛
Cam Chib	2050	$8½	8⅛	8¼	+ ⅛
Camp RL	1450	$82	79	79	— 1
Campau A	2300	$9¾	9⅛	9½	— ¼
Can Cem L	882	$14	13¾	14	+ ¼
C Geother	5250	189	181	181	— 9
Can Malt A	401	$29½	29½	29½	+ ⅛
C Nor West	6430	$8¼	7¾	8⅛	— ⅛
C Pakrs C	1800	$24¼	24¼	24¼	
Can Perm	800	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
C Safway p	z13	$81	81	81	
CS Pete	12200	$5¼	5	5⅛	
CSL pr	700	450	450	450	
C Tung	3950	380	375	375	
Cdn Arrow	6000	39	37	38	
C Bonanza	1800	139	135	135	
C Cabl	49920	$16⅜	15¾	15¾	— ½
C Cable w	200	285	285	285	
Cdn Can A	z50	$9¼	9¼	9¼	
Cdn Cel	1605	$7½	7¼	7½	
CC Man A	100	$24½	24½	24½	
C Curtis	7400	68	65	68	— 1
C Equty	30900	$20	19⅝	19⅞	+ ⅛
C Ex Gas	2500	325	320	325	
CGE pr	100	$27¼	27¼	27¼	— ¾
C Homestd	1851	$7	6¾	6¾	— ¼
C Hydr	750	$7¾	7⅝	7¾	
C Imp Bank	9862	$31	30¾	31	
C Ind Gas	3266	$10	9¾	10	+ ¼
CIL	7700	$19⅞	19½	19⅞	+ ½
C Lencour	8000	16	16	16	
C Manoir	2300	390	380	390	
C Malart	6000	52	50	51	— 1
C Marconi	1525	365	360	365	
C Memoial	250	275	275	275	
C Merrill	140	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Ocdental	3525	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜
CP Inve	6575	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
CP Inve pr	1640	$35⅞	35¼	35½	+ ¼
CPin w	48910	385	365	375	+ 5
CP Ltd	31585	$17¼	16⅜	17⅛	+ ⅜
CPL A p	2223	$10½	10½	10½	
C Reserve	2150	485	475	475	
CRenol A p	z60	$13¾	13¾	13¾	
Cdn Salt	100	$14¾	14¾	14¾	
Cdn Sup O	450	$57¾	56¾	56¾	— ¼
Cdn Tire	200	$42	42	42	
Cdn Tire A	6965	$42⅜	41¾	42¼	+ ¼
CUtil 6 pr	100	$76	76	76	
C Util $1.25	100	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Canron	1650	$23	22⅝	23	+ ½
Capit Div	3600	31	31	31	— 1
Carl OK	2495	380	370	375	+ 5
Carl OK A p	200	$24⅛	24	24⅛	+ ⅜
Carl OK B p	z20	$27⅞	27⅜	27⅞	
Carma D	2900	$13	12	12	
Cassiar	1800	$11	10¾	11	+ ⅛
Cassidy L	700	$5½	5⅜	5½	+ ¼
CC Yachts	300	385	385	385	— 5
Celanese	2125	$6	5¾	5⅞	— ⅛
Ctl Fund A	200	$12	12	12	
Cent Pat	500	121	121	121	+ 1
Chmly	22500	279	272	277	+ 6
Chestrvile	1100	17½	17½	17½	+ ½
Chib-K	22000	25½	23	25½	+ 2
Chib M	2000	55	55	55	+ 3
Chieftan D	700	$10	9⅞	10	
Chrys	10257	$18¾	18	18⅜	
CHUM	200	$7½	7½	7½	+ ½
CHUM B	200	$9	8⅞	9	+ ½
Clarcan	1100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Coch W	25225	240	225	225	— 5
CWill r	73101	19	16	16½	—2½
Coin L	15000	30	29	30	+ 1
Coldstm	250	290	290	290	
Coles Book	350	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Co Met	10000	15	12½	13	— 2
Cominco	3280	$32⅜	32	32½	+ ¼
Com Cap	275	230	230	230	— 5
C Holiday I	670	$8½	8¼	8½	
Computel	100	$6	6	6	
Comtech	1600	325	325	325	
Conduits	725	$13	12	13	+ 1
Coniagas	4400	190	170	184	+ 9
Conn Chm	150	490	490	490	
Conn Bath	1641	$28¼	27⅞	28¼	+ ¼
Con Bath p	500	$18½	18½	18½	— ¼
Con Bath w	1330	200	195	200	+ 4
C Bath 68 w	500	$15¼	15¼	15¼	
Con Bldg	7275	340	335	340	
Con Fardy	500	145	145	145	
C Durham	9350	83	80	81	
C Marben	3000	96	90	90	— 5
C Mrsn	39000	249	227	244	+16
Cons Pipe	5150	300	295	295	— 5
Cons Pr	87950	178	156	168	— 5
C Rambler	2800	310	300	310	— 5
C Rexspar	6000	30½	30	30	
Con Textile	200	415	415	415	—25
Con Distrb	720	$12⅜	12½	12½	— ⅛
Cons Gas B	135	$71	71	71	— 2
Con Glass	2560	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Control F	500	205	200	200	
Conwest	1602	$5⅝	5½	5½	
Cooper C	400	$8	8	8	
Cop Fields	900	158	156	156	— 4
Corby vt	150	$22	22	22	+ ⅜
Cornat Ind	4700	485	475	475	— 5
Cr Food A	200	$28⅝	28⅜	28⅝	
Coseka R	1600	240	235	235	— 7
Costailn R	2350	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
Courvan	7000	20	20	20	
Craigmt	1725	$6⅛	6	6	
Crain R L	650	$8¾	8¾	8¾	
Crestbrk	400	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Cstland	z200	18	18	18	
Crwn Life	105	$68	68	68	
Crush Intl	1350	$10¼	10	10⅛	+ ¼
Cuvier	11500	260	254	254	+ 1
Cygnus A	100	$7¾	7¾	7¾	
Dalmy A	200	$6¼	6¼	6¼	
Daon Dev	3100	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
D Aragon	1000	19	19	19	+ ½
Debhld B p	z50	$75	75	75	
Decca R	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	
D Eldona	5000	47	45½	45½	—2½
Denison	1307	$50¾	50	50¼	— ¾
Dicknsn	9100	$8¾	8⅛	8¼	— ½
Digtech	z30	135	135	135	
Discovry	1000	160	150	150	—10
Distl Seag	8410	$45⅜	45	45⅛	— ⅜
Doman I	1300	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Dome	623	$162	155	155	— 6
Dome Pete	5067	$42⅜	41¾	42¼	+ ⅜
D Explor	2155	$42½	42	42½	— ½
D Citrus	800	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅜
D Explor	3000	55	54	55	
Dofasco	4709	$32¾	32½	32¾	+ ⅛
Dom Lime	200	$11	10½	10½	
Dom Store	1000	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
D Textie	4200	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Domtar	32215	$27½	26⅜	27½	+ ⅞
Donlee M	600	470	460	460	—20
Douglas L	1000	350	350	350	
Dr Mc C A	1000	$17¾	17⅜	17⅝	— ⅛
Dunde Pal	2500	39	39	39	+ 1
Dunrale	600	30	30	30	+ 1
Du Pont	1150	$28	27⅞	28	— ⅛
Dustbane	300	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅜
Dylex Ltd	350	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅜
Dylex L A	1400	$6	6	6	
Dynasty	1800	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Estn Prov	100	475	475	475	+55
East Mal	3035	$9	8⅝	9	+ ⅜
East Sul	210	330	315	315	
Eddy Mtch	150	$19	19	19	
E L Fin	3150	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅛
Electro Itd	1025	$8¾	8¼	8¼	— ⅜
Electro K	800	170	170	170	+10
Emco	200	$6½	6½	6½	
Extndcar	7700	$8¾	8⅜	8⅜	+ ⅛
Fairview	905	$24	24	24	
Falcon C	5945	$12½	12⅜	12½	
Falcon	6360	$64⅞	63⅜	64⅞	+1⅛
Fed Ind Ltd	3200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Fed P	11000	$23	21¾	23	+ 1
Fed Pion P	2645	$92	92	92	+ 2
Fields S	600	$16¾	16¾	16¾	
Finning T	250	$11½	11½	11½	
F City Fin	900	$11⅞	11⅞	11⅞	
F City F wt	1000	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
F Mar	z100	65	65	65	
Foodcrp Lt	5200	150	145	145	— 5
Foodex S	310	495	490	490	
Ford Cnda	235	$85	84	85	+ 2
Fort Reinc	1000	28	28	28	
F Seasons	300	$6	5⅞	6	+ ½
F Season w	640	275	270	275	+ 5
Francana	455	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Frobex	13128	32	32	32	
Fruehauf	100	$9½	9½	9½	
GH Steel	1600	$8	7⅜	7⅜	— ⅛
Gaz Metr	1375	$6½	6½	6½	
Gaz M 66w	100	125	125	125	—15
Gen Distrb	200	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
GMC	1241	$51	50	50¾	
Gnstar	18287	$19½	18¾	19½	+ ½
Gnstar L w	3500	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Gt Mas	18750	170	160	160	— 6
Giant Yk	550	$21¾	20½	20½	— ⅜
Gibraltar	4300	$10⅜	10½	10½	
Glendale	100	$7	7	7	— ¼
Gold Crest	200	$6¼	6⅛	6¼	
Goldund M	2600	100	100	100	— 5
Goldray	1050	62	62	62	+ 1
Goldrim	5000	7½	6	6	
Goodyer	600	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Godyear p	z25	$34¼	34¼	34¼	
Gozlan	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Graft G	2650	$26¼	26	26	— ¼
Granduc	330	295	295	295	
Gt COilsds	805	$10	9½	10	+ ½
GL Nickl	6600	265	255	256	— 4
GL Paper	300	$24⅞	24⅝	24⅞	
GL Pap w	600	$8	7⅞	8	+ ¼
GN Capital	700	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Gr Plains	1666	$29	28⅞	28⅞	+ ⅜
Gt W Life	z76	$67	67	67	
Gt West S	5120	435	415	425	+10
G West wt	2100	125	125	125	
Greb I B	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ¼
Greyhnd C	z200	67	67	67	
Greyhnd	464	$17⅛	16⅝	16⅝	— ⅜
GSW Cl A	z25	480	480	480	
GSW Cl B	350	475	475	475	
Guar Trst	828	$11¼	11	11	
Gulf Can	7508	$35¾	35½	35¾	+ ¼
Gulf Corp	600	$23¼	23¼	23¼	+ ⅞
Gulfstr	32807	142	136	136	— 4
Halifax D	600	230	225	225	
Hambro C	250	390	385	390	+ 5
H Group	750	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
Ham Tr	z80	$10½	10½	10½	
Hardee	3600	115	112	115	+ 5
Hard Crp A	1530	$6⅞	6⅜	6¾	
Hard Crp C	1500	$6½	6½	6½	— ⅛
Harris J S	1350	$9⅜	9¼	9¼	— ⅜
HWood B	500	85	85	85	— 1
Haw S	16760	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Hawker pr	z20	$64⅜	64⅜	64⅜	
Hollinger	1200	$40½	40	40½	
Homco Ind	600	440	435	435	— 5
Home A	2105	$54	53⅞	53⅞	— ⅛
Home B	315	$49¾	49¾	49¾	+ ¾
H Bramor	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Houston O	6425	273	265	265	— 5
Hoden DH	900	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Huds Bay	3520	$26½	26¼	26⅜	— ¼
Hudson	23987	$17¼	17⅛	17¼	
HB Oil Gas	600	$45½	45	45	— ¾
Hughs-O p	z10	$20½	20½	20½	
Hu-Pam	1000	33	33	33	+ 1
Huron Eri	z25	$28½	28½	28½	
Husky	13850	$23	22⅝	23	+ ¼
Husky D w	2924	$7	7	7	+ ⅛
Husky E w	160	$10	10	10	+ ½
Hydrd	17231	85	76	80	+ 3
Hy's Ltd	z10	390	390	390	
IAC	2740	$19⅞	19½	19⅝	— ⅛
IAC wt	902	$7⅛	7	7	— ⅛
Imasco	1000	$31½	31⅜	31⅜	
Imasco A p	200	385	385	385	—10
Imp Gen	100	$5½	5½	5½	
Imp Life	z60	$97	97	97	
Imp Oil	8265	$39⅜	38¾	39⅜	+ ½
Indal Can	100	$12½	12½	12½	
Indusmin	z40	$9	9	9	
Ind Adhes	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Inglis	225	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Inland Gas	379	$9¾	9¾	9¾	
I-City	13325	$6⅛	6	6	+ ⅛
Inter C B p	100	$17½	17½	17½	
Inter C B w	2200	385	370	380	
Intrmetco	2200	485	470	470	+ 5
IBM	150	$230	230	230	
Int Mogul	1100	$10⅜	10⅜	10⅜	
Inco	18837	38	37½	37½	
Int Obaska	2000	40	40	40	
Interpool	1400	$14¾	14½	14⅜	+ ⅜
Int Div	500	250	250	250	
Intpr Pipe	3880	$21¼	21	21¼	
Int Pipe w	2216	$7	6⅝	7	+ ⅛
Ipsco	1879	$16	15¾	16	
Inter Tech	500	26	26	26	— 1
Inv Grp A	500	$9	9	9	
Iron Bay T	1000	415	415	415	+ 5
Irwin T A	3250	300	300	300	
Iso	800	203	200	200	— 3
ITL Ind	800	295	285	295	
IU Intl	19927	$20¼	19⅜	20¼	+ ⅜
IWC Com	2500	225	215	225	+15
Jannock	2150	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Janock 6 p	z30	$65	65	65	
Jannock A	190	$13	13	13	
Jannock B	z75	$12¾	12¾	12¾	
Jonsmith	5000	8	8	8	
Jorex Ltd	8500	70	68	70	— 2
Joutel	z200	48	48	48	
Kaiser Re	6050	330	310	330	+15
Kaisr w	29300	135	130	135	+ 5
Kam Kotia	6200	82	76	80	
Kaps Tran	8315	485	425	460	+35
Keen Ind	125	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Keeprite B	200	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Kelly D A	150	$5½	5½	5⅜	— ⅜
Kelsey H	300	$10⅛	10	10	— ⅛
Kenting	z25	$5½	5½	5½	
Kerr Add	9876	$15	14⅜	14⅝	— ⅜
K Anacon	1000	38	38	38	
Koffler	8610	$6⅛	5¾	6	+ ⅛
Koffler A p	200	$8⅝	8⅝	8⅝	
Koffler w	3900	220	190	220	+46
Labatt A	500	$23⅜	23⅛	23⅜	
Labatt A p	300	$23¼	23¼	23¼	— ⅛
Lab Min	400	$39	39	39	+ ½
Lacanex	3000	110	106	107	+ 3
Laidlaw T	5225	$9⅛	8¾	9	
LOnt Cem	7300	430	420	430	+10
L Osu	1000	8	8	8	
L Shore	908	$6⅞	6½	6½	— ⅛
Lambda M	800	210	160	175	+15
La Vrndr	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Langis	9000	14½	14	14½	+ ½
Laura	35725	83	74	75	— 6
Lau Fin	z45	$11⅜	11⅜	11⅜	
Lau F 1.25	145	$16	16	16	+ ¼
Lau Fn 140	150	$18¼	18¼	18¼	
Leigh Inst	360	390	390	390	
Leons Frn	z70	$8⅛	8	8	
Levy A pr	300	$6	6	6	
Liberian	300	$11¼	11¼	11¼	
Linc T w	680	310	300	300	—10
LL Lac	1810	330	315	315	— 5
Livingsto	400	$8½	8½	8½	
Lob Co A	979	$6¾	6⅝	6⅝	
Lob Co B	3900	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Lob Co pr	z50	$28	27⅜	27⅜	
Lob Ltd Ap	z50	$17⅜	17½	17¾	
Lochiel	1800	270	270	270	—10
Loeb M	600	390	385	385	+ 5
Lost River	1400	355	350	350	— 5
Lytton M	1040	155	153	153	— 2
Maclarn A	z85	$29	28	28	
Maclarn B	z35	$27¾	27¾	27¾	
Mclan H A	4400	$9	9	9	
MH Cable	800	$12¼	12	12¼	+ ¼
MB Ltd	7752	$31½	30¾	31½	+ ½
Madeline	7507	$5¾	5¼	5¾	
Madsn	10300	295	275	280	—14
Magna Int	400	$11	11	11	+ ⅛
Magnason	200	$5¼	5¼	5¼	
Magnetcs	3500	70	70	70	
Major H D	2892	365	340	350	
Malartic	1200	245	235	235	— 5
Man Ba	15050	190	175	177	—11
M Lf Mills	5275	$24	22½	23	
M L Mills p	142	$100	100	100	
Marcana	1000	22	22	22	— 1
Mrtme Ele	100	$9½	9½	9½	
Maritime	z83	$18⅛	17⅞	18⅛	
Markboro	z50	$15⅞	15⅞	15⅞	
Markel F	160	$6	6	6	
Martin	10500	57	54	54	— 2
Mas F	46770	$20⅜	19¾	20¼	+ ¼
Match	12000	20	18½	18½	
Mattgmi	1550	$34¼	33¾	34¾	+ ⅜
Mc Adam	1000	40	40	40	
Mc Intyre	2545	$57½	57¼	57¼	
McLaghin	6650	$22	21¾	21¾	— ¼
McLagn w	300	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Melton R E	3150	420	410	410	—10
Melton A w	800	275	265	265	—10
Ment	14945	279	259	268	+18
MEPC p	100	$17¾	17¾	17¾	
MEPC w	850	405	390	390	—10
Mercantil	2255	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Merland E	2100	215	215	215	+ 5
Met Stores	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅜
Met Stors p	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
Microsyst	1518	$8⅜	8¼	8¼	
Micrsys w	500	370	370	370	
Midrim	8500	21½	21	21	
Mill Group	200	290	290	290	+15
Mindamr	3500	410	400	400	—15
MLW Wor	1025	$16⅛	16	16⅛	+ ⅜
Moffat	100	$9	9	9	— ⅛
Mols A	10685	$23¼	22⅞	23	+ ¼
Molson B	300	$22¼	22	22¼	+ ½
Molson C	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Mon Inv	400	$9½	9½	9½	— ⅜
Mon Inv w	100	260	260	260

faits et projets

Consommation

Les ventes des grands magasins et des supermarchés aux Etats-Unis ont continué d'augmenter en février, mais à un rythme mois rapide que celui qu'elles ont connu l'année dernière.

Sears Roebuck et Co. la plus grande compagnie de vente au détail des Etats-Unis, a vu en février ses ventes progresser de 8 pour cent. Elles avaient augmenté de 13 pour cent pour l'ensemble de 1973 par rapport à l'année précédente. Pour Woolworth, l'avance a été en février de 10 pour cent contre 19 pour cent le mois précédent.

Selon un document publié par la banque Manufactures Hanover Trust de New York, le ralentissement des ventes au détail est la conséquence de la diminution du pourvoir d'achat du consommateur américain, qui selon les chiffres publiés par le Département du travail serait de 4 pour cent durant le seul mois de janvier. Selon la banque, cette chute est la plus brutale depuis que le Département du travail a entrepris de publier de telles statistiques en 1965. Elle ajoute enfin que la situation de l'ouvrier moyen supportant une famille de deux enfants se retrouvait maintenant être ce qu'elle était en 1965.

Venturetek

La plus grande banque du Japon et la quatrième au monde, la banque Dai-Ichi Kangyo a complété l'achat de 22,500 actions de la firme Venturetek International Ltd, une compagnie à capital de risque de Toronto.

La Corporation de développement du Canada détient déjà 35% des actions de cette société qui possède des intérêts dans huit entreprises au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Cette transaction d'un montant de $360,000 constitue le premier investissement de la grande banque japonaise dans une entreprise à capital de risque à l'extérieur du Japon. En novembre dernier, la banque Mitsubishi et sa filiale canadienne avaient acquis également pour un montant équivalent 1.7% des actions de Venturetek.

Massey Ferguson

Les dépenses d'investissement de Massey Ferguson pourraient atteindre $100 millions si aucune perturbation n'entrave les plans de la compagnie en 1974.

Parlant devant l'assemblée des actionnaires réunis à Toronto, le président, M. Albert Thornbrough a déclaré qu'en plus de l'accroissement des équipements nécessaires à la production courante, des dépenses d'investissement allaient être faites dans le but de mettre sur le marché de nouveaux produits, provenant de l'adaptation de modèles existant ou d'innovations.

Démographie

La Banque Mondiale vient de publier l'édition 1973 de l'"Atlas", brochure présentant quinze pages de statistiques résumées sur le produit national brut (PNB), la population et les taux de croissance. C'est la huitième édition annuelle de cette publication.

La nouvelle édition incorpore plusieurs modifications qui avaient été introduites pour la première fois dans la septième édition: à noter en particulier les chiffres du PNB exprimés aux prix du marché et non plus au coût des facteurs, et l'emploi de taux de change pondérés, calculés sur plusieurs années, pour convertir en dollars des Etats-Unis les valeurs exprimées en monnaie nationale. Des données plus précises sont aussi fournies concernant plusieurs pays à économie planifiée. En outre, l'allongement des séries temporelles disponibles pour le PNB et la population a permis, dans la présente édition, de présenter les taux de croissance non seulement pour la décennie 1960-69 mais aussi pour la période la plus récente allant de 1965 à 1971.

L'"Atlas" peut être obtenu gratuitement auprès du Bureau européen de la Banque Mondiale, 66, Avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Assurances

Chez les détenteurs, âgés de moins de 40 ans, des polices d'assurances de Canada Life Assurance Co., ce sont les accidents de la circulation qui ont causé le plus de morts, l'an dernier.

C'est ce qu'a révélé le président de la compagnie, M. E.H. Crawford, dans son rapport annuel aux actionnaires.

Des 260,000 détenteurs de polices, 526 ont péri dans des accidents d'autos, comparativement à 384, en 1972. Parmi eux, 297 étaient âgés de moins de 40 ans, comparativement à 213 l'année précédente.

Cela fait que l'auto a été plus meurtrière que toutes les autres causes de mort possibles, dans cette catégorie d'âge. Soixante-dix-huit personnes sont mortes d'attaques cardiaques, 51 de maladies respiratoires et 83 de cancer.

Le président Crawford a fait savoir, par ailleurs, dans son rapport, que le montant total des polices d'assurance-vie et des rentes viagères de Canada Life Assurance Co. s'élevait à $13.9 milliards, en 1973, une augmentation de 13 pour cent par rapport à l'année précédente.

Pour le secteur secondaire

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce mettra sur pied d'ici 1975 un fichier central

par Michel Guénard

M. James C. Cameron poursuit un but dans la vie. Son ambition n'est rien de moins que de mettre sur pied un immense fichier de renseignements pour l'industrie secondaire canadienne. Ce réseau d'informations, à l'image d'une immense grille économique "intra-extra", renseignerait l'industriel sur le niveau et l'allure des stocks de matières premières, des produits finis et des marchés à explorer.

La tâche de M. Cameron, expert en matières premières du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, consiste dans un premier temps à convaincre les manufacturiers du bien-fondé de la tentative, puis dans un second temps à les faire participer comme "agent d'information" à son réseau. Aussi M. Cameron parcourt-il le pays dans le but d'initier les industriels canadiens à l'ère de l'informatique.

Il conviait récemment l'industrie des métaux non-ferreux, premier regroupement logique d'une longue série qui ne prendra corps qu'en 1975, à une présentation audio-visuelle où l'aspect purement statistique de la collecte de l'information ne fut nullement dissocié de son rôle prévisionnel. La raison d'être du nouveau système de données commerciales consiste à fournir à l'industrie des métaux des informations régulières sur toutes les marchandises, biens et services qu'elle produit, achète ou vend quotidiennement.

L'idée d'un fichier central à l'usage des manufacturiers n'est pas nouvelle puisque déjà l'Association canadienne du cuivre a mis au point un système extrêmement complexe qui permet à ses membres d'obtenir des données complètes sur les produits, les alliages, les variétés de marchés, les zones géographiques, etc.

Au cours de sa présentation, M. Cameron a longuement insisté sur l'aspect économique d'un tel système. La connaissance étendue d'un marché entraîne de facto une certaine planification de la production en fonction des études prévisionnelles que le codage des données permet. L'affermissement de l'industrie secondaire canadienne passe par la conquête des marchés extérieurs, donc d'une connaissance presque instantanée des débouchés virtuels qu'offrent les mouvements d'échanges.

Le colloque a souligné les multiples avantages que l'homme d'affaires peut tirer de la mise en place d'un tel système. Les mécanismes de la mise à jour du fichier sur ordinateur a été discuté en atelier et chacun a pu juger de l'à-propos d'un tel répertoire. Il est bien évident qu'un fichier semblable demande la collaboration de tous les intéressés sinon il en résulte un "court-circuitement" de l'information.

En février dernier, 6.400 entreprises liées à l'industrie des métaux ont reçu un questionnaire et une lettre explicative sur le nouveau système de données sur les marchés économiques. A ce jour, près de 50% des entreprises ont répondu à ce questionnaire, aussi M. Cameron est-il revenu à la charge pour convaincre l'industrie des métaux non-ferreux de l'urgence d'une telle collaboration. Soulignons d'ailleurs que les renseignements obtenus serviront ultérieurement à la création d'un annuaire qui viendra appuyer et "visualiser" cette banque de données.

L'automobile

Les compagnies de location font de bonnes affaires

Malgré la hausse du prix du carburant et partiellement parce que ces compagnies ont institué un système ne pénalisant pas les automobilistes roulant beaucoup, les Canadiens se tournent de plus en plus vers les compagnies de location d'automobiles pour leur fournir un moyen de transport.

John Campbell, président de Avis Canada a déclaré à Montréal que la hausse des prix de l'essence semble avoir incité les Canadiens à utiliser de moins en moins leurs propres voitures, à utiliser les avions et à louer des autos.

Il a ajouté que le système de location qui ne tient pas compte des distances parcourues, et qui est standardisé dans cette industrie depuis août 1972, est partiellement responsable de l'augmentation du chiffre d'affaires des compagnies de location.

La raison en est que les gens sont plus intéressés à louer des autos en sachant l'étendue exacte des frais encourus.

Auparavant, les taux de location et les frais de service étaient si compliqués qu'il était impossible de prédire le coût exact de location d'une auto. Aujourd'hui, le client n'a qu'à débourser des frais quotidiens de $14 et plus, selon la marque de la voiture, et payer l'essence.

Un résultat tangible de la hausse des prix de l'essence est toutefois la préférence des clients pour les voitures de petit modèle ou de modèle intermédiaire, ce qui a provoqué un problème aux compagnies de location qui n'ont pas de réserves suffisantes de ces voitures, en raison des délais de livraison des manufacturiers.

La location d'une auto est chose facile si vous possédez un permis de conduire. Il convient toutefois d'être prudent pour éviter des surprises désagréables.

En comparant les taux de location de différentes compagnies, il convient de s'assurer des comparaisons entre voitures semblables, du fait que certaines compagnies groupent différentes classes de voitures sous un même tarif, de dire M. Campbell.

Un taux quotidien de location sans limite de millage est la meilleure façon de déterminer le coût d'une voiture en location. M. Campbell suggère aux Canadiens qui conduisent entre deux villes et qui laissent la voiture dans une ville autre que celle où ils l'ont louée, de s'informer des frais inter-villes.

Les compagnies de location paient pour les réparations ou les pannes de ces voitures. Si des réparations sont nécessaires durant un voyage et qu'aucun mécanicien de la compagnie de location n'est disponible, le conducteur doit défrayer ces coûts et se faire rembourser par la compagnie en restituant la voiture.

Les personnes désireuses de louer une voiture durant les fins de semaine de l'été, devraient faire connaître leurs besoins exacts aux compagnies longtemps à l'avance.

Durant vos vacances d'été à l'étranger, il vous est aussi facile qu'au Canada de louer une voiture, dans quelques pays que ce soit. A remarquer toutefois que dans la majorité des pays européens, la location comprend un taux quotidien et une surcharge pour chaque mille parcouru.

M. John Campbell, président d'Avis Rent-a-car.

Chute des cours à la Bourse de Londres

LONDRES (Reuter) — A la bourse de Londres, les valeurs industrielles britanniques sont tombées vendredi à leur niveau le plus bas depuis plus de sept ans, en raison des incertitudes économiques en Grande-Bretagne.

L'indice financier du Financial Times a perdu 2.7 points pour s'établir à 298 points. Il n'était pas descendu au-dessous de ce niveau depuis novembre 1966.

Dans les milieux boursiers, on déclare que le nouveau rapport de l'Institut national de recherche économique et sociale, estimant que le pays pourrait entrer dans une période de récession dans le courant de l'année, a été un facteur de première importance dans la chute des cours.

La crainte de voir le règlement "généreux" de la grève des mineurs, consenti cette semaine par le gouvernement travailliste, donner lieu à une épidémie de revendications salariales inflationnistes, a également influé sur la bourse, ajoute-t-on.

L'indice du Financial Times s'était élevé à 337.8 points, la semaine dernière, au moment où l'on prédisait une victoire du Parti conservateur.

Mais, lorsque l'on sut qu'aucun parti ne pourrait former un gouvernement majoritaire, l'indice enregistra, dans la journée de vendredi dernier, une chute record de 24 points.

Il devait baisser de 4.2 nouveaux points lundi, mais reprendre 12 points le lendemain, avec la formation d'un gouvernement travailliste minoritaire mettant fin à l'impasse. Il n'a pas cessé de décliner depuis.

Sur le marché des changes, la livre sterling est demeurée ferme hier, à $2.3220, contre $2.3210 hier soir. Mais le dollar a reculé, par rapport à la plupart des devises européennes, en raison des nouvelles incertitudes qui entourent l'éventualité d'une levée de l'embargo pétrolier arabe contre les Etats-Unis.

Tembec *Un contrat avec Cuba*

M. George Petty, président de Tembec Forest Industries Inc., a confirmé que cette société allait livrer annuellement 6,000 tonnes de pâte à papier à Cuba jusqu'en 1980.

Le contrat a été signé avec Maprinter, l'agence cubaine d'achat de pâte à papier. On ne révèle pas le montant de la transaction.

A Cuba, cette pâte servira à fabriquer de la rayonne et du brin, succédané du coton.

M. Petty rappelle que Tembec exporte actuellement une grande quantité de pâte à papier au Japon et à d'autres pays étrangers.

Tembec possède un moulin de pâte à papier, à Témiscaming, une extreprise conjointement gérée par les fondateurs de la société, les syndiqués du moulin, les citoyens de Témiscaming et les gouvernements fédéral et provincial.

Le moulin, jadis l'usine Kipawa de Canadian International Paper Co., — CIP — avait été fermé en 1972, ce qui avait entraîné la mise à pied de 876 ouvriers. Tembec l'avait acheté pour la somme de $2.4 millions, le mettant en opération le 1er octobre dernier.

Aux Etats-Unis

Chute de 32% de la production d'autos

DETROIT — La production d'automobiles aux Etats-Unis s'est élevée à 606,479 unités en février, soit 32 p.c. de moins qu'en février 1973 890,000. Au total depuis le début de l'année, les constructeurs américains ont assemblé 30 p.c. de voitures de moins que pendant la période correspondante de 1973 1,-288,900 contre 1,846,900.

En février la baisse la plus nette a été le fait de General Motors 42 p.c., suivi par Ford 22 p.c. et Chrysler 18 p.c. Même American Motors a subi une baisse de production 6.4 p.c. en raison de la grève des camionneurs indépendants qui assurent l'approvisionnement des usines en pièces détachées.

Pour les deux premiers mois de l'année la baisse de production par rapport à 1973 est de 37 p.c. pour General Motors 660,000 contre 1,055,-900; de 25 p.c. pour Chrysler 200,000 contre 266,000; de 21 p.c. pour Ford 366,500 contre 465,000; alors qu'American Motors a vu sa production progresser d'environ 3 p.c. 61,900 contre 59,900.

La production de camions et véhicules utilitaires aux Etats-Unis pendant les deux premiers mois de l'année a également régressé par rapport à 1973, mais seulement de 5.6 p.c. environ 452,600 contre 479,-800.

L'indice des prix de gros grimpe de 3.4% en janvier

Des chiffres communiqués hier par Statistiques Canada indiquent que les coûts de plus en plus élevés des textiles et des denrées alimentaires notamment le sucre et les céréales ont provoqué une hausse de 3.4 pour cent des prix de gros au cours de janvier dernier.

Cette nouvelle hausse porte à 26.6 pour cent l'augmentation annuelle des prix de gros.

Statistiques-Canada précise en outre que les prix de manufacture ont augmenté de 2.7 en janvier et que la hausse par rapport à l'an dernier est de 17.3 pour cent.

L'indice d'augmentation du prix des produits textiles est de 5.5 pour cent. Cette augmentation est due à la hausse des prix des matières premières, telles le coton, les tissus et autres matériels.

La hausse des prix du sucre et des céréales a provoqué une hausse de 1 pour cent des produits maraichers.

Les produits animaux sont maintenant 3.3 pour cent plus chers, ce qui a entraîné une hausse des prix de la fourrure, des bestiaux et de la viande fraiche.

Depuis un an, les produits maraichers se vendent 52.3 pour cent plus chers, les produits animaux 21.9 pour cent et les textiles 40.4 pour cent.

Les prix de manufacture pour les denrées et les breuvages se sont relevés de 3.1 pour cent depuis janvier et de 24.2 pour cent depuis janvier 1973. Celui du textile a gagné 4.2 pour cent en janvier dernier et 28 pour cent depuis janvier 1973.

Parmi les secteurs dont les prix de gros étaient en hausse, Statistiques-Canada cite les produits du bois, 11.3 pour cent depuis janvier et 11.3 pour cent en un an; les produits du fer, 2.5 et 14.2 pour cent; métaux non-ferreux, 2.9 et 32.5 pour cent; les minéraux non métalliques, 2.6 et 17.8 pour cent; les produits chimiques, 2.2 et 14.6 pour cent; les matières premières et les produits semi-manufacturés, 4.7 et 12.2 pour cent; les biens entièrement manufacturés 2.9 et 19.5 pour cent.

Parmi les prix manufacturiers, les prix ont évolué de la façon suivante: caoutchouc, 3 et 7 pour cent; le cuir, 3 et 8.5 pour cent, meubles, 2.6 et 12 pour cent; papier 3.7 et 23.2 pour cent; produits minéraux, 4.02 et 11.2 pour cent; pétrole et charbon, 1.8 et 27 pour cent; les chimiques, 2.4 et 14.8 pour cent.

Dans le secteur du bois, les prix de manufacture ont baissé de 1.1 pour cent mais se sont relevés de 5.2 pour cent en un an.

bénéfices

Acres Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $4,885,000-$1.85 l'action, au regard de $4,151,000-$1.49.

Canadian General Securities: pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,616,000-$2.80, au regard de $1,589,000-$2.76.

Canadian Pacific Investments: pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $77.8 millions-$1.45 l'action, au regard de $44.3 millions-79 cents.

Hudson's Bay Co.: pour l'année qui s'est terminée le 31 janv. dernier, $17,664,000-$1.29 l'action, au regard de $15,654,000-$1.16.

Massey-Ferguson: pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $6,404,000-35 cents l'action, au regard de $3,845,000-20 cents.

Traders Group: pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $10,372,000-$2.07 l'action, au regard de $9,715,000-$2.01.

Teck Corp.: pour les trois mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $1,676,000-23.1 cents l'action, au regard de $386,-000-5.7 cents.

Vulcan Industrial Packaging: pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier. $576,998-71 cents l'action, au regard de $447,004-55 cents.

obligations

Baisse des cours

Les prix ont fléchi cette semaine sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été faible.

Le court terme perd entre 10 et 20 cents, le moyen et le long terme perdent entre un quart de point et trois huitièmes de point et les obligations des sociétés ainsi que les obligations provinciales, environ un demi-point.

Les prêts au jour le jour ont été disponibles à 6 1-2 p.c. Quant aux bons du trésor fédéral, ceux de trois mois se sont négociés à 6.13 p.c., au regard de 6.07 p.c la semaine dernière et ceux de six mois à 6.10 p.c., au regard de 6.06 p.c. la semaine dernière.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
7½, 1er déc.	1980	100½	101
5½, 1er déc.	1974	99	99½
7¼, avril 1	1975	100¼	100¾
5½, oct. 1	1975	97¾	98¼
3¼, juin 1	1976	92¾	93¼
7, juillet 1	1977	100½	101
6½, juin 1	1979	96	97
3¼, oct. 1	1979	82½	83
4½, sept. 1	1983	80½	81
6¼, avril 1	1980	95¼	95¾
3¼, mars 15	1998	58	59
CN, 4 fév.	1981	80½	81
CN, 5 oct. 1	1987	75½	76
Perpétuel	1996	38	40
6½, avril 1	1977	99	99⅛
6½, oct. 1	1995	85	86
Canada 7¾ 1er oct.	1978	103	103½
PROVINCIALES			
A.G. 7½, 15 déc.	1991-87	90	91
Albert Gas 7⅛ 15 oct.	1991	93¼	94¼
Pr. N.S. 7¾ ms	1996-94	89¼	90¼
Ont. Hyd. 8½		98½	99
O. Hyd. 7⅝ 18 sep.	1992-88	85¼	86¼
Ont. H 8½⅝, 1 mars	1999	97¾	98¼
Ont. Hyd. 8¾ 20n.	1995-90	100¼	101¼
Qué. 8¾ 15 oct.	1998-95	98¼	99¼
Man. Hyd. 8⅛ 17d.	1998-93	94¾	95
Man. T 8¼⅝ 1 mars	1999	98½	99
T.N. 8¾ 15 sep.	1994	97¾	98¼
T.N. L & P 8⅛ 15 m	1999	97¾	98
Québec 8½, 15 déc.	1998	97	97½
Québec 8⅜⅝, 1 m.	1999	97	97½
N.B.E. 8½, 15 nov.	1998-96	96¼	97¼
MUNICIPALES			
Com. Ur. Mtl 8⅝, 1 mai		90	92
M-t. Tor. 8⅜ 20 oct.	1993	95½	96
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	101	102
Bel. Tél. 9⅜, 14 août	1970	102	104
N & C 9⅜, jan. 5	1990	101	103
TCP Line 9¾ 20 jn	1990	103	105
Mar. Tel & Tel.		100½	—
INDUSTRIELLES			
AG Trunk 8¼	1992	91½	92½
BNS 7½	1988	95½	96½
BNS Mtge 8¾	1979	99½	100½
B of M 7¼	1987	95	96
BM RT 7	1978	93	94
Bell 8¼	1994	92	93
BC Tel 9	1997	99½	100
BC Forest 9	1995	97	98
Cal Power 8½	1993	95	96
Cda Cement 8¾	1992	97	98
Cdn Util. 8¾	1992	93	94
CIBC 7½	1993	95	96
Cons Gas 8¾	1992	95	96
Cominco 8½	1991	94½	95½
DCS 7⅜	1991	97	89
Eaton Acc 9	1993	98	99
Falconbridge 7¾	1991	86	88
HB Accept 8¾	1991	95	97
Husky 8½	1991	92	94
Inland 8⅜	1991	92½	93½
Int Nickel 8¼	1991	96½	97½
IPL 8¼	1993	92	93
Maritime Tel 8¾	1993	97½	98½
Nfld Tel 9	1993	98½	99½
Pan Cd 8¼	1992	91	92
TD Bank 7½	1993	95½	96½
RBC 7½	1987	96	97
Steinberg Realty 8¾	1993	96	97
Trader 9	1993	97	97½
TRP 8¾	1992	96½	97½
Union Carbide 8¼	1992	93	95
Union Gas 8¼	1993	93	95
WTC 8	1991	90	92
WTC 8½	1993	93	95
WDS 8¾	1993	97	99
NOUVELLES EMISSIONS			
Laurentides 9⅛	1994	100½	101
Niagar 9	1994	100	101
UDC 9	1994	100	101
F.C.I. 9	1989	100½	101½
Spruce Falls 9¼	1994	97½	98½
Labatt 9	1994	99⅜	99⅞
CONVERTIBLES			
ACK 7½	1998	97	102
AGT 7½	1990	135	140
AOD 7	1989	84	—
AHX 5	1933	90	92
CGT 5½	1989	87½	88½
DTX 5¾	1992	100½	101½
GPD 5	1993	91	92
GST 6½	1992	130	135
HBC 6	1993	102	103
MAS 7	1989	110	115
NUW 8¾	1991	111½	—
PPE 5	1992	59	100
SCR 7¼	1988	93	95
SSR 4½	1988	138	—
WTC 7¼	1991	109	110

Rodrigue Yvan Mike
Raffaele Antimo Joe Ricky Rino

Recontrez quelques-uns de notre famille de 128-membres dévoués à votre bon palais.

PAESANO
IL RISTORANTE ITALIANO
5192 Cote des Neiges,
pres de Queen Mary. 731-8221

CANADIAN PACIFIC INVESTMENTS LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES,
SÉRIE A

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 2⅜% (47.5 cents par action) sur les actions privilégiées rachetables et convertibles avec droit de vote, 4¾% cumulatif, série A de la Compagnie, soit le versement semestriel, a été déclaré payable le 1er mai 1974 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 10 avril 1974.

Par ordre du Conseil.

Le secrétaire,
G. S. MacLean.

Montréal, Québec, le 7 mars 1974.

OCCASION D'AFFAIRES - DISTRIBUTION EXCLUSIVE

Un manufacturier canadien offre la distribution exclusive d'appareils de ventilation pour la province de Québec. Cette possibilité exceptionnelle comprend la promotion, les ventes et la distribution d'appareils de ventilation qui peuvent intéresser l'industrie, les édifices commerciaux, les institutions. On recherche un distributeur dynamique pour développer le marché québécois.

Les sociétés qui ont du succès dans le domaine de la distribution d'équipement sont invitées à soumettre une proposition donnant les informations suivantes: genre de produits présentement vendus; volume de ventes annuel; l'importance de leur personnel de vente; les régions présentement couvertes; l'espace d'entreposage disponible ainsi que la location; les points de distribution et autres renseignements pertinents.

Répondre en toute confiance à Paul Mignault, 25e étage,
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal H3B 1W2
(514) 878-9461 Dossier A-2521

Cournoyer Gunn & Denault Inc.

conseillers en administration

630 ouest, boul. dorchester, montréal 101, qué. (514) 878-9461

aux 4 coins

Raid féminin antipornographie

STOCKHOLM (Reuter) — La police a procédé hier à l'arrestation de neuf militantes du Mouvement de libération de la femme qui avaient troublé la Journée internationale des femmes en arrachant des affiches dans un quartier de Stockholm spécialisé dans la pornographie. Ces femmes, qui appartiennent à l'association féministe suédoise Groupe Huit, ont expliqué à la police que la pornographie était une dégradation de la femme. Elles ont été relâchées par la suite mais pourraient être inculpées. Les manifestantes ont recouvert les affiches faisant de la publicité pour des spectacles et des films pornographiques, avec leur propre symbole: un poing féminin à l'intérieur du symbole de Vénus.

Emule de Bonnie tuée en Floride

GAINESVILLE (AFP) — Emule de l'héroïne du film "Bonnie and Clyde", Betty Jean Hill a été tuée jeudi après un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre, en tentant de forcer, à bord d'une voiture conduite par son mari, un barrage de police à Gainesville, Floride. La jeune femme, arme au poing, s'est écroulée, le corps criblé de balles sous les regards effrayés de ses trois enfants, 3, 7 et 9 ans, assis dans la voiture à côté de leur père. Ce dernier, Massey Bernard Hill, comme les enfants, est indemne. Recherché pour agression contre un enfant, Massey Bernard Hill, avait été intercepté par un policier une première fois jeudi au volant de sa voiture avec sa famille. Accueilli par les tirs nourris de l'armé de Betty Jean Hill, le policier avait averti ses collègues qui avaient dressé un barrage quelques km plus loin. C'est là que la jeune femme, continuant à tirer selon la police, a péri sous les balles des représentants de l'ordre comme sa compatriote Bonnie près d'un quart de siècle plus tôt.

Toutes les poules sont invitées

PITTSFIELD (AFP) — La petite ville de Pittsfield, dans le Maine, organise un concours international auquel toutes les poules sont invitées à participer: pondre le plus gros oeuf du monde. Les participantes ont le temps de se préparer, le jour J du concours étant prévu pour le 27 juillet. La coquille de l'oeuf gagnant sera plaquée d'or.

L'ONU fait appel aux femmes

NATIONS UNIES (AFP) — L'ONU sollicite un plus grand nombre de candidatures féminines à des postes de catégories professionnelles dans le secrétariat de l'organisation internationale. Le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a donné pour instructions au bureau de recrutement du personnel international de solliciter des candidatures de femmes compétentes de la part des gouvernements, des organisations professionnelles et des postulantes elles-mêmes, afin de redresser le déséquilibre qui existe actuellement au sein du secrétariat. M. Waldheim avait fait remarquer jeudi à une conférence de presse que parmi les candidats présentés par les gouvernements, 15 pour cent seulement étaient des femmes, la proportion étant de 20 pour cent seulement pour les candidatures de toutes origines. Par ailleurs, M. Waldheim a annoncé qu'il proposera au Comité de coordination des institutions spécialisées de l'ONU, qui se réunira à Paris en avril, une série de réformes administratives destinées à éliminer toute discrimination à l'égard des femmes dans les contrats des fonctionnaires internationaux, en ce qui concerne notamment les pensions, les assurances, les congés dans les foyers, etc.

U Thant subit une autre opération

NATIONS UNIES (AFP) — U Thant, l'ancien secrétaire général de l'ONU, a subi cette semaine dans un hôpital new-yorkais une deuxième opération pour ablation de tumeurs cancéreuses à l'intérieur de la cavité buccale. U Thant avait déjà été opéré en novembre dernier. Les médecins qui le traitent ont fait savoir hier matin que son état post opératoire était satisfaisant. U Thant, qui a terminé en décembre 1971 un mandat de dix ans comme secrétaire général de l'ONU, est âgé de 65 ans. Ancien diplomate birman, U Thant réside depuis sa retraite dans les environs de New York, où il écrit ses mémoires.

Québec aura son hôtel français de 1ère catégorie

par Urgel Lefebvre

La ville de Québec sera bientôt dotée, tout comme Montréal, d'un hôtel français de catégorie internationale: le Méridien Québec, dont les travaux de construction, estimés à $10 millions débuteront incessamment.

La maquette de cet hôtel de 306 chambres réparties sur 24 étages a été dévoilée hier midi par M. Denis Bolduc, président de Bolduc et Associés, entrepreneurs en construction et propriétaires de la cité-parc Samuel Holland, et par M. Léopold Jeorger, président et directeur général de la Société des hôtels Méridiens, une filiale d'Air France.

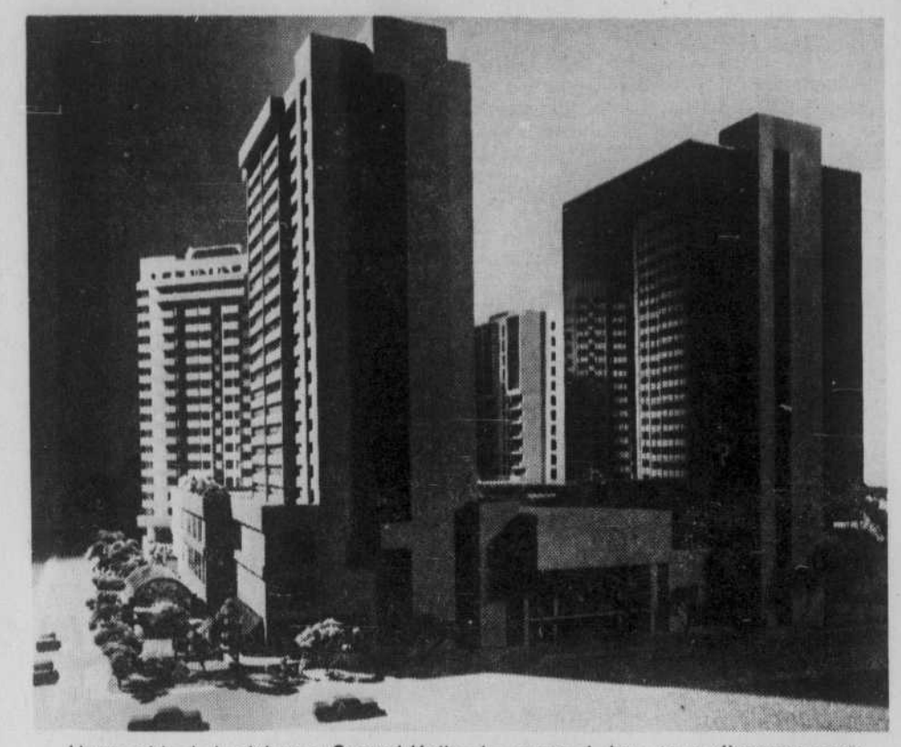

L'ensemble de la cité-parc Samuel-Holland comprend deux tours d'appartements (à l'arrière-plan) déjà érigées, l'hôtel Méridien-Québec (au tout premier plan), qui sera mis en chantier incessamment, et un édifice à bureaux à l'état de projet.

Outre le futur Méridien qui sera érigé sur le chemin Sainte-Foy près de l'avenue Holland, et deux tours d'appartements déjà construites, la maquette présente un édifice à bureaux de 110,000 pieds carrés de plancher, sur 18 étages, qui sera également construit sur le chemin Sainte-Foy, entre l'hôtel et le parc municipal Samuel Holland, au coût de $7.5 millions. L'occupation de ce dernier immeuble est prévue pour la fin de 1975.

Quant au Méridien Québec, il ouvrira dans environ 18 mois, à peu près en même temps que le Méridien Montréal dont la construction progresse rapidement dans l'ensemble Desjardins, à Montréal.

L'ensemble immobilier de la cité-parc Samuel Holland est de l'ordre de $25 millions.

Les travaux de construction du Méridien Québec emploieront 350 ouvriers et l'hôtel une fois en exploitation créera 300 nouveaux emplois, ce qui portera à 400 le nombre d'employés de tout l'ensemble immobilier.

M. Marcel Prud'homme, secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale, représentait celui-ci à la cérémonie de dévoilement. Il a signalé que la Société Bolduc et Associés (Hôtel) Inc. a bénéficié pour la construction du Méridien Québec d'une garantie de prêt de $1,460,000 ou de 25% du solde d'un emprunt de $5,840,000 consenti par deux sociétés d'assurance.

M. Prud'homme a fait remarquer que bon nombre des projets entrepris conjointement avec le Québec dans le programme des zones spéciales du MEER, dans la ville et les environs de Québec, ont trait à l'infrastructure touristique (la restauration de la Place royale par exemple). De plus, le développement industriel de la région de Québec est secondé par le MEER dont les offres de subvention ont déterminé jusqu'ici des investissements approuvés de plus de $87 millions. Les offres acceptées par 215 entreprises se chiffrent par plus de $25 millions et le nombre des emplois créés, lorsque tous ces projets seront réalisés, sera de plus de 8,800.

Bref, un climat dynamique s'installe progressivement à Québec et la Vieille Capitale est en train de se donner une allure moderne.

M. Claude Simard, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche du Québec, a déclaré de son côté que la Société Méridien a procédé à Montréal à l'engagement de plusieurs étudiants diplômés de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour occuper des postes de commande au sein de l'administration du nouvel hôtel de la Place Desjardins, et il a souhaité ardemment que le même esprit de collaboration se manifeste à Québec.

Le Méridien Québec aura des entrées dans la rue Ernest-Gagnon et le chemin Sainte-Foy. Il comprendra, en plus d'un centre de congrès, deux cinémas et des restaurants où Québécois et voyageurs pourront se restaurer à toute heure du jour et de la nuit. Une surface de 65,000 pieds carrés sera réservée à des galeries de boutiques ouvertes à l'intérieur de l'hôtel ou groupées à l'extérieur autour d'une place donnant sur le parc. Le stationnement souterrain aura une capacité globale de 925 voitures.

Le Méridien Québec demeurera la propriété exclusive de Bolduc et Associés, entreprise entièrement québécoise. La Société des Hôtels Méridien n'en aura que la gestion.

L'ensemble de la cité-parc Samuel Holland est pourvu d'un centre de santé et de conditionnement physique sous surveillance médicale, avec gymnase spacieux, surplombé d'une piste de course (jogging) et mezzanine d'une longueur de 25 tours au mille. Un court de squash, une piscine intérieure sous dôme et avec terrasse dominant une cour intérieure, des bains tourbillons et saunas, ainsi que des installations pour la restauration complètent ce centre.

en bref

Femmes du Québec

Le comité du concours du Centre de renseignements et de documentation de la Fédération des femmes du Québec a décidé de reporter l'échéance de son concours au 28 courant. Celles qui ont déjà remis leur travail sont libres d'en présenter un nouvel exemplaire.

Prévention des accidents

L'Association de prévention des accidents industriels tiendra sa conférence annuelle les 22 et 23 octobre, à l'hôtel Hilton de Québec et dans le nouveau centre municipal des congrès de la ville de Québec.

Câblodistribution

La régie des services publics de Québec étudiera trois requêtes d'entreprises de câblodistribution du comté de Portneuf qui demandent l'autorisation de continuer l'exploitation de leurs réseaux. Les représentants de la régie siégeront à 10 h. à Saint-Raymond le 11 mars, à Notre-Dame-des-Anges le 12 mars, à 10 h. et à Lac-aux-Sables le 12 mars, à 14 heures.

Gens du Mile End

Sports extérieurs, jeux intérieurs et arts plastiques pour jeunes de 7 à 13 ans dans un quartier peuplé en bonne partie de Néo-Québécois. Camp du Mile End Winter Program dispose d'animateurs pour petits groupes d'enfants qui passeront un week-end par mois dans la nature. Un plan collectif pour vacances agréables à prix modiques est également en voie d'élaboration. Tél.: 274-3093. (79, rue Fairmont).

Un centre pour vous

Au 1700, rue Champlain, fonctionne un Centre d'entraide et de loisirs qui offre une gamme de services aux résidents de ce quartier. Films, artisanat, possibilité d'organiser une corvée, un ménage ou d'obtenir une gardienne. Il y a là un comptoir de linge, de livres et de jeux ainsi qu'un service d'information du lundi au samedi, de 11h à 23h. Téléphonez à: 522-2336.

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil

844-3361

LA CROIX D'OR

POUR UN MONDE DE JUSTICE

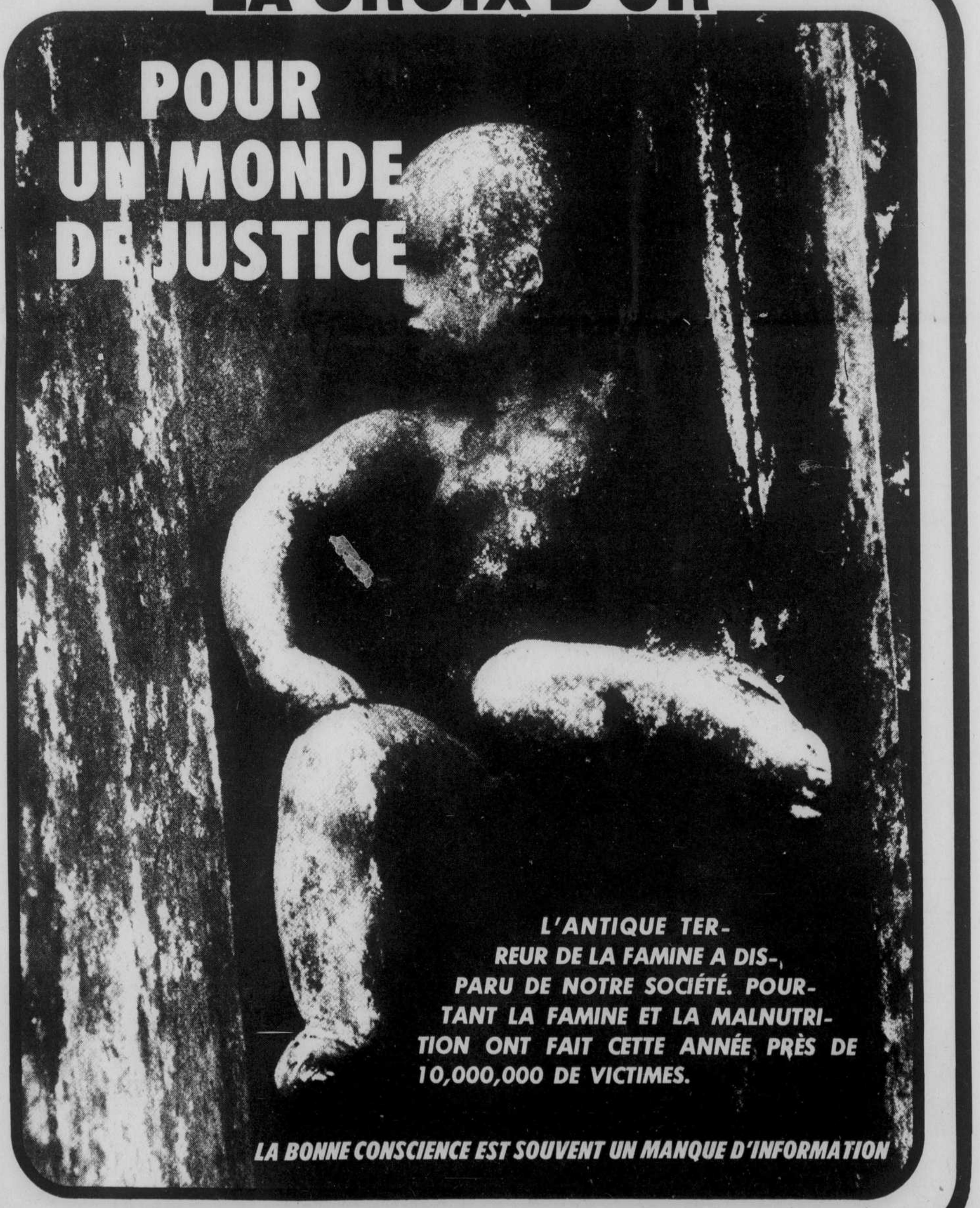

L'ANTIQUE TERREUR DE LA FAMINE A DISPARU DE NOTRE SOCIÉTÉ. POURTANT LA FAMINE ET LA MALNUTRITION ONT FAIT CETTE ANNÉE PRÈS DE 10,000,000 DE VICTIMES.

LA BONNE CONSCIENCE EST SOUVENT UN MANQUE D'INFORMATION

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE DON PAR CHÈQUE ACCOMPAGNÉ DU COUPON CI-DESSOUS

LA CROIX D'OR
424, rue St-Sulpice
MONTRÉAL, 842-2925

VOICI MON DON POUR LA 27ième CAMPAGNE DE LA CROIX D'OR

NOM ..... VILLE .....
ADRESSE ..... PROVINCE .....

PRIÈRE DE ME FAIRE TENIR UN REÇU POUR MON RAPPORT D'IMPÔT SUR LE REVENU

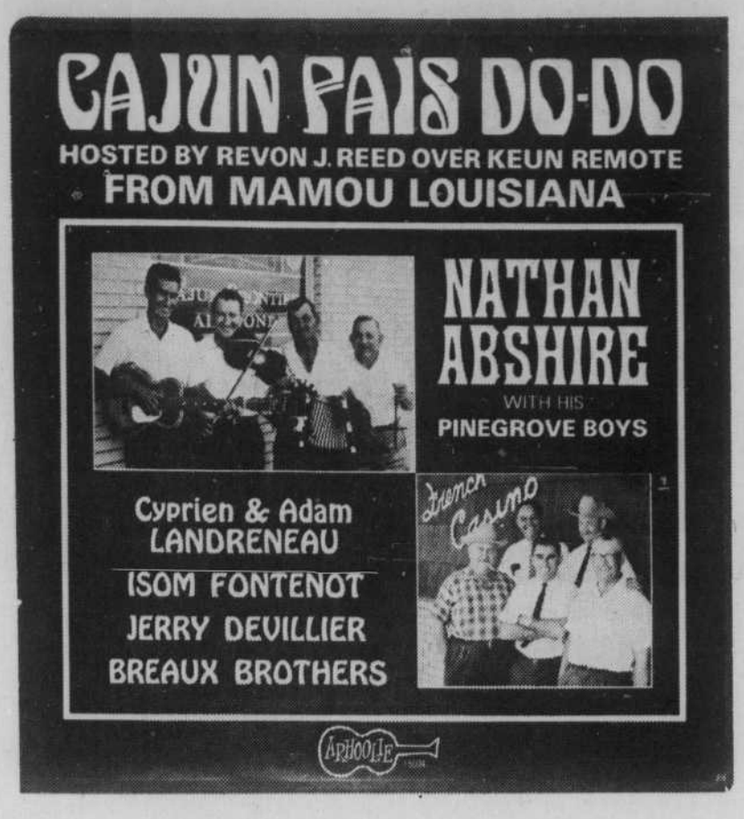

CAJUN

musique acadienne de louisiane

par ROBERT GUY SCULLY

Je ne sais pas pourquoi: mais à date, les plus belles manifestations de la culture française en Amérique du Nord, les plus fécondes en mythes et les plus fortes sur le plan artistique, semblent s'être produites à l'extérieur du Québec, dans la Franco-Amérique des Canucks et des Cajuns; là où cette culture rencontre l'américaine, s'oppose à elle dans un combat perdu d'avance, puis persiste dans le sommeil de ses enfants-créateurs, dans les odeurs familières de la cuisine tribale, avant de disparaître doucement, en paix avec elle-même. C'est Kérouac qui a écrit — en joual du Massachusetts, et en anglais — les pages les plus vraies et les plus émouvantes sur le destin manqué de la Nouvelle-France, c'est lui qui s'adressait dans ses rêves aux explorateurs français depuis les bords du Saint-Laurent, leur disant de rebrousser chemin, car "ilz vont vous joué un tour", et c'est encore lui qui, en 1961, voyait une sorte de réunion possible de tous les "frères" canadiens-français au Québec: "It was saintly Ti-Jean back among his loyal brothers at last." Ce sont les chanteurs et musiciens de la Louisiane acadienne — Cleoma Falcon, Lawrence Walker, The Hackberry Ramblers, The Oklahoma Tornadoes, Iry Le June, Marion Marcotte — qui ont fait les chants les plus intenses et les plus beaux, en français, sur ce continent. Quiconque a écouté Lennis Sonnier et Luderin Darbone jouer "Jole Blonde" ou "Ma chere belle" ne peut en douter. Il s'agit d'une musique sublime et profondément nord-américaine, comme celle que veulent faire, aujourd'hui, plusieurs musiciens québécois.

Je sais: le processus qui a permis toutes ces merveilles artistiques s'appelle l'assimilation, processus que combattent depuis toujours les créateurs d'ici. Voilà pourquoi il me semble impossible de tirer de l'expérience canuck ou cajun des "leçons". Au Québec, les francophones sont une majorité, la situation est différente. Il s'agit simplement de constater que cette décadence, en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane de l'Ouest, a été très riche et très féconde sur le plan artistique. Bien sûr, toute décadence est douloureuse; bien sûr, ce genre de floraison culturelle ne peut pas durer plus de quelques générations; bien sûr il ne s'agit pas d'un exemple à imiter. Néanmoins, je soupçonne que si les Canucks et les Cajuns ont pu réussir leurs romans et leur chansons d'une façon tellement plus libre, plus vaste, plus audacieuse que leurs cousins, c'est qu'ils furent de joyeux anarchistes, qui n'ont pas été obligés de s'occuper de politique comme les Québécois. Le combat politique était impossible dans leur cas. Il y a eu chez eux les élites inutiles, toutes ces associations "Franco" — que j'ai vues à l'oeuvre dans l'Ontario de mon enfance, en Nouvelle-Angleterre et au Manitoba — mais ces patentes de la survivance n'étaient pas sérieuses, et le "mainstream" des Francos ne les a pas prises au sérieux.

En fait, les artistes les plus intéressants parmi les Francos ne sont pas les "purs" mais les bâtards, parce qu'ils sont plus typiques, plus près de la réalité franco-américaine et surtout, plus près des grands mythes: alors que les Français du Québec se battent pour des conquêtes sans doute valables mais très peu épiques (l'indépendance est un de ces rêves "raisonnables") les Français de Louisiane contemplent depuis leur campagne la défaite de tout un projet continental; les plus bâtards parmi eux sont justement ceux qui sont le moins tentés d'écrire une épopée vide et pompeuse (celle qu'un "pur" comme Rosaire Dion-Lévesque a voulu faire): ils vivent néanmoins cette défaite, dans leur contact quotidien avec une Amérique qu'ils n'ont pas encore acceptée complètement, et qui ne les a pas encore complètement acceptés. Ils la vivent aussi, plus intensément, dans leur musique.

Précisons d'abord que ces Français de Louisiane ne sont pas les Créoles, descendants des colons originels, qui habitent les grandes villes telles que Bâton Rouge ou la Nouvelle-Orléans. Les Cajuns sont un peuple beaucoup plus petit, plus secret, à l'histoire moins glamoureuse et plus tragique. Tout le folklore qui entoure la première colonie ne les concerne pas. Ils n'ont jamais vécu à New Orleans. Les Noirs, d'origine créole, ont emprunté à leur musique et élaboré un style baptisé "Zydeco" (de la vieille chanson "Les zaricots sont pas salés") qu'ils pratiquent encore aujourd'hui, Clifton Chénier en tête. Mais il ne s'agit pas de musique cajun. La musique cajun est une musique de Blancs. Bâton Rouge et New Orleans sont des villes de la Louisiane de l'Est, alors qu'ils habitent le Sud-Ouest de l'Etat. En un sens, ils ont plus de parenté avec le Texas qu'avec le reste de la Louisiane: le nom revient souvent dans leurs chansons ("Tu m'as quitté pou't'en aller dans le grand Texas") et l'influence du country & western de Houston se fait sentir dans les "arrangements" musicaux. La seule ville d'importance dans le cajun country est Lafayette, capitale du pétrole, mais si les Acadiens ont survécu, c'est que leurs ancêtres se sont plutôt établis en campagne (dans le Bayou Teche, le Bayou Courtableau) et dans les petits villages tels que Basile, Ville Platte — ou Flat Town — Lake Charles, Mamou.

Ils étaient venus, on le sait, s'installer dans la dernière possession française d'Amérique, après avoir été sauvagement déportés de Nouvelle-Ecosse. Il y a de cela deux cents ans. A cause de leur tenacité — ils avaient refusé de prêter le serment d'allégeance à l'Angleterre qu'on avait voulu leur imposer en Acadie — et de leur isolement, ils ont pu garder la langue française. Même plus: ils ont assimilé les colons anglais qui, après le Louisiana Purchase, sont arrivés dans leurs parages! Aujourd'hui, des Abshire, Reed, Tate, sont cent-pour-cent francophones. Exactement le contraire de ce qui aurait dû se produire s'est produit. Je crois qu'il n'y a pas là que des facteurs démographiques et géographiques à considérer: le dynamisme de la culture louisianaise, qui ferait honte à la nôtre, a sûrement compté là-dedans. Et si les paradoxes peuvent s'expliquer entre eux, celui de l'assimilation à l'inverse éclairera peut-être l'autre, que nous avons souligné au début de cet article...

Les deux tendances culturelles évoquées plus haut coexistent, dans la musique acadienne de Louisiane: il y a la musique "pure", et la bâtarde, la française et la presqu'américaine. La première s'est développée avant la scolarisation des populations cajun, et avant l'industrialisation de la musique par le disque, dans un climat rural qui était comme une enfance protégée, une enfance de Vieille France. La deuxième a commencé avec l'adolescence, c'est-à-dire l'assimilation.

Les anciens chanteurs, Isom J. Fontenot ou Shelby Vidrine, ne parlent même pas l'anglais. Ils sont très âgés: soixante-dix ans passés en 1955, au moment où le docteur Harry Oster fit ses célèbres enregistrements à Mamou. Ils s'accompagnent de peu: harmonica, triangle et cuiller. Les titres de leurs chansons n'ont pas changé en deux cents ans: "Cadet Roussel", "L'Arbre est dans ses feuilles", "Mes souliers sont rouges". Les paroles, il va sans dire, ne contiennent pas d'anglicismes modernes (à peine quelques perles archaïques). Bref, tout y est pur. Cette pureté ne m'apparaît pas comme une qualité en soi, mais simplement comme un fait ethnologique. Et pour tout dire, les monologues rythmés des vieux chanteurs m'ont même semblé un peu ternes, répétitifs, et sans conviction. Le folklore ne suffit pas à faire de l'art. J'ai pensé à la musique anglaise de la même région, à cette tradition musicale du Sud, puritaine-rurale, qui menaçait de se dessécher, avant que les chanteurs country & western, puis les artistes du folk, ne lui redonnent vie et l'intègrent au XXe siècle.

Or, la musique cajun s'est également intégrée à la vie moderne, grâce à des artistes de talent. Elle s'est intégrée, parce que ces artistes s'intégraient, eux aussi: à l'Amérique anglaise. Forcément, elle a perdu sa pureté. Mais quelle prodigieuse maturation, quels beaux mélanges en sont sortis!

Le passage de l'ère orale à l'ère des disques est une Renaissance. Cela commence dans les années vingt, avec Joseph Falcon, le premier Cajun à enregistrer. Puis Dennis McGee, Amédée Ardoin, les frères Breaux, les frères Guidry. Deux styles distincts en ressortiront, qui se développeront pendant les années trente et quarante. Ce sont les instruments qui les déterminent. D'un côté, les "accordeon bands", basés sur le concertina, ce petit accordéon importé d'Allemagne au siècle dernier, et que les Cajuns ont adopté. Très limité, il ne peut jouer que les accords basés sur la tonique et la dominante d'une clef donnée. Le soliste chante et joue du concertina, soutenu par une batterie américaine et une guitare, parfois par une harmonica, un violon, un triangle ou un "washboard" (la fameuse planche à laver des Jazzmen: nous ne sommes pas si loin que ça de la Nouvelle-Orléans!)

Parallèlement, il y eut les "string bands", répliques exactes de celles que le reste du Sud produisait au même moment: guitare, violon, banjo, avec des drums de temps en temps. Ils connurent une grande vogue dans les années trente.

La musique des "accordeon bands" laisse plus d'initiative au soliste, alors que celle des string bands est nettement une création collective; voilà pourquoi l'histoire a eu tendance à retenir les noms des grands joueurs d'accordéon (Iry Le June en particulier).

Néanmoins, des "string bands", tels les Hackberry Ramblers de Luderin Darbone et Lennis Sonnier, que je mentionnais au début de cet article, ont fait des chefs-d'oeuvre. "Ma chère belle" est parmi les plus remarquables, une plainte monotone mais riche, ponctuée de longs cris purs, dans un joual inoubliable:

Qué de soirs j'ai pluré,
Rapport à toa, j'mai soulé,
Moa j'croyais, j'ava ton cur,
Ma'jourd'hui, t'après m'quitter.
Jusqu'à 'jourd'hui, j'ai pluré,
j'ai pluré, pou'ti t'en viennes,
Ti m'a dit, c'éta pas la payne,
Ti m'a dit, ti m'aima pas
quand même

Des gémissements langoureux sortent du violon, semblables à ceux qu'a fait jouer Hank Williams (par des violonneux texans) pour l'accompagner dans sa chanson "Half as Much". La corde de l'instrument est comme râpée, et dans son quasi-grincement douloureux elle communique une grande peine. Une note d'harmonica, maintenue longtemps, perce avec précision, et raffine la plainte. Les paroles tristes culminent en un cri à la fois strident, à la fois modulé, un cri étiré—presque avec volupté — le cri de la douleur en liberté. Les H. R. sont les maîtres de ce cri cajun. Mais d'autres chanteurs (tel Pee Wee Pitre) laisseront sortir de leur gorge une sorte de sanglot qu'ils pourront soutenir pendant quelques secondes, en le "brisant" (comme dans le jodl autrichien) pour le rendre plus triste. D'autres encore, comme l'accordéoniste Nathan Abshire, éclateront en pleine chanson d'un rire doux ou moqueur, triomphant ou cynique. Je n'ai jamais entendu des musiciens nord-américains employer la voix avec une plus grande efficacité émotive, que les Acadiens de Louisiane. D'ailleurs les "Cajun vocals" constituent un apport réel au rock moderne, puisque Leon Russell et The Band, notamment, ont appris à s'en servir.

String bands et accordeon bands sont les deux côtés d'une même médaille: la musique cajun des années 30 et 40, qui s'abâtardit lentement, qui se transforme, de simple folklore en un art riche et complexe. Malgré son apparente monotonie, une chanson comme "I dont hurt anymore" de Abshire se laisse écouter plusieurs fois, avec un plaisir renouvelé. Le refrain français, "Moa mon coeur fa' pu mâl..." est chanté lentement mais d'une façon vibrante, comme dans les meilleur blues. Puis le mouvement de la musique accélère légèrement, emporte la plainte du chanteur... et devient joyeuse. On entend alors un des musiciens, en écho, dire "Oh yeah" par approbation. La tristesse nostalgique et la joie paisible sont intimement unies ici.

De même les éléments anglais et français. Les deux langues se mêlent dans un joual qui est aussi beau que celui de Kérouac dans "Doctor Sax". Il me serait difficile de dire si une des deux langues a une fonction plus sentimentale ou utilitaire que l'autre. Les deux servent à exprimer des sentiments ou à décrire des situations, et elles ne se nuisent jamais. Le groupe des Oklahoma Tornadoes, par exemple, a endisque il y a quarante ans une chanson intitulée "Dans la prison" où l'histoire est contée systématiquement en anglais, et la morale, en français! Les titres des morceaux, comme les noms des groupes, sont presque toujours en américain, pour des raisons commerciales. Phénomène intéressant, la prononciation des mots français a gardé des caractéristiques acadiennes ("tcheue" pour "queue") mais sous l'influence sudiste, les voyelles sont étirées ("barriàyre de fil de fayre") et les "r" sont prononcés à l'anglaise. Ce qui est finalement assez joli aussi. Côté musical, même mélange intime, certains instruments ayant une sonorité nettement française (le violon, le triangle, l'accordéon-concertina) d'autres américaine (la guitare à six cordes de métal, le banjo, l'harmonica, la grosse batterie).

Sur certains morceaux de danse, il arrive à l'auditeur d'entendre une demi-douzaine de Cajuns, fous et heureux, jouer **tous** ces instruments ensemble. Dans une grange où des douzaines de couples dansent, en sueur, toute la nuit durant, le concert se fait communautaire. Les musiciens se laissent aller, s'expriment librement sans empiéter les uns sur les autres, comme dans le Dixieland. Alors l'auditeur, qui peut identifier chacun des instruments tout en se laissant emporter par le mouvement général du morceau, qui perçoit en même temps sa complexité musicale et sa simplicité joyeuse, n'a qu'une envie: sauter dans le tas! Participer. Même s'il ne sait rien jouer, et qu'il ne sait pas danser le "Two Step"...

Elise Deshotel et ses Louisiana Rythmaires, Amar Devillier et ses Jambileers, le groupe de Lawrence Walker, jouent leurs créations les plus endiablées: le "Durald Two Step", le "Mamou Two Step", le "Two Step de Ville Platte". Ils véhiculent une joie très communicative. Que cette musique convie à la participation n'a rien d'étonnant, puisque les Cajuns se familiarisent tous très tôt avec la musique, et lorsqu'ils en font, n'en font presque jamais en tant que professionnels. Quelques grandes vedettes, la plupart retirées ou décédées, ont fait carrière dans le temps, mais la plupart des artistes cajun sont des agriculteurs, des employés de magasin (ou des mères de famille) qui jouent le samedi dans la journée — au poste KEUN — ou dans la nuit, au Fais-Dodo. (Le Fais-Dodo est un bal ainsi nommé parce que les Acadiens, ayant la mauvaise habitude d'emmener leur femme danser toute la nuit, doivent aussi emener le bébé, que la mère couche dans une chambre attenante en lui demandant de faire dodo). La frontière entre spectateurs et artiste professionnel est abolie. Tous sont plus ou moins des amateurs, des concitoyens, qui se font plaisir les uns aux autres.

Que la chanson soit triste ou joyeuse, les thèmes reviennent toujours à la même situation de base, situation individuelle qu'il serait tentant de transformer en symbole collectif: la fille a quitté son gars, pour s'en aller "dans le grand Texas" ou ailleurs, et le gars chante que "Ca m'fa d'la payne".

Au cours des années 50, le rock and roll, avec ses styles et ses thèmes à lui, a rattrapé la musique cajun des string bands et des accordeon bands. Les chansons se sont diversifiées, mais seulement pour mieux ressembler à ce qui se faisait partout ailleurs aux USA. L'adolescence est finie, et la musique cajun entre dans son âge adulte: l'assimilation complète. Sous cette influence elle se fait plus violente, mais elle conserve parfois ses caractéristiques principales, qui font d'un morceau comme "Le Two Step de madame Entelle" (Marie Falcon) une contribution originale à la production américaine des années 50. Depuis 1960 cependant, tout indique que le cajun ne sera bientôt qu'un autre genre régional parmi les nombreux autres que le rock a conquis puis refait à son image. Alphee Bergeron et ses Vétéran Playboys jouent le "French Rocking Boogie". Dans quelques années, les paroles seront peut-être entièrement en anglais. Le bal est fini.

Hank Williams Sr., Buddy Holly, Elvis Presley, Johnny Cash, sont les grands artistes que le Sud anglophone et blanc a produits. Mais les maîtres cajuns, Abshire et Le June et Choates, n'ont rien à leur envier. Si ce n'est évidemment leur popularité. Michel Beaulieu soulignait, dans son excellent article du MacLean de juillet 73, que Iry Le June se compare à Bob Dylan: seulement, il n'aura jamais pu donner sa mesure, car la langue de ses chansons n'était pas l'américain. Pourtant, n'est-ce pas par leur langue que les créateurs cajuns ont existé? N'est-elle pas la cause de leur tragédie, et l'âme de leur création musicale, à la fois?

Quelle joie pour un peuple, quand même, que d'être connu par sa musique. Il n'y pas de façon plus chaleureuse et directe d'affirmer son existence. Et cette affirmation ne demande aux Cajuns que d'être eux-mêmes, d'être français et musiciens, de pratiquer une activité agréable qu'ils aiment, de jouir! Pour tout dire, je crois que les Cajuns ont beaucoup plus joui de leur héritage français que nous. Qu'ils le perdent aujourd'hui — alors que nous projettons de le garder, par toutes sortes de moyens politique compliqués et torturés — ne semble pas si tragique, dans la mesure ou ils ont fait avec ce don le maximum qui pouvait être fait. Ils n'ont pas enterré leur unique talent, et ils l'ont développé sans agressivité envers autrui. "La solidarité entre eux, et la générosité envers les autres, sont les caractéristiques profonds de ce peuple", remarquait un jeune cinéaste américain qui les filmait. Serait-ce pour cela qu'ils ont assimilé des Anglais plutôt que de se laisser assimiler, chose que les Québécois n'ont jamais réussi à faire? Quel grand roman un Louis Hémon ne ferait-il pas sur les Cajuns en 1974, avant qu'ils ne disparaissent! Comme il le fit en 1912 au Québec...

Pour donner son sens à la musique acadienne de Louisianne, pour jouir d'elle tout en la rattachant l'histoire d'un peuple frère, l'auditeur québécois doit faire un effort spécial: celui d'accepter une décadence que sur d'autres plans il refuse obstinément; il doit concevoir qu'un phénomène social puisse être historique sans être politique; il doit se rendre compte que certains problèmes collectifs sont sans solution, mais qu'ils tirent justement de leur fatalité une beauté tragique.

Le politique est la somme des solutions qu'une société entreprend ou considère; c'est une activité qui est pratiquée ici comme nulle part ailleurs. Mais c'est une activité fondée précisément sur le concret et le pratique, alors que les grandes réalisations artistiques ont du mal à s'épanouir dans le domaine des choses "pratiques". Elles ne poussent pas dans cette terre-là. Un projet politique "sérieux" inspire moins les bons romanciers qu'une révolution manquée. Et un surplus de préoccupations "concrètes" ou "sérieuses" ou "pratiques", dans une société, étouffe les créateurs de cette société. C'est peut-être ce qui se passe ici. Ce n'est pas ce qui s'est passé dans les bayous.

●

(La musique cajun est disponible sous plusieurs étiquettes: Old Timey, Arhoolie, Lanor, Crazy Cajun, Swallow. Deux distributeurs les regroupent cependant et leurs catalogues respectifs, que l'on peut se procurer par la poste, offrent un choix complet. Ecrire à: Arhoolie Records, Box 9195, Berkeley, California 94719; et à Flat Town Music Co., P.O. Drawer 10, Ville Platte, Louisiana 70586. Pour lire sur les Cajuns, un livre intitulé "Cajun Sketches", de Lauren C. Post, est encore disponible, bien que presque épuisé; s'adresser à Bayou Books, Monroe st., Gretna, La.)

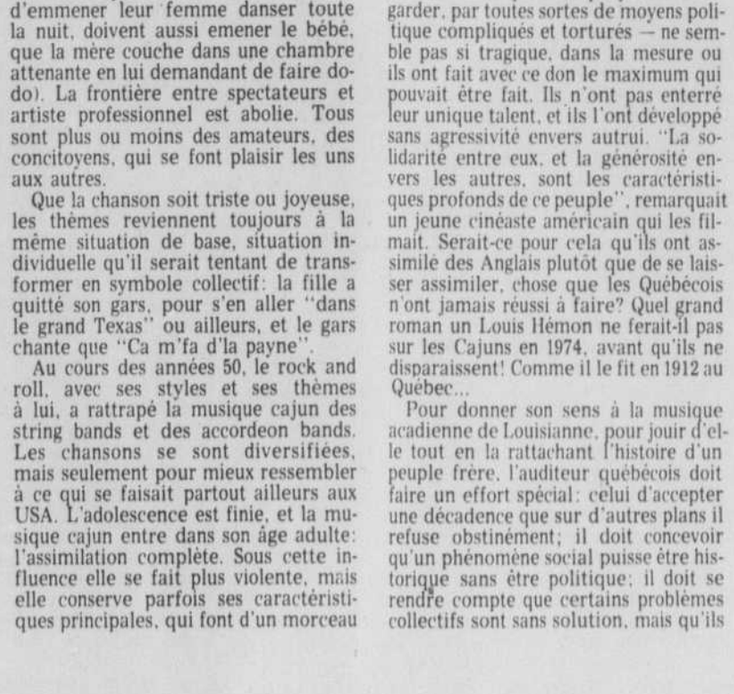

MUSIC

les LETTRES québécoises

Sur Robert Elie et Paul Toupin

par JEAN ÉTHIER-BLAIS

de l'académie canadienne-française

Je me suis toujours fait une sorte de devoir d'aller aux enterrements des écrivains. On rend hommage non pas au talent de l'auteur, mais, bien plus simplement, à l'homme qui s'est exprimé par l'écriture, qui a eu foi en elle, qui, par-delà la mort, a souhaité durer. Il y a là une sorte de solidarité. Prenez, par exemple, Marcel Raymond. J'apprends qu'il est mort. Je m'enquiers. Je vais à l'enterrement. A la porte de l'église, j'attends qu'on amène le cercueil. Il arrive. Sur le trottoir, des amoureux qui s'enlacent. C'était le début du printemps, il y avait je ne sais quoi dans l'air. Dans l'église, la famille immédiate et puis, personne. Cela ne m'a pas autrement surpris, la nature humaine étant ce qu'elle est. Marcel Raymond, en plus d'être un savant herboriste, avait écrit des ouvrages précieux sur la danse, sur la littérature, sur la vie. Oeuvre mince peut-être, mais digne et personnelle. On ne peut pas en dire autant de nombreux écrivains d'aujourd'hui qui n'écrivent que pour l'esbroufe ou pour obtenir des secours du Conseil des Arts. Vie et oeuvre en retrait. Mais vie et oeuvre qui resteront, lorsque les poussières de notre époque seront retombées. Avec un ami, j'étais seul, au fond de l'église, à penser à cet homme qui s'en allait pour toujours du cercle des soi-disant vivants. A l'enterrement de Robert Elie, au contraire, beaucoup de monde, et du plus huppé. Robert Elie avait occupé, dans notre univers intellectuel, une place de choix. Sa vie a été celle d'un homme noble, et d'un honnête homme. On sentait dans le recueillement des assistants peine, sympathie, ferveur.

Robert Elie revit dans les **Ecrits du Canada français** (1). Jusqu'à la fin, il a écrit et son dernier poème est un hommage à la nature, à la beauté, à l'amour, à la femme. Il y parle du "sourire de la profonde peine" qui est aussi la "caresse de l'amour extrême". N'est-ce pas là la parfaite, et, comme le dit le poète, la souriante acceptation? J'ai peu fréquenté Robert Elie, mais j'ai connu son oeuvre, et la prose et les poèmes. Il fut d'abord un chrétien, un catholique, un homme qui n'a jamais hésité à assumer le poids et la violence de la foi. C'est d'elle que lui est venue sa générosité de coeur et d'esprit. Il appartenait à un groupe intellectuel que j'ai longtemps mésestimé, à l'égard duquel j'entretiens aujourd'hui une indifférence polie. Saint-Denys-Garneau en était le centre éponyme et l'auteur de **Convergences** y brillait de feux théologiques. Robert Elie y avait-il appris la générosité? Lorsque Borduas et ses amis firent paraître **Refus global**, Robert Elie fut à l'avant-garde de leurs défenseurs. Il avait alors tout à perdre en affichant sa largeur de vues.

Son analyse du mouvement d'idées qui donna naissance à un Borduas est toujours valable, signe d'une coïncidence vivante. Borduas rejetait le catholicisme comme inapte à reconnaître la vérité là où elle se trouvait. C'est par amour de cette même vérité que le catholique Elie se porta au secours du génie et de l'infortune. On ne peut que s'incliner devant tant de courage. Car il en fallait, à cette époque. Il est certain que nous pouvons, aujourd'hui, dire et écrire tout ce qui nous passe par la tête, sans risque d'être inquiété. Au contraire, plus les idées sont farfelues (surtout si ce sont des idées de gauche) plus elles suscitent l'intérêt et l'admiration. Le bon sens est nettement en perte de vitesse. A l'époque où Robert Elie se fit le défenseur de Borduas, notre société péchait par excès de monolithisme. Il fallait une haute vertu pour se dresser contre l'hydre. Cette vertu, Robert Elie l'eut à en revendre.

Hélas! il y avait en lui, à titre d'écrivain, une douceur qui a nui à ses écrits. Homme d'admiration et d'amour, il voulait tout comprendre, afin de tout accepter. Or, le talent d'un écrivain n'est jamais complet s'il n'est pas roide, s'il n'y a pas, dans son épicentre, une volonté de refus. On est d'abord soi. Sinon, la confiance dans son propre talent est diminuée et le style, au lieu d'affirmer l'être, le met en question. Cette façon d'être est parfaite chez un philosophe. Elle tue l'écrivain. C'est sans doute pourquoi la poésie élégiaque de Robert Elie, faite de tendresse et de questions, reste ce qui donne de lui l'image la plus séduisante. Sa critique d'art est subjective et moralisante. Il plaçait haut, dans le monde de l'art, l'harmonie spirituelle. Il lui manquait les connaissances techniques précises et les feux d'artifices d'une culture immense, connaissance et culture qui permettent à un René Huyghe, par exemple, de passer la rampe et de donner le change.

Le romancier participe de la même attitude, à la fois probe, inquiète, loin des affirmations qui font sourdre la beauté, malgré elle. Imagine-t-on **Guerre et Paix** oeuvre probe, inquiète, hésitant à prendre parti? Récemment, j'ai tenté l'expérience de lire des romans de Béhaine, dont on célébrait autour de moi les mérites. J'y ai trouvé les mêmes défauts que chez Robert Elie, c'est à dire d'abord l'impossibilité de prendre parti devant la vie. Pour tout dire, je crois que Robert Elie a été desservi, comme écrivain, par ses hautes qualités d'homme. Phénomène rare et enrichissant mais, aussi, d'une certaine façon, attristant. L'homme n'est pas fait pour être bon.

Je l'ai souvent vu à l'oeuvre dans des comités de bourses. Robert Elie ne recherchait que la justice, avec un esprit fin et doux. Il représente toute une qualité émotive de notre être. Si je l'avais voulu, j'aurais pu le voir, entretenir avec lui des rapports sinon d'amitié, du moins de confiance, car nous avions ce trait commun de croire, suprême naïveté, ce qu'on nous dit. Je ne l'ai pas voulu, lui non plus. Parfois, je me prends à le regretter.

Il suffit de lire le choix de souvenirs que vient de faire paraître Paul Toupin (2) pour se rendre compte qu'on est en présence d'une nature d'écrivain totale et envahissante. Paul Toupin a pour les lettres une passion véritable. J'aime le lire non seulement pour ce qu'il dit, mais aussi parce que son texte est émaillé de citations, de retours vers la littérature, qu'il écrit comme en passant, sans citer l'auteur, pures réminiscences, dont il ne se sent pas obligé de nous dire où il les a prises, faisant ainsi confiance au lecteur qui saura. Ainsi, dans la conversation, la citation s'accompagne d'un sourire entendu. Paul Toupin appartient à un milieu intellectuel à l'extrême opposé de celui de Robert Elie. On y trouve l'Académie, bien sûr, et le nationalisme littéraire; mais aussi des esprits aussi divers que Jean-Louis Gagnon, Pierre Baillargeon et Marcel Valois. Ce sont les ramifications d'une intelligence libre. L'oeuvre de Toupin est tout entière consacrée à décrire son entourage, ses études, les Jésuites (sujet inépuisable), ses amours, ses lectures, ses voyages, le ciel qu'il faisait tel jour, l'odeur du temps, le passage de la vie. Peut-on trouver sujets plus complices?

Il y a pourtant, dans la description de cette existence, une profonde discrétion. Ce ne sont pas des mémoires qu'écrit Toupin, ce sont des souvenirs qui rendent l'atmosphère de sa vie, et donc de la nôtre. Robert Elie représente un Canada français juste, à la recherche d'une harmonie sociale et religieuse. Il vivait en-dehors de nos haines, des désirs immondes de la politique. Toupin, au contraire, a approché les grands de notre petit univers. Il a pu les juger et compter les verrues. C'est si l'on veut une vision de l'infini, certains diraient de l'infinitésimal. Et pourtant, Paul Toupin ne porte aucun jugement. Il décrit de l'extérieur ce qui est hors de lui et du dedans ce qui est en lui. Crainte de se tromper ou de déplaire? Mépris suprême? On ne sait. Les pages sont pourtant souvent rosses. Pierre Baillargeon, en particulier, est brossé à grands traits féroces. On me dit qu'il a laissé un journal. C'est peut-être là qu'on trouvera sa reponse à Toupin. Peu importe, car aussi longtemps qu'il y aura une littérature québécoise, Pierre Baillargeon vivra dans ce portrait. Personnage énigmatique s'il en fut, son mystère est doublé des affirmations et des réticences de Toupin. Dialogue obscur entre deux êtres qui se disputaient, dans leurs rapports, la richesse de l'intelligence.

Témoins de notre vie.

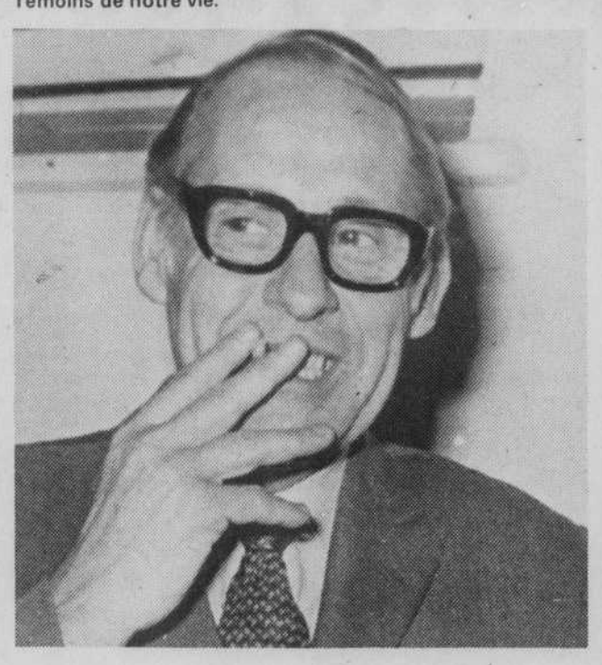

(1) "Ecrits du Canada français" No. 37, éditions HMH, Montréal 1973.

(2) Paul Toupin, "Au commencement était le souvenir", éditions Fides, Montréal 1974.

quoi lire - les ROMANS

L'Epouvantail, de André Major, Roman fort comme la mort de son héros. Histoire d'un homme poursuivi par l'amour, qui se découvre dans la tristesse d'un décor qui est aussi le nôtre. Puissamment écrit. (au Jour).

●

La Grenouille et le Bulldozer, de Alain Gagnon. Jusqu'où peut aller la prise de possession de soi-même? Un homme de cinquante ans, qui semble heureux, se rend compte que son âme est beaucoup plus profonde qu'il ne l'imaginait. Le miroir est cruel. S'acceptera-t-il? (au Cercle du Livre de France).

●

D'aussi loin que l'amour nous vienne, de Georges Dor. Une belle histoire d'amour que tous les hommes de quarante ans voudront vivre ou souhaiteront avoir vécue. Amour qui débouche sur la paix. L'auteur de chansons est aussi un romancier humain, probe, poétique. (chez Leméac).

J.E.-B.

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Jean Éthier-Blais
Discours de réception
à l'Académie canadienne-française
"Éloge de l'abbé Groulx"
suivi de la réédition de l'ouvrage de
Olivar Asselin
"L'oeuvre de l'abbé Groulx"
A 50 ans d'intervalle, deux textes admirables qui situent l'abbé Groulx et son oeuvre dans l'évolution récente du Québec.
Collection Reconnaissances — $3.95

HMH
Éditions Hurtubise - HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Des livres fascinants
Des énigmes troublantes
Lumières de l'ALCHIMIE
par Arnold Waldstein
Vie et mystères des ROSE + CROIX
par Jean-Claude Frère
L'énigme des GITANS
par Jean-Claude Frère
Le berceau des CATHÉDRALES
par Maurice Guinguand et Béatrice Lanne
Collecton "Pensées et sociétés secetes"
Chaque volume — $8.95

1974
MARS 1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24/31 25 26 27 28 29 30

AUBAINES EN PERSPECTIVE
DU LUNDI 11 AU SAMEDI 30 MARS
40,000 VOLUMES SERONT VENDUS À DES PRIX RÉDUITS DE 40% à 90%
LUN. MAR. MER.: 9 à 5.30 /JEU. VEN.: 9 à 9 /SAMEDI: 9 à 5
MÉTRO: CRÉMAZIE 8955 SAINT-LAURENT AUTOBUS: 53, 55, 98, 100
LIBRAIRIE DUSSAULT

AVIS
Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.
Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :
LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

COURS D'ÉTÉ
Sessions intensives de 2 semaines dans la poterie pour débutants et avancés. Excellente nourriture et accommodation.
Pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, R.R. #1,
Ayer's Cliff, Québec

VENEZ . . .
LIRE VOS POÈMES ÉCOUTER LES MIENS ET CEUX DES AUTRES . . .
Le deuxième dimanche
INVITATION À LA POÉSIE
Session 2
JEWISH PUBLIC LIBRARY
5151 chemin Côte Ste-Catherine
7:30 P.M.
Dimanche, 10 mars 1974
Animateur : Shulamis Yelin

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

VIENT DE PARAÎTRE . . . . . AUX ÉDITIONS DU JOUR
JUSTE À CÔTÉ D'ELLE
Marie-Christine Deyglun

• Illustré par Pierre Lussier.
• C'est le lien du sang qui relie le rêve à la mort.
• L'auteur vous livre ses rêves les plus intimes, il voit clairement ses personnages évoluer sous le voile d'Isis que soulèvent amoureusement son fils et son mari morts à trois ans d'intervalle.
En vente partout au prix de $3.25 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE
LOVE MACHINE Jacqueline Susanne
EN VENTE PARTOUT M.I.L.

SOINS ET BEAUTÉ DE VOTRE ENFANT
EN VENTE PARTOUT M.I.L.
LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

les **LETTRES** *étrangères*

Cinq livres parus: c'est l'année Italo Svevo en France

par **NAIM KATTAN**

C'est l'année Svevo en France. On vient de rééditer ses deux romans célèbres: **Sénilité** et **La Consciende de Zëno** et on a traduit pour la première fois son premier roman: **Une Vie** et ses **Ecrits Intimes**. De plus, Mario Fusco lui consacre un fort ouvrage d'analyse analytique: **Italo Svevo, conscience et réalité.**

De son vivant, aucun paradoxe n'a été épargné à Svevo et on a l'impression que le paradoxe le poursuit longtemps après sa mort. Italo Svevo dont le vrai nom était Ettore Schmitz est né en 1861 à Trieste. Il mourut à la suite d'un accident de voiture en 1928. Il publia deux romans dans sa jeunesse: **Une Vie** et **Sénilité** qui passèrent entièrement inaperçus. Il ne publia rien pendant vingt-cinq ans. En 1923, il faisait paraître son roman **La Conscience de Zeno** qui aurait connu le même sort que les précédents, n'était l'intervention de James Joyce auquel Svevo était lié d'amitié depuis de nombreuses années. C'est alors que les écrivains français Valéry Larbaud et Benjamin Crémieux, grâce à l'intervention de Joyce furent les premiers à signaler la portée de ses romans et à les faire traduire en français.

Si les écrits de Svevo nous semblent aujourd'hui encore n'avoir rien perdu de leur nouveauté, c'est que les thèmes qu'il aborde n'ont rien perdu de leur actualité: le rapport de l'écrivain et du réel, de la conscience et de l'identité, de la lucidité et la dissimulation. Pour Svevo tout était double, le vécu était étranger à la conscience. Toute médiation avec le réel était inopérante pour lui. Les circonstances de sa naissance et de sa vie de même que son caractère le condamnaient à l'aliénation. Pour lui, le salut était dans l'écriture et même cela n'allait pas sans ambiguité. Il est né à Trieste, qui faisait partie de l'empire austro-hongrois; son père était d'origine allemande, sa mère d'origine italienne. La langue que l'on parlait dans sa ville était le triestin, un dialecte italien, mais l'on valorisait l'allemand surtout dans le milieu où il est né, celui des affaires. De plus, son père l'envoya en Allemagne pour poursuivre ses études et cependant, quand Svevo s'est mis à écrire, il opta pour l'italien, langue qui lui était aussi étrangère, puisque l'italien écrit est fort different du dialecte triestin qu'il parlait.

Là ne s'arrêtaient pas les contradictions qui ont entouré son existence. Son père était un Juif pratiquant, or Svevo était indifférent à la religion; le problème religieux s'est posé pour lui doublement. D'abord il fut victime de l'antisémitisme: on le renvoya de la banque où il travaillait quand on a su qu'il était d'origine juive. Le problème s'est posé à nouveau quand il tomba amoureux de sa cousine et demanda sa main à ses parents. Ceux-ci convertis au catholicisme étaient des pratiquants fervents et n'était la persistance de leur fille, ils n'auraient jamais accepté d'avoir pour gendre un Juif, même si Svevo eut accepté de se faire baptiser. Si l'on ajoute que Svevo a passé les meilleures années de sa vie d'adulte dans le monde de l'industrie alors que ce qui comptait le plus pour lui était la littérature, l'on peut comprendre les déchirements et les conflits qui constituaient la trame de sa vie.

Ses romans jettent une lumière sur ses noeuds et ses carrefours. Et pour commencer, le premier: **Une vie**. C'est la chronique de la vie d'un employé de banque: Alfonso, qui se distinguait de ses camarades de travail par son raffinement culturel. Venu à la ville d'un petit village, il veut monter, se faire connaître. Par quoi? La littérature? Ce serait peine perdue. Il lit beaucoup et manifeste quelques velléités d'écriture. Et c'est alors qu'il connaît la fille de son patron, le propriétaire de la banque, il la séduit et entreprend une aventure avec elle avant d'en tomber amoureux. Et quand ses projets de mariage sont mis en echec, il se suicide.

Il est significatif que le prétexte de ses visites quotidiennes chez la jeune fille, est leur projet d'écrire un roman en collaboration. Alfonso est tenté par la vie, il veut s'y engager et il a l'ambition d'obtenir tout ce qu'elle peut offrir. Mais au moment où il veut faire preuve de volonté, d'audace et de courage, il recule et, au lieu de plonger dans l'aventure, il s'abstient, s'évade et accepte la mort, allant ainsi au devant de l'échec définitif. L'identité d'Alfonso est le produit de sa conscience. Par son "âme" il se sent supérieur à ses camarades. La société le soumet à ses lois et le réduit à la médiocrité. Tout raccourci lui est interdit. Les voies de l'évasion s'ouvrent à lui mais il n'a pas encore abandonné l'espoir de vaincre: il est trop jeune. La littérature devient un instrument de conquête de la jeune fille, un prétexte. Il la tourne en dérision. Il opte pour la grande évasion, celle de la mort.

Le personnage de **Sénilité**, Brentani, a déjà vécu ou plutôt existé et soudain il se rend compte de la corrosion du temps. L'aventure frappe à sa porte. Va-t-il laisser partir la jeune fille qui fait intrusion dans sa vie, se laisser ainsi gagner lentement par l'absence? La mort? Il résiste à cette sénilité précoce, il finit par la transformer en rêve en se donnant des devoirs envers sa soeur et là encore, il va au-devant de l'échec afin d'éviter l'incertitude de l'aventure de la vie.

La Conscience de Zeno est le roman le plus considérable et le plus ambitieux de Svevo. Il est aussi le plus réussi. Quand il l'a écrit, Svevo avait déjà connu Freud. Aussi a-t-il donné à ce roman la forme d'un récit que le narrateur rédige pour son psychanaliste. Zeno est un jeune héritier, il confie ses intérêts à un fondé de pouvoir. Il dispose par conséquent de tout son temps. Il fait la connaissance d'un homme d'affaires énergique qui l'invite chez lui. Il a quatre filles, trois en âge de se marier. Zeno aime Adeline mais celle-ci le repousse car elle est attirée par un autre garçon, Guido. Il offre son amour à Alberte qui n'en veut pas et c'est la troisième, Augusta qu'il épouse. Guido épouse Adeline et Zeno entreprend la conquête de son beau-frère qui devient son grand ami. Il occupe de plus en plus de place dans sa vie. Guido finit par se ruiner et se donner la mort. Zeno est heureux avec sa femme Augusta; il a toutefois une aventure avec une jeune fille qu'il aide financièrement et qu'il finit par abandonner, rongé par la crainte et la culpabilité.

Dans ce roman, Svevo franchit une autre étape dans son jeu de cache-cache avec le réel. Zeno est trop lucide pour s'évader de la vie: il le fait quand même en couvrant son évasion du masque de la générosité, de l'engagement.

L'élément autobiographique dans les romans de Svevo est évident. Il est volontairement obliteré, oblique. Le réel s'est offert à lui avec un visage d'oppression. De quelque côté qu'il se tournait, il se voyait comme l'autre, l'étranger. Il aurait pu affronter le réel au risque de se briser les ailes, il a choisi le masque, la dissimulation. L'espace était omniprésent, étouffant, il ne croyait pas être assez fort pour le conquérir, il a choisi de plonger dans le temps pour se rendre compte que sa force de destruction était encore plus puissante. Il s'est volontairement placé à une distance du réel, sa première démission fut celle de changer son nom et puis il allait de démission en démission, se résignant à une religion et à un travail qui n'étaient pour lui que contraintes. Sa lucidité le portait à s'interroger sur le sens de l'action avant de s'y engager et si le sentiment lui apparaissait, en fin de compte, éphémère il se créait des cadres pour donner à ses rapports avec le réel une continuité. Svevo vivait dans deux mondes. Au lieu d'accepter le sien pour faire son entrée à visage découvert dans l'autre, il l'a caché et s'est introduit subrepticement dans l'autre monde, déguisé. Il ajoutait ainsi à la servitude de la peur celle du déguisement.

Le puritanisme de Svevo est le fondement de sa vie et de son oeuvre. Toute sensualité est une aventure incertaine. Pour Svevo elle apparaissait comme une transgression qu'il récusait. Il s'installait ainsi dans l'absence à soi et au monde, il était trop conscient de la présence du monde. Son goût pour le réel n'étant pas entièrement disparu, il ne lui restait qu'un moyen de salut: l'écriture. Dire son mal c'est tenter de le surmonter. Faire le tour de l'aliénation est une ultime tentative de la conjurer et c'est à partir de l'échec, de la démission que Svevo, par delà la mort, a pu accomplir la seule conquête dont il était apte: l'écriture.

"Une Vie" de Italo Svevo, traduit de l'Italien par Georges Piroué, éditions Gallimard.
"Sénilité," de Italo Svevo, éditions du Seuil.
"La Conscience de Zeno", de Italo Svevo, traduit de l'italien par Paul-Henri Michel, éditions Gallimard.
"Ecrits Intimes," de Italo Svevo, traduits de l'italien par Mario Fusco, éditions Gallimard.
"Italo Svevo: Conscience et Réalités" par Mario Fusco, éditions Gallimard.

du **COURRIER**

M. Alain Stanké accuse déception

Cher monsieur Molinari,

Permettez-moi d'accuser **déception** de votre lettre parue samedi dernier dans ce journal. Vous me demandez d'insérer l'article de M. de Repentigny dans le livre de M. Guy Robert. Mais, cher monsieur, je n'en vois vraiment plus l'utilité, depuis que les 100,000 lecteurs du DEVOIR (3 par journal en moyenne) ont pu prendre connaissance de votre lettre ouverte: vous vous êtes fait justice vous-même. Tout Montréal sait maintenant ce qu'est "l'école plasticienne", "l'option géométriste" et "l'espace dynamique". A quoi bon insister?

Si M. Guy Robert a mal interprété la pensée de M. de Repentigny, la faute en incombe peut-être à ce dernier. Sans doute, n'a-t-il pas été assez clair pour un critique d'art.

Quoi qu'il en soit, je ferai savoir à Guy Robert ce que vous pensez de lui, et s'il le juge nécessaire, il se chargera de vous répondre.

Permettez-moi, avant de conclure, de vous révéler le fond de ma pensée: cher Monsieur Molinari, la vérité n'est-elle pas beaucoup plus simple? Ce que vous reprochez à G. Robert, ne serait-ce pas de n'avoir pas aime votre peinture? C'est cela, me semble-t-il, que vous ne pouvez pas lui pardonner. Mais un critique n'est-il pas libre de ses jugements?

De toute façon, cette affaire me paraît bien mineure, car cela arrive souvent entre critiques et critiqués. Et c'est pourquoi, j'espère, que cette histoire banale sera très vite réglée.

Je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de ma très haute considération.

Alain STANKE,
directeur-général des
Editions LA PRESSE
Montréal

Littérature des ondes

Les pièces de théâtre, les radio-romans et les textes littéraires qui ont enchanté une génération de Québécois ne seront pas détruits, car le ministère des Affaires culturelles du Québec en a confié la garde à la Bibliothèque nationale.

Depuis quatre ans, M. Pierre Pagé, professeur au Département des études littéraires à l'université du Québec à Montréal, a poursuivi des recherches pour établir une histoire de la littérature radiophonique du Québec. Ces travaux ont permis de retrouver plus d'un demi-million de pages d'oeuvres littéraires diffusées à différentes stations radiophoniques, de 1930 à 1970. Ces oeuvres comportent environ 1,200 pièces de théâtre, des radio-romans, des contes, des textes humoristiques et différents genres mineurs. En l'absence de toute réglementation, les stations, y compris Radio-Canada, ont détruit intégralement ou en très grande partie les textes qu'elles possédaient. C'est donc auprès des auteurs, producteurs, réalisateurs ou des comédiens que ces oeuvres radiophoniques ont pu être récupérées.

VIENT DE PARAÎTRE
LE DIEU NOUVEAU
par
André Dagenais
"Synthèse unique sur la recherche de l'existence et de la définition de Dieu qui démontre que l'Aristote au thomisme, de Marx à Nietzche jusqu'à Theilhard de Chardin, Dieu se situe hors du temps et de l'espace pour former la clef de voûte de tous les universaux."
Prix: $9.95
Librairie Garneau, Ltée
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e

Concours d'admission 1974-1975
Conservatoires d'Art dramatique du Québec
Enseignement gratuit, admission par voie de concours.
Inscription: on s'inscrit au concours d'admission par la poste ou en personne, tous les jours ouvrables de 10 hres à 12 hres et de 14 hres à 16 hres.
Les inscriptions seront reçues:
à Québec jusqu'au 15 mai;
à Montréal jusqu'au 12 avril.
Montréal: section d'interprétation
100 est, rue Notre-Dame. Tél.: 873-4283
Québec: section d'interprétation et section de scénographie,
30 rue Saint-Denis. Tél.: 643-2139
Ministère des Affaires culturelles
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

UN DÉFI AUX UNIVERSITÉS QUÉBECOISES
L'UNIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE
De l'éducation des adultes à l'éducation permanente
par Gaétan Daoust et Paul Bélanger
En vente chez votre libraire au prix de $7.25
PUM Les Presses de l'Université de Montréal

Vous pouvez les recevoir à domicile
Remplissez ce coupon et retournez-le à
LES ÉDITIONS POPULAIRES
3019 est, Sherbrooke
Montréal H1W 1B3
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
☐ Le journal intime d'un Québécois au Mexique — Marcel Brouillard — 2.00
☐ Le journal intime d'un Québécois en Espagne et au Portugal — Marcel Brouillard — 2.00
☐ Mes rencontres avec les grandes vedettes — Marcel Brouillard — 2.00
☐ Mademoiselle Québec — Nicole Labonne — 2.00
☐ Charme et personnalité, — Lise Watier — 2.50
☐ Journal intime d'un Québécois France, Grèce, Maroc — Marcel Brouillard — 2.95
☐ L'Escapade, Marcel Brouillard — 3.95
Ci-inclus chèque ☐ mandat-poste ☐ argent ☐

Xavièra Hollander

"THE HAPPY HOOKER"
EN FRANÇAIS
une autobiographie pas comme les autres
CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ADOLF
GARDE CHAMPÊTRE

HITLER, alias HERR MULLER, finirait ses jours dans une paisible maison de retraite pour découvrir que son meilleur ami est . . . un ancien agent secret israélien.
Un récit plein d'humour
CHEZ VOTRE LIBRAIRE

HENRI TROYAT
de l'Académie française
LE MOSCOVITE
ROMAN
Le premier volume d'un nouveau cycle russe.
flammarion

SALLE RESNAIS

le film que l'on réclame:

14 ANS

LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES

★★★

un film de Denys Arcand

LE MINISTRE L'HOTESSE LE MAIRE REJEANNE PADOVANI

REJEANNE PADOVANI

JEAN LAJEUNESSE PIERRE THERIAULT FREDERIQUE COLLIN ROGER LEBEL LUCE GUIBAULT

elysée

35 MILTON 842-6053

SALLE EISENSTEIN

POUR TOUS

EASTMANCOLOR

2 DERNIÈRES SEMAINES

Une oeuvre exceptionnelle. JOURNAL DIMANCHE

Une vraie leçon de cinéma. L'EXPRESS

LA BONNE ANNEE

DE

CLAUDE LELOUCH

LE PROCÈS DU SIÈCLE EN FRANCE

JEAN GABIN DANS l'affaire DOMINICI

STUDIO B TOUS ÉTUDIANTS $1.50

QUELLES FORCES POLITIQUES ONT AMENÉ DE GAULLE À GRACIER DOMINICI ALORS QU'UN TRIBUNAL L'AVAIT CONDAMNÉ À MORT...

À L'AFFICHE POUR 3 SEMAINES SEULEMENT

UN FILM DE CLAUDE BERNARD-AUBERT

AVEC AUSSI: PAUL CRAUCHET (LE PÈRE DANS "BOF")
JACQUES RISPAL (L'HOMME AU TÉLÉPHONE "L'INVITATION")
MICHEL ROBIN (RÉMY PLACET "L'INVITATION")

SEM. 7.00-9.00 DIM.: 3.00-5.00 7.00-9.00

AVEC JL BIDEAU & FRANÇOIS SIMON

NOMINATION POUR UN OSCAR COMME MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

STUDIO A TOUS ÉTUDIANTS $1.50

L'INVITATION

SEM. 7.30-9.30 DIM. 3.30-5.30-7.30-9.30

Vieux Montréal 136 est St-Paul

METRO CHAMP DE MARS 861-7863

Ciné-travelogue spectaculaire !

POUR TOUS

ANDRÉ DE LA VARRE présente

"a grand tour of EASTERN EUROPE"

EN COULEUR

Voyez

Les coutumes, les cultures, les sports et les beautés naturelles en TCHÉCOSLOVAQUIE-HONGRIE-POLOGNE et RUSSIE

Un jour seulement

GUY DE LA RIVIÈRE votre hôte et votre guide en personne

CINÉ CLUB DE L'ÂGE D'OR des Cinémas UNIS & FAMOUS PLAYERS (Matinée Seulement) $1.00. REPRÉSENTATION À 2.00 & 8.15 P.M.

11 MARS MASKA ST. HYACINTHE	12 MARS CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE	15 MARS CAPITOL DRUMMONDVILLE
19 MARS RIVOLI MONTRÉAL	20 MARS VERSAILLES MONTRÉAL	21 MARS LES RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES

Cinémas ODEON

Salle Renoir

POUR TOUS

UN IMMENSE ECLAT DE RIRE

L'EMMERDEUR A DEJA FAIT RIGOLER 800,000 PARISIENS; ET ÇA CONTINUE

- INFAILLIBLEMENT, L'HUMOUR JAILLIT... - la croix

un film de EDOUARD MOLINARO

l'emmerdeur

avec
• LINO VENTURA
• JACQUES BREL

SEM.: 3.30 - 9.30
SAM. DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Salle McLaren

POUR TOUS

En nomination meilleur film étranger.

FRANÇOIS TRUFFAUT

LA NUIT AMERICAINE

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30 - 9.30
SAM. DIM.: 1.30 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

14 ANS

Qu'auriez-vous fait à leur place?

LES DISTRIBUTIONS CINÉ-CAPITALE PRÉSENTENT

BERNARD BLIER
DENISE FILIATRAULT
JACQUES GODIN · DANIEL PILON

PAR LE SANG DES AUTRES

avec
Mylene Demongeot · Robert Castel · Francis Blanche
Charles Vanel · Riccardo Cucciolla · Mariangela Melato
Claude Piéplu

Un film réalisé par MARC SIMENON

Musique de FRANCIS LAI

en couleur

Aussi 2e Grand FILM dans chaque Cinéma

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880

GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200

À L'AFFICHE AUX 4 CINÉMAS !

DÈS VENDREDI LE 15 MARS !

LES FILMS MUTUELS présentent

UNE PRODUCTION PIERRE DAVID/JEAN-CLAUDE LORD

BINGO

UN FILM DE

JEAN-CLAUDE LORD

avec RÉJEAN GUÉNETTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
CLAUDE MICHAUD • ALEXANDRA STEWART • GILLES PELLETIER
JANINE FLUET • MANDA PARENT • ROGER LEBEL
PIERRE VALCOUR • MARCEL SABOURIN • JEAN-MARIE LEMIEUX
et JEAN DUCEPPE
avec la participation amicale de WILLIE LAMOTHE
MUSIQUE DE MICHEL CONTE

UNE COPRODUCTION TECHNICINE • PRODUCTIONS MUTUELLES • CINÉMAS UNIS • FILMS DU NOUVEAU MONDE • BELLEVUE-PATHÉ • avec l'aide de LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

DANS 6 SALLES À MONTRÉAL

PAPINEAU 521-6853	LAVAL 688-8200	PARISIEN 861-2697
VERSAILLES 353-7880	GREENFIELD PARK 671-6129	FAIRVIEW 697-8095

DANS 6 SALLES EN PROVINCE

REX SAINT-JÉRÔME	MASKA SAINT-HYACINTHE	PALACE GRANBY
CAPITOL SAINT-JEAN	VÉNUS JOLIETTE	LE PARIS VALLEYFIELD

BIENTÔT À: CHICOUTIMI, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, VICTORIAVILLE, DRUMMONDVILLE, HULL, RIMOUSKI, ROUYN

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960. "Le chant de la forêt" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2943 "Credo de la violence" 2.30, 5.50, 9.15 "Quelques dollars pour Django" 12.55, 4.15, 7.40.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon, 935-4245 "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 931-3313 "The last Tango in Paris" 12.25, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "Save the tiger" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15.
BEAVER: 5117 ave du Parc 844-1932. "Teenie Tulip" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis 878-2424 "L'homme des hautes plaines" 2.10, 6.00, 9.45 et "Tuez Charley Varrick" 12.20, 4.00, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Les hôtesses de lit" 12.50, 3.54, 6.38, 9.42 et "Les jeunes masseuses" 2.09, 5.13, 8.17.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180 "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 "Nos plus belles années" 2.10, 6.10, 10.10 "L'or noir de l'Oklahoma" 12.05, 4.10, 8.10.
CHATEAU: 6956 St-Denis 271-4400 "Dossier erotique d'un notaire" 2.50, 6.05, 9.25 "Perfection de l'amour physique" 1.20, 4.35, 7.50.
CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Quelqu'un derrière la porte" 11.50, 3.18, 6.26, 9.54 et "Journee noire pour le bélier" 1.23, 4.51, 8.19.
CINEMA V: 5550 Sherbrooke, 489-5559 (Salon rouge): "The adventures of Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salon bleu): "Cries and whispers" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2696 "Il était une fois dans l'est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E., 722-0302 "L'aventure du poseidon" Sam: 5.40, 9.45. Dim: 3.50, 7.55. "La veuve Couderc" Sam: 7.55. Dim: 2.15, 6.10, 10.00.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 486-7395 "Summer time Killer" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Billy Holiday chante le blues" 1.45, 5.45, 9.45. "Les grands sentiments font les bons gueultons" 12.00, 4.00, 8.00.
DAUPHIN: (McLaren): 2398 Beaubien 721-6060 "La nuit américaine" 1.30, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
(Salle Renoir): 2396 Beaubien 721-6060 "L'emmerdeur" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELECTRA: 114 Ste-Catherine E., 522-9177. "Réceptions intimes" 12.15, 3.25, 6.40, 9.50. "Les amours d'une aristochatte" 1.55, 5.05, 8.20.
ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Eisenstein): "La bonne année" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle Resnais): "Réjeanne Padovani" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303 "Il était une fois dans l'est" 1.30, 5.30, 7.30, 9.30.
IMPERIAL: 1420 Bleury 288-7102 "Les hôtesses du lit" 1.00, 3.55, 6.50, 9.50 "Les jeunes masseuses" 2.25, 5.20, 8.20.
JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E., 725-7000 "Il était une fois dans l'est" Sam: 7.30 9.30. Dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
LUCERNE: 855 Décarie 744-2734. "Madame Zenobia" Sam: 4.25, 6.50, 9.30. Dim: 1.50, 4.25, 6.50, 9.30. "Voice of desires" Sam: 5.30, 8.10. Dim: 12.30, 3.00, 5.30, 8.10.
MAISON PAIN DE GINGEMBRE: 990 rue du Couvent, collège Dawson Sam: "Blanche neige et les sept nains". "Snow white and the seven dwarfs" 10.00, 12.00, 2.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E., 255-6224. "L'homme des hautes plaines" 2.05, 6.00, 10.00 "Tuez Charley Varrick" 12.05, 4.00, 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4145 Sam: Buster Keaton: "The General" 7.00. "The circus" 9.30. "Harold and Maude" 12.00 p.m. Dim: "Battling Butler" 1.30. "The General" 3.30. "Il était une fois dans l'ouest" 6.00. "Il était une fois la révolution" 9.15.
PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991 "Papillon" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00.
PAPINEAU: 4519 Papineau 521-6853. "Le ciel et toi" 2.50, 6.10, 9.35. "De profondis pour un tueur" 1.05, 4.30, 7.55.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine 861-2697. "La grande Java" 12.30, 3.40, 6.50, 10.00. "Les bidasses en folie" 2.05, 5.15, 8.25.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "Un violon sur le toit" 1.20, 4.40, 8.00.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain. 861-4595 "Summers Wishes" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma): 577 Dorchester O., 866-2644 "Sleeper" 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O., 866-2644 "Don't Look now" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35.
PLAZA: 6505 St-Hubert 274-6155 "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage" 2.05, 5.15, 8.25.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215 "The sensual girls" 12.20, 3.05, 6.00, 8.45 et "Six women" 1.30, 4.15, 7.10, 10.00.
RIVOLI: 6905 St-Denis 277-4129 "Par le sang des autres" 2.45, 6.00, 9.20. "Histoire d'une femme" 1.10, 4.25, 7.40.
SAINT-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Le droit d'aimer" 2.32, 6.11, 9.50. "La chevauchée vers l'Ouest" 12.50, 4.29, 8.08. Sam: "Montreal blues" 12.00 p.m.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Invasion of bee girls" 1.00, 3.50, 6.40, 9.30. "Sin of Adam and eve" 2.30, 5.20, 8.10.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8243 "Ash Wednesday" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
VENDOME: Place Victoria 878-1451 "The Serpent" 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15.
VERSAILLES: (Salle bleue) 7665 Sherbrooke E., 352-4020 "Buldozer" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VERSAILLES: (Salle rouge): 7665 Sherbrooke E., 352-4020 "Dossier érotique d'un notaire" 2.50, 6.15, 9.40 "Perfection de l'amour physique" 1.20, 4.45, 8.10. (Salle bleue): "Par le sang des autres" 2.15, 5.55, 9.35. "Les griffes de la peur" 12.20, 3.55, 7.35.
VERDUN: 3841 Wellington, 768-2092 "La barbe à papa" 2.30, 6.15, 10.00. "Six minutes pour mourir" 12.35, 4.20, 8.00.
VIEUX MONTREAL: 136 St-Paul E., 861-7863 (Studio B): "L'Affaire Dominici" Sam: 7.00, 9.00. Dim: 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Studio A): "L'invitation" Sam: 7.30, 9.30. Dim: 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "L'homme des hautes plaines" 2.05, 6.00, 10.00 "Tuez Charley Varrick" 12.05, 4.00, 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "Serpico" 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine O., 937-8978. "American graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve, 879-4349 Sam: "Citizen kane" 7.00. "Dr. Strangelove" 9.00. Dim: "Kisses for my president" 7.00. "The great Mcginty" 9.00.
SOCIETE DES FILMS DE McGILL: Relâche.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-Fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Telechrome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Sporthèque c
2.00 Psst! Psst! Allo-là! c
3.00 Le monde en liberté c
3.30 Cinéma-Jeunesse:
"Katia et le crocodile" (comédie — Tchécoslovaque 1965).
5.00 Bagatelle c
6.00 Les jeunes scientifiques c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique-fédérale c
7.00 Le monde merveilleux de Disney c
8.00 La soirée du Hockey
"New York à Montréal" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma:
"Qui" (drame policier — Franco-Italien 1970) c
1.30 Ciné-nuit:
"Le temps de vivre" (étude de moeurs — Français 1969) c

CBMT 6

9.21 Standby six c
9.30 Arthur and the square knights c
10.00 Klahannie c
10.30 The Flintstones comedy hour c
11.30 Par 27 c
12.00 Assignment Sports c
12.30 Reach for the top c
1.00 Children's Cinema c
2.00 Canadian college sports c
3.30 Sports week c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 Adventures of Black Beauty c
7.30 Replay c
8.00 Hockey:
"New York à Montréal" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Ciné-six:
"The Buccanneer" (drame — 1958) c
1.40 Station closing c

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeune:
"Le secret de Monte-Cristo" (aventures — Anglais 1961) c
10.30 Pop 74 c
11.00 Coop-001 c
11.30 Vers 76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Sur le matelas c
7.00 Vie d'artistes c
8.00 Les Grands spectacles:
"Pour une poignée de dollars" (western de S. Leone — Américain 1967) c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles:
"Doux oiseau de jeunesse" (drame — Américain 1962) c
12.45 Sans pantoufles:
"Trois filles vers le soleil" (comedie — Français 1967) c
2.15 Le 10 vous informe c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The Community c
7.00 Hercules
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the Pussycats in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal world c
10.30 The Waterville Gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Fantastica c
12.00 Magic Tom's Road Show c
12.30 Saturday at the movies:
"Shenandoah" (western — 1965) c
2.30 World figure skating c
4.30 Wide world of sports c
5.30 Garner Ted Armstrong c
6.00 Mannix c
7.00 World figure skating c
8.00 Academy Performance c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"Cactus flower" (comédie-1969) c
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Poly à Venise c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 Son et images c
12.00 La semaine verte c
1.00 D'hier à demain
"La Bugée" (documentaire) c
2.00 Les jeux d'hiver du Québec c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Le français d'aujourd'hui c
5.00 5D c
6.00 Politique atout c
6.30 Téléjournal c
6.40 Sports dimanche c
6.50 Politique provinciale c
7.00 Quelle famille c
7.30 Les Beaux Dimanches:
"Tempo: Yasshakoshima, mime japonais: c
"La legende du vent" (Ballet de M. Benoist) c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports dimanche c
11.00 Rencontres c
11.30 Ciné-Club:
"More" (drame psychologique de B. Schroeder — Luxembourgeois 1969) c

CBMT 6

10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 The little concert c
12.30 News profile c
12.45 A Way out c
1.00 Dollars and scene c
1.30 Country Canada c
2.00 Adieu Alouette c
2.30 Canadian film makers c
3.00 World of music c
4.00 Youth confrontation c
4.30 Arts 74 c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 The Beachcombers c
7.30 The Waltons c
8.30 The Dick Van Dyke Show c
9.00 The national dream c
10.00 Children of your times c
10.30 Ombudsman c
11.00 The National c
11.15 Nation's business c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Cine Camp:
"Anna Karenina" (drame avec Greta Garbo — Américain 1935) c
1.35 Station closing c

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps c
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 Chantier 74 c
2.30 La famille Stone c
3.00 Choc des idées c
4.00 Télé-Quilles c
5.00 Information voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.00 Music-hall des jeunes c
6.30 Jeunesse c
7.30 Sous mon toit c
8.00 Hockey:
"New Jersey à Québec" c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Dan August c
12.15 Le 10 vous informe c

CFCF 12

6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules c
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 NHL Hockey c
3.30 Roller Derby c
4.30 Question Period c
5.00 Untamed world c
5.30 Going places c
6.00 Travel '74 c
6.30 The Amazing world of Kreskin c
7.00 Dr. Seuss special c
7.30 The Sonny and Cher Comedy Hour c
8.30 The CTV Sunday mystery movie c
10.00 W-5 c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feature movie:
"Charge of the light brigade" (aventures — 1936) c

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole): 485 Sherbrooke, 844-3691. Plume et ses Matotrous" 22h30.
CENTAURE: 453 St-François Xavier, 288-1229. "The Promise" d'Aleksei Arbuzov — Sam: 15h, 20h. Dim: Relâche.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury, 866-1964. Relâche.
RIDEAU VERT: 4654 St-Denis, 844-1793 — "Un chapeau de paille d'Italie" d'Eugène Labiche — Sam: 20h. Dim: 19h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., 861-0563. "La charge de l'orignal epormyable" de C. Gauvreau — Sam: 17h. et 21h. Dim: 19h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 av. des Pins E., 845-7277. Relâche.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam L'Opéra du Québec. Don Giovanni au pupitre N. Rescigno — 20h. Dim.: Sacha Distel — 20h30. Big Band Cavalcade — 14h30.
THEATRE MAISONNEUVE: Jean-Pierre Ferland — Sam: 18h30, 22h. Dim: 20h30. Dim: Société Pro Musica — 16h30.
THEATRE PORT-ROYAL: "Charbonneau et le chef" de J.T. McDonough Sam: 18h30 — 22h. Dim: 14h30 20h30.

le CINÉMA

"Il était une fois dans l'Est", un squelette décharné

par ANDRÉ LEROUX

Il était une fois dans L'Est d'André Brassard, c'est le monde de Michel Tremblay réduit à sa plus simple expression, à ses lignes essentielles et à sa force d'évidence. Monde de frustrations exacerbées, d'espoirs illusoires et inassouvis, de départs impossibles, de rêves fracassés et de révoltes stériles. Un univers voué irrémédiablement à la mort, à la lente désintégration. La longue et douloureuse agonie de Lise Paquette (Frédérique Collin) concrétise la fin d'un monde impuissant à trouver en lui-même des forces qui lui permettraient de survivre. L'échec des personnages de Tremblay est total et irréversible. Même si Carmen (Sophie Clément) se dégage partiellement de l'emprise paralysante de son milieu, sa réussite paraît bien précaire et incertaine.

On retrouve dans **Il était une fois dans L'Est**, tous les thèmes et tous les personnages principaux des pièces de Tremblay. Depuis **Les Belles Soeurs**, celui-ci a accouché régulièrement des cauchemars les plus effroyables que l'on ait pu voir sur une scène québécoise. Le film résume et contient tout son monde imaginaire. C'est une mise à nu où rien ne manque à l'appel. Une vaste mosaïque qui englobe le désespoir et l'amertume d'êtres constamment humiliés et écrasés. Au théâtre, le monde de Tremblay avait un pouvoir de suggestion, un élan évocateur qu'il a nettement perdus à l'écran. J'ai eu devant **Il était une fois dans L'Est** une réaction d'agacement comme si tout à coup ce film révélait l'essoufflement et l'épuisement de ses auteurs.

Certes, il était normal qu'un jour Brassard et Tremblay s'élancent dans une grande aventure cinématographique, qu'ils unissent leur talent et leurs efforts pour créer une oeuvre qui dépasserait les cadres limités de la scène. Mais on pouvait s'attendre à mieux que ce ramassis atrophié, ce squelette autour duquel il n'y a de chair. Ceux qui sont plus ou moins familiarisés avec l'univers de Tremblay éprouveront peut-être quelques difficultés à situer exactement les personnages dans leur contexte respectif et à saisir les relations qui les lient les uns aux autres. Au théâtre, les personnages évoluaient à l'intérieur d'un cadre dramatique clairement défini. Dans **Les Belles Soeurs**, par exemple, le vol des timbres-primes s'effectuait progressivement. Le spectateur avait le temps de comprendre les mécanismes qui entraînaient les femmes au vol. La tension dramatique s'imposait étape par étape, et le dénouement n'était pas artificiellement brusqué. Il découlait logiquement de tout ce qui précédait. Dans le film, les femmes arrivent chez Germaine Lauzon et se précipitent immédiatement sur la marchandise. Leur attitude paraît incompréhensible parce qu'aucune d'entre elles n'a été assez longuement développée. Tremblay a plaqué, ça et là, quelques petites phrases-clés qui doivent à elles seules nous permettre de comprendre leurs motivations.

Le texte est d'ailleurs beaucoup plus révélateur que l'image. La mise en scène ne métamorphose que rarement le caractère théâtral des situations. Les mots demeurent prédominants et indispensables à une compréhension exacte de ce qui se déroule sur l'écran. Tout leur est subordonné, scrupuleusement asservi. On découvre les personnages par ce qu'ils disent et non par ce que le metteur en scène nous en montre. La parole soutient l'image et l'éclipse. Brassard a essayé de créer visuellement des relations entre tous ses personnages en confrontant différents moments de leurs existences. Or, au lieu de s'appeler et de se répondre, de se recouper de façon significative, les images ne sont que juxtaposées les unes aux autres. Elles s'additionnent sans qu'il n'y ait de véritables relations dynamiques qui s'établissent entre elles. Dans la première partie, les personnages nous sont présentés individuellement et trop brièvement. En quelques minutes, on doit comprendre le sens ou le non-sens de chacune de leurs existences. Ce qui importe pour Tremblay et Brassard, ce sont moins les individus que la vision globale qui se dégage de leurs confrontations. D'ailleurs, ils sont réduits au niveau psychologique le plus élémentaire. Une fois qu'on a saisi leur unique facette, ils perdent tout intérêt. Ce sont des êtres unidimensionnels qui n'existent vraiment qu'en fonction de leurs rapports avec autrui et de leur degré d'insertion dans la collectivité.

La dimension psychologique est toujours évincée au seul profit de la réalité collective. Mais pour pouvoir exister collectivement, les personnages doivent tout d'abord s'affirmer individuellement. Comme ils manquent d'ampleur et de densité, le film devient vite extrêmement monotone. Malgré leurs différences initiales, ils se ressemblent tellement tous que le spectateur ne peut s'accrocher qu'à leurs manifestations les plus extérieures, au spectacle qu'ils nous donnent d'eux-mêmes. **Il était une fois dans l'Est** est avant tout un spectacle, le spectacle d'êtres qui se perdent dans leurs propres chimères. Il est intéressant de noter, à cet égard, que la séquence la plus élaborée du film (le "show" de travestis chez Sandra) est aussi la plus spectaculaire, la plus éclatante. C'est celle qui sur le plan visuel s'articule de façon la plus cohérente. Dramatiquement, c'est aussi la plus satisfaisante car elle n'est pas morcelée ou éparse. Elle se développe logiquement et atteint rigoureusement son point d'aboutissement: l'humiliation publique d'Hosanna. Le reste du film accumule des situations beaucoup trop épisodiques pour être pleinement accomplies.

La vision de Brassard et de Tremblay est fondamentalement pessimiste. Elle n'ouvre aucune perte de sortie. La mort vient clore le film, lui donner sa résonance désespérée. Personnellement, cette conclusion m'apparaît, fort complaisante, comme un procédé qui découle du caractère mélodramatique du film. Les personnages dépourvus de toute ambiguïté obligent les comédiens à jouer de façon lourdement expressive. Ceux-ci ont ainsi tendance à charger leur rôle, à amplifier le peu de substance qui les alimente. Pour leur donner vie et nous y faire croire, ils grossissent le moindre trait jusqu'à l'outrance. Brassard et Tremblay ne se laissent pas guider par le réel, ils ne se laissent pas emporter par le pouvoir d'évocation des situations. Ils sentent constamment le besoin de forcer les choses, de les pressurer de toutes parts. Ils ne font absolument pas confiance à ce qui se présente à eux. Ils refusent littéralement de respecter l'ambivalence de la réalité, sa puissance de suggestion. En minimisant tout ce qui ne correspond pas à leur vision étouffante du réel, ils rejettent tout ce qui en fait la complexité. **Il était une fois dans l'est** est un mélodrame qui essaie de se donner des allures de tragédie. Il veut nous arracher les larmes des yeux en boursoufflant tout ce qui peut paraître condamné à l'échec définitif. C'est une forme de désespoir trop fabriqué pour sonner "vrai".

"La Chine": du meilleur Antonioni

par MAURICE SCHUMANN

ancien ministre des affaires étrangères de france

Ces chevaux dans la brume, ce vivier dont l'eau devient méconnaissable à chaque instant, ces voiles brunes qui glissent vers les silences d'un fleuve aussi vaste, mais plus doux et plus inquiétant que la mer, ces doigts qui brodent patiemment et ces pelles qui, à force de vouloir imiter des fusils, semblent devenir folles, surtout, enfin, ces portes qui s'ouvrent d'elles-mêmes sur la soupente de Changaï où Mao conspire quand Malraux a vingt ans, ces images et cent autres sont des reflets d'Antonioni, et du meilleur.

Mais le merveilleux n'est pas là. Il se révèle quand la subtilité de l'art épouse l'intelligence, la rejoint, la précède, l'entraîne, et nous avec elle. Le voyage achevé, c'est-à-dire le rideau tombé (au sens propre) sur un orchestre d'automates qu'environnent des rires frais et libres, nous n'avons pas retrouvé la Chine, nous avons découvert des Chinois. Je veux dire ce que nous espérions sans oser le rechercher, ce que nous devinions parfois comme un rêve fugitif: des visages isolés dans les foules, un homme ou une femme sculpté seul dans la multitude.

A mes yeux, les traits les plus bouleversants ne sont pas ceux de la jeune accouchée, à la fois prodigieuse et attendue: tandis qu'est pratiquée sur elle une opération césarienne dont la caméra ne laisse fuir aucun détail sanglant, elle converse, avec la placidité lucide des bénéficiaires de l'art millénaire des acupuncteurs. Elle nous introduit déjà dans la vérité, c'est-à-dire dans la continuité vivante de l'histoire. Mais elle est un exemple beaucoup plus qu'une personne. C'est pourquoi sans doute elle m'obsède moins qu'un gymnaste singulier sur lequel l'oeil d'Antonioni s'est posé d'abord avec curiosité, puis attardé avec une sorte de tendresse: il est au milieu d'athlètes volontaires qui s'exercent dans une cour d'usine ou sur une place publique (mais le lieu est vite effacé); cependant, il ressemble à un soliste qui ignorerait l'orchestre et serait à lui-même son propre chef d'orchestre; la complexité des mouvements qu'il exécute l'absorbe et l'entoure comme un refuge; il est assez âgé pour avoir maîtrisé avant que Tchiang Kaï-chek ne partît pour Formose, cette technique héritée; il semble se concentrer sur elle pour la léguer aux siècles et aux régimes futurs; il est inoubliable parce qu'il a tout oublié, sauf ce qu'il fait depuis toujours, et — semble-t-il — à jamais.

Mais voici le noeud de ce qu'on appelle le mystère, et le commentateur du film "l'impénétrable", comme si la meilleure façon de comprendre un destin, personnel ou collectif, n'était pas d'en ressentir la singularité: j'ai passé, dans une maison très simple de la Cité interdite, une heure et demie à retrouver en Mao les signes distinctifs du grand homme: j'ai conversé librement pendant six heures avec Chou En-lai et, pendant beaucoup plus longtemps, avec Chi Peng-fei, son ministre des Affaires étrangères. Or, leurs interjections, leurs répliques, leurs tirades et jusqu'à leurs rires, tout me redit que la morale implicite et discrète du film d'Antonioni ne porterait pas ombrage à leur orgueil. Ils s'animent pour expliquer qu'ils ont soustrait la Chine à la famine en choisissant la terre comme point de départ et la paysannerie comme armée de leur Révolution. C'est leur manière de justifier deux des meilleures formules du livre d'Alain Peyrefitte: "Mao a évité de rompre la continuité chinoise au prix de la rupture avec Moscou"; "la Chine a sinisé le marxisme autant que le bouddhisme, grâce à quoi elle les a accueillis". Je suis sûr que, lorsque mes interlocuteurs auront lu des phrases de cette veine, leur joie ne sera pas feinte.

Est-ce donc parce que, d'une part, Antonioni, d'autre part, Peyrefitte et moi-même sommes des Occidentaux que nos regards sur la Chine se rencontrent et se ressemblent? La condition est nécessaire; elle n'est sûrement pas suffisante. J'étais, en 1952, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Je constituai alors, pour mon usage personnel, un dossier intitulé: "Où va la Chine?" En 1972, à la veille de partir pour Pékin, je relus les notes et les articles que j'avais rassemblés vingt ans plus tôt. Je découvris sans surprise que tous les spécialistes du communisme avaient vu et prévu faux, que tous les connaisseurs de la Chine et de ses avatars avaient vu et prévu juste.

Antonioni n'a ni cité ni photographié le "petit livre rouge". Son film n'aura guère vieilli en 1993.

(le monde)

quoi voir — les CINÉMAS

The Exorcist: Warner Bros, espère récolter $150,000,000, avec ce cirque des horreurs. L'exploitation des souffrances d'une jeune fille possédée par Satan n'a rien de particulièrement divertissant. Insensible et répugnant. (Au cinéma Loew's).

●

Serpico: Le dernier film du trop sous-estimé Sidney Lumet. Les déboires d'un policier aux prises avec la corruption du système. Simpliste mais révélateur. Le film vaut surtout par sa création d'atmosphère, et par l'étonnante interprétation d'Al Pacino. Malheureusement, il sous-estime la ténacité et l'obstination de Frank Serpico. On nous le présente comme un perdant alors qu'il est le véritable gagnant dans un monde corrompu. Un très bon divertissement. (Au cinéma Westmount Square).

●

El Topo: La meilleure preuve que la prétention bien camouflée paie. Le meilleur exemple d'un faux film "profond", réalisé sans sensibilité et bourré de vagues divagations métaphysiques. Pour ceux qui croient que la violence est amusante (au cinéma Outremont).

●

L'invitation: La bureaucratie suisse vue par un cinéaste talentueux, Claude Goretta. Une brillante et féroce satire d'un système social hiérarchique et oppressif. Un film qui pourrait se passer au Québec (au cinéma du Vieux Montréal).

●

Ash Wednesday: Elizabeth Taylor plus belle que jamais dans un film plus risible que jamais. Signé Larry Peerce. (Au Cinéma Van Horne).

Papillon: Une anémique adaptation du célèbre roman d'Henri Charrière. Beaucoup d'aventures mais peu d'émotions. Un film ronflant qui ne dépasse jamais les conventions du genre. Dustin Hoffman est le seul comédien attachant dans cette trop longue odyssée. Une terrible musique de Jerry Goldsmith (au cinéma Palace).

●

Sleeper: Le dernier film de Woody Allen. Pas toujours très drôle. Beaucoup de gags usés. Inégal et trop peu cohérent. Il manque au film un ton plus personnel et une conception du comique mieux articulée (au cinéma Place Ville-Marie).

●

Don't Look Now: Un film "d'horreur" psychologique réalisé avec élégance et sophistication. Venise, décadente et superbe, n'a jamais été aussi bien montrée à l'écran. Nicholas Roeg est un cinéaste talentueux qui n'a pas fini de nous étonner. Au Cinéma de La Place Ville Marie.

●

The Last Detail: Le dernier film d'Hal Ashby (Harold and Maude). Les pérégrinations de trois "marines" américains qui découvrent, trop tard, l'amitié et la solidarité. Attachant et désespéré. Au cinéma Côte-des-Neiges.

●

Blow-Up: Antonioni à Londres. Une réflexion admirable sur les pouvoirs de l'image et sur le grand vide du monde contemporain. Un film plus actuel que jamais. Au CEGEP Ahuntsic. Mardi soir à 7 et 9hres.

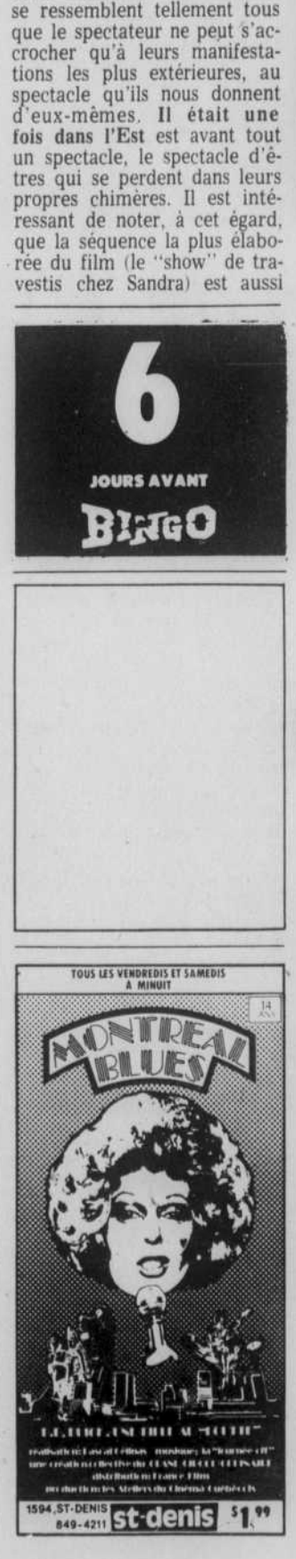

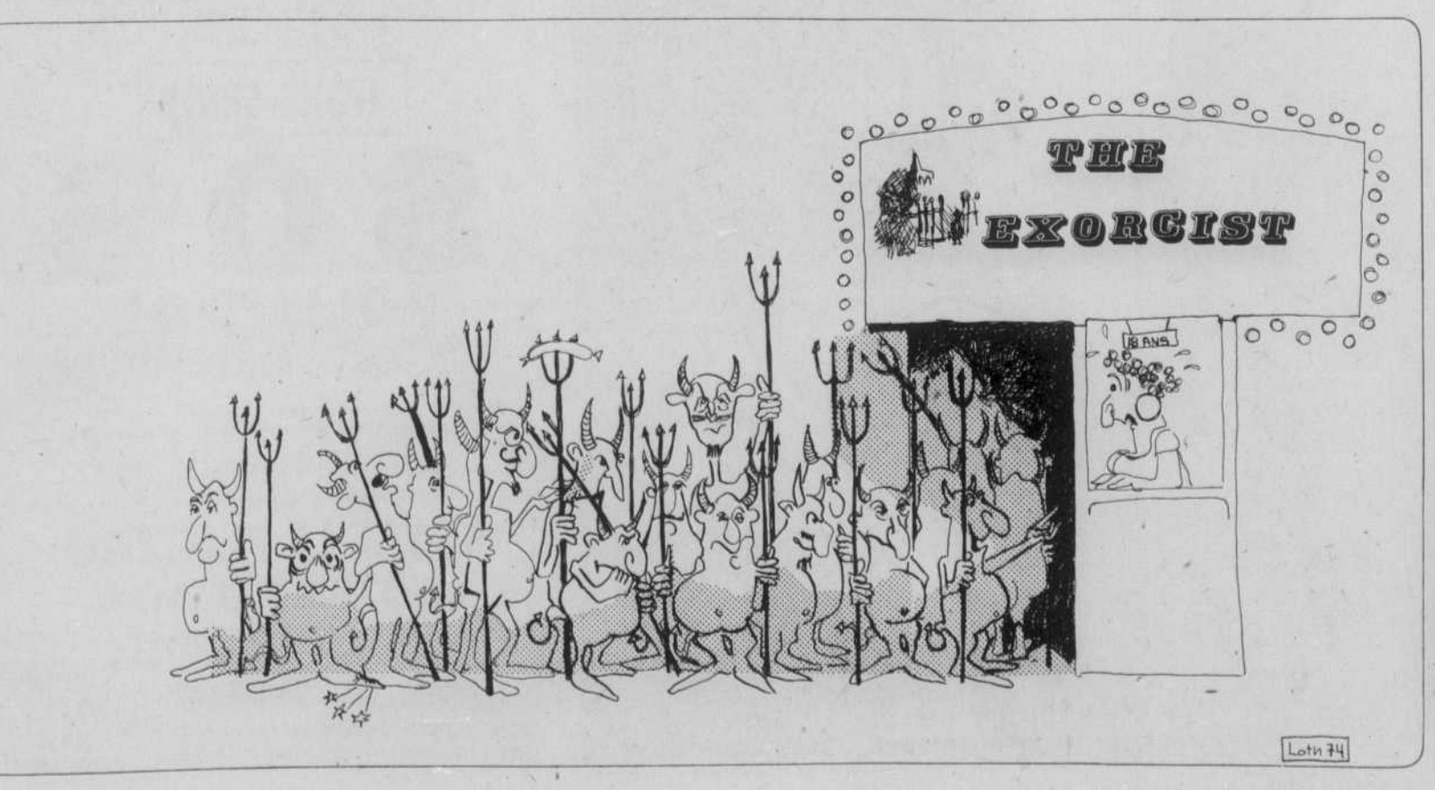

le THÉÂTRE

Un "Chapeau" malheureux

par ADRIEN GRUSLIN

Le Rideau-Vert présente, à l'occasion de son 25ième anniversaire, une pièce d'Eugène Labiche: "Un chapeau de paille d'Italie". C'est une comédie comprenant près de trente comédiens, dont de nombreux figurants. Le rythme de la pièce est rapide, mais le contenu tout à fait vide et le comique inégal. Labiche, en son temps, prétendait avec raison que le théâtre devait être un feu roulant. Le spectacle du Rideau-Vert ne réussit pas à l'être vraiment. Les lieux de l'action sont trop nombreux et nécessitent des changements, malgré un décor ingénieux. Il est malheureux de mettre tant de travail sur un spectacle, et d'en arriver à un résultat si relatif.

L'histoire, comme c'est toujours le cas dans ces pièces, repose sur des ressorts très simples. Fadinard, rentier, se marie à une jeune provinciale, Hélène: naïve personne coiffée d'affreux boudins, qui ne dira mot de toute la pièce. Le matin, en forêt, le cheval de Fadinard a mangé le chapeau de paille d'Italie d'une dame à laquelle un militaire faisait la cour. La dame et son militaire sont rendus chez lui et menacent de faire un scandale, ou de le pourfendre, s'il ne trouve pas un chapeau identique. La dame ne peut rentrer chez elle, face à son mari jaloux, sans son chapeau. Et les invités de la noce arrivent.

Pendant toute la pièce, Fadinard court après le chapeau et la noce, beau-père Nonancourt en tête, court après Fadinard. Après bien des "Mon gendre, tout est rompu", tout est raccomodé et la pièce finit bien. Il y a beaucoup d'action et pourtant, on a l'impression que le développement est linéaire. A aucun moment, le déroulement de la noce n'est arrêté. Tout se poursuit à travers des embûches jamais sérieuses et pas toujours drôles. Le jeu, bien que constant, ne réussit pas à nous accrocher vraiment.

Il a le grave défaut de reprendre sans cesse les mêmes procédés. Une usure inévitable se produit. Qu'il s'agisse d'un geste, d'un éclat de voix, d'un déplacement ou d'une attitude, cela vient à lasser. Labiche a la réputation d'être très drôle, et pourtant je n'ai réussi à le trouver amusant qu'à l'occasion; dans l'ensemble, il m'est apparu ennuyeux.

Les costumes sont très beaux et le spectacle est des plus colorés. Le tableau de la photo de famille qui ouvre et ferme la pièce est une trouvaille fort heureuse. En général, les choix d'Yvette Brind'Amour sont justes, sauf pour les changements de lieux et les enregistrements de chansons.

Les lieux sont en trop grand nombre. On a eu la très bonne idée de ne pas fermer les rideaux, et de meubler l'arrêt avec de la musique, mais cela n'est pas suffisant, et brise le rythme époustouflant indispensable à la réussite d'un tel type de spectacle.

Le fait d'avoir enregistré les chansons est sûrement un choix malheureux. Les comédiens font alors semblant de chanter avec leurs lèvres et... ça paraît. On n'en est pas à une ficelle près au théâtre, mais le procédé est d'autant plus agaçant qu'il est inutile. Ce sont les comédiens eux-mêmes qui chantent. Pourquoi alors avoir recours à la bande sonore? La pièce aurait pourtant gagné à ce qu'ils chantent devant nous.

Les comédiens sont convenables, dans l'ensemble. Les nombreux figurants, qu'ils soient invités de la noce, de la baronne ou encore soldats de la patrouille, font bien ce qu'ils ont à faire. Parmi ceux qui ne participent qu'à une scène, Gaëtan Labrèche rend bien l'artiste médiocre, homosexuel faussement sensible, tout de rose habillé. Hélène, la mariée, a l'air niais à souhait. Quant aux personnages principaux, André Cailloux offre une bonne performance, de même que Guy Godin. Godin me surprend agréablement au théâtre. Il n'arrive pas à oublier le ton saccadé auquel il nous a habitué à la radio et à la télévision, mais il réussit à être Fadinard avec une certaine force. Il est le plus amusant. Dans l'ensemble, spectacle très décevant. On s'attend à rire, enlevé par un rythme endiablé, mais on rit peu.

A une répétition de 'L'Orignal'

Je suis allé cette semaine à une répétition de la pièce de Claude Gauvreau, dont la première n'est pas chose facile, et les exercices témoignent des exigences que cela pose, autant pour le metteur en scène que pour les comédiens. La même scène pourra être reprise quatre ou cinq fois d'affilée, et parfois davantage. Il en est de même pour chacune des répliques. Décidément, le mot répétition ne pourrait mieux convenir...

Les répétitions ont lieu dans une vieille école du quartier Saint-Henri. La rue de l'Ecole, véritable rue des Pignons, est un cul-de-sac donnant sur la voie ferrée, et l'endroit qui nous intéresse se situe juste au fond de la ruelle. Le passage régulier des trains rend le coin assez bruyant, ce qui contraste particulièrement avec l'atmosphère de silence qui est de règle à l'intérieur du local. Jean-Pierre Ronfard, le metteur en scène, semble tenir beaucoup au calme qui va nécessairement augmenter la concentration des acteurs. Ceux qui ne sont pas en scène doivent regarder et se taire!

Le local, sous-sol de l'école, reproduit à peu près les dimensions de la scène de la Comédie Canadienne, facteur essentiel pour préciser la mise en scène. Le metteur en scène, les comédiens et un technicien chargé de la bande sonore, y travaillent. Durant plus de deux heures, on a fait quelques morceaux de la pièce: deux scènes entre Gilles Renaud et Michèle Magny ont été recommencées plusieurs fois, ainsi que le début de "l'Orignal".

A la lumière des quelques scènes que j'ai vues, la pièce m'apparaît très tourmentée. Le jeu, la violence du verbe et du geste y alternent avec la tendresse, l'amour. Il ne semble pas toujours aisé de départager le réel de l'imaginaire. Microft, personnage principal, ne voit pas très clair en lui-même, et a des réactions paradoxales. Il est entouré de gens différents qui, de plus, changent constamment d'attitudes. L'instabilité de son entourage renforce le trouble d'un Microft.

Gilles Renaud a là un rôle difficile. Microft vit dans un univers de réclusion, monde rempli de portes sans poignées dont il n'a pas la clef. Heureusement, sa forme physique est "épormyable" et il peut les ouvrir avec sa tête! Le personnage est emprisonné (pogné) depuis longtemps, et il nous dit qu'il a oublié le chemin pour en sortir.

Entre chaque reprise, Jean-Pierre Ronfard précise et commente. Parfois il y a discussion, et les comédiens font des suggestions. Il arrive aussi qu'entre les répliques, le metteur en scène intervienne. Après, on continue (ou on recommence!)

Le tout débute avec des cris de détresse. Microft paraît en enfonçant une porte. Autre cri — autre porte enfoncée. Microft, éperdu, cherche en vain d'où viennent ces appels. Les autres personnages (Laura Pa, Lontil Déparey, Marie Jeanne Commode et Beckett Bobo) entrent successivement en scène pour répondre aux questions de Microft. Qui a crié? Qui a entendu? Les uns ont entendu, les autres non, tout le monde contredit tout le monde. Comment savoir? Qui pourra répondre aux questions? Ce début m'est apparu très percutant et intriguant. Le problème de la pièce y est posé. Les cris et les portes enfoncées laissent une impression terrible...

A.G.

quoi voir — les THÉÂTRES

Charbonneau et le Chef: pièce historique dont l'intérêt se partage entre l'intrigue et le jeu de Jean Duceppe et de Jean-Marie Lemieux. (au Port-Royal).

●

Un Prince, mon jour viendra: création collective enlevante, surtout dans la deuxième partie. Tabous et clichés sont énoncés et dénoncés dans des gags parfois faciles mais souvent percutants. (au Patriote-en-Haut).

●

Un chapeau de paille d'Italie: un feu roulant qui ne roule pas! Une pièce à grand déploiement, spectacle coloré, qui comporte hélas quelques choix malheureux de mise en scène; un contenu tout à fait vide et un comique inégal. (au Rideau-Vert).

●

La charge de l'orignal épormyable: après "Les Oranges sont vertes", une autre pièce de Gauvreau. Nos commentaires ci-contre; critique la semaine prochaine. (au TNM).

A.G.

MOIS JUIF DE MUSIQUE
Congrès Juif Canadien, Région de l'Est
Le Comité Juif de Musique
présente
EN RÉCITAL
le CANTOR SOLOMON GISSER
Baryton lyrique
ESTHER MASTERS
Accompagnatrice
Le JEUDI, 14 MARS à 20 H 30
en l'Édifice Samuel Bronfman, 1590, Avenue McGregor
En une soirée de Chants Yiddish
Adultes $1.50
Étudiants et personnes âgées $0.75

tnm JUSQU'AU 7 AVRIL
84 ouest, rue ste-catherine – tél. 861 0563
la charge de l'orignal épormyable
claude CAUVREAU

PLANÉTARIUM DOW · MYSTÈRES DU TEMPS ET DE L'ESPACE
1000 ouest, ST-JACQUES 872-4210
30 JANV. 17 MARS
service des sports et loisirs

En collaboration avec CFGL
La Société Nouvelle de Productions PRESENTE
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE vendredi le 15 mars
Saint Preux
« Et son ensemble instrumental et vocal »
16 mars à 8 h 30 - Prix des billets de $3.00 à $5.50
Billets en vente à P.D.A. et Sauvé Frères
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
Du mardi au samedi 20 h.
Dimanche: 19h.
un chapeau de paille d'italie
Comedie de Labiche
Mise en scene YVETTE BRIND'AMOUR
GUY GODIN ANDRE CAILLOUX YVETTE THUOT
ARLETTE SANDERS GAETAN LABRECHE JACQUES LORAIN
YVONNE LAFLAMME MARUSKA STANKOVA DANIEL ROUSSEL
Decor: Jean-Claude Rinfret — Costumes: Francois Barbeau

théâtre jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
15h30 — THÉÂTRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford – 4664, rue St-Denis

MARINA MDIVANI
pianiste
". . . sa technique vous éblouit !"
Le Figaro, Paris.
PROGRAMME
Feuillet d'album, Nocturne, Capriccioso, Thème et variations Opus 19 — TCHAIKOVSKY
Sonate — KEFALIDI
Deux ballades Opus 10 Nos 1 & 3 — BRAHMS
Trois études d'exécution transcendante d'après Paganini — LISZT
17 MARS - 14 h. 30
Billets: $7.00 $6.00 $4.50 $3.50 EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montreal Trust P.V.M.
Demi-tarif sur billets $6: étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Agences et CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

COMEDIE FRANÇAISE
TOURNÉE CANADIENNE 1974
LABICHE/MARC-MICHEL
la station Champbaudet
FEYDEAU
mais n'te promène donc pas toute nue!
21 au 27 MARS 20H30
(relâche le 25)
Molière
le malade imaginaire
Musset
on ne saurait penser à tout
28-29-30 MARS 20H30
Mat. 30 MARS 14H30
Billets/soirée: $6.50-$5.00-$4.00-$3.00
Matinée: $5.50-$4.50-$3.50-$2.50.
Demi-tarifs sur billets $4.50: étudiants - Age d'Or.
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montreal Trust P.V.M.
Commandes postales à CCA seulement
Agences & CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

Verdi Requiem
CONCERT GALA
(100e anniversaire de la première à Milan 1874)
Orchestre Symphonique
Chorale de 250 voix:
École Normale de Musique, Ottawa Choral Society et Cantata Singers
sous la direction de
ALEXANDER BROTT
Solistes:
CLARICE CARSON, soprano
MAUREEN FORRESTER, contralto
SETH McCOY, ténor
BONALDO GIAIOTTI, basse
(La Scala et Metropolitan Opera)
VENDREDI, 5 AVRIL, 21 h.
Eglise Notre-Dame
Billets: Parterre $7.00 - 1er balcon $6.00 - 2e balcon $4.00 en vente à International Music Store et Montreal Trust, Place Ville-Marie.
Commandes postales: Faites chèques ou mandats poste à l'ordre de REQUIEM et faites parvenir enveloppe affranchie à: REQUIEM, 30 ave. Thurlow, Montréal 254.
INFORMATIONS et RÉSERVATIONS: 935-4955
Tout profit net sera offert au fonds de charité du LIONS CLUB de MONTRÉAL (Central).
Ce concert est sous le patronage de: LA BANQUE D'ÉPARGNE de la Cité et du District de Montréal

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
et
LES PRODUCTIONS EXPLO-MUNDO INC.
présentent
HORS-SÉRIE
SOS POLLUTION
CONFÉRENCE DU DR. ALAIN BOMBARD
En première partie
présentation et projection du film en couleur
LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE
SALLE LE PLATEAU
12 et 13 MARS — 8:30h P.M.
BILLETS: 3.00 et 1.50 (étudiants)
GUICHET OUVERT DE 1:00h à 6:00h P.M.
TÉL.: 284-3222
3710, Calixa Lavallée - Parc Lafontaine
Station de métro de Sherbrooke - Autobus 24E

les BEAUX-ARTS

À la Foire de Bâle : art ou commerce?

par PIERRE VALLIÈRES

L'éventuelle participation québécoise à la Foire de Bâle en Suisse, qui se tiendra du 19 au 24 juin prochain, suscite un nouveau conflit entre les artistes et le ministère des Affaires culturelles. La Société des artistes professionnels du Québec l'accuse de lui avoir volé son propre projet de participation pour le placer davantage au service des intérêts privés des galeries, du circuit commercial, de l'art, qu'à celui des artistes eux-mêmes et de leurs associations officiellement reconnues: l'Association des sculpteurs du Québec, l'Association des graveurs du Québec, le Front des travailleurs culturels et, bien sûr, la SAPQ qui compte à elle seule près de 300 membres, en majorité des peintres.

Prévoyant une excellente représentation de l'art contemporain québécois à la Foire de Bâle, la SAPQ avait soumis au Ministère des Affaires culturelles un projet de participation évalué à environ $26,000 et pour lequel elle réclamait une subvention spéciale de Québec.

Les choses ont traîné pendant quelques mois sans que la SAPQ n'entende parler de l'accueil que le ministère comptait faire à ce projet. Il y a quelques jours, elle apprenait que Québec avait décidé de prendre lui-même en mains ce projet et d'y consacrer deux fois plus d'argent que ce que réclamait pour sa part la SAPQ. Consultée presque en dernier, la SAPQ apprenait également que sa galerie était placée au même rang que les autres qu'avait, entre-temps, sélectionnées le ministère des Affaires culturelles en vue de leur participation à la Foire de Bâle. La SAPQ était invitée à déléguer cinq de ses membres à la Foire (sur près de 300). Placé devant un fait accompli, l'exécutif de la SAPQ se réunissait cette semaine pour établir ses positions.

M. Serge Lemoyne, coordonnateur de la SAPQ et responsable de ce dossier, se charge alors d'alerter la presse et annonce l'intention de la SAPQ et des autres associations d'artistes québécois de boycotter la Foire de Bâle qui, selon lui, ne servira qu'à vendre à l'étranger "les produits des meilleurs poulains des grosses galeries privées de Montréal" au détriment d'une juste représentation de la production artistique actuelle du Québec.

M. Lemoyne reproche au gouvernement québécois d'agir dans cette affaire de façon unilatérale et sans consulter ceux-là mêmes qui ont songé, bien avant lui, à organiser une représentation du Québec à Bâle qui soit à la hauteur de ce qui se fait ici et qui en même temps puisse avoir un effet de stimulant et de progrès pour les jeunes peintres, sculpteurs et graveurs que l'on a toujours tendance à mettre de côté dans ce genre d'exposition internationale. Alors que, selon la SAPQ, les grandes galeries commerciales misent toujours sur des "valeurs sûres" (et des valeurs "marchandes"), l'Association voulait plutôt profiter de la Foire de Bâle pour offrir à plusieurs jeunes artistes la chance de se faire connaître à l'étranger et, simultanément, d'y établir des relations qui pourraient les enrichir. M. Lemoyne redoute que la participation commerciale à Bâle ne se fasse que sous le signe et la domination du Dollar.

Mais est-il trop tard maintenant pour agir? L'exécutif de la SAPQ a eu mardi dernier une rencontre avec le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, rencontre qui, si l'on se fie au procès-verbal établi par la SAPQ, n'a absolument rien apporté de concret, ni d'un côté ni de l'autre.

Le ministre a tout au plus vaguement promis d'écouter les représentations de la SAPQ et a réclamé de cette dernière "une lettre explicative" à son attention. Mais le fait le plus surprenant demeure que l'exécutif de la SAPQ n'ait consacré qu'une seule question au ministre à ce sujet alors qu'elle parle de "crise" entre les artistes et le ministère. Pendant que la SAPQ est capable de réciter par coeur aux journalistes tous les éléments de ce dossier en même temps que l'ensemble de ses griefs et de ses exigences, elle n'en a, à toutes fins utiles, rien dit au ministre au moment où ce dernier les rencontrait spécialement pour faire le point sur ce dossier et certains autres toujours en suspens.

Etait-il nécessaire qu'un dossier écrit serve de support à une argumentation verbale articulée? Je ne le pense pas. L'exposition verbale de ce dossier aurait pu, tout aussi bien qu'un "mémoire bien fignolé", impressionner le ministre sur place et le forcer à répondre déjà à plus d'une des nombreuses questions que se pose la SAPQ. Au lieu de cela, la rencontre entre le ministre et la SAPQ ne semble avoir été qu'un échange insignifiant de propos peu engageants des deux côtés de la table. Tout reste à faire — ou à refaire. Et le plus tôt serait évidemment le mieux.

Il faut accorder d'emblée aux artistes une foule d'excellentes raisons de s'en prendre aux politiques du ministère des Affaires culturelles qui nagent souvent dans l'incohérence la plus complète. Mais on accepte mal de les voir rater l'occasion de s'expliquer clairement et complètement lorsqu'ils se trouvent en face du ministre. Pourquoi alors avoir exigé qu'il les rencontre? Ce "sommet" n'aura hélas servi à rien ni à personne et M. Hardy a pu retourner à Québec avec le même bagage d'idées qu'il avait emporté avec lui.

Par ailleurs, les membres de la SAPQ et des autres associations n'ont en mains aucun document complet et rigoureux résumant le litige entourant la participation du Québec à la Foire de Bâle. Un "brouillon" sera soumis à l'assemblée générale des membres de la SAPQ qui se tiendra aujourd'hui à 10 h. à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis. Là encore, il est inacceptable qu'une association responsable et respectueuse de ses membres ne se donne pas les moyens de rédiger des documents précis alors que n'importe quel autre syndicat offre davantage à ses membres lorsqu'il a besoin de les consulter et lorsque surtout il réclame leur adhésion à une résolution d'importance.

Or, les questions soulevées par "l'affaire de la Foire de Bâle" sont importantes pour les artistes et aussi pour l'ensemble de la collectivité québécoise, puisque l'activité culturelle sert en fait de mesure à la qualité réelle des rapports sociaux qui se développent (ou régressent) dans une société. Et c'est la responsabilité première d'associations comme la SAPQ de faire en sorte qu'aucun dossier ne soit défendu dans l'imprécision. Une imprécision qui ne fait chaque fois que renforcer le statu quo dont on voudrait faire sortir le ministère des Affaires culturelles à plus d'un niveau.

Ceci dit, le point de vue exprimé par l'exécutif de la SAPQ en ce qui concerne notre participation à la Foire de Bâle est d'une pertinence certaine. Il faut appuyer à fonds cette manière d'envisager la participation québécoise à Bâle. Mais on peut douter que la SAPQ obtienne gain de cause en improvisant ses plaidoyers, ses dossiers et l'ensemble de ses activités.

L'assemblée générale d'aujourd'hui devrait lui fournir l'occasion de se donner des méthodes de fonctionnement plus efficaces, afin qu'elle défende avec succès les intérêts de ses membres. Ce n'est pas parce qu'une association regroupe essentiellement des artistes en arts plastiques qu'elle doit ressembler à un marché aux puces.

Un redressement s'impose, surtout au moment où l'on s'apprête à mettre sur pied un Conseil central des arts plastiques regroupant en une espèce de fédération syndicale les associations actuelles d'artistes québécois. Quand à la Foire de Bâle, ce serait un peu triste pour l'activité artistique que d'y exporter en vrac un beau fouillis.

Si Claude Gauvreau n'avait pas été très exigeant pour lui-même et pour les autres il n'aurait pas pu hurler aussi magnifiquement d'aussi magnifiques chants poétiques. L'anarchie n'atteint sa splendeur qu'à travers une exigence quotidienne.

Histoire d'un collectionneur allemand

par JACQUES MICHEL

PARIS — Le docteur Ludwig n'est pas un collectionneur comme les autres. Les oeuvres d'art, il ne les achète pas pour les engranger chez lui. Il les distribue à des musées. Depuis plusieurs années, il n'en acquiert plus que pour enrichir les musées qu'il a dotés de collections. Parmi eux, deux accueillent exclusivement l'art contemporain: le Wallraf-Richartz de Cologne, bourré de peinture pop'art, et la Neue Galerie d'Aix-la-Chapelle, consacrée au réalisme et à l'art conceptuel.

Ces deux collections sont actuellement parmi les plus importantes du monde dans le genre. Pourtant, ce n'est que récemment, en 1966, que le dynamique Peter Ludwig, aujourd'hui âgé de quarante-sept ans, a trouvé sa "vocation". Ce jeune industriel allemand fabricant de chocolat, descendant d'une famille bourgeoise qui collectionnait les antiquités grecques et la porcelaine du dix-huitième siècle, une des figures du "miracle économique allemand", découvre à New York le pop'art, l'art d'une société opulente qui vient de voir naître ses peintres et sa peinture.

Récemment encore, c'était vers l'Ecole de Paris que le monde entier se tournait. La France, qui n'avait plus la carrure d'une grande puissance, se voyait ravir l'empire culturel incontesté qu'elle détenait depuis l'impressionnisme. C'est dans ce climat que le docteur Ludwig s'était procuré son premier tableau pop' qui avait un sujet allemand: la "volkswagen" de Wesselmann qu'on avait vue à Paris, galerie Sonnabend. Le pop'art, avec ses stars et ses images optimistes, symboles de la réussite industrielle, est d'ailleurs bien accueilli en Allemagne. C'est même le coup de foudre.

En deux années, le docteur Ludwig achète, soit à New York, à Paris ou à Cologne, une centaine d'oeuvres d'art contemporain. Il observe quelques règles: se procurer tôt des oeuvres d'artistes non confirmés, se fier à son flair, écouter les conseils des critiques spécialisés et... marchander âprement les prix. S'impose alors l'idée d'un musée pour montrer au public cet art de l'ère industrielle et de la prospérité que les artistes n'hésitent pas à mettre en question. Et c'est ainsi que le musée Wallraf-Richartz de Cologne lui offre ses cimaises, remises à neuf, pour accrocher une des collections pop'art les plus copieuses du monde.

Le docteur Ludwig ne s'arrête pas en si bon chemin: il suit l'histoire de l'art contemporain au fur et à mesure qu'elle s'écrit sur les toiles vierges. Après le pop'art des années 60, il s'intéresse au mouvement suivant, l'hyperréalisme des années 70 et s'ouvre sans hésiter à l'art conceptuel qui lui emboîte le pas: le retour à la réalité, décrite avec le plus d'exactitude grâce à un document précieux: la photo (les Américains appellent ce moment le photoréalisme) et son contraire, l'art conceptuel.

On peut toutefois s'interroger: Qu'est-ce qui fait courir le docteur Ludwig? Ses amis assurent qu'il vit dans une demeure où on ne trouvera pas une seule oeuvre contemporaine, avec seulement des objets antiques. Ce qu'il achète, il le place dans "ses" musées: à Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Wurtzbourg, à Kassel, à Bâle...

Sans cette collaboration à l'américaine entre les mécènes et des collectivités locales, l'Allemagne ne verrait pas aujourd'hui le développement remarquable de ses musées depuis une dizaine d'années. L'intérêt pour l'art contemporain est souvent une affaire passionnelle, même si le collectionneur y trouve financièrement son compte, le mécène pouvant déduire ses donations en oeuvres d'art de ses revenus. Bien qu'il réalise potentiellement des affaires fabuleuses du fait qu'il acquiert très tôt, à des prix relativement bas, des oeuvres d'artistes jeunes, le plus clair des avantages de ce mécénat artistique concerne son statut social. Le docteur Ludwig est devenu un connaisseur écouté.

On laisse entendre en Allemagne que les prochaines difficultés financières que le pays connaîtra contribueront à développer davantage encore cette collaboration des mécènes et des collectivités locales, les uns fournissant les oeuvres, les autres les musées. Des musées de l'âge industriel où le visiteur n'a nul besoin d'apporter son bagage culturel avec soi mais seulement un peu d'ouverture d'esprit sur les transformations du monde dont les musées veulent être le livre d'images. Et de non-images.

(le monde)

quoi voir - les GALERIES

Champagne-Dupuis: jusqu'au 14 mars, exposition conjointe de Jean-Serge Champagne (sculpteur) et Raymond Dupuis (graphiste) à la galerie Espace de l'ASQ, 1237 Sanguinet. A 22h, ce soir, il y aura spectacle avec la participation d'André Duchesne et ses musiciens.

•

Véhicule Art: jusqu'au 20 mars, très intéressante exposition d'artistes de quatre écoles d'art: université Laval, UQAM, Sir George Williams et Museum School of Art and Design. Au 61 Ste-Catherine est. Aussi ce soir à 20h, manifestation de quatre artistes de Chicago: Phil Berkmann, Michael Crane, Angels Ribe et France Torres. A voir.

•

Média Gravures: la galerie du 276 Sherbrooke ouest présente jusqu'au 16 mars les gravures "engagées" de Nacy Nicol, Venise Sang et Jane Buyers.

•

Atelier 68: présente jusqu'à la fin de ce mois une exposition de lithographies originales du peintre français Claude Weisbuch.

•

Bourguignon: la galerie d'art Les Deux B, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, expose des oeuvres de Bourguignon sous le thème "Pays intérieurs".

•

Périphéries et Contacts: ces deux manifestations non conformistes se poursuivent cette semaine au Musée d'art contemporain, Cité du Havre.

•

Arcs-et-buses: la galerie de la SAPQ, rue Saint-Nicolas, présente une exposition de deux sculptures de Jacques David (qui sont très belles) et d'une seule de Gilles Garand qui a pour titre "La Sclôture à vache".

Le jeune et brillant QUATUOR DE TOKYO, ovationné au Japon, en Amérique et en Europe depuis sa fondation, sera à la Place des Arts le dimanche, 10 mars, à 16 h. 30.
Billets: $5 — $4 — Etudiants de 7 à 25 ans: $2 Pro Musica — 1270 O. Sherbrooke 845-0532
publicité

Centre national des Arts / National Arts Centre

RENSEIGNEMENTS
OTTAWA: Centre national des Arts - (613) 237-4400
HULL: Place Cartier - (819) 770-9193

musialogues
trân van khê
musique traditionnelle du viêt-nam
récital commenté, avec le concours de trân thi thuy gnoc
précédé d'une
interview-itinéraire,
par maryvonne kendergi
jeudi 14 mars 1974, 20h entrée libre
centre communautaire
2332, boulevard édouard montpetit
UNIVERSITE DE MONTREAL / FACULTE DE MUSIQUE

Église St-Jean l'Évangéliste
(métro Place des Arts)
(sortie Kimberley)
nocturnales
vendredi 15 mars
de 23h à minuit
BEETHOVEN
SEPTUOR Op. 20
pour violon, alto
cor, clarinette, basson,
violoncelle, contrebasse
SERENADE Op. 25
pour flûte, violon, alto
Marcel Baillargeon
Jacques Verdon
Marc Bélanger
Paul Masella
Jean Laurendeau
René Masino
André Mignault
Roland Desjardins
entrée libre
2015 Kimberley

THE CHURCH OF ST. ANDREW AND ST. PAUL
(coin Redpath et Sherbrooke)
Wayne Riddell, Directeur musical
REQUIEM
de
W.A. Mozart
DIMANCHE, 10 MARS
8:00 P.M.
BIENVENUE À TOUS
Collecte

Galeries d'Art

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157, Station H — Montréal H3G-2K7
Tél. : 849-8587

MMMMMM
"UNE BONNE REPRODUCTION, C'EST MIEUX QU'UN MAUVAIS TABLEAU"
Maîtres anciens et artistes contemporains
Morency Frères Ltée
1564, rue St-Denis, Métro Berri-Demontigny, Sortie St-Denis
845-6442
845-6894

CLAUDE
WEISBUCH
LITHOGRAPHIES
ORIGINALES
DU 9 AU 30 MARS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
atelier 68

EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Du mercredi 13 mars au samedi 16 avril
Exposition-vente des peintures de l'artiste
Gilles E. Gingras
Foyer des Arts, Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations d'artistes québécois au restaurant Eaton "La Galerie" du Mail Cavendish (quartier Côte St-Luc)
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
présentent
LES GRANDS EXPLORATEURS
ces CRÉATURES ÉTRANGES du fond des MERS.

AVEC JACQUES STEVENS
QUI COMMENTE PERSONNELLEMENT SON FILM COULEUR
LES PRODUCTIONS EXPLO-MUNDO INC.
SALLE LE PLATEAU
8 - 9 - 10 MARS 8h.30 P.M.
MATINÉE 10 MARS 2h.00 P.M.
(CARTES ÂGE D'OR EN MATINÉE SEULEMENT)
BILLETS: $2.50 et $1.25 (ÉTUDIANTS)
GUICHETS OUVERT DE 1:00h. à 6:00h. P.M.
TÉL.: 284-3222
3710, Calixa Lavallée - Parc Lafontaine
Station de métro de Sherbrooke - Autobus 24E

la MUSIQUE

James de Preist à l'OSM/une oeuvre de C. Pépin

par GILLES POTVIN

Grande a sans doute été la déception à l'OSM quand l'administration a été informée, assez récemment, que la maladie allait empêcher Josef Krips de tenir son engagement ce mois-ci, d'autant qu'il devait reprendre le même programme qu'il dirigeait à l'occasion de ses débuts à l'OSM, il y a vingt ans, je crois. Remplacer, en pleine saison, un tel chef par un autre d'un prestige équivalent est chose impossible. Tous les "grands" sont déjà pris et, alertées d'urgence, les agences new-yorkaises n'ont pu que suggérer le chef adjoint de l'Orchestre national américain de Washington, James DePreist, un Noir de 38 ans dont la carrière s'affirme de plus en plus aux Etats-Unis et en Europe depuis qu'il fut choisi l'un des quatre premiers prix du Concours Mitropoulos en 1964.

Ce choix était sans doute le meilleur dans les circonstances mais on peut se demander si là n'aurait pas été l'occasion d'engager un autre chef canadien. Un premier prix Mitropoulos est certes une consécration pour un jeune chef et il a été le tremplin de lancement de plus d'un chef, notamment Seiji Ozawa. Il y a toutefois un Canadien qui, lui aussi, a été l'un des quatre premier prix au Concours Mitropoulos de 1968. Son nom est Boris Brott et l'OSM n'a pas encore daigné faire appel à ses services pour les Grands Concerts, ni pour remplacer quelqu'un, ni autrement. A-t-il été cette fois pressenti? Etait-il libre? On n'en sait rien mais il reste que c'est ce genre de situation, laquelle s'est déjà présentée dans le passé, qui nous fait nous poser des questions sur la politique de l'OSM envers les musiciens canadiens.

Quoi qu'il en soit, James DePreist était là, mardi, salle Wilfrid-Pelletier, assis au pupitre de l'OSM. Victime, en 1962, d'une attaque de poliomyélite, il doit en effet diriger assis. La façon dont il a dirigé un programme substantiel d'oeuvres de Mozart, Strauss et Schubert, sans le concours d'un soliste, ne laisse aucun doute sur le sérieux de ses intentions, la solidité de son métier et sa connaissance des styles. Il a conduit la Symphonie no 31 de Mozart avec beaucoup d'allant, de grâce, sans précipiter les mouvements vifs et en conférant à l'andantino beaucoup d'élégance et de charme.

Il a mis beaucoup de couleur et de contraste dans les divers épisodes de "Till l'espiègle" de Strauss pour en faire une succession d'images séduisantes, où le coloris instrumental du compositeur était toujours bien mis en évidence. Il y a eu parfois des hésitations dans l'attaque mais le jeu des solistes, cor et clarinette en particulier, a été généralement remarquable.

Jusque là, DePreist avait presque réussi à nous faire oublier Josef Krips mais il a été incapable de le faire durant son exécution de la Symphonie no 9, la "Grande", en do majeur de Schubert. L'oeuvre, on le sait, est un monument et il faut un chef d'une véritable envergure pour en traduire le message profond et lui donner une dimension spirituelle. Sous la baguette de James DePreist l'exécution a été techniquement très convenable, malgré des attaques un peu molles et un jeu d'ensemble parfois défaillant, mais trop souvent, les "divines longueurs" étaient tout simplement des longueurs. Mais l'allegro initial ne manquait pas de solennité et les deux mouvements vifs de la fin n'étaient pas dépourvus de vivacité ou même d'énergie quand la partition le demandait.

•

Aux vendredis de la faculté de musique de l'université McGill, au Redpath Hall, le 1er mars, le duo piano-violon composé de Marie-Paule et d'Otto Armin présentait en avant-première, l'oeuvre la plus récente de Clermont Pépin, "Monade IV" écrite à la demande du duo, avec l'appui du Conseil des Arts du Canada. Les deux artistes la feront entendre en France et en Belgique au cours d'une tournée qui prend place ce mois-ci.

Il s'agit de la quatrième d'une série d'oeuvres dans lesquelles Pépin utilise les techniques les plus récentes de la composition instrumentale, à savoir une série de "cahiers", numérotés de un à onze, lesquels font appel tantôt au violon seul, au piano seul ou aux deux instruments réunis. L'ordre des séquences est laissé au choix des interprètes même si le compositeur a indiqué sa préférence, au préalable.

L'écriture, en particulier celle du violon, est des plus exigeantes, affichant sans répit des traits d'une extrême difficulté. Otto Armin, dont on sait la maîtrise de son instrument, nous a paru surmonter avec succès toutes ces embûches, sans sacrifier pour autant la sonorité et s'efforçant toujours de donner un sens musical à des pages que plusieurs trouveront arides et peu flatteuses pour l'oreille.

Une autre oeuvre d'importance au programme était la "Phantasy, op. 47", l'une des dernières oeuvres complètes d'Arnold Schoenberg, dont l'année 1974 marque le centenaire de la naissance. C'était là, sauf erreur, la première manifestation montréalaise commémorant cet anniversaire de la naissance du compositeur de "Moïse et Aaron". Cette oeuvre date de 1947 et il est significatif que ce soit un autre Canadien, le violoniste torontois Adolf Koldofsky, qui en ait assuré la création mondiale.

Tout au long du programme, qui comprenait également des pages assez peu jouées de Beethoven et de Schubert, ainsi que la Sonate de Claude Debussy, le duo Armin a montré qu'il se composait de deux vrais musiciens, soucieux avant tout du sens musical des oeuvres. Chez le violoniste, la justesse, le phrasé et la sonorité étaient exemplaires. Au piano, Marie-Paule Armin est capable de jouer avec vigueur et musicalité. On peut prévoir que cette formation saura nous représenter avec honneur. Et l'on comprend mal son absence des séries locales de musique de chambre.

•

Quelques jours avant la première représentation de "Don Giovanni" à l'Opéra du Québec, les Presses de l'Université de Montréal lançaient le premier d'une série d'ouvrages consacrés à des traductions françaises de livrets d'opéras par Marie-Thérèse Paquin, l'excellente pianiste, répétrice et linguiste montréalaise à laquelle peu de nos chanteurs de quelque importance — et aussi beaucoup d'autres venant d'ailleurs — n'ont pas eu recours à un moment donné. Le volume de 232 pages, très bien présenté et imprimé, offre la particularité de contenir, en plus du livret italien original de Lorenzo Da Ponte, deux types de traduction, en français et en anglais. L'une est une traduction littérale et l'autre est une traduction qu'on pourrait qualifier de littérale. Sous le texte original italien, se trouve la traduction dont l'accent tonique correspond exactement au texte original et, partant, pourrait être utilisée pour des représentations de "Don Giovanni".

Le travail accompli par M.-T. Paquin est pour le moins nouveau et probablement unique. Le chanteur comme l'amateur d'art lyrique pourra, à l'aide de ce document, approfondir sa connaissance d'un chef-d'oeuvre comme "Don Giovanni" et s'apercevoir que, nonobstant ce que certains peuvent en penser, les mots ont leur importance dans une oeuvre lyrique. Il est significatif qu'un tel ouvrage paraisse à une époque où, en Amérique du moins, l'on persiste à présenter les oeuvres dans la langue originale, sans égard pour un public pourtant désireux de saisir le texte. Le débat, à savoir si une oeuvre lyrique doit être chantée en version originale ou en traduction, ne date pas d'hier et les chances sont minces de le voir se régler bientôt. La publication de traductions adéquates comme celles de Marie-Thérèse Paquin fera oeuvre utile, ne serait-ce qu'en montrant au public et aussi aux chanteurs, ce qu'ils manquent en ne s'imposant pas la compréhension des textes. D'accord, "la musica e poi la parola" mais non la musique sans la parole!

en bref - la MUSIQUE

Dans la "collection classique" de Select (CC-15.100) paraissait récemment un enregistrement du soprano québécois Louise Lebrun consacré à des mélodies de l'époque faste du bel canto: "Soirées musicales", huit ariettes de Rossini pour voix et piano et six ariettes de Bellini. La voix légère, bien posée et toujours agréable de la chanteuse convient à merveille à ces pages italiennes, pensées d'abord en fonction de la voix. Au piano, Jean-Paul Sévilla tire le maximum d'un accompagnement que les compositeurs eux-mêmes ont voulu qu'il ne soit qu'accessoire.

•

Mardi, le 19 mars, à Paris, Espace Cardin, aura lieu un concert de musique canadienne présenté conjointement par la CAPAC (l'Association des Compositeurs, Auteurs et Editeurs du Canada) et son homologue français, la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Le compositeur et chef d'orchestre français Marius Constant sera au pupitre. Le soliste sera le pianiste de jazz Martial Solal. Au programme, six compositeurs dont un seul francophone, Micheline Coulombe-Saint-Marcoux. Les autres sont Norman Symonds, John Weinzweig, Norma Beecroft, John Hawkins et Alan Heard. Le Conseil des arts du Canada accordera des bourses à ces compositeurs pour leur permettre de se rendre à Paris pour l'occasion. Un sur six! Est-ce là ce qu'on appelle une juste représentation?

•

Cet après-midi, à 14 heures, à CBF-FM, retransmission en direct de la scène du Metropolitan Opera de l'opéra de Verdi, **I Vespri siciliani.** Cette oeuvre, très rarement chantée, fut d'abord écrite en français et présentée à l'Opéra de Paris en 1855 sous le titre **les Vêpres siciliennes**. Dans la distribution, on relève les noms de Montserrat Caballé, Nicolai Gedda, Sherrill Milnes et Justino Diaz. Au pupitre: James Levine.

•

L'Orchestre symphonique de Vancouver, qui vient de prolonger jusqu'en 1977 le contrat de son directeur artistique Kazuyoshi Akiyama, se rendra prochainement en Chine populaire et sera le premier orchestre canadien à visiter le pays de Mao. A Vancouver, le nombre des abonnés bat tous les records cette saison, soit le chiffre de 27,000.

G. P.

du COURRIER

Oui au groupe "Yes"

Monsieur Scully,

Je ne puis que m'élever contre la critique peu élogieuse que vous avez réversée au groupe anglais "Yes", dans votre article du 26 février dernier.

La façon dont vous avez décrit le spectacle de la veille, allant jusqu'à parler de "divagations et de semblant d'improvisation", tendent à faire croire au lecteur que les musiciens de "Yes", qui se sont produits au Forum, se sont carrément moqués du monde et par conséquent que les quelque 15 ou 16 mille personnes qui ont semblé apprécier le spectacle furent dupes de leur supercherie.

Car je puis vous certifier que leur travail et leur talent furent effectivement appréciés si j'en juge par les acclamations qu'ils ont suscitées de la part des spectateurs.

Je ne sais pas si l'élément visuel du spectacle (qui pour vous n'était pas autre chose que "ben des bébelles") a attiré votre attention au point que vous oubliiez d'écouter la musique, mais je trouve votre critique fortement teintée d'idées préconçues.

Bref, vos propos nous prouvent qu'il se trouvera toujours des gens qui utiliseront la critique destructive pour pallier à leur incapacité d'apprécier un style de musique particulier. Tous les goûts sont dans la nature mais je trouve déplorable que vous abusiez de votre influence sur les lecteurs pour leur imposer les vôtres.

Gilles CHAMBERLAND
Montréal

Les Beaux Dimanches Tempo

Pierre Lalonde Patof et Yasshakoshima

Le 10 mars à 19h30

Les femmes l'ont toujours trouvé séduisant. Cette année elles le lui ont prouvé de façon éclatante en l'élisant le plus beau des dix beaux au concours le Plus bel homme du Canada.

A **Tempo** Pierre Lalonde sera entouré du grand ami des enfants, le clown Patof (Jacques Desrosiers); d'un mime japonais appelé Yasshakoshima et de quatre jeunes chanteuses.

Direction musicale: Léon Bernier
Chorégraphie: Hugo de Pot
Réalisation: Gary Plaxton

On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

Les Beaux Dimanches

La Légende du vent

Le 10 mars à 20h30

Création à la télévision canadienne d'une œuvre lyrique du compositeur manitobain Marius Benoist, sur un livret de Léo Brodeur. Réalisation dans les studios de Winnipeg par Don S. Williams.

Ballet-opéra-mime racontant l'histoire d'une princesse indienne dont le mariage doit sceller un traité de paix entre deux tribus rivales. Le projet est contrecarré par l'opposition du Grand Manitou.

La distribution entièrement manitobaine comprend les comédiens Rita Jamieson, Ronald Kantor, Raymond Goulet, James Martin, Lloys Henderson et Alphonse Tétrault, et les chanteurs Diane Berger, soprano, Georges Paquin et Marcien Ferland, ténors, Maurice Lafrenière et Paul Fredette, basses, et Alphonse Tétrault, baryton.
L'orchestre de 30 musiciens, les solistes et les chœurs sont sous la direction du compositeur Marius Benoist.

On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

"Il faut développer les jeunes plus vite qu'auparavant" – Fanning

de notre envoyé spécial, Marc Thibeault

DAYTONA BEACH, Floride — Vous regardez les Expos de Montréal s'exercer sérieusement comme des grands garçons sous les regards vigilants d'experts tels que Gene Mauch, Cal McLish, Dave Bristol, Jerry Zimmerman, Duke Snider, Ed Lopat, Jim Fanning, Danny Melendez, Karl Kuehl, Lance Nichols et Walt Hriniak. Mais une fois que vous avez remarqué les Ron Fairly (35 ans), Willie Davis (34 ans le 15 avril prochain), Ron Hunt (33), John Boccabella (32), Bob Bailey (31), Bill Stoneman (30 ans le 7 avril prochain), Mike Torrez (27), Ken Singleton (26), Bob Stinson (28) et un ou deux autres ayant ou de l'âge ou de l'expérience, ou les deux, vous vous apercevez qu'une foule d'autres qui s'exercent eux aussi sont, quant à l'âge ou à l'expérience, de petits garçons.

En fait, ils sont carrément bâtis. Néanmoins, leur jeunesse et leur inexpérience vous étonnent. Tranquillement, histoire de vous familiariser avec un visage, à demi caché par une casquette, et avec un physique, vous les remarquez à tour de rôle... Pepe Mangual, 21 ans; Balor Moore, 23; Don DeMola, 21; Dale Murray, 24; Dennis Blair, 19; Jerry White, 21; Joe Gilbert, 22; Steve Rogers, 24; Bombo Rivera, 21; Chip Lang, 21; Larry Lintz, 24; Tony Scott, 22; Barry Foote, 22; Dan Warthen, 21; Jim Cox, 23; Gary Carter, qui n'aura 20 ans que le mois prochain; Bobbie Goodman, 20 ans, Terry Humphrey et Craig Caskey, 24.

Il est donc évident que les clubs des ligues majeures développent maintenant leurs recrues beaucoup plus vite qu'auparavant. C'est que le nombre des équipes de calibre majeur a augmenté à la suite d'expansions et qu'en même temps, le nombre de ligues de calibre mineur a sensiblement diminué. Les clubs majeurs ne peuvent plus se permettre le luxe d'attendre 5 ou 6 ans avant qu'un jeune progresse jusqu'au calibre de jeu qu'offrent les ligues Américaine et Nationale.

Les ligues de classes D, C et B n'existent plus. Aujourd'hui, il n'y a plus que trois classes, A, AA et AAA. Il en résulte que ces trois dernières catégories représentent, en vérité, du baseball de calibre B, A et AA.

Autrefois, un joueur pouvait faire une saison complète à tous les calibres (D, C, B, A, AA et AAA) avant d'arriver dans les ligues majeures. Après 6 ans d'expérience, on pouvait le considérer comme prêt à faire le saut "dans les grandes ligues", comme on dit. En principe, cette expérience a été coupée de moitié (A, AA et AAA), ce qui ne semble pas suffisant.

Néanmoins, vous êtes devant des jeunes comme Steve Rogers, Pepe Mangual, Barry Foote et Gary Carter, pour n'en nommer que quatre, qui semblent prêts à porter l'uniforme des Expos. Comment a-t-on développé leur talent si rapidement? En les faisant jouer presque 12 mois par année au lieu de six. Ce qui revient à dire qu'on peut leur donner 6 ans d'expérience en trois années.

Le cas Gary Carter

Jim Fanning, le directeur général des Expos, explique la situation.

"Vous avez mis le doigt sur le problème des recrues en disant que le truc, aujourd'hui, semblait être de leur donner six années d'expérience en trois, une fois, évidemment, que vous avez mis la main sur des jeunes qui peuvent tenir le coup et qui peuvent apprendre vite.

"Notre jeune receveur Gary Carter est un bon exemple. Lorsque je lui ai fait signer un contrat à l'été de 1972, il n'avait que 18 ans. Nous l'avons aussitôt envoyé à Cocoa, de la ligue des Recrues, où il participa à 18 parties. Ce petit séjour terminé, nous l'avons fait jouer avec les Expos de West Palm Beach de calibre A. Il y a joué 20 parties, faisant passer sa moyenne au bâton de .239 qu'elle avait été à Cocoa à .320. Ce fut sa saison 1972. Le printemps dernier, il était à notre camp d'entraînement. Ensuite, nous l'avons envoyé aux Carnavals de Québec de calibre AA. Il y joua 130 parties et y conserva une moyenne offensive de .253 dissimulant 16 doubles, 1 triple, 15 circuits et 68 points produits. La saison des Carnavals terminée, il joua 8 parties avec les Whips de Peninsula de calibre AAA. Cet autre séjour terminé, il retourna dans la ligue des Recrues de la Floride, où une saison de deux mois représente quelque 60 parties puisque les clubs n'ont pas à voyager. Il venait de retourner chez lui, depuis à peine un jour je crois, lorsque je lui ai téléphoné pour lui offrir de jouer dans la ligue d'hiver de Porto-Rico pour le club Caguas sous la direction de Bobby Wine. Il y a alla, aida son club à remporter le championnat et prit part à la Série Mondiale des Caraibes. Et le voilà de nouveau à notre camp d'entraînement en superbe forme".

Autrement dit, depuis moins de deux ans, Carter n'a véritablement pas cessé de jouer... et de s'améliorer, au point que les Expos fondent sur lui (et Barry Foote) les plus grands espoirs.

De reprendre Jim Fanning: "Vous savez, on emploie l'expression clubs-fermes dans le baseball. Elle est assez imagée et précise car les recrues d'aujourd'hui sont comme des jeunes veaux sur une ferme... il faut les alimenter constamment...d'expérience, j'entends".

Gary Carter, jeune receveur prometteur des Expos, met les bouchées doubles au camp d'entraînement de l'équipe à Daytona Beach.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi soir
Los Angeles 3, Chicago 2
Pittsburgh 2, Toronto 2
Philadelphie 6, Détroit 1
Hier soir
Atlanta 3, Minnesota 1
Buffalo à Vancouver
Aujourd'hui
Rangers à Montréal
Philadelphie à Toronto
Détroit à Islanders
Boston à Los Angeles
Chicago à Vancouver
Pittsburgh à St-Louis
Demain
Montréal à Pittsburgh
Islanders à Rangers
Boston à Californie
Atlanta à Détroit
Philadelphie à Buffalo
St-Louis à Minnesota (pm)

LES COMPTEURS
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Esposito, Boston	56	63	119
Orr, Boston	25	72	97
Hodge, Boston	43	47	90
Martin, Buffalo	40	32	72
Clarke, Phi	28	44	72
Sittler, Toronto	34	37	71
Park, Rangers	23	46	69
Bucyk, Boston	26	42	68
Dionne, Détroit	20	46	66

Ligue Nationale

Jeudi soir
Kings 3, Hawks 2
1ère période
1—CHICAGO: Koroll (17)
Mikita 9:48
2—LOS ANGELES: Berry (18)
Kozak, Carr 18:02
3—LOS ANGELES: Murphy (11)
St-Marseille 18:18
Pun: Magnuson C, Corrigan LA majeures 2:41; Rota LA 3:38; Tallon C 14:52.
2e période
4—CHICAGO: Martin (22)
Pappin, Hull 9:40
5—LOS ANGELES: Berry (19)
Carr, Murdoch 17:37
Pun: Long LA 1:49, Murdoch LA 9:08; Redmond C 11:46; Carr LA 15:08; Pappin C 16:13; Russell C, Long LA majeures 17:37; Magnuson C 19:28.
3e période
Aucun but.
Pun: Pappin C majeure mauvaise conduite 12:06.

Lancers par:

Chicago	8	5	5	— 18
Los Angeles	9	14	6	— 29

Gardiens: Esposito, Chicago; Vachon, Los Angeles.
A-10,904.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	63	43	12	8	287	173	94
RANGERS NY	63	35	16	12	247	186	82
MONTREAL	64	37	19	8	234	189	82
TORONTO	64	30	21	13	235	191	73
BUFFALO	63	27	27	9	121	209	63
DETROIT	63	22	31	10	212	262	54
ISLANDERS	62	15	32	15	149	204	45
VANCOUVER	63	17	36	10	173	243	44
Section Ouest							
PHILADELPHIE	62	38	14	10	216	129	86
CHICAGO	63	32	13	18	213	130	82
ATLANTA	65	25	29	11	172	196	61
LOS ANGELES	65	25	30	10	179	202	60
ST-LOUIS	63	23	30	10	171	178	56
MINNESOTA	64	18	30	6	190	224	52
PITTSBURGH	63	21	35	7	181	224	49
CALIFORNIE	64	12	44	9	166	281	33

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	68	38	27	3	256	225	79
TORONTO	67	34	29	4	259	231	72
QUEBEC	66	33	30	3	256	234	69
CLEVELAND	66	31	28	7	219	219	69
CHICAGO	64	29	32	3	212	227	61
NEW JERSEY	66	28	35	3	213	258	59
Section Ouest							
HOUSTON	65	39	21	5	264	180	83
MINNESOTA	64	36	26	2	261	221	74
WINNIPEG	67	30	32	5	215	243	65
EDMONTON	63	32	30	1	219	223	65
VANCOUVER	64	23	41	0	238	280	46
LOS ANGELES	65	21	44	0	195	268	42

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ROCHESTER	66	38	18	10	270	227	85
PROVIDENCE	67	36	23	3	300	211	80
NEW HAVEN	67	31	26	10	256	235	68
N.-ECOSSE	65	29	26	10	222	195	68
SPRINGFIELD	66	18	35	13	217	287	49
BOSTON	64	18	37	9	196	260	45
Section Sud							
HERSHEY	64	34	20	10	274	206	78
BALTIMORE	65	35	22	8	262	202	78
CINCINNATI	64	34	21	9	230	198	77
JACKSONVILLE	67	23	37	7	213	286	53
VIRGINIE	64	21	35	8	181	243	50
RICHMOND	63	18	35	10	190	261	46

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	63	52	10	1	560	274	105
QUEBEC	64	49	13	2	495	288	100
SHAWINIGAN	62	25	34	3	304	341	53
CHICOUTIMI	63	21	42	0	251	410	42
TROIS-RIVIERES	64	18	45	1	283	425	37
Section Ouest							
CORNWALL	62	42	18	2	384	282	86
MONTREAL	63	37	23	3	395	296	77
SHERBROOKE	62	33	28	1	291	298	67
LAVAL	62	27	32	3	322	366	57
DRUMMONDVILLE	63	21	41	1	261	379	43
HULL	64	12	51	1	200	365	25

Association Mondiale

Jeudi soir
Chicago 3, Québec 2
Cleveland 4, Vancouver 2
Hier soir
N.-Angleterre 7, New Jersey 2
Cleveland 4, Winnipeg 1
Edmonton à Los Angeles
Aujourd'hui
Québec à Minnesota
Toronto à Houston
Winnipeg à Chicago
Demain
Jersey à Québec
Cleveland à Toronto
Minnesota à Los Angeles
Vancouver à Edmonton

LES COMPTEURS
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Walton, Min.	44	51	95
G. Howe, Houston	29	61	90
Lacroix, NJ	28	59	87
Carleton, Toronto	32	51	83
Connelly, Min.	37	44	81
Hull, Winnipeg	45	34	79
Lawson, Vancou.	42	36	78
Lund, Houston	25	51	76
Hinse, Houston	23	53	76
B. Campbell Van	23	53	76

Ligue Américaine

Jeudi soir
Rochester 3, N.-Ecosse 1
Hier soir
Rochester 6, New Haven 4
Baltimore 6, Springfield 3
Providence 6, Virginie 0
Aujourd'hui
Cincinnati à Baltimore
Springfield à Hershey
Richmond à Virginie
Demain
Richmond à Boston
New Haven à N.-Ecosse
Hershey à Jacksonville
Providence à Rochester

Ligue Majeure du Québec

Jeudi soir
Shawinigan 10, Montréal 8
Québec 10, Cornwall 7
Dr'ville 7, T.-Rivières 4
Hier soir
Sherbrooke à Chicoutimi
Sorel 11, Hull 4
Montréal 7, Shawinigan 4
Québec 10, Laval 6
Aujourd'hui
Aucun match à l'affiche
Demain
Chicoutimi à Montréal
Laval à Cornwall
Shawinigan à Sherbrooke
Dr'ville à Sorel

Berger a déjà songé à créer une nouvelle ligue

Sam Berger, propriétaire des Alouettes de Montréal, a déclaré hier qu'une réunion avait eu lieu en mars 1973 avec des représentants d'équipes de la section Est de la ligue Canadienne afin de discuter de la possibilité de créer une nouvelle ligue professionnelle de football.

M. Berger faisait ainsi allusion à une nouvelle émanant d'une station radiophonique de Toronto qui a annoncé que le propriétaire des Alouettes avait eu un entretien dans la Ville-Reine avec John Bassett, propriétaire des Argonauts de Toronto, David Leob, propriétaire des Rough Riders d'Ottawa, et Ralph Sazio, directeur général des Tiger Cats de Hamilton.

L'avocat d'Ottawa a dit au cours d'une interview que la réunion avait été rendue nécessaire à cause de la menace d'invasion en sol canadien des équipes américaines. Le financier newyorkais Bob Schwartz était également présent.

"Nous avons sondé le terrain mais le projet n'a pas été retenu," a conclu M. Berger.

Par ailleurs, les Alouettes ont acquis hier des Blue Bombers de Winnipeg le bloqueur défensif Jos Critchlow et le garde Bart Evans en retour des droits sur le demi offensif Gordie Knowlton.

Jerry Heard conserve le 1er rang

MIAMI (PA) — Grâce à une tournée de 68, quatre coups sous la normale, Jerry Heard a repoussé les prétentions de Tom Weiskopf et a conservé la tête à l'issue de la deuxième ronde de l'omnium Doral. Heard totalise 133 coups, un sous la normale, et détient une priorité d'un coup devant Weiskopf qui a réussi hier une ronde de 65. Lee Trevino et Bruce Devlin occupent le 3e rang à 136.

Monika Kaserer gagne le géant

VYSOKE TATRY, Tchécoslovaquie (Reuter) — En remportant, hier le slalom géant de Vysoke Tatry, l'Autrichienne Monika Kaserer a, du même coup, pris la seconde place au classement final de la Coupe du Monde que sa compatriote Anne-Marie Proell-Meser gagne pour la quatrième année consécutive.

Germain Gagnon passe aux Hawks

UNIONDALE N.Y. (PA) — Les Islanders de New York ont échangé hier l'ailier gauche Germain Gagnon aux Black Hawks de Chicago en retour de considérations futures. Agé de 31 ans, Gagnon a marqué huit buts et récolté 14 passes avec les Islanders cette saison.

Finley se montre bon prince

SAN FRANCISCO (PA) — Charles O. Finley, propriétaire des Athletics d'Oakland, a déclaré hier qu'il permettra à son ancien gérant Dick Williams d'accéder à un poste avec toute équipe des ligues majeures à l'exception des Yankees de New York. Finley a de plus indiqué qu'aucun dédommagement ne sera exigé de l'équipe qui engagerait Williams.

Atlanta gagne 3-1

1ère période
Aucun but.
Punitions: Gibbs M 2:56, Lysiak A 10:49, Nanne M 15:00.
2ème période
1—ATLANTA: Manery (9)
McDonough, Richard ... 7:59
2—ATLANTA: Leiter (20)
Romanchych 10:31
Punitions: O'Brien M 6:34, Richard A 11:06.
3ème période
3—ATLANTA: McCreary (15)
Price 9:23
4—MINNESOTA: Goldsworthy (36)
Hextall, Gibbs 13:37
Punitions: Price A 1:40, Stewart A 12:00, Bergman M 13:55.

Lancers par

Minnesota	9	5	13	— 27
Atlanta	6	14	11	— 31

Gardiens: Worsley (M); Mire (A).
A—15,149.

Association Mondiale

Crusaders 4, Jets 1

1ère période
1—CLEVELAND: Ward (22)
Heindl 13:30
2—CLEVELAND: Erickson (19)
Edur, Wiste 16:06
3—WINNIPEG: Beaudin (24)
Bordeleau, Stephanson . 19:33
Punitions: Muloin C, Snell W 2:28.
2ème période
4—CLEVELAND: Brindley (8), 2:57
Punitions: Brindley C 0:45, Asmundson W 3:09, Heindl C 4:46, Neale C 10:31.
3ème période
5—CLEVELAND: Walker (11)
Neale 6:02
Punitions: Pinder C mineure, inconduite 7:07, Hernung W 12:59.

Lancers par

Cleveland	12	7	11	— 30
Winnipeg	13	9	10	— 32

Gardiens: Cheevers (C); Wakely (W).
A-6,103.

Whalers 7, Knights 2

1ère période
1—N.-ANGLETERRE: Sheehy (25)
Pleau, Ley 2:10
2—N.-ANGL.: Blackburn (18)
Williams, Webster 4:18
3—N.-ANGLETERRE: French (22)
Karlander 19:48
Punition: Reichmuth NJ 2:59.
2ième période
4—N.-ANGL.: Karlander (18)
French 4:43
5—NEW JERSEY: Peacosh (18)
Lacroix, Block 18:21
Punitions: Herriman NJ 4:40, Lacroix NJ 15:14, Morenz NJ 19:42.
3ième période
6—N.-ANGLETERRE: Byers (26)
Karlander, French 10:14
7—N.-ANGLETERRE: Webster (35)
Williams, Dorey 10:42
8—NEW JERSEY: Mcrrison (17)
Jones, Block 10:54
9—N.-ANGLETERRE: Cunniff (7)
Sheehy, Pleau 14:04
Punition: Peters NJ 17:41.

baseball

Parties hors-concours

Hier
Texas 9, New York A 8
Chicago A 8, Détroit 7
Boston 5, Minnesota 4
Chicago 2, Californie 1
Aujourd'hui
Houston vs Montréal
Los Angeles vs Atlanta
Cincinnati vs Pittsburgh
New York vs St-Louis
Philadelphie vs Boston
Chicago N vs Milwaukee
Arizona vs San Diego
San Francisco vs Cleveland
Baltimore vs New York A
Kansas City vs Chicago A
Minnesota vs Détroit
Oakland vs Californie
Demain
Montréal vs Houston
Atlanta vs Los Angeles
Pittsburgh vs Cincinnati
New York N vs St-Louis
Boston vs Philadelphie
Chicago N vs Milwaukee
San Diego vs Californie
Cleveland vs San Francisco
New York A vs Baltimore
Chicago A vs Kansas City
Détroit vs Minnesota

Un match crucial

Ce soir à 20h00, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens de Montréal, à la Soirée du hockey. A la télévision de Radio-Canada.

Aux championnats du monde de patinage artistique

Christine Errath s'impose

MUNICH (AFP) — L'Allemande de l'Est, Christine Errath, déjà championne d'Europe pour la deuxième fois il y a un mois à Zagreb, a pris une option sur le titre mondial en remportant hier à Munich le "programme court" (six difficultés imposées) devant sa principale rivale, l'Américaine Dorothy Kamill.

Christine Errath, qui est âgée de 17 ans, a pris en effet le commandement, augmentant même son avance (3,24 points sur Hamill) et elle est bien partie pour s'adjuger son premier titre mondial à moins d'une catastrophe dans son exhibition en libres, ce soir. Elle devrait succéder au palmarès à la Canadienne Karen Magnussen qui avait triomphé l'an dernier à Bratislava devant l'Américaine Janet Lynn, ces deux championnes étant passées professionnelles immédiatement après.

Christine Errath avait terminé troisième en Tchécoslovaquie.

Dorothy Hamill effectua elle aussi un excellent "programme court" qui lui permit de remonter de la 5ème à la 3ème place très près de la Suissesse, Karin Iten, 2ème (14ème hier) qui devrait être dépassée par l'Américaine à l'issue des libres, et même peut-être par la Hollandaise Dianne de Leewe, actuellement 4ème.

La Canadienne Barbara Terpenning a réussi la troisième meilleure exhibition dans le "programme court" mais, 12ème au classement général, son retard est beaucoup trop grand pour qu'elle puisse espérer inquiéter les toutes premières. Lynn Nightingale, d'Ottawa, occupe le 12e rang.

Par ailleurs, les Soviétiques, Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorschkov ont établi hier un nouveau record en remportant pour la cinquième fois consécutive le titre de champions du monde de danse sur glace.

Depuis la création de cette discipline en 1952, trois autres associations avaient réussi la performance de gagner quatre fois de suite: Westwood-Denny (G.B.), Eva et Pavel Roman (Tch.) et Towler — Ford (G.B.). Mais jamais une équipe n'était parvenue à triompher cinq fois dans l'épreuve de danse qui sera inscrite pour la première fois au programme des jeux Olympiques d'Innsbruck en 1976.

Dans une élégante tenue de couleur grenat, Pakhomova et Gorschkov effectuèrent une splendide démonstration de quatre minutes sur des extraits du folklore sud-américain et russe. Les juges leur accordèrent 8 fois la note maximum de 6 dont 7 fois pour l'aspect artistique.

A London

Le Québec perd 8-5

LONDON, Ont. (PC) — L'Ontario a remporté sa seconde victoire de la journée en battant le Québec 8-5 lors de la 10e ronde des championnats canadiens de curling disputée à London, Ontario. Le Québec, qui a cependant gagné en matinée contre le Terre-Neuve au pointage de 9-4, a maintenant un dossier de 6-3.

Par ailleurs, la Saskatchewan l'a emporté 8-5 contre Terre-Neuve et s'est ainsi hissée au premier rang sur un pied d'égalité avec l'Alberta (7-2).

VOYEZ L'HORLOGE ASTRONOMIQUE DE PRAGUE

11 Mars	MASKA (St. Hyacinthe)
12 Mars	CARREFOUR de L'ESTRIE (Sherbrooke)
15 Mars	CAPITOL (Drummondville)
19 Mars	RIVOLI (Montréal)
20 Mars	VERSAILLES (Montréal)
21 Mars	LES RIVIÈRES (Trois-Rivières)

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

CLAUDE ROY & CIE
Comptables agréés
6444 est, rue Beaubien
suite 103
253-2287

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115	861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6	681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541
235, Chemin Montréal, Ottawa	745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Carrières et Professions

Conseil d'Education de Nipissing

North Bay, Ontario

École secondaire Franco-Cité

Sturgeon Falls, Ontario

Le Conseil scolaire sollicite des candidatures au poste de

PROFESSEUR DE MUSIQUE INSTRUMENTALE

pour septembre 1974

M.D. Lafleur, directeur
Tél.: Bureau (705) 753-1510
Rés. (705) 753-0587

COMMISSARIAT INDUSTRIEL JAK
de la région du Haut-Saguenay

OFFRE D'EMPLOI

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

Secteur Jonquière, Arvida, Kénogami et municipalités rurales avoisinantes

Fonctions:

Préparer les plans d'organisation du développement industriel et commercial de l'agglomération et la soumettre à la commission.

Contrôler la gestion courante et la qualité du travail de bureau. Exécuter le travail que commande le poste. Préparer les rapports mensuels des différents projets.

Rapports sur les activités de la période.

Promouvoir le développement industriel et commercial du secteur selon les objectifs déterminés par la commission.

Qualités requises:

Diplôme universitaire de préférence en génie, en administration, en sciences commerciales, ou l'équivalent d'études accompagnées d'expériences en marketing, en production, en économie.

Le candidat doit posséder une expérience valable des problèmes liés à l'industrie et au commerce, ainsi que les programmes gouvernementaux de développement économique. Etre bilingue et être habile dans les relations avec différents organismes gouvernementaux et autres associations.

Salaire à déterminer selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au soussigné au plus tard le 26 mars 1974.

Denise Bilodeau (Mme), secrétaire,
Commissariat industriel JAK,
C.P. 394,
Arvida, P.Q.

DIRECTEUR DES FINANCES

Un Hôpital d'enseignement universitaire, d'importance moyenne, situé à Montréal, recherche un diplômé universitaire, bilingue (avec connaissance anglaise du travail) et possédant 3 ans ou plus d'expérience dans un hôpital.

Le salaire initial sera basé sur l'expérience et les qualifications académiques.

Excellents bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae complet à:

CASE 2283, LE DEVOIR, MONTRÉAL H2Y 1X1

Université York

Campus Glendon

Département de Psychologie

POSTE:
Professeur adjoint en psychologie.

FONCTIONS:
Enseignement au premier cycle. La recherche est encouragée.

EXIGENCES:
1. Doctorat.
2. Capable d'enseigner en français.

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er juillet, 1974.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 mars à:

Monsieur Ronald Cohen,
Directeur,
Département de Psychologie,
Collège Universitaire Glendon,
Université York,
2275, avenue Bayview,
Toronto, Ontario, M4N 3M6

LA COMMISSION RÉGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

(Concours no 74-03)

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'enseignement planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé par la Commission.
Il avise le directeur général et assiste le personnel de direction des écoles relativement à l'organisation de l'enseignement, à l'animation du personnel enseignant, aux programmes d'études, aux méthodes, techniques et documents d'enseignement, aux modes d'évaluation et de contrôle de l'enseignement.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

EXIGENCES MINIMA:
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement.
- Dix-sept (17) années de scolarité.
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

RÉMUNÉRATION:
Selon la "Politique administrative et salariale" du personnel de cadre des commissions scolaires. (10,000 élèves).

Toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae, devra, avant le 14 mars 1974 (17.00 hres), et en référant au numéro du concours (74-03), être adressée à:

Le Directeur des Services au personnel,
Commission régionale Louis-Fréchette,
30, Champagnat ouest, Lévis.

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

À l'intérieur d'une organisation nouvelle qui occupe une place "carrefour" dans le réseau des affaires sociales, il s'agit pour le candidat d'assumer la responsabilité de la planification des objectifs généraux et spécifiques des programmes. Il doit de plus assurer le contrôle de la qualité des services offerts à la clientèle. Membre de la direction générale, il est invité à participer aux délibérations et aux prises de décision relative à la détermination des objectifs généraux du C.S.S. La vérification du fonctionnement des comités du conseil consultatif des professionnels du C.S.S. est également une de ses principales fonctions.

Pour remplir cette importante fonction le candidat devra posséder un diplôme universitaire terminal en service social ou dans une discipline connexe. Les candidats qui ont effectué des études post-maîtrise ou doctorales seront particulièrement considérés.

En termes d'expérience, il devra avoir vécu différents aspects de la pratique dans les services sociaux au Québec. Les notions fondamentales de la recherche en ce domaine lui seront très utiles. Enfin le candidat aura connu des expériences de gestion d'activités protessionnelles en service social.

Les conditions d'emploi devront être déterminées en fonction des qualifications et des années d'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 mars 1974 au:

Président du comité de Sélection
Centre de Services Sociaux Richelieu
201, Place Charles-Lemoyne
Longueuil

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUÉBÉCOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

AGENT D'INFORMATION PRÉVENTIVE EN MILIEU SCOLAIRE

FONCTIONS:
Dans le cadre du programme en service social scolaire, le Service Social de l'Ouest Québécois Inc. est à la recherche d'un agent d'information préventive en milieu scolaire. Sous l'autorité du responsable du programme en service social scolaire, le titulaire devra en outre s'occuper de:

1) coordination régionale:
- établir la programmation annuelle des activités réalisées dans les écoles de la région en collaboration avec les professionnels concernés;
- voir à l'adaptation du programme d'action aux ressources et disponibilités de chacune des écoles.

2) direction exécutive:
- superviser les activités reliées au programme d'information en milieu scolaire;
- supporter et diriger le personnel en place dans l'organisation, la présentation et l'animation professionnelle de ces activités;
- voir à la conformité des activités aux attentes, disponibilités et résistances de chaque milieu.

3) liaison entre le niveau ministériel et le niveau local:
- voir à ce que les activités réalisées dans chaque école se conforment aux objectifs et orientations des ministères responsables.

4) évaluation régionale:
- prendre la responsabilité de la recherche évaluative qui doit être faite sur le rendement du programme au niveau de la région.

5) programmation régionale:
- en collaboration avec les professionnels concernés et les membres de l'équipe régionale, définir le contenu, l'ampleur et les modalités du programme d'action annuel applicable dans la région;
- présenter ce programme à la direction du C.S.S. ainsi qu'aux ministères responsables et voir à son application après acceptation.

EXIGENCES:
- Degré universitaire de 2ième cycle.
- Degré universitaire de 1er cycle ou dossier jugé équivalent avec expérience en planning familial et en service social scolaire.
- Une expérience de deux (2) ans comme chef d'équipe ou équivalent.

ENDROIT:
Amos

SALAIRE:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" pour le 15 mars 1974 à:

Monsieur Gilbert Gagnon,
Directeur général,
Le Service Social de
l'Ouest Québécois Inc.,
282, 1ère Avenue est,
Amos.
J9T 1H3

Voir autres Carrières et Professions en pages 25 et 26

Centre national des Arts — National Arts Centre

ARTISTE EN ARTS GRAPHIQUES

Salaire:
$10,600 à $11,400 selon qualifications.

Les candidats doivent être bilingues et posséder une sérieuse connaissance des procédés de reproduction et une solide expérience de la publicité dans les journaux. Les candidats seront invités à démontrer leur talent artistique et aptitude administrative. Ce poste relève du Directeur des Relations extérieures.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter avec curriculum vitae au:

SERVICE DU PERSONNEL
66, rue Queen, 4e étage
Ottawa, Ontario, K1P 5W1

le 25 mars au plus tard.

LE LABRADOR CITY COLLEGIATE

Labrador City, Terre-Neuve,

invite les personnes intéressées à poser leur candidature aux postes suivants pour l'année scolaire 1974-75 :

PROFESSEURS NIVEAU SECONDAIRE

1 ANGLAIS (langue seconde)
1 FRANÇAIS (langue maternelle)
1 SCIENCE (chimie, Biologie, I.S.P.) de langue française
1 MATHÉMATIQUES (nouvelles) de langue française
1 SCIENCES HUMAINES (Histoire, Géographie) de langue française
1 SCIENCES MORALES de langue française
1 MUSIQUE (Bilingue)
1 ARTS INDUSTRIELS (Bilingue)
1 ARTS PLASTIQUES (Bilingue)
1 SCIENCES FAMILIALES (Bilingue)
1 DACTYLOGRAPHIE (Bilingue)
1 CONSEILLER EN ORIENTATION (Bilingue)
1 ÉDUCATION PHYSIQUE (Bilingue)

D'excellents salaires et bénéfices marginaux sont offerts. La préférence sera accordée aux personnes possédant de l'expérience dans l'enseignement au niveau secondaire. Le Labrador City Collegiate est une école secondaire privée qui possède un personnel enseignant d'environ 50 professeurs et qui dessert une population de langue française et de langue anglaise.

Labrador City est une ville minière de plus de 12,000 h. en pleine expansion qui possède d'excellentes facilités de récréation et de transports.

Les candidats sont priés de faire parvenir le plus tôt possible leur demande par écrit avec tous les renseignements pertinents y compris le numéro de téléphone à :

Le Principal,
Section française,
Labrador City Collegiate,
Labrador City, Terre-Neuve.
A2V 2J9

IBM prend de l'expansion.

A VOUS D'EN PROFITER!

Suite à la décision d'IBM Canada Ltée de regrouper dans son usine de Bromont, au Québec, toutes les opérations de fabrication de la division Matériel de bureau, d'intéressantes carrières s'ouvrent maintenant aux acheteurs industriels et aux adjoints techniques au service des achats compétents. Ce regroupement va en effet augmenter de beaucoup les achats faits à Bromont entraînant d'excellentes possibilités de carrière.

IBM recherche des candidats qualifiés pour occuper des postes dans deux domaines importants de l'achat. On accordera la préférence aux candidats bilingues. Salaire initial intéressant. Allocations de réaménagement. Conditions de travail excellentes. Programme complet d'avantages sociaux payés par la compagnie. Possibilités d'avancement basées sur le rendement de l'employé.

Acheteurs industriels

Le service des Achats de la division Matériel de bureau est à la recherche d'acheteurs professionnels, possédant de l'expérience dans le domaine technique, pour se charger de l'approvisionnement en assemblages et pièces complexes. Ces postes offrent aux acheteurs professionnels la possibilité de se tailler une carrière à titre de cadre dirigeant dans le contrôle du matériel. Il sera de son ressort de sélectionner les fournisseurs et de négocier l'acquisition de grandes quantités de pièces.

Les candidats doivent posséder de l'expérience dans le domaine des achats industriels, faire preuve d'initiative, avoir un sens aigu des affaires et des aptitudes en administration. Des connaissances techniques des procédés impliquant pièces en fonte coulée, produits d'usinage, moulures de plastique, pièces emboutées, métal concrétionné et composants de décolleteuses seraient un atout.

Adjoints techniques au service des achats

On recherche des adjoints techniques au service des achats pour travailler dans le service des Achats et venir en aide aux fournisseurs dans la fabrication de pièces complexes faites sur mesures. Les candidats devront avoir une connaissance empirique des procédés de fabrication et des outils impliqués dans la production massive de pièces en fonte coulée, produits d'usinage, moulures de plastique, pièces emboutées, métal concrétionné et composants de décolleteuses.

Les candidats seront appelés à aider les fournisseurs à dépister certains problèmes inhérents à la fabrication de composants de précision. Une certaine expérience dans la fabrication ou la conception d'outils serait un atout.

Prière de présenter sa candidature par écrit, en précisant qualifications et expérience à:

IBM®
M. B. Goulet
IBM Canada Ltée
700, boul. de l'Aéroport
BROMONT, Québec
J0E 1L0

Université du Québec à Montréal

DOYEN DE LA GESTION ACADÉMIQUE

Sous la juridiction et la responsabilité immédiate du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen de la Gestion académique doit administrer et exécuter les politiques et directives arrêtées par les autorités concernées e.g. Conseil d'Administration, Comité Exécutif, Commission des Études, etc. . . .

Tâches:
- administrer les politiques concernant les personnels d'enseignement et de recherche;
- appliquer les normes et critères des règlements généraux de l'Université du Québec, de l'Université du Québec à Montréal, et la convention collective du personnel d'enseignement;
- assurer les relations avec les départements re: nombre, qualité et rémunération du personnel d'enseignement;
- servir de lien entre les départements et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche et les services de l'Université;
- participer à l'élaboration et à la rédaction des procédures relatives au personnel d'enseignement (être membre de l'une ou l'autre des sous-commission de la Commission des Études);
- administrer les programmes de perfectionnement à long et à court termes du personnel d'enseignement;
- obtenir l'information requise pour la mise à jour des dossiers des personnels d'enseignement et de recherche et fournir les statistiques et relevés concernant ces personnels;
- conseiller le vice-recteur sur les ressources humaines et matérielles requises par de nouveaux programmes ou de nouvelles activités;
- exécuter toute autre fonction de même nature que pourraient lui confier les autorités de l'UQAM.

Qualifications:
- diplôme universitaire (un diplôme de 3ième cycle serait un avantage);
- expérience d'enseignement d'au moins sept (7) ans au niveau collégial et post-collégial, ou une expérience équivalente et pertinente;
- qualités administratives et expérience de gestion dans le milieu académique;
- connaissance des structures de l'Université du Québec.

Salaire:
- Selon l'échelle des cadres adoptée par le Conseil d'Administration, selon l'expérience et les qualifications.
- Entrée en fonction le 1er juin 1974.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 15 mars 1974 à 17 heures,

bureau 7185,
Pavillon Louis-Jolliet,
355 ouest, Ste-Catherine,
Montréal H3C 3P8

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24 et 26

Université du Québec à Trois-Rivières

AGENT D'INFORMATION

Fonctions :
Sous la responsabilité du directeur du Service des relations publiques et de l'information, élabore et exécute des programmes d'information à l'intention de différents publics;
Voit à la publication des organes d'information de l'Université;
Rédige des communiqués de presse, conférences ou autres textes d'information;
Voit à la rédaction, à la conception et à la production publicitaires;
Suscite des reportages dans l'optique des programmes d'action;
Répond à toute demande d'information émanant d'individus ou de groupes;
Accomplit d'autres tâches spécifiques d'information et de relations publiques qui pourraient lui être confiées.

Exigences :
Diplôme universitaire et expérience pertinente dans le domaine de la communication publique (journalisme et/ou relations publiques)

Traitement :
Selon l'échelle présentement en vigueur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17 h, le 15 mars 1974. Ces documents demeureront confidentiels.

Bureau du personnel,
Université du Québec à Trois-Rivières,
3351 boulevard des Forges,
Trois-Rivières, Québec G9A 5H7

Télésat
Telesat Canada

Planification de systèmes de communication

Télésat Canada recherche un ingénieur à la planification du développement et de l'exploitation du système de communication par satellites.

Il devra entreprendre des études sur les applications de systèmes de communication utilisant les satellites de la présente et de la prochaine génération, y compris l'évaluation de leur praticabilité et leur rentabilité. Le travail comprendra également la préparation de matériaux nécessaires pour les offres aux usagers.

Le candidat devrait posséder plusieurs années d'expérience dans l'industrie des télécommunications. Il serait avantageux que le candidat ait une connaissance des systèmes de communication de données, des systèmes de transmission numérique ou des techniques de transmission sur grandes distances.

Selon sa compétence et son expérience, le salaire pourrait s'élever jusqu'à $20,000.

Faire parvenir un curriculum vitae et le salaire actuel au:

Gérant du personnel,
TÉLÉSAT CANADA,
333, River Road,
OTTAWA, Ont.
K1L 8B9

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Le Centre INRS-Éducation est à la recherche

d'un PROFESSEUR-CHERCHEUR

Fonctions :
I- Diriger les travaux de recherche relatifs à l'analyse de l'enseignement dans le cadre d'un projet d'étude clinique de l'enseignement du français (langue maternelle) au niveau secondaire.
II- Participer aux travaux relatifs à la formation des enseignants dans le cadre d'un programme de développement d'un système d'apprentissage individualisé pour le niveau élémentaire.
III- Agir comme consultant pour les autres projets de l'INRS-Éducation impliquant l'analyse de l'enseignement et la formation des enseignants.

Exigences :
Doctorat en sciences de l'éducation ou dans une discipline connexe, obtenu après au moins trois (3) ans d'études au-delà d'un premier cycle universitaire.
Expérience de recherche en analyse de l'enseignement et en formation des enseignants.

Lieu de travail :
INRS-Éducation
Complexe scientifique du Québec
Sainte-Foy, Québec 10.

Traitement :
Selon les échelles en vigueur et en fonction des qualifications et de l'expérience.

Date d'entrée en fonction :
1er juin 1974.

Seules les candidatures écrites reçues avant le 25 mars 1974 seront retenues.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet en y annexant vos attestations d'études à :

Monsieur Gilles Dussault
Responsable de INRS-Éducation
Institut national
de la recherche scientifique
Casier postal 7500
Québec 10e, Qué.

Le Conseil Scolaire d'Ottawa

PROFESSEURS À L'ÉLÉMENTAIRE (français)

BASE ET IMMERSION

Le Conseil Scolaire d'Ottawa a mis en oeuvre un certain nombre de nouveaux programmes très intéressants dans l'enseignement du français, comme langue seconde. Les professeurs bilingues qui ont un certificat de base à l'élémentaire sont invités à postuler leur demande pour les postes suivants, avec dates de début telles qu'indiquées :

(a) 24 mars 1974 :
Programme de français de base, Maternelle au Grade 4 (Woodroffe School)
Programme de français de base, Maternelle au Grade 6 (Bayview School)
Programme de français par immersion — Maternelle Jr. et Sr. (Rockcliffe Park School)

(b) 1er avril 1974 :
Programme de français par immersion, Grade I (First Avenue School)

Les demandes peuvent être faites par téléphone ou par écrit au soussigné.

(c) septembre 1974 :
Professeurs de français — immersion, Maternelle à Grade 5
Professeurs de français avancé — immersion, Grades 6, 7 et 8.
Professeurs de programme de base.

Les entrevues pour les postes (c) auront lieu au 330 rue Gilmour, le samedi, 30 mars 1974 entre 10:00 a.m. et 3:00 p.m. RENDEZ-VOUS POUR ENTREVUE, téléphoner ou écrire au soussigné.

M. M.O. Beauchemin
Directeur des Écoles,
Le Conseil Scolaire d'Ottawa,
330 rue Gilmour,
Ottawa K2P 0P9 563-2200

LA COMMISSION RÉGIONALE DU GOLFE

requiert les services

D'UN (1) PRINCIPAL

Lieu de travail
Centre Éducatif de Fermont
(Le Centre doit regrouper l'enseignement élémentaire et secondaire catholique et protestant d'étudiants francophones et anglophones).

Attributions caractéristiques
Sous l'autorité du Directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, il organise le Centre Éducatif au point de vue administratif, financier et matériel. La responsabilité du point de vue pédagogique revient aux trois principaux-adjoints.
Le Principal est chargé de :
— L'élaboration et la gestion d'un service de conciergerie pour les installations du centre.
— La location des appartements ou maisons pour le corps professoral et des installations communautaires pour les groupes extérieurs à l'école.
— La sécurité générale de l'édifice.
— Du transport des élèves.
En collaboration avec les trois (3) principaux-adjoints, il est chargé de :
— L'élaboration d'une cédule d'utilisation des facilités communautaires pour chacune des trois écoles.
— L'établissement de normes communes de discipline acceptables à tous les niveaux d'étudiants.

Critères d'éligibilité
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre;
— Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
— Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.
— Bilingue.

Rémunération :
Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

SERVICE DU PERSONNEL
Commission Régionale du Golfe
30, Comeau, Sept-Îles.

FIN DU CONCOURS : Le 27 mars 1974

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE-NORD
275, boul. LaSalle, Baie-Comeau, Qué.

Réf. : 04-14-14B

SERVICES AU PERSONNEL

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ANGLAIS (LANGUE SECONDE)

La Commission scolaire régionale Côte-Nord est à la recherche d'un conseiller pédagogique en anglais (langue seconde).

ENTRÉE EN FONCTION
Le 1er juillet 1974.

NATURE DU TRAVAIL
Le conseiller pédagogique en langue seconde est chargé de l'implantation des programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

QUALIFICATIONS REQUISES
— Posséder un premier diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études;
— maîtriser l'anglais, langue seconde et avoir une connaissance d'usage du français;
— avoir complété au moins l'équivalent d'une année d'études (10 cours ou 30 crédits) portant sur la connaissance et la didactique de la langue seconde.

AUTRES CRITÈRES
Compte tenu de la nature spécifique du travail, les autres critères d'éligibilité sont les suivants :
— qu'il manifeste des aptitudes réelles à l'animation des groupes;
— qu'il ait les aptitudes au travail d'équipe qu'exige la participation à l'implantation des programmes-cadres ;
— qu'il montre des aptitudes particulières à remettre en question la conception qu'il se fait de l'enseignement de l'anglais et à approfondir les problèmes relatifs à la didactique de cette discipline;
— qu'il possède une expérience valable dans l'enseignement de l'anglais, langue maternelle (au minimum, deux (2) années d'expérience).

SALAIRE
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'éducation et de la Commission scolaire régionale Côte-Nord.

Toutes les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae en mentionnant le numéro indiqué plus haut à l'attention du soussigné avant 5:00 heures p.m. le 1er avril 1974.

LA DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL
C.-H. Charbonneau, directeur

Professeur de français langue seconde

Enseignement à temps partiel ou à temps plein aux cadres supérieurs d'une importante compagnie canadienne. Lieu de travail: Montréal.

Qualités requises:
— Stage V.I.F. et L.F.I.
— Expérience
— Aptitude à travailler en équipe.

Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 2285, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

ADJOINT À LA FORMATION TECHNIQUE

(Industrie pharmaceutique)

LA COMPAGNIE:
Le groupe canadien de Compagnies Wellcome affilié à la Fondation Wellcome, une organisation internationale à caractère unique.

LE POSTE:
Relevant du responsable de la formation technique, l'assistant participera, entre autres responsabilités,
à la préparation de programmes,
à la tenue de sessions,
à l'élaboration de matériel,
et à l'investigation de nouvelles techniques d'enseignement.

LES QUALIFICATIONS:
Les candidats devraient détenir un diplôme universitaire, de préférence en sciences.
L'expérience antérieure en formation du personnel et un intérêt pour la vente ne seraient pas à dédaigner.
Les candidats doivent savoir s'exprimer correctement en anglais et en français.
À discuter, le salaire tiendra compte des qualifications et de l'expérience.

Faites vos demandes par écrit, en incluant vos antécédents, à l'attention de:

Wellcome

L'OFFICIER du Personnel,
Burroughs Wellcome Ltd.,
C.P. 500,
LACHINE, Québec
H8S 4B1

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

La Commission de contrôle de l'énergie atomique est l'agence du gouvernement fédéral qui administre la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique et, comme telle, s'occupe de tout ce qui concerne l'hygiène, la sûreté et la sécurité dans l'utilisation de l'énergie atomique.

Dans le cadre de ces programmes, la Commission offre des emplois sous les disciplines suivantes:

1. ***Gestion des matériaux nucléaires***
— inspection des matériaux nucléaires, du matériel et des installations, participation au fonctionnement d'un système de registres des matériaux, élaboration de méthodes de comptabilité des matériaux, et certaines tâches spéciales en relation avec ces fonctions.
2. ***Gestion des résidus radio-actifs et des ressources d'uranium***
— évaluation de la sécurité des installations disposant des résidus radio-actifs, préparation des permis pour l'extraction minière et l'exploitation de l'uranium, l'évaluation des projets de recherches ayant trait à la disposition des résidus radio-actifs ainsi qu'à l'extraction et au traitement de l'uranium, et certaines tâches spéciales relevant de ces fonctions.
3. ***Installations nucléaires***
— étude critique de la conception, évaluation des analyses de sécurité, surveillance des travaux sous commission et de l'exploitation, établissement de codes et de normes ainsi qu'évaluation de la sécurité dans les centrales d'énergie nucléaire, les usines de production d'eau lourde et autres installations associées au cycle de production de combustibles nucléaires.
4. ***Matériel nucléaire***
— évaluation de la sécurité des contenants et emballages et des méthodes de transport des substances radio-actives et de divers dispositifs incorporant des radio-isotopes.

LES CANDIDATS
Ces emplois intéresseront les comptables, ingénieurs, scientifiques ou gradués en administration possédant au moins deux à trois ans d'expérience appropriée dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes:
a) gestion des matériaux nucléaires
b) radio-protection
c) conception, mise en service ou exploitation d'une usine nucléaire ou chimique
d) comptabilité informatisée
e) disposition des résidus radio-actifs

LE TRAITEMENT
Selon les qualifications et l'expérience

ENDROIT DE TRAVAIL
La pluport de ces emplois sont attachés à Ottawa, et les autres relèvent de la centrale de Pickering et de l'installation nucléaire de Bruce, en Ontario.

ADRESSER LES DEMANDES ET TOUTE INFORMATION PERTINENTE À:

Le Chef, division de l'Administration,
Commission de contrôle de l'énergie atomique,
Casier postal 1046, station 'B',
Ottawa, Ontario,
K1P 5S9.

RECRUTEUR

Compagnie internationale en pleine expansion, demande recruteur de 30 à 40 ans, avec expérience dans la vente directe. $10,000 et plus par an pour personne qualifiée.

Communiquer avec:
R. Raymond
324-4010

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

POSTES OUVERTS :

1. UN DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITÉS :
- Élaborer des politiques et des programmes de consultation psycho-sociale;
- Développer des instruments de mesure de l'efficacité des services;
- Évaluer l'impact des politiques et des programmes en cours;
- Élaborer des programmes de formation et de perfectionnement du personnel;
- Diriger et coordonner des travaux de recherche;
- Surveiller les activités professionnelles et scientifiques du personnel et contrôler l'application des méthodes de traitement.

QUALIFICATIONS :
Le candidat possède un diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement. Il a acquis une connaissance appropriée de la technologie propre aux sciences du comportement et une expérience de la recherche évaluative. Le poste exige aussi que le candidat ait plusieurs années d'expérience clinique dont quelques-unes dans des fonctions à caractère administratif.

RÉMUNÉRATION :
En conformité avec la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales pour des postes comparables.

LIEU DE TRAVAIL : Siège social, Ste-Thérèse.

2. UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

RESPONSABILITÉS :
- Élaborer les politiques et les procédures requises en matière de gestion de personnel;
- Appliquer les procédures en vigueur auprès des employés, au moment de l'embauche, en cours d'emploi et à la fin de l'emploi;
- Contrôler l'application des conventions collectives et participer aux négociations dans le cadre des relations de travail;
- Mettre en oeuvre des programmes de formation et de perfectionnement du personnel.

QUALIFICATIONS :
Le candidat possède un diplôme universitaire de 2e cycle en relations de travail ou une formation et une expérience jugées équivalentes. Il a de plus acquis une expérience progressive dans la planification et la gestion des ressources humaines, de préférence dans le secteur des affaires sociales.

RÉMUNÉRATION :
En conformité avec la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales pour des postes comparables.

LIEU DE TRAVAIL : Siège social, Ste-Thérèse.

3. UN CHEF DE SERVICES SOCIAUX EN MILIEU HOSPITALIER

RESPONSABILITÉS :
- Participer à la négociation des contrats de services avec les centres hospitaliers;
- Assurer et coordonner le service de consultation psycho-sociale dans les centres hospitaliers;
- Coordonner et surveiller les activités professionnelles du personnel sous sa responsabilité;
- Définir, reviser et évaluer périodiquement les objectifs et les programmes mis en oeuvre dans les centres hospitaliers.

QUALIFICATIONS :
Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement, ou l'équivalent, et 5 années d'expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION :
En conformité avec la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales pour des postes comparables.

LIEU DE TRAVAIL : Siège social, Ste-Thérèse.

4. UN CHEF DE SERVICES SOCIAUX DANS LES CENTRES D'ACCUEIL

RESPONSABILITÉS:
- Participer à la négociation des contrats de services avec les centres d'accueil de réadaptation et d'hébergement;
- Assurer et coordonner le service de consultation psycho-sociale dans les centres d'accueil;
- Coordonner l'admission dans les centres d'accueil;
- Coordonner et surveiller les activités professionnelles du personnel sous sa responsabilité;
- Définir, reviser et évaluer périodiquement les objectifs et les programmes mis en oeuvre dans les centres d'accueil.

QUALIFICATIONS :
Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement, ou l'équivalent, et 5 années d'expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION :
En conformité avec la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales pour des postes comparables.

LIEU DE TRAVAIL : Siège social, Ste-Thérèse.

5. UN CHEF DE SERVICES SOCIAUX EN MILIEU SCOLAIRE

RESPONSABILITÉS :
- Participer à la négociation des contrats de services avec les établissements scolaires;
- Assurer et coordonner le service de consultation psycho-sociale dans les établissements scolaires de la région;
- Prévenir par des méthodes de dépistage appropriées les
- problèmes susceptibles de compromettre l'intégration de l'étudiant au milieu scolaire;
- Coordonner et surveiller les activités professionnelles du personnel sous sa responsabilité;
- Définir, reviser et évaluer périodiquement les objectifs et les programmes mis en oeuvre dans les établissements scolaires.

QUALIFICATIONS :
Diplôme universitaire de 2e cycle dans l'une ou l'autre des sciences du comportement, ou l'équivalent, et 5 années d'expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION :
En conformité avec la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales pour des postes comparables.

LIEU DE TRAVAIL : Siège social, Ste-Thérèse.

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 mars 1974. à :

Le directeur général
C.S.S. Laurentides-Lanaudière
3, rue Tassé,
Ste-Thérèse,
J7E 1V4.

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 2

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No. 500-12-039598-747

ALEXIOS KAROUNIS, entretien, demeurant et résidant au 7490 rue Birnam en les cité et district de Montréal,

Requérant

-contre-

POLITIMI BLAHAKIS, de la Province de Ontario, et actuellement de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée POLITIMI BLAHAKIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Jacques Perron,Régistraire.

Montréal, le 4 mars, 1974.

Me. Alexander Biega, c.r.,
276 rue Saint-Jacques,
Suite 525,
Montréal.
Avocat du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-500-038 655-746

DAME ADRIENNE SIMARD, épouse contractuellement séparée de biens de Mario Jobin, résidant et domiciliée au 5910, rue Chauveau, à Montréal, district de Montréal,

Requérante

-vs-

MARIO JOBIN, d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MARIO JOBIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, 1e 5 mars 1974

(S) JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Me Johanne Gagnon Trudel
5125, rue du Trianon
suite 230
Montréal H1M 2S5

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-039690-742

EVA CORBIERE, épouse commune de biens d'Armand Harvey, domiciliée et résidant au 3393 rue Mance à St-Hubert, district de Montréal

Requérante

-C-

ARMAND HARVEY, d'adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ARMAND HARVEY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hubert, le 5 mars 1974

Lamarre, Lacroix & Associés
3258, Grande-Allée
St-Hubert, Tél. 678-9936
DOMICILE ELU
157, St-Jean, Longueuil.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 500 12-039751-742

Dame Jacqueline Landry épouse séparée de biens de Maurice Ouellet et résidant à 8210 rue Pesant St-Leonard district de Montréal.

requérante

-vs-

Maurice Ouellet présentement de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé Maurice Ouellet, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défzut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 5e jour de mars 1974

Me W. Lefebvre
Régistraire

HARGREAVES, MONETTE, TRUDEL, LEDUC
5125 du Trianon, Suite 230,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 705-05-000067-74

YVON VANIER, opérateur, domicilié et résidant au 2071-5ième avenue, Lac Samson, Mascouche, district de Joliette

partie requérante

-vs-

DAME LISE GAGNE, ménagère présentement d'adresse inconnue

partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, LISE GAGNE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 15 février 1974.

(S) NICOLE BOURDON
Protonotaire-adjoint C.S.

Mes Dupont & Langlois, avocats,
669 rue Notre-Dame
Repentigny, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-039 692-748
Division des divorces

DAME RHEA LEVESQUE, épouse de Noël Brousseau, résidant et domiciliée au 2630 rue Frontenac, app., B en les cité et district de Montréal.

Requérante

-vs-

NOEL BROUSSEAU, de lieux inconnus

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé NOEL BROUSSEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 1er mars 1974

Wilfrid Lefebre
Régistraire-adjoint

Me Raymonde Poirier,
800 est, De Maisonneuve
10ième étage
Montréal, Qué.
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Division des divorces

No: 500-12-039-825-744

DAME MARGUERITE ROBERT, ménagère, demeurant au 6969, 30ième Avenue app. 7, dans les Cité et District de Montréal.

Requérante

-vs-

JEAN BAPTISTE PELLETIER, demeurant au Québec mais de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, JEAN BAPTISTE PELLETIER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la date de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du District de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 8 mars 1974.

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Me Labelle, Charbonneau
& Villemure
Avocats de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-500-039752-740

DAME LEDA DAIGNAULT, épouse commune en biens de Auguste Gaudreault, résidant et domiciliée au 4865 boul. Lapointe, App. 2, Montréal, District de Montréal,

Requérante

-vs-

AUGUSTE GAUDREAULT, d'adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé AGUSUTE GAUDREAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, 1e 4 mars 1974

(S) ME W. LEFEBVRE
REGISTRAIRE — ADJOINT

HARGREAVES, MONETTE, TRUDEL, LEDUC
5125 du Trianon, Suite 230,
Montréal, Qué.

APPEL D'OFFRES

PROJET:
CITE DE LA SANTE DE LAVAL
Ville de Laval, Chomedey, P.Q.
ARCHITECTES:
BAUDOIN ET SAURIOL, MOREAU, DES ROCHERS, DUMONT,
3 Place Laval, Suite 355,
Ville de Laval, P.Q.
ENTREPRENEUR-GERANT:
LOUIS DONOLO INC.
8320 boulevard St-Laurent,
Montréal H2P 2M3, P.Q.

Louis Donolo Inc., entrepreneur-gérant, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation des fenêtres extérieures et mur-rideau d'aluminium, tel que décrit sur les plans et au devis, pour l'édifice hospitalier de la Cité de la Santé de Laval.
Les plans et devis, documents contractuels et autres renseignements sont disponibles au bureau de l'entrepreneur-gérant.
Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
a) Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission, établi à l'ordre de Louis Donolo Inc., ou d'un cautionnement de soumission égal à ce montant, valide pour 90 jours de la date de cette soumission.
b) D'une lettre de la caution attestant de fournir un cautionnement d'exécution le cas échéant, et le cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%).
Les soumissions en quatre (4) exemplaires, sous pli cacheté, devront parvenir au bureau de l'entrepreneur-gérant, Louis Donolo Inc., aux soins de M. Fernand LeBel, avant quinze (15) heures, mercredi le 27 mars 1974.
L'entrepreneur-gérant ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Carrières et Professions

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

RECHERCHE

UN DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Formation académique:
Diplôme universitaire terminal en sciences humaines ou de l'administration OU équivalence.

Expérience:
Une expérience pertinente dans le domaine de la gestion du personnel, de la planification des ressources humaines et de la planification budgétaire;
bonne connaissance en relations de travail et des principales ressources au plan formation et perfectionnement du personnel dans le domaine social.

Faire parvenir curriculum vitae avec MENTION CONFIDENTIEL avant ou au plus tard le 15 mars prochain au:

Directeur général
C.S.S. de l'Estrie
C.P. 996
Sherbrooke, Qué.

L'HÔPITAL ST-CHARLES DE JOLIETTTE

recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

L'Hôpital St-Charles de Joliette est un centre hospitalier de 900 lits spécialisé en psychiatrie adulte et infantile. L'Hôpital St-Charles comprend en plus une section de 120 lits de soins physiques de longue durée.

FONCTIONS:
Le (la) directeur (trice) des soins infirmiers exerce les fonctions et assume les responsabilités prévues au plan d'organisation de l'établissement. Il (elle) est notamment responsable, sous l'autorité du directeur général, de la coordination et de l'évaluation des soins infirmiers dans le centre hospitalier, du contrôle et du fonctionnement de la direction, de la discipline et de la répartition du personnel, en fonction des besoins.

EXIGENCES:
— Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.
— Détenteur (trice) d'un baccalauréat en sciences infirmières et/ou maîtrise en administration hospitalière.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 mars 1974 au:

Directeur général
Hôpital St-Charles de Joliette
1000, boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.

CONSEIL DE LA JEUNESSE SCIENTIFIQUE

ADJOINT au DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
— Développement des clubs-sciences aux niveaux secondaire et collégial dans tout le Québec.
— Développement des sections scientifiques spécialisées offrant des services aux jeunes.
— Responsabilité au niveau des publications du CJS.
— Participation aux diverses activités du CJS.

QUALIFICATIONS:
— Etre intéressé au développement du loisir scientifique chez les jeunes.
— Etre capable d'animer et d'organiser des activités pour les jeunes.
— Posséder un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent.

TRAITEMENT:
— Entre $8,000 et $10,000 selon les qualifications.
— Travail à temps plein à compter du 1er avril 1974.

Les curriculum vitae doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 19 mars 74.

Conseil de la Jeunesse Scientifique
230 est, boul. Henri-Bourassa
Suite 14
Montréal 357, P.Q. H3L 1B8

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau a besoin des services d'un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE:
DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABILITÉS:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:
Etre détenteur d'un diplôme universitaire terminal en service social, ou en sciences de l'homme, ou en sciences administratives ou autres domaines connexes. Posséder une bonne expérience dans le domaine social et/ou de l'administration. Quelques-unes de ces années doivent avoir été passées dans un poste de responsabilité.

RÉMUNÉRATION:
Selon les qualifications et l'expérience du candidat.

INSCRIPTION:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 25 mars 1974 à l'adresse suivante:

M. Aldège Sincennes
599, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi, Qué.

N.B. *Le Centre de Services Sociaux du Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau comprend six (6) filiales (Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval, Dolbeau, Chibougamau) et 130 employés.*

POSTE OUVERT:

ANIMATEUR(TRICE) SOCIO-CULTUREL

pour la ville d'Amos

EXIGENCES:
technicien en loisirs
bachelier en récréologie
OU expérience pertinente
SALAIRE:
selon la scolarité et expérience
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: juin 1974

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 30 avril 1974 à:

Comité de Sélection,
Société Culturelle d'Amos,
42-Principale Nord,
Amos, P.Qué.

TRADUCTEUR OU TRADUCTRICE

(Domaine Médico-pharmaceutique)

LA COMPAGNIE:
Le groupe Canadien de Compagnies Wellcome, affilié à la Fondation Wellcome, une organisation internationale à caractère unique.

LE POSTE:
Le candidat choisi relèvera du Service de Commercialisation du Groupe de Compagnies.
Il traduira, principalement de l'anglais au français, des textes provenant des différents services du Groupe et touchant aux domaines médical, pharmaceutique, commercial et publicitaire.

LES QUALIFICATIONS:
Un brevet général ou spécialisé en traduction ou l'équivalent.
Quelques années d'expérience en traduction médico-pharmaceutique.
Le salaire dépendra des qualifications et de l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Wellcome

L'Officier du Personnel
Burroughs Wellcome Ltd.,
C.P. 500,
Lachine, P.Q.
H8S 4B1

CEGEP DE VICTORIAVILLE

POSTE OUVERT

Professeurs "Agronomes"

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES
Ces professeurs-agronomes auront à dispenser l'enseignement agricole dans le cadre du programme techniques agricoles: "Gestion d'entreprises"

QUALIFICATIONS REQUISES
Détenir un diplôme de premier cycle en sciences agronomiques
Posséder quelques années d'expériences professionnelles.

SALAIRE
Selon les normes établies dans la convention collective du personnel enseignant.

Toute candidature doit être soumise par écrit au:

Directeur des Services Pédagogiques
475 est, Notre-Dame
Victoriaville
G6P 4B3

Date limite: 29 mars 1974

Université du Québec à Chicoutimi

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonction :
Sous l'autorité du directeur général aux communications, il est responsable de l'organisation et du développement de la fonction informatique appliquée à la gestion, à l'enseignement et à la recherche.
— Il veille à une exploitation rationnelle des systèmes d'informatique.
— Il recommande l'achat de l'équipement et il choisit le matériel nécessaire.
— Il participe au Comité réseau de l'informatique.
— Remplit toute autre fonction pertinente à sa tâche.

Exigences :
Maîtrise en informatique ou dans une discipline connexe.
Minimum de six (6) années d'expérience dans au moins deux des secteurs suivants :
— informatique appliquée à la gestion
— informatique appliquée à l'enseignement et à la recherche
— informatique appliquée à l'analyse de systèmes
— administration

Traitement :
Selon les qualifications et l'expérience.

Seules les demandes écrites reçues avant le 20 mars 1974 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

Directeur du personnel
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24 et 25

Université du Québec à Montréal

DÉPARTEMENT DE KINANTHROPOLOGIE

Le département de kinanthropologie est à la recherche de **professeurs-chercheurs** dans les domaines suivants:

1) Neurophysiologie du sport et de l'activité physique.
2) Développement moteur de l'enfant inadapté.
3) Apprentissage moteur.
4) Psychologie/sociologie du sport et de l'activité physique.
5) Mesure et évaluation en éducation physique.
6) Biomécanique.
7) Physiologie de l'exercice (expérience en évaluation de la condition physique et en application de programmes d'entraînement).
8) Didactique de l'éducation physique.

Fonctions:
Enseignement et recherche dans l'un des domaines spécifiques.

Qualifications:
Être détenteur d'un doctorat ou l'équivalent. (Pour un candidat anglophone, être capable de s'exprimer couramment en français).

Rémunération:
Tel que prévu par la convention collective de l'Université du Québec à Montréal.

Date d'entrée en fonction:
Entre le 1er juin et le 1er août 1974.

Prière d'envoyer curriculum vitae, attestation d'années d'expérience et documents officiels stipulant les années de scolarité et diplômes obtenus à:

Denis Massicotte, directeur
Département de kinanthropologie
Université du Québec à Montréal
Pavillon Lafontaine
C.P. 8888
Montréal 101, Québec.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

PROFESSEURS DEMANDÉS POUR SEPTEMBRE 1974

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ALIMENTATION
- Cuisine professionnelle
- Boulangerie-pâtisserie
- Service de table
- Coupe de viande

DESSIN
- Dessin technique général

ÉLECTROTECHNIQUE
- Montage et contrôle
- Télécommunications
- Service d'appareils électroniquees
- Service d'appareils électro-ménagers
- Électronique industrielle

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
- Mécanique automobile
- Carrosserie (débosselage et peinture)

HYDROTHERMIE
- Soudage
- Tôlerie industrielle
- Réfrigération-climatisation
- Plomberie-chauffage

IMPRIMERIE
- Imprimerie d'ateliers autonomes (in-plants)

MÉCANIQUE
- Ajustage mécanique
- Mécanique d'entretien
- Mécanique de machines de bureau
- Horlogerie
- Outillage

MEUBLE ET CONSTRUCTION
- Rembourrage
- Finition de meuble
- Ébénisterie
- Construction

SOINS PERSONNELS, FAMILIAUX ET HOSPITALIERS
- Coiffure pour dames
- Coiffure pour hommes
- Techniques infirmières

TEXTILES
- Couture pour dames
- Couture pour hommes
- Couture industrielle

INITIATION À LA TECHNOLOGIE (Sec. I & II)
- Méthodes "française" et "américaine"

EXIGENCES :
- Diplôme technique ou à défaut, une formation professionnelle suffisante.
— Au moins trois (3) années d'expérience industrielle pertinente.

TRAITEMENT :
Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit, en précisant la ou les spécialités des secteurs énumérés ci-dessus, au

Service du personnel
La Commission des Écoles Catholiques de Montréal
3737 rue Sherbrooke est
Montréal
H1X 3B3

Le secrétaire général
Sylvio de Grandmont

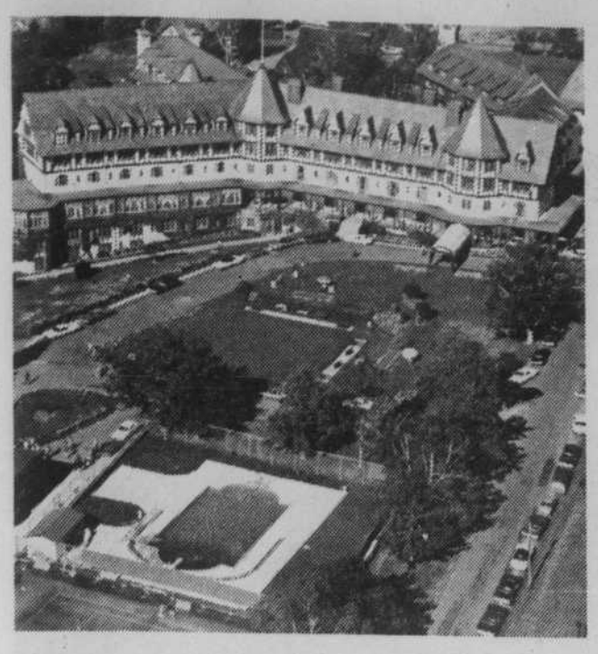

où aller - les VOYAGES et les HÔTELS

Caroline et Copenhague: de l'essence!

NEW YORK — M. Victor Boichenko, président d'Intourist, l'agence de tourisme du gouvernement de l'URSS, a déclaré lors de son passage à New York que l'Union soviétique s'apprête à construire de nouveaux hôtels de haute qualité, à créer des écoles pour l'enseignement des langues étrangères au personnel des hôtels et restaurant et à favoriser les voyages en groupe. L'an dernier, l'URSS a reçu 2.9 millions de visiteurs étrangers, dont 1.6 million venant des pays socialistes, et 91,000 d'Amérique. En retour, 2.1 millions de citoyens soviétiques ont voyagé dans 126 pays: 1.2 million dans les autres pays socialistes et 900,000 dans le reste du monde.

●

COLUMBIA, C. du S. — Les touristes canadiens en Caroline du Sud ont été exemptés du plan de rationnement volontaire de l'essence qu'annonçait le 19 février le gouvernement de la Caroline du Sud John C. West. En vertu du plan, les automobilistes de l'extérieur pourront acheter de l'essence n'importe quel jour de la semaine, alors que les personnes résidant dans l'Etat ne devront effectuer leurs achats qu'à des jours prévus, selon le numéro de leur immatriculation.

●

SOFIA — La Bulgarie accueillera, cette année, le 18e championnat du monde de gymnastique sportive. Du 20 au 27 octobre le Palais des Sports de Varna ouvrira ses portes aux meilleurs gymnastes du monde. La préparation de ce championnat est en cours depuis quelques années.

●

NEW YORK — Le groupe américain Ramada Inns est l'une des plus importantes chaînes hôtelières du monde, avec ses six cents hôtels, répartis aux Etats-Unis, au Mexique, dans les Caraïbes, en Nouvelle-Zélande, à Singapour et au Japon. La société, qui compte implanter une trentaine d'hôtels en Europe, a ouvert en 1973 ses deux premiers hôtels en Belgique. Le premier, à Bruxelles, ouvert depuis le mois de mai, comporte 220 chambres et a nécessité un investissement de plus de FB 200 millions. Le second, qui s'est ouvert en octobre, à Liège, comporte 105 chambres et a requis un investissement de FB 100 millions.

●

COPENHAGUE — Les autorités danoises ont annoncé la fin de l'interdiction de conduire le dimanche à travers le Danemark, ce qui signifie la fin de la crise de l'énergie susceptible d'affecter jusque là les voyageurs à travers la Scandinavie. En fin de janvier, la Suède abolissait son rationnement de l'essence au moment même où la Norvège laissait tomber son projet de contingentement du carburant pour automobile. La Finlande n'avait imposé aucune restriction du genre.

●

MONTREAL — Intourist, l'agence de voyages de l'URSS, occupe à Montréal des nouveaux bureaux au 2020 University, suite 434. Ces bureaux ont été inaugurés par M. Victor K. Boichenko, président d'Intourist, et M. Eugene V. Kotov, directeur de l'agence pour le Canada. A cette occasion, M. Boichenko a révélé qu'au cours de l'an dernier 14,000 Canadiens ont visité l'Union soviétique, soit quatre fois plus qu'il y a dix ans. En retour, 13,000 Soviétiques sont venus au Canada. Les Canadiens, a-t-il dit, n'éprouvent aucune difficulté à se procurer le visa nécessaire pour visiter l'URSS, mais ils doivent faire réserver leurs chambres par Intourist. Quant aux Soviétiques, ils peuvent venir librement au Canada s'ils ont assez d'argent pour le faire.

●

PRAGUE — Les 28,000 ponts de la Tchécoslovaquie vont des vieux ponts de pierre patinés par l'âge aux structures modernes faites de béton et d'acier. Le plus vieux pont du pays — en fait, le plus vieux pont de toute l'Europe centrale — est celui qui traverse la rivière Otava à Pisek, ville historique du sud de la Bohème qui compte 22,000 habitants. Ce pont d'une longueur de 365 pieds a été construit en 1351, ce qui le rend plus ancien que le pont Charles à Prague qui date de 1357, mais qui pourtant est bien plus connu. Il date du début de la période gothique et sa construction reflète le style de cette époque. On y a ajouté 400 ans plus tard des groupes de statues dans le goût baroque.

●

BRUXELLES — Dans un des quartiers élégants de Bruxelles, avenue Louise, a été inauguré récemment un hôtel d'une formule résolument nouvelle. Il s'agit de l'"Arcade Stéphanie" qui offre la possibilité de louer, pour une période déterminée (à l'année, au mois, à la semaine) un confortable appartement. Le client, qui dispose des clefs de son appartement, jouit en plus d'un ensemble de services et de commodités: restaurant, bar, salle de gymnastique, sauna, piscine, galerie avec boutiques de luxe, agence de voyage, location de voitures, etc. L'homme d'affaires se voit mettre à sa disposition un télex et un "service-bureau" compétent comprenant même un service de traductions. Le client est débarrassé du souci de l'entretien quotidien de l'appartement (y compris la vaisselle) qui est assuré par l'hôtel. Cette formule est particulièrement destinée aux personnes que leurs occupations professionnelles ou leur agrément amènent à résider temporairement à Bruxelles et qui désirent y disposer d'un vrai "chez soi".

●

PRAGUE — Le château Renaissance de Vrchlabi en Bohême de l'Est est d'un genre unique au monde. Ses quatre tours représentent les quatre saisons de l'année et ses douze portails les douze mois de l'année. Et si vous pensez qu'il s'agit d'une coïncidence vous n'avez qu'à compter le nombre de pièces dans le château — il y en a 52, une pour chaque semaine de l'année. Et les 365 fenêtres du château, une pour chaque jour de l'année ne laissent aucun doute sur le fait que le château fut construit pour symboliser le passage du temps. Le château de Vrchlabi fut construit entre 1546 et 1614.

●

BRNO — La première ligne de chemin de fer en Europe fut construite de 1824 à 1832 entre Ceske Budejovice en Tchécoslovaquie et la ville de Linz en Autriche. Elle était prévue pour des trains tirés par des chevaux. La ligne avait 30 milles de long, un écartement de 3.7 pieds et fut inaugurée le 1er août 1832. La gare originale construite en 1827 se trouve toujours à Ceske Budejovice, aujourd'hui capitale de la région de Bohême du Sud. La plus vieille gare de chemin de fer d'Europe se trouve maintenant au milieu d'un ensemble d'immeubles appelés "Fabrique de crayons de Bohême".

●

BRNO — Il existe environ 2,200 châteaux en Tchécoslovaquie, fortifiés ou non, mais aucun ne ressemble au château en ruines de Januv qui se dresse dans un parc de Lednice en Moravie du Sud. La raison en est bien simple: Il fut construit en ruines en 1806 pour représenter les ruines d'un château gothique du XIVe siècle. Dans son enceinte, la salle des chevaliers est utilisée aujourd'hui comme salle de banquets pendant la saison de la chasse.

●

PRAGUE — On appelle souvent la capitale de la Tchécoslovaquie la "ville aux cent clochers"; ce chiffre est fort loin de la vérité, car la ville possède en fait 473 clochers et tours. Le plus élevé est le clocher gothique de 325 pieds de la cathédrale St-Guy du château de Prague. On en aperçoit un ci-dessous.

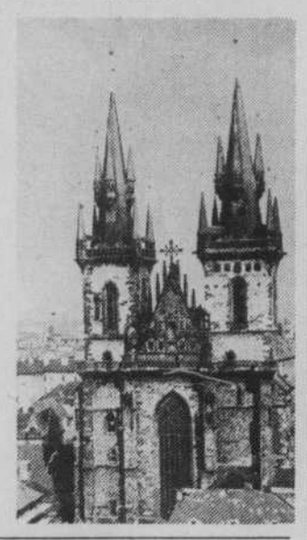

BRNO — La crèche de Trebechovice, l'une des attractions principales du pavillon tchécoslovaque de l'Exposition de Montréal en 1967, est due à deux sculpteurs sur bois du centre de la Tchécoslovaquie, Josef Probost et Josef Kapucia. Il leur fallut 40 ans pour créer cette scène de la nativité; l'oeuvre fut terminée il y a près de 70 ans, en 1906. C'est un chef-d'oeuvre de l'art populaire qui mesure 23 pieds de long, 10 pieds de large et 6½ pieds de haut et contient 350 figurines sculptées séparément, ainsi que 1,530 autres objets sculptés. L'ensemble est en bois, même le mécanisme qui contient 150 roues dentées.

CP Hôtels rénove

ST. ANDREWS-BY-THE-SEA, N.-B. — La Fredericton Hotel Co. Ltd. en est venue à un accord avec Algonquin Properties Ltd. pour l'achat de l'hôtel de villégiature Algonquin, au Nouveau-Brunswick.

L'annonce a été faite conjointement par M. Carl Mooers, ministre des approvisionnements et services du Nouveau-Brunswick, et G.W.N. Cockburn, ministre des pêcheries et de l'environnement.

La Fredericton Hotel Co. Ltd. projette de prolonger son contrat d'administration avec CP Hôtels pour l'exploitation de l'Algonquin en tant qu'opération commune au compte des nouveaux propriétaires. Ceci permettrait à l'hôtel Algonquin de continuer à bénéficier des programmes nationaux de ventes et de publicité de CP Hôtels ainsi que de son expérience à titre d'un des plus importants exploitants hôteliers du Canada.

M. Mooers a fait savoir que CP Hôtels effectuera immédiatement un programme de rénovation au coût de $2.4 millions.

"Une fois la rénovation terminée, St. Andrew aura un hôtel de villégiature qui pourrait jouer un rôle important dans l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick," déclare M. Mooers.

Avant l'ouverture de l'hôtel la saison dernière, sous l'administration de CP Hôtels, les installations de la cuisine avait été remises à neuf et un bistro — Dick Turpin — avait ete construit.

"Le programme de rénovation comprendra un nouveau café, un mobilier neuf pour les chambres, l'addition de services de réunions et congrès, d'espaces pour les enfants et les jeux, et des améliorations aux services du public et au terrain de golf," ajoute M. Jim Frise, directeur de l'hôtel Algonquin.

CP Hôtel exploite 16 hôtels dans les principaux centres et stations de villégiature du Canada et deux au Mexique et a des projets d'expansion de sa chaîne au Canada et à l'étranger. La compagnie exploite également des cuisines de l'air à Montréal et à Toronto ainsi que des restaurants à la tour Skylon de Niagara Falls, au square Palliser de Calgary et au square Granville de Vancouver. L'hôtel Algonquin devrait ouvrir le 1er juin prochain.

FRANCE - ITALIE SUISSE

15 avril - 7 mai

Direction: François Nicaise (à Paris, André Malavoy)

Le Tour idéal, bien souvent pris comme modèle, pour un premier voyage en Europe.

FRANCE: Paris, Côte d'Azur, Bourgogne.

ITALIE: Rome, Florence, Venise, la côte et les lacs.

SUISSE: Simplon, Lac Léman, Berne.

HÔTELS de luxe et 1re classe.

$1,097. de Mtl à Mtl

Comme il faut bien que vous traversiez l'Atlantique, seul doit compter pour vous un prix incluant l'avion.

Également 34 autres Tours en Europe, d'avril à octobre, avec la garantie de qualité des voyages Malavoy, et des prix très favorables, grâce à la suppression de tout intermédiaire.

Demandez notre brochure illustrée.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485

"Qui dit VOYAGES dit MALAVOY"

ANDRÉ DE LA VARRE présente

"a grand tour of EASTERN EUROPE"

POUR TOUS

EN COULEUR

Voyer

Les coutumes, les cultures, les sports et les beautés naturelles en TCHÉCOSLOVAQUIE - HONGRIE - POLOGNE et RUSSIE

GUY DE LA RIVIÈRE votre hôte et votre guide en personne

Un jour seulement

CINÉ-CLUB DE L'ÂGE D'OR des Cinémas UNIS & Famous PLayers (Matinée Seulement) $1.00 REPRÉSENTATION À 2.00 & 8.15 P.M.

11 MARS MASKA ST. HYACINTHE
12 MARS CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE
15 MARS CAPITOL DRUMMONDVILLE
19 MARS RIVOLI MONTRÉAL
20 MARS VERSAILLES MONTRÉAL
21 MARS LES RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES

La GRÈCE 74

$381.00*

• Centres de Jeunesse
• Hôtels
• Croisières aux îles
• Circuits organisés
• Location d'Autos
• Location de Yachts
• Excursions Spéciales

Pour un service complet et dates de départs, consultez:

Olympia Express
TOURIST & TRAVEL OFFICES
5200, Park Ave., Montréal, Qué.

Tél.: 276-8537

* Tarif de Jeunesse

LES BELLES VACANCES 74

LE SOLEIL BRILLE SUR TOUTES CES DISTINATIONS...

PÂQUES 74

DÉPART/RETOUR	PAYS	DURÉE	PRIX	CODE
Du 9 au 16 avril	MARTINIQUE	1 SEM.	$399.	TC
Du 11 au 18 avril	ACAPULCO	1 SEM.	$349.	ST
Du 12 au 19 avril	BARBADE	1 SEM.	$399.	ST
Du 13 au 20 avril	JAMAÏQUE	1 SEM.	$287.	ST
Du 13 au 20 avril	PALM BEACH	1 SEM.	$239.	TT
Du 13 au 20 avril	MIAMI	1 SEM.	$239.	TT
Du 5 au 19 avril	BARBADE	2 SEM.	$399.	ST
Du 6 au 20 avril	HAWAÏ	2 SEM.	$471.	STT
Du 11 au 25 avril	ACAPULCO	2 SEM.	$419.	ST

COMPRENANT: AVION - HÔTEL - TRANSFERT - SERVICE DE L'HÔTEL

Avez-vous pensé à vos vacances d'été ? Hâtez-vous.

VOYAGES NOLISÉS POUR PARIS

entre le 15 mai et 21 juin $249. aller-retour
entre le 22 juin et 10 août $289. aller-retour
entre le 13 août et 12 sept. $449. aller-retour

LOCATION AUTOMOBILE

Pour votre séjour en Europe louez une automobile nous somme dépositaire. AVIS - plus de 400 bureaux dans toute l'Europe.

Exemple: RENAULT 12 — 2 Semaines $259.

TAXE COMPRISE — KM ILLIMITÉ

LOCATION DE CAMPEUR

Livraison à Paris — Bruxelle — Amsterdam — Londres — Luxembourg

Le tourisme français vient de paraître avions de premier ordre en Europe

DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME VACANCES 74

Je désire recevoir sans aucune obligation de ma part votre brochure sur:

NOM ..... PRÉNOM ..... TÉL.: .....

ADRESSE .....

Pour réservations :

VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est, ave LAURIER. (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

la Canadomanie, une douce folie.

Enfin...ensemble! Dans l'Ouest, dans les Rocheuses...dans la nature, la pleine nature! En vacances, en voyage, à deux. En voyage de noces, en voyage d'amour. Pour la première fois, pour la deuxième...Par air, par Air Canada. Pour goûter, enfin...ensemble, la Canadomanie, pour savourer d'autres paysages et respirer d'autres airs.

Aussi pour économiser jusqu'à 30% au printemps et à l'automne... aussi pour profiter des fantastiques aubaines qu'offrent les séjours suivants.

On y va? On y va!

Les Rocheuses et la Colombie britannique
(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-103
Le Pacifique, les Rocheuses, les plages dorées, les parcs fantastiques, les jardins Butchart, la faune, les forêts luxuriantes...-Transport aérien aller et retour en classe économique (arrivée à Calgary ou Edmonton et retour via Vancouver)—Voiture Tilden avec millage illimité—Excellent choix d'hôtels (minimum 2 personnes par chambre)—Et plus encore.
de Montréal $293

Les Rocheuses
(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-106
Des couleurs, de la nature, de l'air...pour le vrai, partout, à droite, à gauche, en haut, en bas...un rêve à chaque coup d'oeil.—Transport aérien en classe économique à destination de Calgary ou Edmonton—Déplacement entre Calgary, le lac Louise, Jasper et Edmonton.
de Montréal $263

Vancouver, la vallée de l'Okanagan et le Canyon Fraser
(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-108
La Colombie britannique, à voir de près, d'un bon oeil, à tête reposée...la Colombie britannique sauvage avec son torrent rugissant du Canyon Fraser, ses vergers odorants, ses vallées riches...son accueil!—Transport aérien aller et retour en classe économique—Carte de membre au Captain Vancouver Club—Taxes provinciales de vente.
de Montréal $314

Les Grands Hôtels de Vancouver, Victoria et Harrison Hot Springs
1T4-UTL-112
Des sources minérales bouillonnantes, la vie de château, un traitement princier avec mille et une attentions...et mille et une choses à voir, à faire, à vivre!—Transport aérien aller et retour en classe économique—Voiture Tilden avec millage illimité.
de Montréal $401

Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir la brochure "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore". M-2341 F

Nom
Adresse
Ville Code postal
est mon agent de voyages.

Adressez à: "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore"
Air Canada
Case postale 598
Montréal, Québec
H3C 2T7 CDF-4DE

AIR CANADA

cahier des arts et lettres - supplément tourisme

Le Pacifique sud de L.A.
British airways

A. Bombard: un monde qui se meurt

par URGEL LEFEBVRE

L'homme survivra-t-il à sa civilisation? C'est la question que se pose le biologiste français Alain Bombard après une enquête de plusieurs années menée aux quatre coins du monde.

Les 12 et 13 mars, à 20:30, à la salle Le Plateau, le Dr Bombard présentera au public montréalais un extraordinaire document sur la pollution, document tiré de son volume "La dernière exploration" ou "Voyage dans un monde qui se meurt", publié aux éditions La Presse.

Dans cette première partie de son spectacle, il sera question de l'homme, premier animal pollueur; de l'écologie, science de l'équilibre de la nature; du fonctionnement de l'écosystème; du honteux chantage des grandes sociétés industrielles vis-à-vis l'opinion publique.

Au même programme, quelques séquences du célèbre film "Le naufragé volontaire" qui illustre l'expérience sans précédent réussie par le Dr Bombard. Cette expérience révolutionna les lois maritimes mondiales sur la sécurité en mer et contribua à sauver des centaines de naufragés.

Le Dr Bombard est présenté au public montréalais par Le Groupe La Laurentienne et Les Productions Explo-Mundo Inc. dans le cadre du programme Les Grands Explorateurs.

Il est intéressant de rappeler de quelle façon se révéla la vocation du Dr Bombard.

Au début de son internat à l'hôpital Saint-Louis de Boulogne-sur-Mer, le plus grand port de pêche français, le Dr Bombard fut une nuit mis brutalement en face de la réalité dramatique d'un naufrage: le chalutier Notre-Dame de Perragues s'était jeté en pleine brume sur la digue.

Quand le fourgon des pompiers s'immobilisa devant l'entrée des urgences, le jeune interne en ouvrit la porte arrière et fut cloué sur place par un spectacle d'horreur: 43 cadavres de marins entassés... tous avaient pourtant leur ceinture de sauvetage.

Dès lors, le Dr Bombard se mit à étudier les plus célèbres naufrages. Il découvrit que dans chacun des cas les rescapés furent ceux qui n'avaient pas cédé au désespoir ou à la panique d'une part et que d'autre part, les navires chargés des recherches les avaient continuées bien au-delà du temps ordonné.

Persuadé d'une possibilité de survie pour les naufragés, il fit une minutieuse préparation scientifique à l'Institut océanographique de Monaco et détermina "la ration alimentaire théorique du naufragé" par une nourriture exclusive de poisson cru et de plancton et l'absorption de jus de poisson pressé, et même d'eau de mer, en petite quantité pendant six jours au maximum.

Il se rendit très vite compte que même en ne consommant que du poisson cru, la déshydratation du corps humain devenait impossible puisque les poissons contiennent en effet 78% de leur poids d'eau.

Puis il démontra au monde stupéfait qu'il avait raison, en traversant l'Atlantique dans des conditions identiques à celles d'un naufragé: seul sans eau et sans vivres, dans un radeau pneumatique de sauvetage de 10 pieds, et vivant des seuls produits de la mer pendant plus de deux mois.

Son expérience à bord de l'Hérétique, suivie avec le plus vif intérêt par toutes les marines du monde, démontra que la légende de la survie maximum de dix jours était un meurtre: un naufragé, même seul, pouvant vivre sur le milieu marin pendant des mois.

Le Dr Alain Bombard se consacre donc aux études écologiques et océanographiques, dans lesquelles il est devenu une sommité. Directeur de l'Observatoire de la mer, un prestigieux laboratoire consacré à la défense du milieu naturel et situé dans l'île des Embiez, il travaille passionnément à dénoncer l'agression de la nature par l'homme cet insatiable destructeur.

Trois régions des USA

L'Office du tourisme des Etats-Unis offre, par l'entremise des agents de voyage, trois brochures d'une cinquantaine de pages chacune et disponibles en français. Abondamment illustrées, elles constituent des guides de voyage de trois régions pittoresques: le Sud, le Sud-Ouest et le Far West.

Le "Guide des voyages de la région du Sud" propose au touriste de faire une excursion en train sur une voie ferrée dont la pente est la plus raide du monde, de visiter le pays de la Terre qui tremble, de remonter le Mississippi en vapeur mu par des roues à aubes, de circuler dans le jardin à l'anglaise le plus vieux des Etats-Unis, un jardin dominé par un chêne de plus de 900 ans.

Dans le Sud, on peut passer de la station balnéaire la plus opulente du monde au vaste marais remontant à l'origine des temps, faire une promenade sous-marine parmi des bancs de poissons tropicaux ou bien une marche simulée sur la Lune. Près d'Atlanta, en Georgie, la plus grande montagne de granit du monde présente sculptées sur l'une de ses faces, trois figures de héros confédérés. Au sommet de cet imposant ouvrage se trouve un carillon de 732 cloches, le plus grand du monde.

Il est également possible dans le Sud de remonter une rivière en canoë dans la jungle, de visiter un musée du cirque dans un palais, un musée de la science dans la résidence d'été de Thomas Edison, une réplique du Parthénon d'Athènes, tel qu'il était à l'origine. Cette réplique se trouve à Nashville, au Tennessee. Formée de dix Etats, la région du Sud a un littoral de 1,550 milles et s'étend sur 995 milles d'est en ouest.

Histoire, scènes panoramiques, routes de voyage, activités récréatives et sportives sont rassemblées dans la brochure qui contient en outre des photos des endroits de villégiature connus et des renseignements sur le cimetière de l'Atlantique ou encore sur l'Atlanta souterraine où des entrepôts de 1900 ont été enterrés sous les rues et dont les immeubles ont été transformés en un labyrinthe grouillant de vie.

Dans le "Guide des voyages de la région du Sud-Ouest" il est question du pont de Londres qui a été transporté pièce par pièce de la Tamise au Colorado pour relier le sol de l'Arizona à une île artificielle conçue pour les loisirs. On y révèle que cowboys, Indiens, saloons et grands canyons ne sont pas du domaine de la fiction. L'Arizona entier est un pays indien. Dans 19 réserves on peut visiter des villages indiens dont les habitants perpétuent les traditions tribales et vivent de leur artisanat séculaire. Il s'y déroule de belles cérémonies comme la danse du feu navajo, la danse des squaws, la danse du serpent Hopi.

On trouve dans la région les plus grands cratères de volcans du monde, des grottes de glace éternelle, une forêt pétrifiée dont les arbres ont 190 millions d'années et qui est la plus grande forêt du genre au monde, l'astrodome de Houston, considéré comme la huitième merveille du monde. On peut assister à des événements originaux comme la fête du Citron vert du Texas et les journées de Dodge City dans cette région qui englobe six états et couvre près d'un cinquième de la superficie totale des cinquante états.

Dans le "Guide des voyages de la région du Far West", on mentionne que les rues de Columbia, en Californie du Nord, sont sillonnées par d'authentiques diligences et que la bibliothèque Crosby, à l'université Gonzaga, à Spokane, dans l'Etat de Washington, conserve les enregistrements originaux de Bing Crosby et ses Oscars.

Le Far West possède un charme particulier, car les grandes villes succèdent aux terres vierges et les plages indolentes à la steppe sauvage. On peut s'y promener sur des glaciers, explorer un volcan, parcourir des déserts et des forêts humides, chevaucher le long de pistes aux senteurs de pin ou flâner dans les rues d'un village de baleiniers du siècle dernier.

On peut faire du ski en Alaska, participer à une excursion dans le monde du rêve, à Disneyland ou à Hollywood, faire l'ascension des collines de San Francisco ou la traversée en diligence d'une ville de la ruée vers l'or. A moins qu'on ne préfère les somptueux spectacles de Las Vegas ou le Rodéo de Little Britches.

On peut assister à des événements originaux comme le derby annuel de saumon, le festival de baseball du soleil de minuit, des courses de lévriers et des courses de traîneaux à chiens. Avec ses sept états, cette région couvre plus d'un quart du territoire des Etats-Unis et offre les possibilités de vacances les plus variées de tous les Etats-Unis. La brochure reproduit des photos de séquoias géants et des renseignements sur le Festival Bach, le Festival Shakespeare sous les étoiles, la Vallée de la Mort qui est le point le plus bas de l'hémisphère occidental.

U.L.

Magie de l'Extrême-Orient...
Un voyage qu'il faut avoir fait une fois dans sa vie...

TOUR au JAPON
plus HONG-KONG et HONOLULU
6-27 avril

- Les villes aux mille trésors: Kyoto, Nara, Nikko.
- Les grandes métropoles: Tokyo, Osaka.
- Les Alpes japonaises, le Mt-Fuji, Hiroshima.
- Croisière sur la Mer Intérieure.

Itinéraire parfaitement mis au point par 12 ans d'expérience.
Hôtels de luxe et 1re classe.
Accompagnatrice de tout premier ordre: Jacqueline Heuzé.

$2,028.00 tout compris

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
"La maison aux milliers de références"

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

PERSE ET TERRE SAINTE
ISPAHAN - SHIRAZ - PERSEPOLIS
Berceau des civilisations
GRÈCE - IRAN - ISRAEL - ITALIE
Voyage en groupe accompagné au départ de Montréal
- 21 juillet au 10 août 1974
- 18 août au 7 septembre 1974
- 8 septembre au 28 septembre 1974
$1,354.
Tout compris excepté 6 repas.
Demandez notre dépliant en couleurs.
RÉSERVEZ TÔT
PLACES EN NOMBRE LIMITÉ
Transport aérien par KLM Lignes aériennes Royales Néerlandaises
VOYAGES - MISSIONS Ltée
Agence agréée IATA et Membre de l'Association des Agents de Voyage du Québec
235 Est Dorchester, Montréal, H2X 1N8, Tél.: 861-8634 ou 4184
500, 8ème Avenue, Québec, G1J 3L7, Tél.: 522-2036 et 2037

"Le Paris des Parisiennes"
22 - 30 mars 1974
SAVEZ-VOUS que
— fin mars sera déjà le printemps à Paris, avec les premières frondaisons?
— huit jours à la fin de votre hiver seront bien précieux, avec la vie parisienne authentique?
— nous vous proposons un programme original et complet, avec l'assistance de plusieurs Parisiens et Parisiennes, plus André MALAVOY?
$540. Hôtel de première classe (Lutétia); repas variés et de qualité; quatre spectacles; quatre visites plus des promenades à pied.
Il reste encore quatre places pour compléter un petit groupe sympathique de vingt Québécois et Québécoises à la découverte du vrai Paris. Inscriptions urgentes.
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
L'agence aux "voyages exclusifs"

LE CLUB MÉDITERRANÉE: UNE GRANDE ÉVASION!
Une autre vie, un monde différent où le soleil et la fête se marient...
Le Club Méditerranée vous invite à vivre sa grande évasion. Air France vous emmènera vers ses sites enchanteurs, anciens repaires de pirates, promontoires rocheux qui surplombent le monde des gens restés sur terre, où souffle à longueur d'année un vent de liberté apportant le parfum grisant du temps des vacances.
Vivez avec nous le Maroc – Agadir, Marrakech, l'Afrique – Cap Skirring – Assinie, la Tunisie – Djerba la Douce, ou encore les Caraïbes et leurs prestigieuses Martinique et Guadeloupe – Caravelle et Fort Royal – qui devient pour vous un peu plus français cette année.
Une vie qui descend lentement le courant des jours, sans règles précises, sans obligations ni contraintes... une vie faite de farniente et de bonheurs inattendus, de rencontres imprévues et de joies subites.
Le Soleil est Roi dans tous les villages où les équipes du Club seront vos partenaires pour redécouvrir cette douceur de vivre dont vous avez tant besoin.
Le Club Méditerranée, c'est vraiment la grande évasion! Votre agence de voyage ou Air France vous donneront tous les renseignements nécessaires ainsi que notre magnifique brochure 74.
AIR FRANCE
CLUB MÉDITERRANÉE
RÉSERVEZ À L'UN DE NOS TROIS BUREAUX
CARRÉ PHILLIPS 1218, rue UNION 866-9381 | 3428, rue ST-DENIS 842-1751 | GALERIES D'ANJOU 353-7650
Regardez information Voyages au canal 10 le dimanche. 5 h 00 p.m.
AGENCE DE VOYAGES VIAU